

Université Lumière Lyon 2
École doctorale : **Lettres, Langues, Linguistique, Arts**
Équipe de recherche : Passage XX-XXI

Le Roman de Mohamed Toihiri : Entre témoignage et fiction

Par Nassurdine ALI MHOUMADI

Thèse de doctorat en Lettres et Arts

Sous la direction de Michel SCHMITT

Présentée et soutenue publiquement le 19 novembre 2010

Membres du jury : Michel SCHMITT, Professeur des universités, Université Lyon 2 Bruno GELAS, Professeur des universités, Université Lyon 2 Pierre MASSON, Professeur émérite, Université de Nantes Jean-Pol MADOU, Professeur des universités, Université de Savoie

Table des matières

Remerciements . . .	6
[Dédicace] . . .	7
Introduction . . .	8
Un besoin urgent de discours critique . . .	8
Etat des lieux des connaissances en sciences humaines . . .	8
Absence d'une critique littéraire . . .	9
Critique de la critique négro-africaine . . .	11
Pour une sociologie de la littérature africaine . . .	15
la critique sociologique dans la littérature africaine . . .	17
Besoin de critique sociologique dans la littérature africaine . . .	19
Critique sociologique et dialogique . . .	19
Première partie : Le roman Tohirien comme écriture de l'identité comorienne . . .	20
I. Considérations générales sur le roman tohirien . . .	20
A. Un roman d'analyse sociologique . . .	20
B. Le roman comme nécessité . . .	21
C. Une dimension clairement documentaire . . .	22
II. La peinture des « manières » . . .	24
A. Manière de (se) mélanger . . .	24
B. Manière de se marier . . .	38
C. Manière de considérer la femme . . .	40
D. Manière de s'affronter . . .	46
III. Fictionalisation de l'histoire comorienne récente . . .	54
A. Pourquoi un roman historique ? . . .	54
B. Faire d'une pierre deux coups . . .	56
C. La Langue du roman : un français « comoroniasé » . . .	62
Deuxième partie : La critique socio-politique dans le roman . . .	65
I. La critique comme exploitation des contradictions ³⁵² . . .	65
II. La faiblesse de l'individu . . .	66
A. La femme : une inculte . . .	66
B. L' intellectuel : un conformiste . . .	67
C. Le polygame . . .	70
III. Les paradoxes comoriens : critique de la communauté . . .	72
A. Priorité à l'honneur : s'enfoncer dans la misère . . .	72
B. La religion au service de la tradition . . .	74
C. La tradition contre le développement et le progrès . . .	75
IV. L' Etat aux Comores : « La Politique du ventre » . . .	77
A. La classe politique pré-révolutionnaire : une préfiguration de l'Etat à venir . . .	77
B. Un Etat répressif . . .	80
C. Un Etat faiblement protecteur . . .	83

V. La France et ses ressortissants . . .	89
A. La puissance impériale . . .	89
B. La France : un pays répugnant . . .	90
VI. Gauche radicale ou réformiste ? . . .	100
A. Guigoz : le communiste . . .	100
B. Mazamba : le réformiste . . .	101
Troisième partie : Réception du roman . . .	104
I. Le destinataire du roman . . .	104
II. Réception critique du roman toihirien . . .	105
A. <i>La République des Imberbes</i> : un accueil mitigé . . .	105
B. <i>Le Kafir du Karthala</i> : un accueil élogieux . . .	107
III. Critique de la critique . . .	108
A. Un prisme exclusivement occidental . . .	108
B. De la misogynie . . .	118
C. Le racisme comme réponse au racisme . . .	121
D. Des Etats outrageusement vilipendés . . .	123
E. Le grand mariage : une institution contestée ⁶⁷⁶ . . .	124
F. Une critique abusive de l'intellectuel comorien . . .	126
Conclusion . . .	129
Bibliographie . . .	131
De et sur Mohamed Toihiri . . .	131
1. Corpus . . .	131
2. Autres textes de Mohamed Toihiri . . .	131
3. Sur Mohamed Toihiri . . .	131
Problématiques narratologiques . . .	132
1. Sur la fiction et la narratologie . . .	132
2. Sur le genre du roman . . .	133
3. Sur le roman historique . . .	134
Théories critiques . . .	135
1. Approche française de la critique . . .	135
2. Approche africaine de la critique . . .	135
Sociologie de la littérature . . .	135
1. Production et réception littéraires . . .	135
2. Sociocritique . . .	136
3. Sociolinguistique . . .	137
Problématiques de la francophonie . . .	137
Sur les littératures francophones africaines . . .	139
1. Etudes critiques . . .	139
2. Approche sociologique des littératures africaines francophones . . .	142
Sur les Comores . . .	144
Généralités . . .	147
1. Anthropologie . . .	148

2. Histoire . .	148
3. Philosophie . .	148
4. Psychologie . .	148
5. Sciences politiques . .	149
6. Sociologie . .	149
7. Divers . .	150
Annexes . .	151
Annexe 1 : Bibliographie de la littérature comorienne . .	151
(1985- 2010) . .	151
I. Œuvres littéraires . .	151
II. Etudes critiques . .	154
Annexe 2 : Deux textes tirés des pièces de théâtre de Mohamed Toihiri . .	155

Remerciements

Nous remercions infiniment le professeur Schmitt d'avoir accepté de diriger ce travail. Tout au long de ces trois dernières années, il nous a prodigué généreusement ses conseils. Nous lui redisons ici notre éternelle gratitude.

Nous remercions également nos parents, nos frères et soeurs ainsi que Natidja Said pour leurs encouragements.

Sans la patience et le soutien inconditionnel de Hatouoi Djohar, ce travail n'aurait jamais pu arriver à terme. Je la remercie chaleureusement

[Dédicace]

Pour Hatouoi et nos enfants

Introduction

Un besoin urgent de discours critique

Il nous a fallu vaincre un triple obstacle pour entreprendre cette recherche. Le premier est lié à l'envie toujours irrépressible chez nous de consacrer encore des études à Senghor¹ ; le deuxième au peu d'intérêt que suscite la littérature comorienne dans la communauté des spécialistes des littératures francophones en général et des spécialistes de l'Océan Indien en particulier ; le dernier au vide documentaire qui entoure cette littérature – ceci s'expliquant par cela.

Nous y avons trouvé cependant, et très rapidement, notre compte pour au moins trois raisons : le sentiment (certes naïf !) d'apporter quelque chose de véritablement nouveau², la promotion d'une littérature émergente et la proposition aux enseignants comoriens – du secondaire comme du supérieur à qui on demande d'enseigner cette littérature³ mais sans leur offrir des outils pédagogiques d'accompagnement – d'un certain nombre de connaissances très modestes mais fort utiles pour leurs cours⁴.

Etat des lieux des connaissances en sciences humaines

Absence d'un discours critique littéraire mais non d'un discours scientifique sur les Comores qui ne constituent plus un désert épistémologique depuis déjà plus de quarante ans car on trouve une première réflexion sur les Comores qui date du dix-neuvième siècle⁵ mais les premières vraies études comoriennes, c'est-à-dire recherches à caractère universitaire,

¹ Nous lui avons consacré un essai intitulé *Un métis nommé Senghor*, Paris, L'Harmattan, 2010.

² Et c'est l'occasion de remercier chaleureusement trois grands maîtres : Jean-François Louette qui nous a orientés vers les études littéraires africaines francophones en nous garantissant qu'elles avaient de l'avenir (conseil fort généreux), nous, qui, obligés par le complexe du postcolonisé, n'avions d'yeux que pour les auteurs français du vingtième siècle ; Cécile Van Den Avenne qui, dans le cadre de son séminaire intitulé « Approche sociolinguistique des littératures francophones » de l'ENS de Lyon, nous a faits intervenir sur la langue du roman toihirien : C'est de là qu'est né notre intérêt pour la littérature comorienne ; et enfin, le dernier et non le moindre, Michel-P. Schmitt d'avoir bien voulu diriger cette recherche. Nous sommes sûrs que toutes les études littéraires comoriennes qui succéderont à celle-ci lui sauront éternellement gré.

³ Mohamed Toihiri est au programme de français de troisième (Brevet qui n'est pas dévalué comme en France) et du Baccalauréat depuis plus d'une quinzaine d'années.

⁴ Expérience difficile que nous avons connue personnellement puisqu'en charge du cours de « Littérature Comparée de l'Océan Indien » à l'Université des Comores durant l'année universitaire 2007-2008, on nous a demandé d'enseigner la littérature comorienne. Heureusement que nous avons alors déjà entrepris cette recherche, faute de quoi – il faut l'avouer – le désarroi aurait été total.

⁵ Alfred Gevrey, *Essai sur les Comores* [Pondichéry, 1870], Mamoudzou [Mayotte], Ed. du Baobab, 1997.

datent du début des années 1960⁶ ; des chercheurs s'intéressent à nouveau aux Comores dans les années 1970⁷ mais c'est à partir du début des années 1980 que les Comores deviennent un domaine de recherche intéressant des scientifiques de toutes sortes⁸. Un domaine de recherche de plus en plus défriché grâce notamment au Centre d'études et de Recherche sur l'Océan Indien (CEROI) de l'INALCO créé dans les années 1970⁹ et dirigé aujourd'hui par Paul Ottino et à la création en 1984 du Centre National de Recherches Scientifiques (CNDRS) siégeant à Moroni. Depuis, les études en sciences humaines se développent que ce soit en linguistique¹⁰, en histoire¹¹, en anthropologie¹², en géographie¹³, etc.

Absence d'une critique littéraire

Quant à la littérature née en 1985 avec la parution de *La République des Imberbes*¹⁴ – qui fait l'objet avec *Le Kafir du Karthala*¹⁵ – de la présente étude, elle reste, aujourd'hui encore, l'angle mort des recherches sur les Comores. D'où l'intérêt de combler ce vide : inventer un discours critique qui puisse escorter cette littérature pour qu'elle puisse se développer comme domaine de savoir faute de quoi elle risque de rester le domaine réservé de quelques initiés – un domaine ésotérique. Car, quitte à enfoncer des portes amplement ouvertes, toute littérature a besoin d'un regard critique pour l'inventorier, l'évaluer, la trier et la juger ; et *a fortiori* quand elle a la fragilité de la nouveauté. Roger Caillois, voilà plus de trente six ans, parrainant un numéro de *Diogène* consacré à la critique négro-africaine, se réjouissait de voire la jeune littérature négro-africaine être enfin évaluée par un discours

⁶ Claude Robineau, *Approche sociologique des Comores (Océan Indien)*, Paris, ORSTOM, 1962 et *Société et économie à Anjouan (Océan Indien)*, Paris, ORSTOM, 1966.

⁷ Thierry Flobert, *Les Comores : évolution juridique et socio-économique*, Université Aix-Marseille, 1976 ; Damir Ben Ali, *Musique et société aux Comores*, Paris, EHESS, 1978.

⁸ Hervé Chagnoux, Ali Haribou, *Les Comores*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1980 ; Ibrahime Soibahaddine, *En quel sens faut-il transformer l'éducation aux Comores ?*, Bordeaux, Bordeaux II, 1980 ; Georges Bouliner et alii, *Islam et littératures dans l'archipel des Comores*, Paris, Centre de Documentation et de Recherche sur l'Asie du Sud-Est et le Monde insulindien, 1981 ; Idarousse Attoumane, *Le Sous-développement comorien*, Bordeaux, Bordeaux III, 1982 ; Nissoiti Diaby, *Le Régime politique comorien de l'indépendance au coup d'Etat du 13 mai*, Paris, Paris I, 1983 et *Essai sur la femme comorienne (île d'Anjouan)*, Paris, Paris V, 1983 ; Said Abdourahim, *Mariage à Ngazidja. Fondement d'un pouvoir*, Bordeaux, Bordeaux II, 1983 ; Jean-Michel Ribot, *La Santé aux Comores*, Paris, Paris XII, 1983 ; Jean Martin, *Comores. Quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'Harmattan, 1983 et Henri Bouvet, *Les Problèmes de formation dans un pays en voie de développement : le cas de la République Fédérale Islamique des Comores*, Paris, Paris III, 1984.

⁹ Paul Ottino, « L'Océan Indien comme domaine de recherche. Projet de création d'un centre de documentation, de recherche et d'enseignement sur l'Océan Indien », *L'Homme*, XIV (3-4), juillet-décembre 1974, p. 143-151.

¹⁰ Voir les travaux de Mohamed Ahmed-Chamanga et Michel Lafon.

¹¹ Voir ceux de Pierre et Emmanuel Vérin, Mahmoud Ibrahim, Ainouddine Sidi et Abdallah Chanfi Ahmed ou encore tout récemment Toibibou Ali Mohamed.

¹² Voir ceux de Sultan Chouzour.

¹³ Voir ceux de Claude Chanudet et Jean-Aimé Rakotoarisoa.

¹⁴ Mohamed Tohiri, *La République des Imberbes*, Paris, L'Harmattan, « Encres noires, 1985.

¹⁵ Mohamed Tohiri, *Le Kafir du Karthala*, Paris, L'Harmattan, « Encres noires, 1992.

critique : on parle d'éclosion de littérature, remarquait-il, quand celle-ci « devient son propre objet¹⁶ » [d'étude]. Renforçons cette évidence pour le cas particulier des littératures francophones africaines : « [...] la pratique de la littérature – même et surtout en Afrique –, remarque Romuald-Blaise Fonkua, en conclusion à une étude sur Senghor, ne consiste pas seulement à créer des œuvres. Elle consiste aussi à occuper, tel un militaire, des positions qui font que cette littérature peut être lue, ou des positions à partir desquelles les œuvres lues acquièrent une valeur, ou esthétique, ou sociologique, ou même épistémologique¹⁷. » Et pourtant...

Et pourtant si l'on excepte les deux récents travaux – des masters dont l'un a été publié – qui lui ont été consacrés par deux étudiants¹⁸, cette littérature comorienne écrite, née en 1985, publiée par plus d'une dizaine d'éditeurs¹⁹, enseignée à l'Université des Comores²⁰, comptant aujourd'hui des anthologies, récits, nouvelles, romans, pièces de théâtre, recueils de poèmes et essais, ne dispose toujours pas d'un discours critique solide qui, à défaut de mieux, l'inventorie. Les spécialistes des littératures de cette région du monde – l'Océan indien – continuent de l'ignorer presque ou ne lui accordent, dans leurs études, que des strapontins quand ils réservent des confortables fauteuils aux littératures réunionnaise, malgache ou encore mauricienne ! Notons tout de même que, périodiquement, la revue *Cultures Sud* (anciennement *Notre Librairie*) rend compte des publications de l'Harmattan qui a été pendant une quinzaine d'années son seul éditeur.

Oubliée par la critique africaine continentale, la littérature comorienne est aussi ignorée par le discours critique littéraire de l'Océan Indien (on emploie aussi le néologisme « indioocéanique »). Si Jean-Louis Joubert présente, en 1991, succinctement *La République des Imberbes* de Mohamed Toihiri comme étant « Le premier véritable roman comorien²¹ », si en 1993, le même critique expose un extrait de ce roman dans son anthologie en ajoutant que « La littérature comorienne a maintenant un avenir²² », si Jean-François Samlong signale la publication des deux romans de Toihiri en affirmant qu'ils sont de « qualité assez inégale²³ », Martine Mathieu se contente d'indiquer qu'aux Comores, « [...] quelques

¹⁶ Roger Caillois, « Introduction », *Diagène*, 80, octobre-décembre 1972, p. 4.

¹⁷ Romuald-Blaise Fonkua, « L'Afrique en Khâgne. Contribution à une étude des stratégies senghoriennes des discours dans le champ littéraire francophone », in *Présence africaine*, 154, 2^{ème} semestre 1996, p. 130-175 ; étude reprise in Pierre Brunel, coordonné par, *Léopold Sédar Senghor. Poésie complète : édition critique*, Paris, AUF/CNRS/Item, 2007, p. 1126.

¹⁸ Abdoulatif Bacar, *Comment se lit le roman postcolonial ? Cas des îles Comores : La République des Imberbes et Le Bal des Mercenaires*, Paris, Les Ed. de la Lune, « Littérature et Critiques », 2009. C'est la version remaniée d'un master présenté à Paris VIII ; Abdou Ali Mdahoma, *Littérature comorienne : l'esthétique du combat dans La République des Imberbes*, Le Kafir du Karthala de Mohamed Toihiri et dans Et la graine... d'Aboubacar Said Salim, Paris, Paris XII, 2006.

¹⁹ L'Harmattan, Komédit, Les Belles Pages, Inya-Coelacante, Djahazi, Encre du Sud, Les Editions de la lune, Kalamu des îles, Kwanzaa Editions, Editions de l'Officine, Les Editions du Baobab, Gecko Editions, Editions du MRAC, Editions du MicMac...A part les Editions du MRAC, tous ces éditeurs siègent en France.

²⁰ C'est Mohamed Toihiri – notre romancier – qui avait cette charge avant d'être nommé Représentant Permanent des Comores auprès des Nations Unies. Nous lui avons immédiatement succédé jusqu'en août 2008.

²¹ Jean-Louis Joubert, *Littératures de l'Océan indien*, Vanves, EDICEF/AUPELF, 1991, p. 281.

²² Jean-Louis Joubert, Amina Osman, Liliane Ramarosoa, *Anthologie des littératures francophones de l'Océan Indien*, Paris, Groupe de la Cité international, 1993, p. 135.

²³ Jean-François Samlong, « Littératures de l'Océan indien : une ouverture sur le monde », *Notre Librairie*, 128, oct.-déc. 1996, p. 35.

tentatives de création se font jour²⁴ ». Il est vrai qu'elle a indiqué en plus quatre références bibliographiques²⁵ ! Jean-Michel Racault, bien qu'il dise souhaiter que l'Océan indien soit un « [...] un lieu d'échanges multipolaires entre plusieurs mondes [...] »²⁶ » n'accorde aucune place à la littérature comorienne dans son récent ouvrage ; Jean-Claude Carpanin Marimoutou ne fait pas mieux dans un numéro spécial qu'il a récemment coordonné de la *Revue de littérature comparée*²⁷.

On l'aura compris sans peine : notre ambition est de proposer la première thèse sur la littérature comorienne en inaugurant un véritable discours critique qui puisse l'escorter. Une précision s'impose : notre étude portera seulement sur le roman de Mohamed Toihiri. Mais pourquoi lui ? Parce que c'est le père de cette littérature : c'est lui qui a signé son acte de naissance en publiant *La République des Imberbes* (1985) ; qui a récidivé, après cet acte d'inauguration, en faisant paraître en 1992 *Le Kafir du Karthala* ; c'est son seul représentant dans les manuels littéraires francophones bien qu'il existe d'autres écrivains comoriens. Et pour défendre une cause, il vaut mieux s'appuyer, dans un premier temps du moins, sur les hommes connus. Et puis ne soyons pas ingrats : sachons rendre hommage à un fondateur ! Et pourquoi étudier précisément le roman alors que Mohamed Toihiri a écrit aussi des pièces de théâtre²⁸ ? Par attachement et pragmatisme : attachement (sentimental) à ce roman fondateur ; et par sa matière assez dense à même d'être soumise à l'observation rigoureuse d'une thèse – les pièces de théâtre étant trop courtes. Il s'agit pour nous, dans l'étude de ce roman, d'observer de plus près ce que dissimule cette écriture de l'histoire comorienne (*La République*). Autrement dit, avons-nous affaire seulement à une écriture neutre des événements (si tant est qu'on puisse parler d'une écriture neutre) ? Ou l'écriture de l'histoire comorienne va servir de prétexte à une réflexion sur d'autres sujets ? Que camoufle véritablement l'affrontement qui oppose le personnage principal (*Le Kafir*) à la société comorienne ? S'agit-il de la confrontation classique individu/société du roman réaliste ? Ou bien là encore s'agit-il d'un prétexte pour développer autre chose ?

Critique de la critique négro-africaine

Années 1970, un peu plus d'une décennie après les indépendances africaines : contexte de la guerre de froide, luttes contre le néo-colonialisme, expression des nationalismes africains, luttes idéologiques impitoyables (Ouest contre Est).

²⁴ Michel Hausser, Martine Mathieu, *Littératures francophones III. Afrique noire, Océan indien*, Paris, Belin, « Belin Sup. », 1998, p. 156.

²⁵ Les deux romans de Mohamed Toihiri, *Un Coin de voile sur les Comores* de Hamza Soilhaboud et *L'Anthologie d'introduction à la poésie comorienne d'expression française* (Paris, L'Harmattan, 1995) éditée par Carole Becket.

²⁶ Jean-Michel Racault, *Mémoires du Grand Océan. Des relations de voyages aux littératures francophones de l'Océan indien*, Paris, PUPS, 2007, p. 7.

²⁷ Jean-Claude Carpanin Marimoutou, préparé par, « Littératures indioocéaniques », *Revue de littérature comparée*, 318, avril-juin 2006.

²⁸ *La Nationalité* (2001) et *L'Ecole de Bangano* (2005).

Sur le plan strictement littéraire, des commentateurs européens incompetents (ils maîtrisent certes les outils critiques mais ignorent le plus souvent les cultures africaines²⁹), dominateurs et arrogants refusent l'émancipation des littératures africaines qu'il veulent jalousement garder sous leur tutelle. Libération politique mais domination culturelle toujours réelle. C'est bien ce constat qui a conduit les critiques africains, majoritairement marxistes, à se replier sur eux-mêmes et à tenter de briser ce rapport de soumission.

Véritable dilemme : rompre avec les critiques occidentaux ou négocier avec eux sachant que le rapport n'est pas en faveur des critiques africains³⁰ ? C'est bien cette situation qui est à l'origine du colloque de Yaoundé du 16 au 20 avril 1973 intitulé « Le critique africain et son Peuple comme producteur de civilisation » et publié sous le même titre³¹. Il faut une critique africaine indépendante de celle de Paris, telle a été la conclusion du colloque.

Deux témoignages emblématiques : l'un est de Georges Ngaly, celui qui deviendra assez rapidement l'un des brillants critiques de la littérature africaine, et l'autre de Senghor, l'intellectuel le plus important et le plus brillant d'Afrique noire et par ailleurs président du Sénégal. Le premier parle de la *formation d'une conscience africaine* : « Conscience que la culture nationale doit être sauvée, renouvelée par les critiques, les écrivains et les artistes. Conscience à créer dans le public [...], de l'urgence d'une revalorisation du critique, de l'écrivain et de l'artiste nationaux » et de la *création d'un champs littéraire africain* : « La création des tribunes de publication, de bibliothèques et de musées municipaux, de maisons d'édition bon marché, la création d'associations culturelles interafricaines, la valorisation des publications africaines de qualité à insérer dans nos systèmes d'éducation respectifs grâce à la confection de manuels largement représentatifs de nos littératures respectives dans les langues largement répandues, la création d'une association permanente de critiques et d'écrivains africains ayant son siège en Afrique soutenue par les différents ministres de la culture, détourneraient nos regards de Paris, de Londres, de Bruxelles...qui continuent à nous apprendre comment, que, pourquoi lire ! Un renversement de perspectives s'impose. Il n'appartient qu'aux Africains eux-mêmes³².

Le deuxième lance solennellement un appel à l'invention d'une critique littéraire spécifiquement africaine : « Il faut [...] inventer, avec un nouveau vocabulaire et un nouveau style, une nouvelle méthode, négro-africaine, de la critique en abandonnant définitivement le scientisme du «stupide XIXème siècle». Comme si le critique devait être omniscient, tel Dieu le Père, contemplant l'univers avec des lunettes objectives et d'un œil serein. La nature des lunettes n'est-elle pas d'être personnelle, subjective ?³³ » Notons qu'il y eut par exemple dans la foulée, sous l'inspiration et le patronage de Senghor, la création d'une maison d'édition, « Les Nouvelles Editions Africaines », et d'une revue, « Ethiopiques ».

²⁹ Voir sur cette question Mohamadou Kane, « L'écrivain africain et son public », *Présence Africaine*, 58, 2^{ème} trimestre 1966, p. 18 et Roger Mercier, « La littérature négro-africaine et son public », *Revue de Littérature Comparée*, 3-4, 1974, p. 399-400.

³⁰ Voir sur cette question André-Patient Bokiba, *Ecriture et identité dans la littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 1998, p. 110-126 et Nouredine Tidjani-Serpos, *Aspects de la critique africaine*, Paris, CEDA/Silex, p. 29-32.

³¹ Société africaine de culture, *Le Critique africain et son peuple comme producteur de civilisation*. op. cit.

³² Georges Ngaly, « L'artiste africain : tradition, critique et liberté créatrice », in Société africaine de culture, *Le Critique africain et son peuple comme producteur de civilisation*, op. cit., p. 63.

³³ Léopold Sédar Senghor, « Discours du président Léopold Sédar Senghor », in Société africaine de culture, *Le Critique africain et son peuple comme producteur de civilisation*, op. cit., p. 513-515 renommé par Senghor « Pour une critique nègre » et repris dans *Liberté 3. Négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Seuil, 1977, p. 427.

Pour les critiques africains des années 1970, le critique africain devait nécessairement être capable de saisir la complexité de la situation africaine. Et qui d'autre qu'un *africain* peut mieux le faire ? Et les théories critiques ? A quoi devraient-elles ressembler ? La critique africaine devrait être proche pour Georges Ngal de la mythocritique³⁴. Il expose cette sensibilité dans sa communication au colloque de Yaoundé de 1973 et il en use également dans son célèbre ouvrage sur Césaire, à la base sa thèse d'Etat : *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*. Lisons le commentaire élogieux qu'il écrit à propos des *Soleils des Indépendances* de Kourouma :

La fécondité étonnante de Kourouma vient de ce que, nourri de la culture natale, installé dans la culture natale, il crée une œuvre à partir d'une « relecture » de la tradition. Les nombreuses allusions aux mythes, légendes, les références aux proverbes, dictons, sentences, etc. sont toujours rapportées avec à propos : nous retrouvons ici l'artiste traditionnel [...] Nous n'avons plus un simple « liseur », « créateur », mais un critique « créateur » dont les méditations sur la tradition débouchent sur la création d'une œuvre romanesque, où fidélité et création reposent sur une « sorte de consonance, en l'absence de tout accord »³⁵.

Plus personne aujourd'hui ne parle d'africanisation de la critique ni d'authenticité africaine : « Les années 1970 avaient charrié la contestation souvent polie, parfois arrogante, des homologues africains impatients d'avoir à leur tour l'initiative de la parole sur ce qu'ils considéraient comme leur propriété. Les plus motivés n'étaient pas loin d'en interdire l'usage aux étrangers. Les uns et les autres semblent être revenus aujourd'hui de leurs certitudes

³⁶ ou de leur mauvaise conscience ». » Car à quoi cela renverrait concrètement aujourd'hui à l'heure de la mondialisation et du métissage ? Comment un esprit si brillant a pu ainsi proposer une voie si étroite – il n'était d'ailleurs pas le seul ? Georges Ngal est esprit lumineux (docteur d'Etat qui allait bientôt entamer une carrière internationale (dans son Afrique natale, en Europe – Sorbonne, Grenoble, Nanterre, Bayreuth – et en Amérique du Nord). Certes, il est plus facile aujourd'hui de s'approprier le prestige de la critique (d'autres l'on fait, chacun à sa manière, avant nous !) que nous confère le privilège du recul mais il faut le dire quand même, et à haute (et vive) voix : « l'authenticité » est un terme aujourd'hui jalousement gardé par les extrémistes de tout bord et de tout poil. Faut-il incriminer le marxisme dominant et aveuglant des années 1970 qui se voulait le chasseur de toute once de domination ou les nationalismes étroits de la même période ?

N'ayons pas peur des mots. Si l'on suivait la piste de l'africanisation, la critique africaine tendrait à sa « racialisation ». Situation doublement gênante. Gênante car elle donne l'impression qu'à l'exclusion (empêcher les Africains de parler pour l'Afrique) il faut répondre par une autre exclusion (interdire aux Occidentaux de parler pour elle) : cercle vicieux et infernal ; gênante aussi car elle dissimule une véritable ingratitude : comment oublier trop facilement la dette que la critique africaine a contractée avec ses premiers critiques pas tous exclusivement noirs et africains ? Comment balayer d'un simple revers de la main les fondateurs et les vulgarisateurs de la critique négro-africaine ? Comment se séparer d'une

³⁴ Il vient justement de publier une œuvre critique très importante intitulée tout simplement *Œuvre critique* chez l'Harmattan (2009).

³⁵ **Gorges Ngal, « L'artiste africain », art. cit., p. 61**

³⁶ Locha Mateso, « Critique de la critique : quelles ruptures dans la littérature africaine », *Notre Librairie*, 103, 4^{ème} trimestre 1990, p. 83.

critique comme Lilyan Kesteloot³⁷ auteur de la première thèse sur la littérature africaine francophone ? Que serait la critique littéraire africaine sans Jacques Chevrier³⁸, Jean-Louis Joubert³⁹, Alain Ricard, Bernard Mouralis et la liste est longue ? Sont-ils tous à reléguer aux oubliettes ? Doivent-ils être tous sacrifiés sur l'autel de l'africanisation de la critique ? On nous rétorquera que leurs (ou certains de leurs) travaux sont imparfaits. Eh bien qu'on se rappelle une bonne fois pour toutes que l'imperfection est consubstantielle à la construction du savoir. Ce dernier, sous l'impulsion permanente de la réflexion et de la recherche, tend en principe à se dépasser perpétuellement. Nous ne voyons d'ailleurs pas comment des critiques aussi compétents qu'intelligents ont dû oublier des principes si élémentaires ! Peut-être bénéficions-nous du privilège du recul et de la distance.

Roger Fayolle⁴⁰, homme bienveillant qui a soutenu, avec sagacité et honnêteté, et sans paternalisme aucun, l'émergence des littératures africaines francophones ne s'y est pas trompé : il a opposé deux réserves capitales à cette démarche que nous reprenons, sans discussion, à notre compte : il avance d'une part que le savoir – dont la critique constitue un des versants – appartient à ceux qui le construisent indifféremment à leurs origines et nationalités. On oubliera pas que l'espace de construction du savoir étant un lieu d'affrontements permanents, certains usent du pouvoir politique et économique de leurs pays pour imposer leurs théories à d'autres pays moins puissants. La vigilance est donc de mise pour traquer les impostures.

D'autre part – deuxième réserve de Fayolle –, la recherche des différentes authenticités (antillanité, africanité) – fondement de la mythocritique comme l'entend Gorges Ngala – peut être préjudiciable à la critique africaine. L'universitaire français devait avoir en tête la dérive que pouvait prendre une telle théorie – pensons aux délires de Duvalier, Bokassa et Mobutu et dernièrement à l'ivoirité en Côte d'Ivoire ; mais aussi à ce que Senghor avait déjà pointé : la muséification de l'Afrique qui deviendrait du coup un formidable centre d'intérêt des chercheurs en sciences humaines en manque de sujets de recherche⁴¹.

Mais Fayolle ne se contente pas seulement de critiquer cette direction non souhaitable de la critique africaine, il fixe aussi, amicalement – c'est-à-dire avec courage et honnêteté, le rôle du critique africain :

La compétence particulière du critique africain tient précisément à ceci qu'il peut, mieux que quiconque, et pour vu qu'il se libère d'un sournois sentiment d'infériorité par rapport aux « grands » critiques parisiens, découvrir les conditions dans lesquelles ce double héritage [africain et occidental] se constitue en œuvres originales et faire la part du fond africain et de l'apport culturel étranger. La difficulté de sa tâche est d'occuper à la fois les deux terrains⁴² [...].

³⁷ On lui doit la première synthèse de la littérature africaine du vingtième siècle : *Les écrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature*, Bruxelles, Institut de sociologie de Bruxelles, 1963.

³⁸ *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1974 est devenu un ouvrage de référence incontournable.

³⁹ Auteur de la seule synthèse des littératures de l'Océan Indien disponible à nos jours : *Littératures de l'Océan Indien*, Vanves, EDICEF/AUPELF, 1991.

⁴⁰ Il a écrit des articles d'une très grande importance, nous semble-t-il, pour la littérature africaine dont ceux-ci : « Quelle critique africaine ? », *Présence Africaine*, 123, 3^{ème} trimestre 1982, p. 103-110 et « La sagesse des barbares : enseigner les littératures maghrébines et africaines de langue française [1989] », *Notre Librairie*, 160, déc. 2005-fév. 2006, p. 82-87.

⁴¹ Roger Fayolle, « Quelle critique africaine », *Présence Africaine*, 123, 3^{ème} trimestre 1982, p. 108-109.

⁴² *Ibid.*, p. 109.

Locha Mateso, grand spécialiste de la critique africaine, affirmera un peu plus tard que l'africanisation de la critique constituait une extraordinaire impasse : « [...] le critique de la littérature africaine est confronté, dans sa lecture, à plusieurs héritages qu'il doit s'efforcer d'appréhender dans une visée assimilatrice et totalisante. Telle est sans doute la condition de possibilité de la modernité littéraire⁴³. »

Trente-six ans nous séparent de ce colloque ; et la guerre froide a pris fin. La situation a relativement changé. Certes Paris demeure le patron du domaine (et sans risque de se tromper le restera pour longtemps) mais les études littéraires africaines ont acquis un peu plus de légitimité : elles ne sont plus cantonnées dans quelques universités et quelques organismes de recherche comme aux années 1970. Elles se sont développées dans plusieurs universités américaines, qui ont d'ailleurs importé de très grands savants africains, sous le nom de « black studies » ou de « cultural studies » ; et on les trouve dans plusieurs universités françaises⁴⁴ ; et puis l'université française, tout à son honneur, a accordé des places prestigieuses à des personnes d'origine non métropolitaines⁴⁵ : il est impossible de dire aujourd'hui que les études littéraires francophones sont seulement détenues par des seuls *Blancs paternalistes* discrètement hautains qui se défendent, bec et ongles, pour garder jalousement leur pré carré.

Dans la recherche du savoir, la question de l'origine du chercheur a très peu d'importance. Seule compte ses qualités intellectuelles : son intelligence, sa curiosité, son ouverture, son habileté, sa capacité de travail... Tout chercheur sérieux peut donc étudier les littératures africaines. Car arrêtons de mythifier cette Afrique : toute recherche nécessite une contextualisation préalable pour se placer sur le plan épistémologique ; et une théorie critique se mesure *seulement et seulement* à son rendement, ce qui dépend à la fois du corpus choisi et des compétences du chercheur. Comment recevrait-on un discours qui serait tenu par un universitaire français et qui interdirait aux commentateurs africains de tenir un discours critique sur les auteurs français ? Ceux qui ont professé l'africanisation de la critique – africanisation au rabais dirait Senghor – s'empresserait de crier au racisme et à l'exclusion. C'est si facile de crier sur le méchant Blanc : un peu d'autocritique ne fait pas de mal et c'est d'ailleurs l'une des forces de l'Occident⁴⁶. Il est capable des atrocités inimaginables mais également d'autocritique. Il est donc interdit d'interdire !

Pour une sociologie de la littérature africaine

Deux raisons nous ont fait opter pour l'approche sociologique⁴⁷ : sa *dimension à pouvoir englober tout le fait littéraire* comme le soulignent Paul Aron et Alain Viala : « [...] en l'état actuel des disciplines, l'approche sociale du fait littéraire [...] paraît être la seule démarche

⁴³ Locha Mateso, « La critique en langue française », *Revue de Littérature Comparée*, 1, 1993, p. 125.

⁴⁴ La liste serait longue mais évoquons quelques unes : à Paris : Paris III, Paris IV, Paris XII, Paris XIII, Cergy Pontoise ; en Province : Bordeaux III, Grenoble III, Lyon II, Metz, Montpellier III, Strasbourg III...

⁴⁵ Nous pensons en particulier à Beida Chikhi, professeur à Paris IV, Papa Samba Diop, professeur à Paris Est, Romuald Fonkua, professeur à l'université de Strasbourg, Mwata Musanji Ngalasso, professeur à Bordeaux III, Véronique Corinus, maître de conférence à Lyon 2...

⁴⁶ Voir Pascal Bruckner, *Les Sanglots de l'homme blanc*, Paris, Seuil, 1983.

⁴⁷ Nous l'avons déjà pratiqué dans notre étude sur Senghor signalé plus haut : *Senghor, Nègre authentique ou Français ?*

qui tente de prendre en compte tous les usages du littéraire, jusque et y compris le moment où ils sortent des frontières de ce domaine pour rejoindre les représentations que les hommes [...] se font du monde⁴⁸ ». D'ailleurs Senghor, dans sa définition de la critique, a accordé beaucoup de place à la dimension sociologique car, pour lui, l'activité critique est une « saisie » : « Saisie de quoi ? De l'écrivain dans son environnement [...] historique et géographique, sociologique, mais essentiellement psychologique et, pour tout dire, moral. [...] par-delà l'artiste et la critique, il y a le peuple qui les relie, qui les nourrit, et il est nourri par eux⁴⁹ ».

Deuxième raison qui a déterminé notre choix : son *originalité* comme le fait remarquer Jean-Yves Tadié : « L'originalité de la sociologie de la littérature est d'établir, de décrire, les rapports entre la société et l'œuvre littéraire. La société existe avant l'œuvre, parce que l'écrivain est conditionné par elle, la reflète, l'exprime, cherche à la transformer ; elle existe dans l'œuvre, où l'on retrouve sa trace, et sa description ; elle existe après l'œuvre, parce qu'il y a une sociologie de la lecture, du public, qui, lui aussi, fait être la littérature, des études statistiques à la théorie de la réception⁵⁰. » La sociologie de la littérature – en tout cas comme nous la comprenons – refuse de dissocier texte et contexte, auteur et lecteur. Autrement dit elle balaie d'un revers de la main les antinomies et les tensions qui ont souvent fait ravage dans les études littéraires. En cela, cette approche de la littérature constitue un salut pour ces dernières :

Sans méconnaître la tension séculaire entre création et histoire, entre texte et contexte, ou entre auteur et lecteur, à mon tour je proposerai ici leur union, indispensable au bien être de l'étude littéraire. [...] J'ai toujours résisté à ces dilemmes imposés et refusé les exclusions mutuelles qui semblent fatales à la plupart de mes contemporains. L'étude littéraire doit et peut récupérer la cassure⁵¹
de la forme et du sens, l'inimitié factice de la poétique et des humanités .

Cette piste de travail ainsi formulée, on le voit bien, accorde une place de choix à *l'approche sociologique*. C'est ainsi en tout cas que nous avons reçu l'objectif que s'est fixé Antoine Compagnon dans sa leçon inaugurale du Collège de France.

Michel Beniamino préconise, dans un ouvrage de référence, aux littératures francophones une approche textuelle qui serait basée sur les travaux de Benveniste⁵². Pourquoi pas ? Mais nous craignons qu'une telle approche soit franchement incapable de rendre compte de la complexité du texte francophone. *L'approche sociologique* nous semble de loin beaucoup plus féconde. Car elle permettrait d'étudier la question de la pluralité des langues en présence dans le texte francophone – au moins la question de la diglossie par exemple –, et en cela la démarche *sociolinguistique* est d'un intérêt non négligeable ; elle offrirait la possibilité d'étudier la question des genres littéraires en rapport avec les sociétés (sociopoétique) : des recherches pourraient s'engager pour étudier pourquoi et comment la littérature africaine est née avec la poésie qui ne sera concurrencée par le

⁴⁸ Paul Aron, Alain Viala, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2006, p. 119-120.

⁴⁹ Léopold Sédar Senghor, « Pour une critique nègre », *art. cit.*, p. 428.

⁵⁰ Jean-Yves Tadié, *La Critique littéraire au XXème siècle*, Paris, Pierre Belfond, 1987, p. 155.

⁵¹ Antoine Compagnon, *La Littérature, pour quoi faire ?*, Paris, Fayard/Collège de France, « Leçons inaugurales du Collège de France », 2007, p. 24. C'est nous qui soulignons.

⁵² Michel Beniamino, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, « Espaces Francophones », 1999, p. 204-214.

roman que très tard qui, à son tour, tendra à la remplacer. Comme la littérature africaine n'est pas encore totalement devenue une simple spéculation langagière (Dieu soit loué !), l'approche sociologique autorise la recherche de la compréhension des débats idéologiques qu'elle véhicule (*sociocritique*). Comment cette littérature s'est constituée, émerge, se pose par rapport à la littérature française ? Qui la lit ? A la première question, la notion de champ littéraire (Pierre Bourdieu) peut apporter des réponses. A la deuxième, l'approche de la réception (Hans Robert Jauss, Umberto Eco et Wolfgang Iser) peut nous être d'un grand secours. Une autre approche originale de la réception de la littérature africaine serait possible : elle consisterait à étudier comment un « classique africain⁵³ » se forme et s'enseigne à l'école comme à l'université. On pourrait là-dessus s'appuyer sur la thèse monumentale de Michel Schmitt⁵⁴.

la critique sociologique dans la littérature africaine

Quel lectorat pour l'écrivain africain ? La question s'est rapidement posée dans *Présence Africaine* (créée en 1947) puis dans *Notre Librairie* (créée en 1968⁵⁵). Dans le cadre de la littérature francophone africaine⁵⁶ qui nous concerne ici directement, nous nous alignons dans l'approche sociologique qui remonte déjà à plus d'une quarantaine d'années. On doit la première étude sociologique (de niveau universitaire) dans la littérature francophone négro-africaine – à notre connaissance – à Mohamadou Kane⁵⁷ suivie trois ans plus tard par celle de Marcien Towa, élève (au sens propre du terme) de Lucien Goldmann, qui s'est réclamé clairement de la méthodologie de son maître : le structuralisme génétique⁵⁸ ; la même année, Bernard Mouralis se sert de l'approche sociologique pour étudier le couple individu/collectivité dans le roman africain⁵⁹ ; un ans après paraît l'étude de Sunday O. Anozif⁶⁰ ; quatre ans plus tard, Roger Mercier, dans le droit fil de Mohamadou Kane, a étudié

⁵³ Notion étudiée récemment par Bernard Mouralis, « Qu'est-ce qu'un classique africain ? », *Notre Librairie*, 160, déc.-févr. 2006, p. 34-40.

⁵⁴ Michel Schmitt, *Fictions de la lecture. De la formation des goûts littéraires dans l'enseignement secondaire*, Paris, Paris III, 1990.

⁵⁵ Voir sur cette question Janos Riesz, « Les littératures d'Afrique noire vues du côté de la réception », *Revue de Littérature Comparée*, 1, 1993, p. 11 et 12.

⁵⁶ Pour une synthèse de la critique africaine, voir Locha Mateso, *La Littérature africaine et sa critique*, Paris, ACCT/Karthala, 1986. Mais on peut lire aussi sur le sujet Nouréini Tidjani-Serpos, *Aspects de la critique africaine*, Paris, CEDA/Silex, 1987 ; pour les tendances actuelles de la critique négro-africaine, on pourra consulter les deux livres de Boniface Mongo-Mboussa qui présentent tout de même une dimension de vulgarisation : *Désir d'Afrique*, Paris, Gallimard, « Continents noirs », 2002 et *L'Indocilité*, Paris, Gallimard, « Continents noirs », 2005.

⁵⁷ Mohamadou Kane, « L'écrivain africain et son public », *Présence Africaine*, 58, 2^{ème} trimestre 1966, p. 9-31.

⁵⁸ Marcien Towa, *Poésie de la négritude. Approche structuraliste*, Sherbrooke, Naaman, 1983. Cet ouvrage, on l'aura compris, constitue sa thèse de troisième cycle soutenue en 1969.

⁵⁹ Bernard Mouralis, *Individu et collectivité dans le roman négro-africain d'expression française*, Abidjan, Université d'Abidjan, 1969.

⁶⁰ Sunday O. Anozif, *Sociologie du roman africain : réalisme, structure et détermination dans le roman moderne ouest-africain*, Paris, Aubier-Montaigne, 1970.

la réception de la littérature africaine⁶¹. Quatre ans plus tard encore, l'Université Paris III consacre à la réception de la littérature africaine un colloque⁶² et, la même année, Guy Ossito Midiohouan soutient une thèse sur le même sujet dans la même université⁶³. Un an plus tard, Jacqueline Leiner, avec d'autres chercheurs d'ailleurs, a étudié la réception critique des littératures africaines et antillaises⁶⁴. En 1980, c'est Emmanuel-Fernandez I. Aniegbuna qui étudie, dans une approche sociologique, le rapport entre le roman nigérian et la tradition africaine⁶⁵. Deux ans plus tard, paraît l'étude d'Amar Chechari⁶⁶. Quatre ans plus tard enfin, Bernard Mouralis (encore lui !) tente de repérer, à partir d'une étude des titres des romans francophones africains, le destinataire de ces derniers⁶⁷.

Il a fallu attendre par contre les années 1990 pour voir les chercheurs s'intéresser à nouveau à la sociologie de la littérature africaine et, depuis, l'intérêt pour cette approche ne s'est plus fait jamais démentir. Signalons par exemple l'étude de Janos Riesz⁶⁸ (déjà citée) puis celles de Romuald-Blaise Fonkua et Pierre Halen⁶⁹. En 2001, Bernard Mouralis réfléchit sur l'apport que la notion de champ littéraire peut apporter aux études francophones⁷⁰. Claire Ducournau a étudié en 2003 la réception d'*Allah n'est pas obligée* de Kourouma⁷¹ sous la direction d'ailleurs de Michel-P. Schmitt. En 2008, Buata B. Malela a fait paraître son étude sur la naissance du champ littéraire afro-antillais⁷². Et tout récemment, David Koffi N'goran a étudié le rapport entre la littérature africaine et la tradition à partir de la notion de champ

⁶¹ Roger Mercier, « La littérature négro-africaine et son public », *Revue de Littérature Comparée*, 191-192, 1974, p. 398-408.

⁶² *Critique et réception des littératures négro-africaines*. Actes du colloque de Paris III, 10-11 mars 1978, in *L'Afrique Littéraire et Artistique*, 50, 4^{ème} trimestre 1978.

⁶³ Guy Ossito Midiohouan, *Contribution à l'étude de l'accueil et de la réception critique de la littérature négro-africaine en France (1808-1948)*, Paris, Paris III, 1978.

⁶⁴ Jacqueline Leiner, *Réception critique de la littérature africaine et antillaise d'expression française*, Paris, Jean-Michel Place, 1979.

⁶⁵ Emmanuel-Fernandez I. Aniegbuna, *Sociologie de la littérature ouest-africaine : l'apport de la tradition dans le roman*, Limoges, Université de Liège, 1980.

⁶⁶ Amar Chechari, *Réception de la littérature africaine d'expression française jusqu'en 1970*, Paris, Silex, 1982.

⁶⁷ Bernard Mouralis, « Essai de titrologie romanesque », *Présence Africaine*, 114, 1986, p. 53-78.

⁶⁸ Janos Riesz, « Les Littératures d'Afrique noire vue du côté de la réception », *Revue de Littérature Comparée*, 1, janvier-mars 1993, p. 11-22.

⁶⁹ Voir Romuald-Blaise Fonkua, « L'Afrique en Khâgne. Contribution à une étude des stratégies senghoriennes du discours dans le champs littéraire francophone », *Présence Africaine*, 154, 2^{ème} semestre 1996, p. 130-175 ; Romuald-Blaise Fonkua, Pierre Halen, réunis par, *Les Champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001 ; Pierre Halen, « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », in Papa Samba Diop et Hans-Jürgen Lüsebrink, *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen, Narr, 2001, p. 55-67 ; Pierre Halen, « Le «système littéraire francophone» : quelques réflexions complémentaires », in Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura, *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Université Lille III, « Travaux et recherches », 2004, p. 25-37 ; Pierre Halen, « Les littératures « du Sud » ne tombent des nues », *Notre Librairie*, 160, déc. 2005-fév. 2006, p. 16-20.

⁷⁰ Bernard Mouralis, « Réflexion sur le champ littéraire africain dans la période 1988-1998 : enjeux et perspectives de la production littéraire francophone », in Bernard Mouralis, *L'Illusion de l'altérité. Etudes de littérature africaine*, Paris, Champion, 2007, p. 67-76.

⁷¹ Claire Ducournau, *La réception d'Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma : du « lecteur implicite » à des lecteurs français et sénégalais*, Lyon, Lyon 2, 2003.

⁷² Buata B. Malela, *Les Ecrivains afro-antillais à Paris (1920-1960). Stratégies et postures identitaires*, Paris, Karthala, 2008.

littéraire⁷³. Germain-Arsène Kadi s'est servi de cette même notion de champ littéraire pour étudier la littérature ivoirienne⁷⁴.

Besoin de critique sociologique dans la littérature africaine

Nous inscrire dans cette tradition critique n'est pas seulement lancer un manifeste ni vouloir participer au développement et au renforcement d'une approche innovante par sa nature et par son domaine d'application (la littérature africaine francophone) ; c'est aussi répondre à un besoin. Car Jean-Norbert Vignonde invitait il y a déjà vingt cinq ans les chercheurs à accorder plus de place à la réception de la littérature africaine francophone⁷⁵ ; Pierre Halen a lancé plus récemment le même appel en insistant sur la pertinence de l'approche sociologique dans la littérature africaine⁷⁶ ; appel réitéré encore fin 2008 par Papa Samba Diop⁷⁷.

Critique sociologique et dialogique

Mais parce que la critique littéraire est « [...] discours [...] qui met l'accent sur l'expérience de la lecture, qui [...], interprète, évalue [...] » ; parce qu' « La critique apprécie, elle juge ; elle procède par sympathie (ou antipathie)⁷⁸ [...] », notre réflexion ne sera ni seule description ni simple contextualisation du roman toihirien ; elle se veut aussi une critique dialogique : « [...] rencontre de deux voix, celle de l'auteur et celle du critique⁷⁹ [...] » Si l'on préfère, nous parlerons certainement de l'œuvre – qu'on se rassure pour cela ! – mais aussi à l'œuvre (ou avec l'œuvre comme on veut), ce qui présuppose, bien entendu, certains désaccords entre l'écrivain et nous-même car la critique dialogique préjuge des divergences de vue entre l'auteur et le commentateur⁸⁰.

Cette étude se présente en trois parties : la première, qui présente une dimension documentaire, voudrait mettre en avant le *côté identitaire* que le roman toihirien véhicule ; la deuxième, qui s'inspire de la sociocritique, chercherait à dévoiler la *critique sociale et politique* dont le roman se fait le porte-parole ; quant à la troisième, elle sera attentive à la question de la réception du roman.

⁷³ David K. N'goran, *Le Champ littéraire africain : essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, « Critiques littéraires, 2009.

⁷⁴ Germain-Arsène Kadi, *Le Champ littéraire africain depuis 1960. Romans, écrivains et sociétés ivoiriens*, Paris, L'Harmattan,

« Paliture », 2010.

⁷⁵ Jean-Norbert Vignonde, « Quelle critique pour la littérature africaine ? », *Notre Librairie*, 78, janvier-mars 1985, p. 11.

⁷⁶ Pierre Halen, « Les littératures « du Sud » ne tombent pas des nues », *Notre Librairie*, art. cit., p. 16-20.

⁷⁷ Papa Samba Diop, « Pour une large réception », *Cultures Sud*, 170, sept. 2008, p. 7-12.

⁷⁸ Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun* [1998], Paris, Seuil, Points/Essais », 2001, p. 20.

⁷⁹ Tzvetan Todorov, *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage*, Paris, Seuil, « Poétique », 1984, p. 185.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 191.

Première partie : Le roman Toihirien comme écriture de l'identité comorienne

I. Considérations générales sur le roman toihirien

A. Un roman d'analyse sociologique

Quelques considérations préalables sans lesquelles la compréhension du roman toihirien ne serait pas aisée. Première série de remarques : notre romancier a soutenu en décembre 1981 à Bordeaux III une thèse sur Sembene Ousmane intitulée *Les Luites de classe dans l'œuvre de Sembene Ousmane* ; et quand Samba Diop lui a proposé de participer à une publication qu'il dirigeait sur le roman postcolonial, il lui a rendu une réflexion nommée « *Xala* ou l'impuissance du postcolonisé⁸¹ », une sérieuse étude sur la société africaine issue des indépendances. Dans un récent numéro de *Notre Librairie* [actuellement *Cultures Sud*] consacré aux nouvelles voix littéraires africaines, Mohamed Toihiri a présenté un auteur Mahorais comme étant « un briseur de tabous⁸² ». Quelques soient ses écrits – d'écrivain ou de commentateur –, on y sent toujours un intérêt permanent pour les problèmes sociaux ou sociétaux⁸³.

Deuxième série de remarques : Mohamed Toihiri, particulièrement à son arrivée en France au début des années 1970, est devenu un grand lecteur de romans négro-africains et plus précisément un lecteur admiratif de Sembene Ousmane, l'un des grands représentants de cette littérature. Or, si un écrivain est forcément d'abord un grand lecteur, on peut donc affirmer que Toihiri est devenu écrivain parce qu'il a d'abord été lecteur de la littérature négro-africaine, une littérature, alors, majoritairement d'inspiration réaliste :

Après 1950 [...], les romanciers avec les critiques noirs africains se mirent [...] à défendre ce mode d'expression [le réalisme]. [...] ils déclarent à leur tour que les auteurs étrangers déforment la vérité d'où la nécessité de prouver que l'Afrique n'était pas une tabula rasa habitée par des « sauvages », mais par des sociétés cultivées, complexes et organisées. A partir de là, les romanciers publièrent avec la volonté, plus ou moins avouée, d'affirmer l'existence d'un monde africain bien réel et de rétablir la dignité de ses cultures⁸⁴.

⁸¹ Mohamed Toihiri, « *Xala* ou l'impuissance du postcolonisé » in Samba Diop, dir., *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 129-177.

⁸² Mohamed Toihiri, « Nassur Attoumani, le briseur de tabous », *Notre Librairie*, 158, juillet-septembre 2005, p. 102-103.

⁸³ Même intérêt que l'on retrouve également dans ses pièces de théâtre : *La Nationalité* (2001) et *L'Ecole de Bangano* (2005).

⁸⁴ Claire L. Dehon, *Le Réalisme africain. Le roman francophone en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, « Critiques littéraires », 2002, p. 58. *Empressons-nous de préciser tout de même que s'il est incontestable que le réalisme africain soit directement issu du réalisme français, ils ne sont pas pour autant identiques : ainsi Claire L. Dehon précise que « Le lecteur occidental doit [...] s'attendre à ce que les éléments constitutifs du réalisme africain ne ressemblent pas tous à*

Mais Mohamed Tohiri a une préférence qu'il affiche déjà dans sa thèse et qui a pour nom Sembene Ousmane : « Notre contact avec *Le Mandat* de Sembene Ousmane, à Bordeaux, fut un choc...salutaire. Nous découvrîmes que la société qui y était décrite ressemblait à notre propre univers social, que les hommes ressemblaient aux Comoriens, que la culture, les mœurs, la religion étaient semblables à la culture, aux mœurs et à la religion comoriennes. Nous fûmes étonné et séduit⁸⁵. » Lecteur de romans réalistes, séduit par l'esthétique et la thématique du roman réaliste de Sembene Ousmane, Mohamed Tohiri, va s'inscrire comme romancier non pas dans une écriture néoréaliste telle qu'elle a été définie par Bruno Blanckeman⁸⁶ mais dans l'optique réaliste issue du dix-neuvième siècle français et reprise par les premiers romanciers négro-africains⁸⁷, c'est-à-dire dans une « [...] représentation du quotidien, au plus près du vécu, en puisant dans les choses vues, sans omettre le banal [...] »⁸⁸.

Précision certes utile mais notoirement insuffisante pour caractériser l'esthétique du roman tohirien. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire *La République* qui déroge à certaines règles du roman réaliste comme par exemple la linéarité de l'histoire. A dire vrai, ce roman donne l'impression de s'apparenter au Nouveau Roman. A notre sens, si notre romancier adopte une des techniques de ce courant littéraire, c'est moins par adhésion à son esthétique que par le désir de s'approprier une technique *pour signifier quelque chose* (nous y reviendrons). Nous y reviendrons dans la deuxième partie de ce travail. Notons cependant que si Tohiri n'appartient pas au courant littéraire théorisé par Alain Robbe-Grillet⁸⁹, il appartient à ce que Séwanou Dabla appelle les « Romanciers [africains] de la Seconde Génération » qui, tournant le dos aux habitudes thématiques (autobiographie, opposition tradition/modernité...) et stylistiques (linéarité des récits, langue très châtiée nullement imprégnée par les langues africaines...) des aînés⁹⁰, innoveront précisément sur le plan thématique (ils prêtent une attention toute particulière aux régimes issus des indépendances) et sur le plan stylistique (métissage des langues et des genres⁹¹...).

B. Le roman comme nécessité

ceux qui existent dans la littérature française, ni qu'ils soient employés de la même manière et dans les mêmes buts, ni que le mode suive une évolution identique. », *ibid.*, p. 17.

⁸⁵ Mohamed Tohiri, *Les Luites de classe dans l'œuvre de Sembene Ousmane*, op. cit., p. 12.

⁸⁶ Bruno Blanckeman définit l'écriture néoréaliste comme « [...] celle qui prélève par des notations ponctuelles, sur un mode ethnographique, quelques éléments de vie sensible. Elle tente de saisir les liens qui associent des figures humaines, des lieux situés, un milieu ambiant. Balisant le récit, des *realia* soutiennent un travail de déchiffrement interprétatif, orientent une lecture du monde contemporain et relancent de façon ouverte, sans excès de contrainte discursive ni d'escorte idéologique, la ronde perdue du sens, in « Le souci de société (sur quelques écritures néoréalistes) », in Michel Collomb, textes réunis par, *L'Empreinte du social dans le roman depuis 1980*, Montpellier, Université Paul Valéry, 2005, p. 27.

⁸⁷ Voir sur cette question Martin T. Bestman, *Sembene Ousmane et l'esthétique du roman négro-africain*, Sherbook, Naaman, « Etudes », 1981.

⁸⁸ Philippe Dufour, *Le Réalisme. De Balzac à Proust*, Paris, PUF, 1998, p. 1.

⁸⁹ Voir son manifeste *Pour un nouveau roman* [1963], Paris, Minuit, « Critique », 1975.

⁹⁰ Séwanou Dabla, *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la Seconde Génération*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 14. Voir également à ce sujet Laté E. LAWSON-ANANISSOH, *Le Roman « nouveau » en Afrique francophone (Henri Lopes, Sony Labou Tansi). Eléments d'une poétique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1999.

⁹¹ *Ibid.*, p. 20-21.

Deux nécessités se sont présentées à Toihiri. L'une générique et l'autre esthétique. Générique car le romancier a déclaré ne vouloir écrire qu'un roman (en réponse à la question pourquoi n'avoir pas écrit un essai ?) :

Mon livre est né avant tout d'un désir littéraire. Je ne me sentais pas motivé pour écrire une analyse politique. J'ai voulu surtout me distinguer de mes congénères des pays en voie de développement qui traitent habituellement de sujets purement historiques ou sociologiques. Le genre romanesque est encore rare en ce qui nous concerne⁹².

Pourquoi le roman ? Absence de motivation pour affronter une analyse politique, envie de se distinguer des romanciers francophones (entendre par là essentiellement africains) et désir d'inaugurer une tradition encore inexistante aux Comores : celle du roman. Et pourquoi le réalisme – deuxième nécessité ? Deux réponses peuvent se dégager : pour une raison personnelle – le réalisme est une esthétique qui lui plaît. L'autre raison pourrait être extra personnelle : l'esthétique réaliste lui est imposée par le cours des choses car originellement « [...] le réalisme naît d'une question posée par l'Histoire. L'œuvre réaliste veut comprendre ce qui arrive. [...] une nouvelle société vient d'apparaître, dont le fonctionnement est à éclaircir. Un nouveau monde s'est constitué et avec lui une nouvelle manière de percevoir et de représenter le réel. [...] La tâche du réaliste sera de penser cette situation inédite [...] »⁹³. C'est justement ce qui arrive à Toihiri : il a voulu rendre intelligibles les bouleversements sociaux et historiques qu'ont vécu les Comores de 1975 à 1989 : révolution d'inspiration marxiste (1975-1978) à laquelle a succédé une dictature conservatrice et semi libérale sur le plan économique (1978-1989). Autrement dit, chez notre romancier, le réalisme est aussi bien une esthétique qu'une pragmatique.

C. Une dimension clairement documentaire

« Le roman, écrit Philippe Dufour, dialogue avec les savoirs. Il les invoque, il calque leur démarche, dans sa genèse, dans son écriture. [...] Le roman se range parmi les savoirs, parce qu'il estime avoir à explorer un champs délaissé par les sciences. Il entend combler une lacune »⁹⁴. » On croirait que cette remarque a été formulée spécialement pour nous ! Oui. Car le roman toihirien comprend également une dimension clairement *documentaire* : le romancier veut faire découvrir aux lecteurs son pays un peu comme – comparaison trop facile ! – le guide fait découvrir à ses touristes les sites historiques, archéologiques ou touristiques. Pour être plus sérieux, le romancier s'est fait, incontestablement, ethnologue et sociologue de sa propre société. Par *plaisir* mais aussi par *devoir* car à cette époque les études sur les Comores manquaient cruellement (l'écriture de *La République* a commencé au début de l'année 1982). Les Comores ne représentaient pas un désert épistémologique mais on n'y était franchement pas loin. Quelques études existaient cependant sur ce pays relevant de deux catégories d'auteurs différentes. Celles produites par des fonctionnaires coloniaux et celles écrites par la nouvelle élite comorienne fraîchement sortie de l'université française. Ajoutons à cela celles, non moins nombreuses produites par des Français spécialistes des Comores.

⁹² Christine Vève et Mohamed Toihiri, entretien, « Le premier roman comorien en français », *Elite-Afrique*, 0, 1986, p. 64-66. Le numéro est introuvable aujourd'hui mais on peut consulter l'entretien sur <http://www.comores-online.com/mwezinet/litterature/toihiri.htm>.

⁹³ Philippe Dufour, *Le Réalisme. De Balzac à Proust*, op. cit., p. 7-8.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 107. C'est nous qui soulignons.

Un peu de nuance tout de même. Le romancier ne se veut pas seulement guide touristique ; il se veut aussi et *surtout* écrivain de l'identité nationale. Rappelons-le : les Comores n'ont accédé à la souveraineté internationale qu'en 1975. C'est donc un pays nouveau à la recherche de son identité. Notre romancier a saisi l'enjeu en faisant de son roman l'espace d'expression de celle-ci. Volonté de rappel ou de « fixation » (si tant est qu'on puisse parler de fixation d'une identité) avant son inéluctable transformation ? Anne-Marie Thiesse a fait remarquer qu'une nation digne de ce nom doit présenter une liste d'éléments symboliques et matériels :

[...] une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles – hymne et drapeau – et des identifications pittoresques – costume, spécialités culinaires ou animal emblématique⁹⁵.

Eh bien Mohamed Tohiri qui, dans les pages préliminaires de sa thèse, encourage « [...] tous ceux qui oeuvrent à l'avènement aux Comores d'une société nouvelle et meilleure [...] »⁹⁶, autrement dit aux bâtisseurs du nouveau pays, désire apporter sa pierre à cette construction en se chargeant d'écrire l'identité de ce pays. Il se servira des multiples possibilités qu'offre le roman pour écrire ce que Henri Mitterand, après les anthropologues, appelle les « manières » de la société comorienne :

[...] manières du geste et manières du langage, manières de se vêtir, de manger, d'habiter, manières de travail et manières de lit, manières de la fête et manières de la mort, manières de conter et d'argumenter, manières de code, manières de rites, manières de transgression, manières de répression, manières de récompenses⁹⁷...

Ce faisant, le romancier assigne à la littérature un rôle qu'on lui connaît fort bien : renseigner sur les diverses sociétés dans les quelles elle naît ou dont elle veut nous parler comme nous le rappelle Paul Bénichou interrogé par Todorov :

A côté des œuvres, nous lisons des traités de morale et de civilité, des cahiers de notes, des mémoires, des correspondances, des discours politiques, des chroniques, en un mot des ouvrages plus ou moins proches de la littérature ou étrangers à elle, qui, en quantité considérable, nous renseignent sur la façon dont on vivait et pensait à une époque. Nous voudrions bien être renseignés de façon plus vaste et plus complète sur l'état des esprits, à tel moment, de chacune des régions de la société. Mais nous le sommes mal. [...] la documentation que fournissent à cet égard les œuvres littéraires elles-mêmes est jusqu'à nouvel ordre de beaucoup la plus riche et la plus significative⁹⁸.

⁹⁵ Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales. Europe XVIIIe-XXe siècle* [1999], Paris, Seuil, « Points Histoire », 2001, p. 14. C'est nous qui soulignons.

⁹⁶ Mohamed Tohiri, *Les Luites de classe dans l'œuvre de Sembene Ousmane*, op. cit., p. 4.

⁹⁷ Henri Mitterand, *Le Discours du roman*, Paris, PUF, « Ecriture », 1980, p. 8-9.

⁹⁸ Tzvetan Todorov, *Critique de la critique*, op. cit., p. 155-156.

II. La peinture des « manières »

A. Manière de (se) mélanger

1. La population

Haïdar et Yasmine se promènent en amoureux au marché de Moroni, capitale du pays et ils : « [...] étaient surtout frappés par la diversité de couleurs des gens. C'est une fillette d'un noir anthracite au nez et aux cheveux abyssiniens. Ce diamant noir cache sa nubile beauté dans les hardes. C'est une comorienne. Ici c'est un grand diable aux traits bantous. C'est un Comorien ». Plus loin : « Cette femme langoureuse en chiromani à la peau très clair aux traits chiraziens avec du jasmin sur les cheveux [...], c'est une Comorienne. La dame qui vend du charbon et dont les traits rappellent ceux des aryens hindoux est une Comorienne. Ce jeune garçon aux traits indonésiens et aux yeux malais est un Comorien. Ce monsieur digne qui passe et ressemblant comme un frère au roi Fahd d'Arabie est un Comorien. Cette petite chapardeuse de mangués en haillons et aux yeux étonnamment bleus et aux cheveux de Vikings est une Comorienne. Tout ce melting-pot se côtoie dans une confraternité harmonieuse – Moroni Babylone⁹⁹. » C'est que, originellement, sans une certitude de la datation, les Comores ont été successivement peuplés par des Arabes (VIII^{ème} siècle), des Africains (peu de temps après les Arabes), des Chiraziens (à peu près au XI^{ème} siècle), des Portugais (XVI^{ème} siècle), des Malgaches (juste après les Portugais), des Indiens et de plusieurs autres Européens¹⁰⁰.

Prise dans son ensemble, observe Alfred Gevrey au XIX^{ème} siècle, la population comorienne se caractérisait par quatre grands types : les Antalotes pouvant être de plusieurs croisements (sémites et premiers Africains, descendants des Malgaches Arabes ou des Africains ou encore descendants des Antalotes et Africains) ; les Cafres (les esclaves introduits par la traite, soit de la côte d'Afrique, soit de Madagascar) ; les Malgaches (à la physionomie malaise ou chinoise) et les Arabes¹⁰¹.

Avec le temps, toutes les populations se sont bien mélangées au point de produire un véritable brassage ethnique qui caractérise aujourd'hui la population comorienne. Un brassage que le romancier prend soin de signaler. En effet, c'est bien ce qu'il faut voir quand il nous informe que le peuple comorien est un peuple « afrasien » : « L'Afrique et l'Asie s'y sont fondues pour former ce peuple pas tout à fait arabe ni tout à fait africain et pourtant arabe et africain¹⁰². »

Autre facteur d'hybridation : la colonisation française. L'Ecole a apporté une certaine francisation de la société comorienne qui s'est paradoxalement intensifiée après l'indépendance pour plusieurs raisons. D'abord l'indépendance a été à l'origine d'une relative démocratisation de l'école¹⁰³, laquelle a modifié en profondeur l'esprit des jeunes générations et leurs perceptions du monde et concouru fortement à la créolisation de la

⁹⁹ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 124-125. Désormais *La République*.

¹⁰⁰ Alfred Gevrey, *Essai sur les Comores* [1870], Mamoudzou [Mayotte], Ed. du Baobab, 1997, p. 44-48.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 48-53.

¹⁰² Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 122.

¹⁰³ Il y avait pendant la colonisation peu d'écoles aux Comores, voir Mahmoud Ibrahim, *Etat français et colons aux Comores (1912-1946)*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », p. 101-109.

langue comorienne. Ensuite, l'introduction de la télévision dans les foyers comoriens a ouvert le pays sur le monde, et singulièrement, sur la France. Enfin l'immigration comorienne dans ce pays a contribué au mouvement de métissage : en dotant les familles restées aux Comores de produits français – culturels et de consommation (électroménagers, vestimentaires...) –, elle a participé au changement de mentalités.

Métissage ethnique certainement mais aussi – et tout logiquement : ceci découlant de cela – métissage culturel qui explique que le Régime révolutionnaire nouvellement installé aux Comores veuille s'adresser au peuple en lui parlant dans toutes les langues parlées dans le pays : « Comorien, malgache, swahili, arabe, hindou, français et anglais¹⁰⁴ ».

Les Comores sont donc un véritable rond-point entre le monde arabe, l'Afrique noire et le reste de l'Océan indien. Mais ce sont les apports africains et arabes qui restent les plus visibles. Un mélange de traits ethniques qui rendrait franchement difficile (impossible ?) toute tentative de définir un type comorien¹⁰⁵.

2. Le mode vestimentaire

Rappelons-le : *La République* a été publiée en 1985 et *Le Kafir* en 1992. Le premier couvre la période 1975-1978 tandis que le deuxième celle de 1978-1989. On s'imagine bien qu'en plus de dix ans, la société comorienne a beaucoup changé. Aujourd'hui, on ne devrait même plus parler de changement mais plutôt de transformation.

Nous ne parlerons pas des costumes de travail qu'ils soient de Foundi Ziyo composé « [...] du fantôme d'un pantalon et d'une veste bleue qui avaient dû subir les assauts de trente saisons de pluie [comprendre trente ans] et d'une armée d'aiguilles et de fil [entendre raccommodé de partout]¹⁰⁶ » ou des cultivateurs d'Iconi en train de travailler qui portaient « [...] des moitiés de boubous de couleur terre alors qu'ils avaient dû être d'une blancheur immaculée¹⁰⁷ » et encore moins des pêcheurs du même village qui, toujours au travail, « [...] porteraient ou un pagne et un tricot sans manches, ou un pantalon ou un boubou [...]»¹⁰⁸. Nous ne voulons pas parler non plus des « haillons » de Said Nazi destinés à duper les milices révolutionnaires¹⁰⁹. Toutes ces tenues ont la particularité d'être des habits de travail.

Nous pensons plutôt au boubou (d'origine arabe) et costumes à l'occidentale des hommes et au salouva [pagne], lessou [châle] et bwibwi [tchador] des femmes. En ces années 1970, aux Comores, les jeunes garçons disposaient, en guise de vêtement, d'un seul boubou pour l'année comme l'enfant Guigoz qui, d'après le narrateur, n'était pas le plus malheureux :

Il n'avait pas bien sûr eu une enfance dorée comme les Said [familles féodales du pays] ; mais il n'était quand même pas à plaindre. Il dormait par terre sur un

¹⁰⁴ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 43-44.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 125.

¹⁰⁶ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 76.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 175.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 176.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 77.

¹¹⁰
dawo [natte] comme quatre-vingt dix-huit pour cent des jeunes Comoriens de sa génération. Il portait son unique boubou d'un Ide à un autre Ide¹¹¹.

Quant aux adultes aisés, ils peuvent ou porter des boubous « [...] venus soit de Djeda [Arabie Saoudite] soit de Koweït¹¹² » comme la plupart des invités de Mma Voyage conviés à l'occasion de la circoncision de Voyage – ou les hommes d'un certain âge que l'on rencontre dans les rues d'Icni lors du massacre portant le nom du même village qui prennent soin de couvrir leur tête avec un « Koffia¹¹³ » – ou alors « [...] costume et cravate¹¹⁴ » comme M. le Député un autre invité de Mma Voyage. Les jeunes, insouciants des protocoles et généralement exclus des manifestations officielles – sauf pendant le régime révolutionnaire qui a duré moins de trois ans –, se contentent de « [...] pantalons jeans, tergal, et des chemises cintrées aux couleurs criardes¹¹⁵. »

Du fait de son métissage originel, le Comorien (aisé) dispose de deux modes vestimentaires principaux officiels : le boubou et le costume à l'occidentale. L'un est issu de la culture arabo-musulmane et l'autre de la culture française. Tantôt le Comorien prend soin de les séparer et tantôt il les mélange. Aujourd'hui, on les mélange allègrement. Ces deux modes vestimentaires, jadis simples traces du métissage comorien, ont pris au fur et à mesure une connotation symbolique très forte. Car à leur témoignage historique, on leur a adjoint deux dimensions *religieuse* et *politique*. Pendant longtemps, seuls portaient le boubou en permanence les personnes âgées (ou ayant réalisé le grand mariage) et les maîtres coraniques (trois autorités encore puissantes dans la société comorienne d'aujourd'hui) et le costume par les personnes peu ou prou ayant des affinités avec la culture française comme les politiques, les hauts fonctionnaires ou la communauté expatriée résidant en France. Mais depuis la fin des années 1970 – réislamisation des espaces sociaux par Ahmed Abdallah, successeur d'Ali Soilihi, voulant renforcer sa politique après le renversement de son adversaire considéré majoritairement par les Comoriens comme un grand infidèle – et *a fortiori* l'idéologisation de l'islam portée essentiellement par les Comoriens formés à Zanzibar, au Maghreb, en Egypte, au Moyen Orient – particulièrement en Arabie Saoudite – et au Pakistan (nous ne parlons pas de la politisation qui a toujours été pratiquée par les politiques de tout poil mais d'idéologisation au sens propre du terme¹¹⁶), le boubou est devenu une marque de piété et le costume à l'occidentale (quand même pas ou du moins pas encore d'impiété ! Dieu soit loué !) une estampille de francité.

Une nuance. Une évolution notable s'est opérée au début des années 2000 qui a rendu presque profane le boubou et dépolitisé le costume à l'occidentale¹¹⁷ ; et puis il semble bien que le Comorien a choisi de ne pas choisir entre ces deux modes vestimentaires : il arbore

¹¹⁰ **Natte. La note est de l'auteur.**

¹¹¹ **Ibid., p. 25. C'est l'auteur qui souligne.**

¹¹² *Ibid.*, p. 77-78.

¹¹³ *Ibid.*, p. 175.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 78.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 175.

¹¹⁶ Abdallah Chanfi Ahmed, *Islam et politique aux Comores. Evolution de l'autorité spirituelle depuis le protectorat français (1886) jusqu'à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 145-197 et 201-223 .

¹¹⁷ Notons que les politiques formés en France ont souvent porté des boubous, dans les manifestations traditionnelles, pour montrer à la société leur respect de la religion et des traditions : pour se laver en fait du qualificatif de mécréant dont ils peuvent potentiellement être porteurs.

simultanément boubou et costume (en vérité cela a toujours existé mais aujourd'hui on peut parler proprement d'une mode). Bien sûr, pour un homme réputé proche de la culture française, il est préférable qu'il porte autant que possible le boubou pour se faire accepter comme un vrai croyant. Cas emblématique : le Dr Mazamba qui, en se rendant à la mosquée du vendredi, est « [...] habillé d'un blazer toile légère, d'un sans-manche blanc, d'un kandu [boubou] et d'un koffia. A ses pieds il avait des sandalettes¹¹⁸. »

Et les femmes ? Eh bien les jeunes impubères mettent une simple robe ; les autres, en plus de la robe, cachent leurs formes naissantes sous un châle¹¹⁹. Quant aux vraies femmes, jusqu'au début des années 1990 – distinction non opérationnelle en milieux urbains toujours plus ouverts que les autres –, elles se divisent globalement, sur le plan vestimentaire du moins, en deux catégories : celles natives de la Grande Comore (ou Ngazidja) et les autres issues d'Anjouan (ou Ndzouani), de Mayotte (ou Maoré) et Mohéli (ou Mwali). Les premières mettent soit un tchador (pour les plus conservatrices ou celles destinées au grand mariage) – Hadji Mkatriyo, un homme déguisé en femme pour duper la vigilance des milices révolutionnaires¹²⁰ –, soit un pagne qui les couvre des pieds jusqu'au niveau de la poitrine et un châle sur les épaules pour couvrir les cheveux comme Mma Said partant à la recherche d'un sorcier pour soigner le genoux de son fils¹²¹ ou la mère de Kassabou lisant paisiblement le Coran dans sa chambre¹²². Les autres, elles, se couvrent de « chiromani [tissu multicolore]» des pieds jusqu'au niveau des épaules ou de la tête comme cette femme anjouanaise venue soudoyer Aubéri au bar-restaurant « La Paillote¹²³ ».

3. La cuisine

On mange deux fois dans *La République*. La première fois, c'est à l'occasion de la circoncision de Voyage ; la deuxième fois, c'est quand l'assassin Lulé savoure un petit déjeuner composé de manioc grillé et cuisse de porc-épic¹²⁴ le matin du jour où il va commettre son double homicide. Les invités de Mma voyage prendront beaucoup de plaisir en dégustant un imposant et traditionnel plat de riz avec la viande faite à l'eau (ntibé) qu'elle a préparé à l'occasion de la circoncision de son fils Voyage, l'occasion pour le romancier de faire d'une pierre deux coups : montrer *ce que* l'on mange aux Comores dans les cérémonies officielles et *comment* on le mange :

Mais le repas servi, on s'aperçut qu'il y avait un autre os. Comment en effet, ces augustes invités allaient-ils manger du riz au ntibé sans faire du bruit avec leurs mandibules pressées ? Comment étouffer le bruit de le succion d'un os succulent ? Et les chuintements du lait caillé ? Et le gargouillis de la poignée de riz traversant la zone de la pomme d'Adam ? Et les rots ? Jamais repas ne fut aussi délicieusement contraignant. Les invités parvinrent à bâfrer en silence. Ce qui est une véritable gageure chez un Comorien. Après avoir nettoyé le plat de riz de dix kilos avec la main, l'on introduisit le pouce et l'indexe entre les

¹¹⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 60.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 184.

¹²⁰ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 76.

¹²¹ *Ibid.*, p. 63.

¹²² Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 188.

¹²³ *Ibid.*, p. 26.

¹²⁴ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 143.

dents, on en dégagea quelques restes de viande, on rota deux ou trois fois, on caressa sa bedaine et l'on chargea courtoisement Mbaba Voyage de remercier

125

Mma Voyage pour la succulence de sa nourriture .

On mange très souvent dans *Le Kafir* (cinq fois) : des repas qui peuvent être ordinaires ou extraordinaires. La première fois, Mazamba mange dehors, après une journée de travail, au bord d'un trottoir, des brochettes : repas très populaire et frugal qui contraste fortement avec ce copieux déjeuner, donnant l'eau à la bouche, qu'il prend en famille en présence de son ami Issa mettant clairement en évidence l'aisance matérielle du Docteur Mazamba :

Kassabou avait préparé pour midi, du cœur de palmier en entrée, un plat de riz à la sauce poulet-coco avec du matapa [feuilles de manioc]. Le tout accompagné de rougaille ayant pour principale vertu d'enflammer la bouche. Comme boisson, il y avait du jus de corossol, de l'eau, et du coca. Un plateau de fruits trônait sur la table basse. On y trouvait des goyaves, des mangues-boutons, des oranges,

126

des litchis, un ananas et une imposante papaye .

Repas luxuriant, disions-nous. Car, aux Comores, peu de gens peuvent se payer ce genre de repas. Troisième repas : Mazamba mange des langoustes avec sa future maîtresse Aubéri dans un restaurant anjouannais avec une bouteille de vin blanc à côté de Mazamba. Un repas qui n'a rien de populaire ni de comorien puisque c'est un médecin formé en France et une enseignante française qui dînent¹²⁷.

Les deux autres repas, bien que denses, ne peuvent pas beaucoup étonner étant très officiels : l'un est servi dans un mariage et l'autre dans un dîner offert par le ministre de la défense Mazamba aux Partenaires Généreux. Dans les deux cas les mets ne peuvent, on se l'imagine sans difficultés, être sobres. Ainsi, a-t-on servi à Issa, avant de consommer son mariage avec sa nouvelle épouse Marie-Ame, « du thé au gingembre de Malindi, des bananes vertes frites avec du piment de Mmwali, des samboussas, du biryani aux noix de muscade, et du haluwa¹²⁸. » Quant aux invités, ils ont eu droit au « [...] riz au ntibé accompagné de poulet à la sauce coco avec du antchari [tomates mélangées à du piment et des oignons] », le tout précédé d'« [...] abricots secs de Turquie, des raisin blonds de Chili, des dattes blanches d'Algérie et des figues d'Anatolie¹²⁹. »

Le repas offert par le ministre de la défense, M. Mazamba, est mixte et insolite. Mixte parce que franco-comorien (mélange des produits locaux et français comme l'alcool) ; insolite car il contient des aliments que l'on ne consomme pas d'habitude dans ce pays comme les langoustes (que seuls les occidentaux mangent aux Comores) ou le hérisson (le plus souvent consommé par des jeunes désœuvrés ou des adultes subversifs ou transgressifs). Précisons que ce repas est bien arrosé et la majeure partie des Comoriens ne boivent pas l'alcool interdit par la religion. Voyons ce repas fastueux :

En apéritif on servit une liqueur 1980, venu de Cosme-Begaar dans les Landes, en entrée des langoustes arrosés d'un petit blanc, en premier plat, du riz basmati

¹²⁵ Ibid., p. 78-79. C'est l'auteur qui souligne.

¹²⁶ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 73.

¹²⁷ Ibid., p. 39.

¹²⁸ Ibid., p. 163.

¹²⁹ Ibid., p. 163-164.

au matapa à la viande de hérisson, accompagné d'un château Montlavedan 1981 cultivé à Pessac, avec du rougaille ; le deuxième plat – chose rare – fut des sagous avec de la chair de chauve-souris. En final il y eut de la salade de Maweni et un dessert de papaye de Patsy, ce qu'on peut trouver de meilleur aux Comores¹³⁰.

Tous ces repas, hormis les brochettes ou le riz à la viande, restent, encore aujourd'hui, inaccessibles à la plupart des Comoriens qui, eux, se contentent de manger, quotidiennement des bananes vertes et du riz saupoudrés de viande (rouge ou blanche) ou poisson.

Notons pour terminer que comme toutes les cuisines de l'Océan indien, la cuisine comorienne est influencée aussi bien par celle des Indes que du monde arabe ; et moins par celles de l'Afrique.

4. L'architecture

Mazamba de sa fenêtre, méditant en saison de pluie observe son village : « Il savait qu'en ces temps de pluie, ceux qui avaient des *toits en tôle ondulée* ou *en béton armé* avaient dormi les poings fermés, enfouis dans leurs draps, bercés par l'harmonie de la pluie sur le toit [...]. Par contre ceux qui avaient des *cases en feuilles de cocotier*, en *paille* ou en *raphia*, avaient dû changer souvent la place de leur lit ou de leur natte¹³¹. » C'est bien à une présentation des différentes maisons comoriennes que l'on assiste.

Jusqu'à peu près aux années 1970 en fait, on pouvait distinguer deux types de maisons aux Comores : celle de pierre et la case rectangulaire en feuilles de cocotiers tressés. La première relève de la civilisation urbaine et reste une marque des cultures arabes tandis que l'autre est une manifestation des cultures africaines et se développe dans les zones extra-urbaines ou rurales.

Bien sûr, les citadins (nobles et bourgeois) bâtissent en pierre alors que les autres, venus s'installer en ville en qualité de domestiques ou d'ouvriers, dans les villes tout comme les zones rurales, construisent leurs maisons en feuilles de cocotiers. Dotée d'un sol cimenté, la maison de pierre se compose généralement de deux ou trois chambres, d'une cour non couverte entourée de hauts murs et sur laquelle on trouve la cuisine et les toilettes ; la façade comme l'intérieur sont blanchis à la chaux. La maison en feuilles de cocotiers ou case traditionnelle est faite de murs de terre montés sur des croisillons de bois et recouvertes de feuilles de cocotiers tressés ; les murs peuvent être faits également de panneaux de feuilles tressées. C'est une case rectangulaire répartie en deux ou trois pièces avec une cour qui donne sur les toilettes et la cuisine¹³². Pour simplifier, la maison en pierre va être celle de la tranche de la population la plus favorisée et celle en feuilles de cocotiers celle, bien sûr, de population la moins favorisée.

A partir des années 1970, va apparaître une troisième maison en bois et en tôle ondulée (entourée et couverte de tôles) nommée double tôle : moins commode que la maison en pierre, plus confortable que celle en feuilles de cocotiers, elle restera la maison de ce que l'on peut nommer la classe moyenne – si tant est qu'on puisse importer cette terminologie

¹³⁰ *Ibid.*, p. 244-245.

¹³¹ *Ibid.*, p. 56-57. C'est nous qui soulignons.

¹³² Claude Robineau, *Approche sociologique des Comores*, op. cit., p. 37-40 ; Hervé Chagnoux, Ali Haribou, *Les Comores*, op. cit., p. 48.

dans cette région du monde – dans plusieurs régions du pays. A partir des années 1990, les maisons en tôles seront massivement remplacées par celles en briques par les immigrés comoriens installés en France surtout à la Grande Comore.

Deux sortes de maisons se distinguent dans le roman : celle de la population favorisée et celle de la population défavorisée. C'est dans la première que Guigoz, futur président de la République Comorienne, dormait sur une natte pendant son enfance « [...] comme quatre-vingt dix-huit pour cent des jeunes comoriens de sa génération¹³³. » C'est dans celle-ci que vivent Mma Said (cette femme désespérée par la rupture des ligaments du genoux de son fils Said dans un match de foot), la grand-mère de Said, « [...] affalée sur une natte¹³⁴ », et Said lui-même qui « [...] était étendu sur un lit en bois » et qui « [...] avait en guise de matelas une natte tressée avec des feuilles de cocotier. » C'est bien dans cette case traditionnelle sans éclairage que vit toute cette famille¹³⁵. C'est toujours dans une maison de ce type que se loge Foundi Shandrabo, le sorcier¹³⁶, logement dont les murs sont en feuilles de cocotiers tressées¹³⁷.

Deuxième maison : celle de la classe protégée. Mais là quelques nuances s'imposent. On rencontre en fait trois logements : celle des colons, celle de la classe nantie comorienne et enfin celle des petits fonctionnaires comoriens. La première est une résidence aux terrasses blanches, spacieuse, confortable, bien équipée en électroménager et très verdoyante. Au départ des propriétaires (les colons partis à l'indépendance du pays en 1975), elle sera prise par les serviteurs les plus fidèles de la Révolution¹³⁸.

La deuxième est celle où a lieu les réunions des comploteurs (les hommes politiques révolutionnaires bientôt maîtres du pays), villa immense, blanche, moderne, verdoyante et construite le long de la lagune¹³⁹, ou celle du Docteur Idi Wa Mazamba¹⁴⁰ dont le sol est recouvert d'une moquette¹⁴¹, le salon meublé de fauteuils et de canapés en faux cuir, avec une cheminée autour de laquelle des poufs sont jetés¹⁴² et un vaisselier¹⁴³. C'est en somme un salon de luxe, bien décoré, très moderne et bien équipé en machines¹⁴⁴.

La troisième est celle des petits fonctionnaires comoriens généralement d'origine anjouanaise. Elle n'est certes pas aussi inconfortable que les cases traditionnelles, mais le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'est pas aussi commode que les deux précédemment décrites. Elle a en plus le malheur d'être située juste à côté de celle des colons (hyper luxueuse !), séparée de celle-ci par une route partiellement bitumée comme pour marquer

¹³³ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 25.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 63.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 64.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 68-69.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 70.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 187.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴⁰ Désormais Mazamba

¹⁴¹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 9.

¹⁴² *Ibid.*, p. 53.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 150.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 229.

la discrimination coloniale, ce qui pouvait naturellement créer beaucoup de frustration. C'est une maison qui ressemble à une caserne, couverte de tôle ondulées (ce qui accentue la chaleur dans cette région tropicale), sans climatiseur ni ventilateur, ni végétation pour adoucir la chaleur¹⁴⁵.

Les maisons, le plus souvent, se mélangent dans les villages vu que la tradition exige que l'on construise sur la place « natale » pour offrir des meilleures conditions de vie à sa famille et la sortir ainsi de la misère.

5. Le folklore

Les arts populaires ne sont les abonnés absents du roman toihirien : musiques, danses, chants et contes, tout y est. Danse exclusivement féminine comme le « Wadaha » au cours de laquelle les femmes font bouger, en les mettant bien en valeur, leurs fesses¹⁴⁶ ; le « Toirab » danse mixte réunissant hommes et femmes au cours de laquelle les hommes dansent avec une canne tandis que les femmes le font en file indienne¹⁴⁷. Seulement, au cours du Toirab de Kapégnét, ces principes n'étaient pas forcément respectés :

On dansait en contournant l'assistance assise. Chacun y allait de sa technique. On assista parfois à des contretemps, faux pas, cacophonie et « danser faux » assez hilarants. Il faut dire que contrairement au Séga réunionnais, à la biguine caribéenne et au makossa africain, le toirab comorien est davantage mélodique que dansant¹⁴⁸.

Les jeunes filles ne sont pas en reste qui chantent et dansent tous les soirs avant d'aller se coucher. Chant fort métissé pouvant « [...] être à la fois comorien, malgache, créole, arabe, perse, indonésien, bantou, ou français¹⁴⁹ ». Point fort de la littérature orale comorienne d'après notre romancier : « Nous avons l'originalité d'être les seuls à bénéficier de la littérature orale d'origine perse, de la littérature orale d'origine arabo-musulmane et de la littérature orale d'origine africaine. Tout cela s'est fondu pour former l'originalité de la littérature comorienne¹⁵⁰. » Mais chant aussi très rythmé :

Les pieds piaffaient. Les mains tapaient. Ce rythme créé, cadencé par les battements des mains nues, équivalait à celui de tous les tam-tams de Zambie et de Calédonie réunis. [...] Les jambes ne se retenaient plus. Les corps n'étaient plus maîtres d'eux-mêmes. Une jeune fille d'une quinzaine d'années s'élança au milieu des autres. Elle se cabra légèrement, avança les épaules, les fit trembler. Pieds joints, d'un bond, elle fit demi-tour, se recabra, fit légèrement trembler les épaules. Alors l'assistance redoubla la vitesse des battements des mains. La fille s'avança vers une copine. Celle-ci répondit à l'invitation. La danse devint brusquement tourbillon collectif, les chants communion païenne. Les jeunes pubères étaient en extase, extase permise, publique, cosmique. Les mères,

¹⁴⁵ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 187.

¹⁴⁶ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 96.

¹⁴⁷ *Ibid.* p. 107.

¹⁴⁸ *Ibid.* p. 107.

¹⁴⁹ *Ibid.* p. 184.

¹⁵⁰ Bernard Magnier, Mohamed Toihiri, entretien, « Mohamed Toihiri premier romancier comorien », *Notre Librairie*, 104, janvier-mars 1991, p. 117.

heureuses de les savoir là plutôt que dans les vallas [cabanes] des garçons, étaient au comble du bonheur¹⁵¹.

Inscription des chants populaires, de danses seulement féminines ou mixtes dans le roman¹⁵² mais aussi inscription des contes comoriens comme celui très célèbre d'*Ibun Aswiya*. Rien, ou presque, n'a été oublié dans la déclinaison du folklore comorien dans l'espace romanesque.

6. Les croyances

La religion

La société comorienne n'a pas connu le désenchantement du monde théorisé par Max Weber. Pas du tout rationalisée : elle a gardé intactes des pratiques magiques (la sorcellerie par exemple !) et la religion y occupe une place de très grande importance ; et la rationalité instrumentale y est complètement étrangère.

La société comorienne est une société musulmane, fort croyante, dont la religion imbibe l'individu, rythme le cours de son temps et qui a très longtemps façonné exclusivement sa vision du monde.

Plusieurs raisons à cela : la forte prégnance de l'enseignement islamique due à son installation très ancienne, la tardive implantation et la lente progression de l'école laïque aux Comores pendant la colonisation, le lent développement de la scolarisation après l'indépendance. A cela s'ajoute le fait que la lecture, dans ces lointaines contrées, est une pratique inconnue même par l'élite :

Pour réussir à changer les mentalités [Mazamba s'adressant au président de la République], il faut commencer [...] par exiger de chacun de tes ministres qu'il te fasse en plein conseil le compte rendu du livre qu'il aura lu dans le mois [...] L'esprit de ceux qui détiennent le pouvoir est inerte, inanimé. Le seul élément qui soit réellement dynamique chez eux c'est l'estomac. Regardez comme il est très développé chez eux ; et la seule vertu qu'ils connaissent avec ferveur est la concupiscence¹⁵³.

On retrouve les quatre points mentionnés ci-haut dans le roman. Le petit Guigoz va d'abord à l'école coranique avant d'aller à l'école laïque¹⁵⁴ ; absence de collègues aux Comores dans les 1950¹⁵⁵ ; Younoussa Harouna, entrant tout juste en sixième, est considéré, en ce début des années 1990, comme l'intellectuel de son village¹⁵⁶ ; et deux personnes seulement, dans le roman, s'adonnent à la prestigieuse solitude de la lecture : Nadar qui dit avoir lu *L'Immortalité* de Milan Kundera, *Devoir de violence* de Yambo Ouoleguem et *Samaracande* de Amin Maalouf ; et la mère de Kassabou qui lit ...le Coran¹⁵⁷. Seulement, le

¹⁵¹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., 184-185.

¹⁵² Ibid. p. 185-186.

¹⁵³ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 198.

¹⁵⁴ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 25.

¹⁵⁵ Ibid., p. 27.

¹⁵⁶ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 101.

¹⁵⁷ Ibid., p. 187.

jeune Nadar, séropositif, a ses jours comptés¹⁵⁸. A croire que la formation d'un esprit curieux et éventuellement critique est condamné dans ce pays en ce début des années 1990.

Il n'y a pas lieu de s'étonner : longtemps majoritairement analphabète, médiocrement formée par l'école laïque, la société comorienne n'avait à sa disposition jusqu'à l'indépendance, hormis quelques cadres médiocrement formés par l'école laïque coloniale, que quelques lettrés en arabe instruits par l'école coranique (et donc religieuse), première institution scolaire apparue dans le pays avant l'école coloniale¹⁵⁹ : le seul savoir qui irriguait cette société fut donc religieux !

Rappelons les faits : les Comores comptabilisent, en 1912, six écoles laïques françaises contre quatre cent soixante quatorze écoles coraniques pour une population de cent milles habitants¹⁶⁰. En 1972, trois ans avant la déclaration de l'indépendance, le taux de scolarisation avoisinait seulement les trente pour cent¹⁶¹. C'est après l'indépendance (1975) que l'école accueillira plus d'enfants (on atteindrait aujourd'hui plus de quatre vingt dix pour cent d'enfants scolarisés). Une démocratisation de l'école qui commence à amorcer une certaine révolution dans les mentalités, perceptible dans le roman.

Justement, dès qu'on ouvre ces romans, on se rend assez vite compte que la religion y occupe une place centrale¹⁶². On apprend dès le prologue de *La République* que les Comoriens sont des musulmans très croyants au point de prendre l'islam comme un instrument d'analyse à l'aune duquel ils observent le monde : les malheurs qui frappent les Comoriens – comme les catastrophes naturelles – ne sont pas dus à des phénomènes scientifiques démontrables mais qu'ils s'expliqueraient par l'abondance de leurs péchés : « En l'espace de quelques mois, tous les fléaux que l'on croyait à jamais disparus de la surface de la terre ont »frappé». Comme disaient certains, ce ne pouvait être qu'à cause de nos péchés¹⁶³. » Dès le début du *Kafir*, on perçoit des personnes âgées sur la terrasse de la mosquée¹⁶⁴ – il est vrai qu'elles ne font que contempler les jeunes filles ! C'est dire que la question religieuse n'est pas du tout absente dans ces romans. Un peu plus tard dans *Le Kafir*, le narrateur nous informe que Mitsandzalé, village du Dr Mazamba, compte douze mosquées et qu'un silence religieux s'impose – c'est le cas de le dire – à chaque fois que le muezzin lance son appel à la prière¹⁶⁵.

Le Comorien demeure très attaché à la pratique religieuse : lors du conflit opposant les Comoriens et les Malgaches, juste avant de mourir, Mzé Soilihi Hamadi, pensa à

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 115.

¹⁵⁹ Abdallah Chanfi Ahmed, *Islam et politique aux Comores. Evolution de l'autorité spirituelle depuis le protectorat français (1886) jusqu'à nos jours*, op. cit., p. 26.

¹⁶⁰ Mahmoud Ibrahim, *Etat français et colons aux Comores (1912-1946)*, op. cit., p. 100-109.

¹⁶¹ Sultan Chouzour, *Le Pouvoir de l'honneur. Tradition et contestation en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 1994, p. 216. Sur la question de l'école, on pourra lire Thierry Flobert, *Les Comores : évolution juridique et socio-politique*, Aix-Marseille, Université d'Aix-Marseille, 1976, p. 207-218 ; Ibrahim Soibahaddine, *En quel sens faut-il transformer l'éducation aux Comores ?*, Bordeaux, Bordeaux II, 1980 ; Mohamed Ibrahim, *Histoire de l'enseignement aux Comores*, Saint-Denis, CRDP de la Réunion, 1994.

¹⁶² Sur la question de l'islam dans le roman négro-africain, voir Shirin Edwin, *L'Islam mis en relation. Le roman francophone de l'Afrique de l'ouest*, Paris, Kimé, 2009.

¹⁶³ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 11.

¹⁶⁴ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 12.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 92.

la prière qu'il n'a pas pu accomplir¹⁶⁶. C'est que ce pays, peuplé entre autres par des arabes musulmans, est resté musulman jusqu'à aujourd'hui. Alors qu'à Madagascar, l'introduction de l'islam n'a été que spasmodique, faits d'aventuriers qui n'ont converti que temporairement les populations autochtones, aux Comores, elle a revêtu une dimension définitive due à l'installation de cette population arabe dans les villes laquelle a pu asseoir sa domination même au-delà des villes et par là même inculqué la foi musulmane à pratiquement tous les habitants du pays¹⁶⁷. Rappelons qu'aux Comores aujourd'hui, chaque village compte en moyenne une dizaine de mosquée de taille moyenne à laquelle on peut ajouter une mosquée dite du vendredi de taille relativement importante !

La religion n'est pas seulement considérée comme une pratique confessionnelle, c'est aussi « [...] un savoir, une «science» [...] qui se transmet dès la prime éducation à la maison, à l'école coranique, au *medrassa* [école coranique] et au-delà. Ce savoir est détenu par des spécialistes, les ulémas, qui le transmettent au moyen de méthodes, de manuels et dans des lieux d'enseignements précis¹⁶⁸. » La religion rythme le temps des Comoriens. Ainsi, faut-il prier cinq fois par jour chez soi ou dans sa mosquée habituelle et une fois le vendredi, prière qui réunit tous les hommes du village ; aussi existe-t-il le mois du *Maulid* (naissance du prophète), célébré par de nombreuses manifestations ; celui du ramadan (le jeûne) dont la fin est sanctionnée par une grande fête ; celui du pèlerinage à la Mecque... Ajoutons à cela le *Miradji* commémorant l'ascension de Mahomet. La religion accompagne le Comorien tout simplement de sa naissance jusqu'à sa mort :

[...] appris [le Coran, et donc la religion] par cœur dès le plus jeune âge, il imprègne la vie quotidienne, du berceau à la tombe, du madjlis au madrassa, et du dayra au maoulida... On le récite dans toutes les circonstances de la vie, même les plus éloignés de leur foi conservent un respect certain pour le Coureane car le texte sacré est lié à la naissance, à la circoncision, au mariage, à l'accouchement, aux voyages, aux fêtes, à la mosquée, à l'enfance, à la famille, aux quartiers, au pays et à la mort ; le Livre est la voie la plus sûre pour les serfs d'Allah de parvenir à l'Eden¹⁶⁹.

Et pourtant, curieusement, la religion aux Comores est pratiquée mais non de façon orthodoxe. Certains de ses préceptes ne sont pas du tout respectés. Tel est, entre autres, le cas de l'alcool et de la drogue qui, alors qu'ils sont strictement interdits par l'islam, restent des produits discrètement consommés dans le pays. Dans *La République*, nous dit-on, certains prenaient l'alcool pour du jus de coco¹⁷⁰ (boisson allègrement permise). Nous avons vu dans *Le Kafir*, des ministres en boire à volonté, au cours d'une soirée, tout en voulant, il est vrai, se cacher¹⁷¹.

Est-ce à dire que cela est dû au fait que les Comoriens ne comprennent pas cette religion diffusée en arabe comme jadis l'on comprenait rien, en France, à la messe dite en latin ? Car, en fait, si aux Comores, la plupart de la population est alphabétisée en arabe, peu

¹⁶⁶ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 94.

¹⁶⁷ Claude Robineau, *Approche sociologique des Comores*, op. cit., p. 58.

¹⁶⁸ Abdallah Chanfi Ahmed, *Islam et politique aux Comores*, op. cit., p. 14.

¹⁶⁹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 65. C'est l'auteur qui souligne. Pour plus d'informations sur le quotidien des Comoriens, voir Abdallah Chanfi Ahmed, *Islam et politique aux Comores*, op. cit., p. 68-84.

¹⁷⁰ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 12.

¹⁷¹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 16.

de gens comprennent cette langue, même certains prétendus maîtres : « De la masse des fidèles présente, peu comprenaient ce prêche. Il [Mazamba] se demanda même si certains hatubs [prêcheurs] n'ignoraient pas totalement le sens de ce qu'ils lisaient¹⁷². » En fait, l'apprentissage du Coran aux Comores vise moins à sa compréhension qu'à sa lecture et à son écriture¹⁷³.

La Sorcellerie

A lire le roman toihirien, on croirait que tous les Comoriens s'adonnent, sans scrupules, et même avec beaucoup de joie, à la sorcellerie : des hommes aux femmes, des plus jeunes aux moins jeunes, des plus instruits aux moins instruits, des faibles aux puissants... Mma Said consulte Foundi Shandrabo pour soigner son fils¹⁷⁴. Une vieille femme comme Koko Kari qui croise dans son chemin une femme blanche déguisée consultera aussitôt Foundi Kéri-Bahi pour avoir une amulette protectrice et pour la protection du village¹⁷⁵. Une mère qui veut plier son fils rebelle aux traditions aura facilement recours à la sorcellerie¹⁷⁶. Kassabou, dont le mari Mazamba sort avec Aubéri, fera appel à Gowa-Gowa pour fermer hermétiquement son sexe et la rendre ainsi impénétrable par son mari¹⁷⁷. Issa, employé au ministère des Finances, consultera, avant son mariage un sorcier qui lui prédira un mariage malheureux¹⁷⁸. Le Docteur Mazamba a son sorcier même s'il ne le consulte jamais¹⁷⁹ et puis lors d'un séjour de travail à Anjouan, il devait « [...] consulter une guérisseuse aux mains miraculeuses¹⁸⁰. » Guigoz, le Guide de la Révolution, interdit les pratiques sorcières aux Comoriens¹⁸¹ mais pratique celles-ci tant et si bien qu'il devient un jouet de ses deux sorciers¹⁸². Chaque homme politique comorien disposerait d'un sorcier attitré¹⁸³. Pour couronner le tout, même les Français, pourtant originaires d'un pays rationaliste, n'hésiteraient pas à recourir aux sorciers une fois confrontés à des problèmes délicats¹⁸⁴ ! Disons pour simplifier que la sorcellerie, d'après le roman toihirien, reste quelque chose de bien ancré dans les mentalités du pays¹⁸⁵.

Regardons justement de près trois cas emblématiques : celui de Kassabou, celui de Mma Said et celui de Guigoz. La première, fortement contrariée par l'absence de son mari parti avec une autre femme, envoie Rafyat consulter Gowa-Gowa qui propose d'affaiblir

¹⁷² *Ibid.*, p. 62.

¹⁷³ Abdallah Chanfi Ahmed, *Islam et politique aux Comores*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 63-73.

¹⁷⁵ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, *op. cit.*, p. 33-36.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 49-50.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 200-204 et 236.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 239.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 59-60.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 21.

¹⁸¹ Mohamed Toihiri, *La République*, *op. cit.*, p. 60-61.

¹⁸² *Ibid.*, p. 81-85 et 127-132.

¹⁸³ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, *op. cit.*, p. 59.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 30.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 59.

systématiquement la braguette de Mazamba à chaque moment qu'il voudrait s'en servir avec la rivale de Kassabou. Mais l'option a été écartée par Rafyat la considérant comme trop humiliante pour le « père de leur fille » pour une autre : rendre inaccessible le sexe de Aubéri par Mazamba :

- Imaginez-vous qu'il [Gowa-Gowa] m'avait demandé si je voulais qu'il rende – sangatria comme disent les Malgaches – impuissant le docteur chaque fois qu'il voudrait faire la chose avec elle [Aubéri]. J'ai réfléchi un bon moment [...] Et c'est là devant mes hésitations que Gowa-Gowa en personne me fit une fulgurante suggestion. [...] - Boucher la totoche de la voleuse de mari chaque fois que la gogotte illégitime voudra s'y tapir¹⁸⁶.

Il s'agit, dans les deux cas, pour simplifier, de rendre impossible tout rapport entre les deux amants. Kassabou et ses copines, jalouses, sont guidées par le désespoir et la vengeance ; le but consiste à faire du mal à la rivale.

Mma Said, elle, est gouvernée par l'amour maternel. Après avoir soigné son fils avec la médecine occidentale et traditionnelle sans résultat probant, et lassée par les douleurs infinies de son fils, elle décide, à ses risques et périls (contre l'interdiction de pratiquer la sorcellerie par le pouvoir en place), de recourir au savoir-faire de Foundi Shandrabo :

- Je vais consulter Foundi Shandrabo. Il me dira si il y a une cause à cet « accident » de Said. Et si oui, qui c'est qui a lancé ce gris-gris à mon fils. Peut-être qu'il parviendra aussi à le guérir. - Mais Mma Said, oublies-tu qu'il est interdit de pratiquer la sorcellerie, de consulter les Wagangs¹⁸⁷, que tout contrevenant est passible d'une plongée dans la citerne ? - Je n'ai rien oublié mère mais il en va de la vie de mon fils¹⁸⁸.

Elle place la sorcellerie au-dessus de la médecine laquelle s'est révélée bien incapable, à ses yeux, de redonner la santé à son fils. Un brin de désespoir plane dans l'esprit de Mma Said.

Encore un mot sur les deux femmes. La plus âgée est une femme populaire ni instruite ni fortunée ; la deuxième, si elle n'est pas très instruite, demeure une bourgeoise. Et toutes les deux ont recours à la sorcellerie.

Le cas le plus surprenant reste celui Guigoz. Voulant se présenter comme un authentique révolutionnaire, il s'en est pris vigoureusement, lui et son gouvernement, à des pratiques qu'il considère comme arriérées :

Sus à la superstition, au maraboutisme, au charlatanisme et aux fétiches. Ce gouvernement empirique et matérialiste décida de donner la chasse aux sorciers, aux esprits, aux djins, aux djams, aux rumbas, aux wagangs, aux Zubuzubus¹⁸⁹, aux morts vivants et aux vivants morts¹⁹⁰.

Interdire la sorcellerie aux autres mais la pratiquer soi-même. Telle paraît être la devise du chef de la révolution comorienne car il consulte, sans scrupule aucun, les sorciers et

¹⁸⁶ Ibid., p. 203-204. C'est l'auteur qui souligne.

¹⁸⁷ Sorciers.

¹⁸⁸ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 64.

¹⁸⁹ Différents genres de génies. Note de l'auteur.

¹⁹⁰ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 60-61.

consent, sans aucune difficulté, à leurs prescriptions. Il s'en est entouré d'ailleurs de deux chargés d'étudier les affaires présidentielles comme des conseillers ayant les pleins pouvoirs. En fin de compte, ce n'est plus le Guide qui gouvernait mais ses sorciers ! Ainsi, fait-il sacrifier sept enfants dont le sang devait nourrir des serpents logés à la présidence censés protéger son pouvoir¹⁹¹. Guigoz respecte tellement ses sorciers (voir l'importance qu'il accordait à leurs paroles¹⁹²) qu'il en est devenu leur jouet. Ainsi, son premier sorcier voulant se débarrasser de l'autre sorcier et ami du président, en la personne de Lulé, manipule le Guide pour le faire tuer. Requête aussitôt formulée aussitôt exécutée. Toujours dans le même but : protéger son régime¹⁹³.

Tout incite en fait à croire qu'aux Comores plus on monte dans la hiérarchie sociale, plus on croit à la sorcellerie et plus on se montre prêt à satisfaire les exigences toujours lourdes des sorciers pour que ses demandes soient satisfaites. La pauvre Mma Said consent à payer cinq mille francs¹⁹⁴ pour faire soigner son fils ; Kassabou, la bourgeoise, paie pour boucher le sexe de sa rivale ; et Guigoz, le chef de l'Etat, n'hésite aucunement à sacrifier dix personnes pour soutenir son pouvoir. Affinons le constat : plus haut on est placé dans la société, plus on est cruel dans les pratiques sorcières.

Aux Comores, en fait, pratiques islamiques et non islamiques cohabitent sans trop de difficultés. Les Comoriens, sans renoncer à leur religion, consultent des sorciers et s'adonnent également à des pratiques animistes. Dans certaines villes aujourd'hui, ces pratiques sont de plus en plus oubliées. Mais dans d'autres, on continue de consulter le *mwali*¹⁹⁵ pour la naissance des enfants, pour savoir les prénoms à leur donner, pour les soigner. C'est le sorcier qui donne la date de la première coupe des cheveux, de la circoncision des garçons, du mariage¹⁹⁶... Rappelons que la sorcellerie est rigoureusement interdite par l'islam.

On observe, curieusement, dans ce pays, une absence de tension entre ces pratiques et l'islam, ce qui a intrigué Claude Robineau au point de tenter une explication :

En fait, il faut bien voir que le domaine de l'Islam et le domaine religieux traditionnel [renvoyant à la sorcellerie] ne se recouvrent pas, l'un porte sur la vie spirituelle, la croyance à une divinité-toute puissante et les moyens de lui rendre grâce, l'autre sur les problèmes de la vie profane et les moyens concrets¹⁹⁷
de conjurer les forces hostiles à l'homme .

Ajoutons à cela les siècles de confusion autorisés par une islamisation de surface due à une éducation religieuse extrêmement sommaire. Il ne serait pas abusé de parler dans le cas des Comores d'une certaine osmose entre la religion et la sorcellerie. Les sorciers se servent par exemple des versets coraniques pour leurs pratiques.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 81-85.

¹⁹² *Ibid.*, p. 128-129.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 127-132.

¹⁹⁴ L'équivalent de 10 € aujourd'hui.

¹⁹⁵ Sorcier

¹⁹⁶ Claude Robineau, *Approche sociologique des Comores*, op. cit., p. 71 et Abdallah Chanfi Ahmed, *Islam et politique aux Comores*, op. cit., p. 50-52.

¹⁹⁷ Claude Robineau, *Approche sociologique des Comores*, op. cit., p. 73.

Le roman, en rapprochant sorcellerie et violence — viol de Mma Said par le sorcier, sacrifice de dix personnes par Guigoz et fermeture hermétique du sexe d'Aubéri —, confond expressément pratique sorcière et barbarie et stigmatise par là même cette pratique qu'on peut considérer légitimement comme arriérée, contre-productive et irrationnelle.

La superstition

Trois faits à observer. Le premier : un coq aurait chanté à minuit, « [...] un chant toujours annonciateur d'un événement inhabituel » : « Alors des deux choses l'une : ou quelqu'un allait mourir au village, ou un *mmanga* [un immigré venant de France] allait revenir au pays¹⁹⁸. » Foundi Almas, après avoir vu son ancien élève Mavuna venu de France – et c'est là le deuxième fait – lui lit des versets coraniques pour bénir son retour et le préserver du mauvais œil¹⁹⁹. Troisième fait : Mavuna, de retour après un séjour de huit ans en France, appela Maécha par son ancien nom Moussa Zark'ach dont il s'était fait débarrasser par un sorcier depuis que, très malade, il était tombé dans un coma végétatif. Et l'on craignait que cet incident ne lui occasionne encore une malédiction²⁰⁰.

Ces trois situations ont en commun d'être superstitieuses : un chant du coq, un mauvais œil et un ancien nom ressuscité involontairement entraîneraient des conséquences, d'une manière occulte, bonnes ou mauvaises. Car le superstitieux, affirme Freud, « [...] est porté à attribuer au hasard extérieur une importance qui se manifestera dans la réalité à venir, et à voir dans le hasard un moyen par lequel s'expriment certaines choses extérieures qui lui sont cachées²⁰¹. »

B. Manière de se marier

1. Une tradition déjà ancienne

Question sociétale extrêmement importante aux Comores, et singulièrement à Ngazidja. Problématique présente dans le roman que nous étudions, et particulièrement dans *Le Kafir*. Dans *La République*, elle est juste évoquée et de façon très succincte : c'est pendant le conflit opposant Malgaches et Comoriens à Majunga (Madagascar) que le lecteur apprend les deux choses qui comptent pour le Comorien (principalement issu de l'île de Ngazidja) : le religion et le grand mariage (le respect de la tradition). En effet, Mzé Swalihi Hamadi, juste avant de mourir, eut deux pensées :

La première pensée qui traversa son esprit fut celle de la prière de l'Answir [celle de 16h] qu'il n'avait pas eu le temps d'accomplir. Ensuite il pensa avec un sentiment de honte à son grand mariage qu'il n'avait pas eu le temps de faire malgré ses cinquante ans passés²⁰².

Evocation lointaine du grand mariage signifiant, en passant, que les Comoriens, attachés à la religion et la tradition, restent profondément conservateurs. Il occupe cependant, dans *Le Kafir* une place de choix si bien que l'on peut affirmer qu'il constitue l'un des sujets majeurs

¹⁹⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 143.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 146-147.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 148

²⁰¹ Sigmund Freud, *Psychopathologie de la vie quotidienne* [1923], traduction de Serge Jankélévitch, Paris, Payot, 2001, p. 323.

²⁰² Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 94.

du roman. Ainsi, la quatrième de couverture commence-t-elle par une dispute évoquant ce grand mariage : « Moi j'ai marié ma fille, moi ! J'ai aussi marié ma nièce ! J'ai aussi marié mon neveu ! dit Mzé Karibaya ».

Dans le roman, la question du mariage, en l'occurrence du grand mariage (c'est le nom que l'on lui donne à Ngazidja) est portée par Issa Mungwana, ami d'enfance du Dr Mazamba. Le premier, qui avait déjà une femme (Samira) et des enfants, décide de prendre pour son grand mariage une seconde femme (Marie-Ame). Il a respecté la tradition à la lettre : Toirab (fête dansante organisée le samedi), Zifafa (danse qui l'accompagne chez sa nouvelle femme), don de beaucoup d'argent, d'or, une voiture²⁰³...

De quoi s'agit-il exactement en fait ? D'un très grand et long mariage né, selon les historiens et les anthropologues, à la fin du dix-neuvième siècle pour lutter contre l'aliénation coloniale²⁰⁴. En effet, traumatisés par la colonisation française, sans repères face à la dépossession terrienne et à la suppression pure et simple des pouvoirs des sultans, les Comoriens ont voulu s'approprier des valeurs-refuges qu'ils ont trouvées dans les confréries (dans la religion) et dans la construction d'une coutume sécurisante :

Les Grand-Comoriens [les Comoriens issus de la Grande Comore ou de Ngazidja] s'appliquèrent à reconstruire et à perpétuer dans l'imaginaire et le symbolique ce pouvoir politique dont ils venaient d'être dépossédés. Le grand mariage devint tout naturellement l'espace privilégié où s'opéra le transfert²⁰⁵.

2. Une tradition très coûteuse

Processus long, très long pouvant prendre des années sinon des décennies selon les localités et les moyens des personnes concernées ; une durée allant de paire avec des dépenses franchement insoutenables. Cette vieille tradition s'est implantée essentiellement à Ngazidja (Grande Comore) ; les autres îles (Anjouan, Mohéli et Mayotte) étant épargnées ! Et même à Ngazidja, elle diffère selon les villes et villages en fonction de leurs tailles ou de degré de progressisme de leurs élites. Difficile donc d'en donner une description exacte. Risquons quand même une description rapide.

Tout commence, *mutatis mutandis*, par les fiançailles. Cette formalité qui, jadis, était très simple, est devenue très onéreuse. C'est le moment où les deux parties conviennent du mariage à venir. Dès le moment scellé, le garçon envoie des bijoux et des pièces d'or accompagnées d'une importante somme d'argent. En retour, la famille de la fille envoie au garçon des bonnets, des boubous, des chaussures, des cigarettes... Et à partir de ce moment, s'établit un mouvement permanent d'échanges de cadeaux qui se remettent à toutes les grandes occasions, notamment les deux grandes fêtes musulmanes (Id El fitr et Id El Kébir). Cette période des fiançailles peut durer longtemps ; elle peut excéder, dans certains cas, une décennie.

Vient ensuite le *Madjlis*. Le fiancé réunit une très grande quantité de riz et annonce son intention de préparer son *Madjlis*. Geste qui déclenchera un large mouvement impliquant tout le village (chaque famille, sachant qu'un jour elle aura à faire face à une prestation

²⁰³ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 159-173.

²⁰⁴ Sur cette question, consulter les deux travaux de référence existants : Said Abdourahim, *Mariage à Ngazidja. Fondement d'un pouvoir*, Bordeaux, Bordeaux II, 1983 ; Sultan Chouzour, *Le Pouvoir de l'honneur*, op. cit.

²⁰⁵ Cette analyse a été formulée par Said Abdourahim dans sa thèse mentionnée ci-haut et reprise par Sultan Chouzour, *Le Pouvoir de l'honneur. Tradition et contestation en Grande Comore*, op. cit., p. 197.

identique, s'efforce à chaque prestation d'apporter sa contribution en organisant dans sa maison un repas qu'elle met au compte du fiancé qui devra, le moment venu, payer cette dette). Le village peut lui avancer jusqu'à une cinquantaine de repas (chaque repas comptant dix kilos de riz). La famille de la fiancée peut apporter une contribution d'une cinquantaine de repas. En fin de compte, on se retrouve avec plus d'une centaine de repas.

On réunit vers les midis toute la population masculine (les femmes, bien sûr, restant au foyer pour préparer les repas !) sur la place publique du quartier du fiancé qu'on répartit en plusieurs groupes et qu'on dirige vers les maisons où sont préparés les repas, tout en respectant la hiérarchie coutumière. Précisons que parallèlement à la préparation de ces gigantesques repas, les femmes s'adonnent, toute la matinée et une bonne partie de l'après-midi à des chants et danses qui doivent être récompensés par de l'argent émanant des familles des futurs époux (récompense pouvant atteindre douze mille euros !)

A partir de vingt heures, une très grande cérémonie pouvant compter jusqu'à mille invités a lieu : au menu un discours en arabe (que personne ne comprend bien sûr !) annonçant le programme de la soirée, une lecture du coran, un prêche, et une distribution de gâteaux et boissons (cocas, fantas...). Pas moins de vingt mille euros peuvent être dépensés le jour du *Madjlis*.

Suivront enfin les cérémonies du mariage proprement dit : danse féminine du jeudi soir (à partir de vingt et une heures), danse masculine du vendredi (même heure), un très grand dîner donné samedi (jusqu'à cinq cent invités !), une danse mixte le samedi soir également devant être récompensée par beaucoup d'argent (jusqu'à dix mille euros)... Pensons au Docteur Mazamba, lors du *twarab* de Pangani, indigné de voir des billets de banque jetés alors qu'il manque de tout dans son service à l'hôpital²⁰⁶. Sans entrer dans les détails, c'est plus de dix jours de festivités, de cérémonies, de repas²⁰⁷...

C. Manière de considérer la femme

Les romanciers, fait remarquer Jacques Dubois, « [...] s'interrogent sur la singularité féminine, tantôt la posant en énigme, tantôt décrivant ses versions névrotiques ou hystériques²⁰⁸. » Mohamed Toihiri n'y échappera pas : il pose lui aussi un regard sur la femme. Clarifions cependant les choses d'emblée. Même si la société comorienne est musulmane, il ne s'agit aucunement ici d'étudier la place de la femme ni dans l'islam²⁰⁹ ni celle que lui réserve la société comorienne²¹⁰ ou le roman négro-africain²¹¹ mais de réfléchir à celle que lui accorde les romans que nous étudions. Deux remarques s'imposent. La première, c'est que, dans la société comorienne, sa place n'est pas très enviable car la

²⁰⁶ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 106-108.

²⁰⁷ Pour plus de détails, voir Sultan Chouzour, *Le Pouvoir de l'honneur*, op. cit., p. 173-194.

²⁰⁸ Jacques Dubois, *Les Romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Paris, Seuil, « Points Essais », 2000, p. 60.

²⁰⁹ Voir sur cette question Mansour Fahmy, *La Condition de la femme dans l'islam* [1913], Paris, Allia, 2004 et Michel Cuypers, Geneviève Gobillot, *Le Coran*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2007.

²¹⁰ Voir Nissoiti Diaby, *Essai sur la femme comorienne (île d'Anjouan)*, Paris, Paris V, 1983 ou encore plus récemment Kamal'Eddine Saindou et alii, « Les hommes », dossier spécial, *Kashkazi*, 67, octobre 2007, p. 35-45.

²¹¹ Voir sur ce point Denise Brahimi et Anne Trevarthen, *Les Femmes dans la littérature africaine. Portraits*, Paris, Karthala/Ceda/Agence de la Francophonie, 1998 et Kembe Milolo, *L'Image de la femme chez les romancières de l'Afrique noire francophone*, Fribourg, Ed. Universitaires de Fribourg, 1986.

masculinité, en paraphrasant Pierre Bourdieu, y constitue une noblesse²¹² ; eh bien dans le roman – deuxième remarque – pas de changement : la condition féminine demeure peu désirable.

Examinons cela de plus près. La femme, dans le roman toihirien, peut être pour les hommes un excellent objet de plaisir dont on peut vouloir se servir sans son consentement. Pensons à Foundi Shandrabo désirant jouir de Mma Said sans son accord²¹³. Pensons également au viol imputé à ces Comoriens nouvellement venus de Madagascar²¹⁴. Mais la femme peut être aussi considérée tout bonnement comme une belle et rentable marchandise. On peut échanger sa virginité et sa grossesse contre un taureau : « Il n'y a même pas six mois que la famille a dû payer un taureau pour dédommager la famille de cette petite oie que Said avait déflorée et mise enceinte²¹⁵. »

1. Une domination pure et simple

Deux conceptions s'affrontent dans le roman africain francophone au sujet de la femme : celle liée à la tradition (soutenue par les vieux) et l'autre liée à la modernité (défendue par les jeunes et les femmes elles-mêmes). La première considère que la femme constitue une marque de richesse ; c'est en somme un bien matériel prestigieux à acquérir. Et du reste, pour les défenseurs de cette tradition libérer la femme, ciment de la société, revient à faire exploser cette dernière. La deuxième, estimant la femme comme un individu à part entière doué de raison, réclame son émancipation. Cette vision veut accorder à la femme africaine le pouvoir d'organiser sa vie comme elle l'entend. Remarquons tout de même que dans la plupart des romans écrits par la première génération (jusqu'aux indépendances), et même aujourd'hui encore dans une certaine mesure, les personnages féminins occupent des strapontins²¹⁶.

Dans *La République*, on remarque assez vite que la femme est complètement absente des instances dirigeantes du pays : aucune femme dans la classe politique qui va s'emparer très prochainement du pouvoir et qui va instaurer le régime révolutionnaire ; aucune femme non plus dans le gouvernement révolutionnaire – ceci s'expliquant par cela²¹⁷. La femme reste globalement assujettie. Mais si nous voulons introduire quelques nuances, on se rend compte que deux modèles de femme se distinguent rapidement : une dominée et une autre rebelle ou relativement émancipée. Dans la première catégorie, on peut inclure la femme du sorcier Shandrabo qui sert fidèlement son mari en orientant et en conseillant sa clientèle ainsi qu' en trompant autant que possible les milices révolutionnaires chargées de réprimer la sorcellerie :

Elle [Mma Said] s'annonça dans la case de Foundi Shandrabo et demanda à voix basse si celui-ci était là. La femme de Shandrabo fit oui de la tête avec des airs de conspiratrice. Elle la mena à lui. [...] D'abord Mma Said ne comprit pas pourquoi on l'amenait au lit du Foundi. La femme de celui-ci expliqua que depuis que Guigoz a déclaré la chasse aux sorciers, Foundi pour pouvoir recevoir en

²¹² Pierre Bourdieu, *La Domination masculine* [1998], Paris, Seuil, « Points Essais », 2002, p. 86.

²¹³ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 72-73.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 102.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 68.

²¹⁶ Voir Mohamadou Kane, *Roman africain et tradition*, Dakar, Les Nouvelles Editions africaines, 1982, p. 375-378.

²¹⁷ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 31-46.

toute tranquillité a dû répandre partout le bruit qu'il était malade et ne pouvait pas bouger. Le Foundi se mit sur son séant et demanda à sa femme d'aller faire le guet dehors. Il précisa qu'elle devait réunir quelques fillettes pour piler le madaba [feuilles de manioc] et faire autant de bruit que possible afin de couvrir sa voix au moment où il allait faire ses prières²¹⁸.

Ajoutons à cette catégorie de femmes soumises ces femmes qui, l'après-midi, se trouvent obligatoirement et invariablement à la cuisine tandis que la gente masculine, elle, s'amuse : les hommes en jouant aux cartes et les garçons en faisant du sport :

Les hommes palabraient, jouaient aux cartes, aux dominos, qui sous un manguier, qui sous un badamier centenaire et qui au bangweni [place publique]. Les femmes, inquiètes, se creusaient la tête pour savoir ce qu'elles allaient pouvoir préparer à manger. Les jeunes gens emplissaient les terrains de sport, dépensant leur surplus d'énergie²¹⁹.

Dans la catégorie des dominées, incluons également Samira, première femme de Issa et mère de ses enfants, qui se voit imposée une coépouse sans aucun moyen de contestation. Et du reste, on devine son mécontentement, mais on ne la voit nulle part le manifester : elle n'a même pas droit à la parole ; comme pour nous signifier qu'une femme s'occupe de sa maison et fait des enfants. Le reste, tout le reste, est une affaire d'hommes²²⁰ !

2. Une relative émancipation

Deuxième catégorie de femme : celle qu'on peut rapidement nommer émancipée. C'est le cas de Bahisoi et de ses amies qui, parce qu'elles avaient une croyance naïve en la révolution, s'étaient royalement assis sur la tradition pour s'offrir, cœurs et corps, au nouveau pouvoir révolutionnaire. Rappelons que les jeunes et les femmes constituaient les deux piliers de ce dernier :

Ces filles faisaient partie des Commandos Zazis [...] L'une des filles s'appelait Bahisoi. Elle était originaire du Nord de l'île et avait préféré quitter le lycée pour faire don de son cœur et de son corps à la révolution. Comme elle était prête à aller jusqu'au sacrifice suprême, le Guide de la révolution ne se faisait pas prier pour s'entourer de ses tendres services²²¹.

Femme émancipée dans la mesure où elle s'était soustraite à la tradition (qui la gardait jalousement pour le mariage) pour se donner, pieds et mains liés, à un régime qui ne refusait pas de la prendre : qui la considérait comme un bel objet de plaisir ! Attitude témoignant d'une candeur certaine car prouvant une absence de distance critique à l'égard du nouveau régime : adhésion totale à un régime totalitaire ! Comportement, sans réserve ni nuance, qui ressemble à un défoulement, pouvant s'expliquer par sa puissante soumission antérieure.

Deuxième figure de libération dans *La République* : Mma Said. Qu'on se souvienne que, mue certainement par l'instinct maternel, elle a allègrement foulé au pied l'interdiction de consulter des sorciers instituée par la révolution : elle a osé – il est vrai avec beaucoup

²¹⁸ *Ibid.*, p. 69.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 106.

²²⁰ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 78-79.

²²¹ *Ibid.*, p. 22.

de malice – défié ce pouvoir en allant consulter Foundi Shandrabo pour soigner le genou de son fils Said :

– Maman, je sors et je ne sais pas si je vais revenir. Je n'en peux plus. Nous ne pouvons pas rester ainsi les bras croisés. Subitement un gémissement strident sortit d'une chambre voisine. – Ecoute-le, mère, poursuivit la femme. Ecoute-le souffrir comme une vache mettant bas. Crois-tu vraiment que c'est seulement à cause de son accident au football que son genou enfle ainsi ? Non ! On ne m'enlèvera de l'idée le fait qu'il y a une autre raison. Oui. Il y a une autre raison... [...] – Où veux-tu aller O Mma Said ? questionna la vieille mère affalée sur une natte. – Je vais consulter Foundi Shandrabo. Il me dira si il y a une cause à cet « accident » de Said. [...] – Mais Mma Said, oublies-tu qu'il est interdit de pratiquer la sorcellerie, de consulter les Wagangs, que tout contrevenant est passible d'une plongée dans la citerne ? – Je n'ai rien oublié mère mais il en va de la vie de mon fils. [...] Je souffre trop de le voir souffrir. Mon cœur se détache en menus morceaux comme un poisson pourri mal rôti²²².

Mais ce n'est pas le seul acte par lequel cette femme défie la loi des hommes. Rappelons-nous également qu'elle a lutté autant qu'elle pouvait contre Foundi Shandrabo qui voulait jouir d'elle contre son gré :

[...] Foundi essayait de fourrer une main haletante dans le farfouillement de la lingerie de la dame. Celle-ci riposta par un coup de pied dans le visage du fauve en chaleur. Les coups et la lutte avaient l'air d'exaspérer davantage les débordements libidineux du monstre. Il commençait à souffler. Elle commençait à paniquer. [...] C'était une lutte sourde, silencieuse. Il la voulait. Elle lui en voulait. Il la désirait. Elle le détestait. Mma Said ne défendait pas seulement sa vertu, elle avait subitement une haine viscérale contre cet homme qui ne lui inspirait que répulsion, répugnance et dégoût²²³.

Maternelle (incapable de supporter longtemps la douleur de son fils), intelligente (la façon de duper les milices), courageuse (la force de refuser le viol), Mma Said réunit tout cela autour de sa personnalité. Il n'en demeure pas moins vrai qu'elle est superstitieuse.

Mma Voyage peut être considérée comme une troisième figure d'émancipation dans la mesure où, enfreignant à la loi de Guigoz, elle a organisé une fête interdite à l'occasion de la circoncision de son fils Voyage :

[...] à Mrémani Mma Voyage venait de circoncire son fils. Il est de rigueur dans de telles circonstances d'organiser le sixième jour de la circoncision, un Maoulid²²⁴ suivi d'un festin. Mma Voyage n'ignorait pas la menace qui pesait sur elle et sur toute sa famille si l'on devinait son intention d'abattre son dodu cabri. Mais elle était décidée à honorer la circoncision de son unique fils Voyage par un festin²²⁵.

Là encore cette contestation de l'autorité révolutionnaire par Mma Voyage, motivée par l'amour maternel, peut être lue comme de l'émancipation. Mais cette dernière semble

²²² Ibid., p. 63-64.

²²³ Ibid., p. 73.

²²⁴ Une prière suivie d'un festin. Note de l'auteur.

²²⁵ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 75.

trompeuse et inintelligente. Trompeuse car, si il est vrai qu'elle désavoue par son acte l'autorité révolutionnaire, il demeure incontestable que c'est tout simplement pour rester fidèle à une autre autorité : celle de la tradition. Ce n'est donc pas véritablement un rejet de toute autorité mais une disqualification de la politique révolutionnaire. En ce sens et dans une certaine mesure, Mma Voyage peut être vue comme une réelle conservatrice. Idiote parce que son acte a manqué d'habileté et de discrétion, contrairement à Mma Said, en ne sachant pas déjouer l'attention de la milice révolutionnaire si bien que les participants à la cérémonie en ont fait les frais : ils furent châtiés sévèrement et humiliés publiquement²²⁶.

Une autre catégorie de femmes que l'on peut ranger dans la colonne des émancipées : celles qui font commerce de leurs charmes en ville ; celles qui refusent de se cantonner dans leurs villages poussées à la capitale par la misère, par l'incapacité matérielle à subvenir aux besoins de leurs progénitures :

Certaines de ces jeunes et moins jeunes personnes ne dédaignent pas une partie de plaisir à l'occasion du passage à la Capitale, surtout si elle est agrémentée de quelques pièces trébuchantes et sonnantes. C'est toujours ça de gagné pour acheter le lait du bébé²²⁷.

Femmes libérées, femmes émancipées mais qui retombent rapidement dans une pratique peu enviable : celle de marchander leurs corps.

Deux femmes se distinguent particulièrement dans *La République* : Yasmine et Faouziat. Elles sont toutes les deux jeunes, passées par l'école, en forçant un peu le trait (pour Yasmine), toutes les deux intellectuelles²²⁸. Yasmine, jeune mohélienne, lycéenne, en vacance à Ngazidja, qui se promène librement²²⁹ avec Haïdar au marché de Moroni comme un couple marié²³⁰, fine observatrice. Faouziat, elle, a bénéficié d'une solide formation universitaire de journalisme ou de communication à Bordeaux²³¹ et officie à Radio Comores comme journaliste²³². Véritable intellectuelle par sa solide formation universitaire, le métier qu'elle exerce, la capacité d'analyse de la situation politique du pays et par son aptitude à l'autocritique :

- A la radio [...] Ce n'est pas des journalistes qu'il y a, ce sont des bonnes femmes et des petits bonhommes flicards, envieux, haineux, des sycophantes, des mouchards, des renégats, des pleutres, des veules, des esprits de mollusques, tu entends ? Leur boulot consiste à informer davantage le Grand Frère²³³ que les auditeurs [...] Certains d'entre nous sont en réalité des propagandistes de l'idéologie guigoziste. C'est pour cela que nous sentons surgir du tréfonds de notre conscience des émanations putrides, des miasmes morbides. Nous ne sommes pas fiers d'être nous-mêmes. A la radio, nous

²²⁶ *Ibid.*, p. 80-81.

²²⁷ *Ibid.*, p. 124.

²²⁸ Fait remarquable à relever aux Comores pendant cette période.

²²⁹ Liberté nouvellement octroyée aux jeunes par le régime révolutionnaire.

²³⁰ Mohamed Toihiri, *La République*, *op. cit.* p. 120-125.

²³¹ *Ibid.*, p. 191. Rappelons que le romancier a fait aussi toutes ses études universitaires à Bordeaux III.

²³² *Ibid.*, p. 187.

²³³ *L'un des plusieurs noms du chef de la révolution.*

sommes normalisés, intellectuellement déportés dans le mini-goulag de l'information officielle et partisane. Oui, nous sentons mauvais moralement. Nous en sommes conscients²³⁴.

Faouziat ? Une intellectuelle ? Indubitablement. Mais aussi un peu schizophrène. Car dans cette déclaration, on la perçoit comme une rebelle dénonçant l'ordre établi mais continuant de servir fidèlement le pouvoir qu'elle stigmatise. Mais pourquoi réagit-elle ainsi ? Eh bien parce qu'elle a peur de la répression abrupte du régime²³⁵ et se trouve de ce fait ternaillée par un odieux dilemme :

Mais que faire ? Démissionner ? Ce sont les commandos qui nous attendent alors et on nous donnera en pâture à tes semblables [Faouziat s'adresse à un membre des milices]. Rester ? C'est une mort morale, lente, à petites doses et au bout du tunnel c'est le suicide ou la folie. Encore que je préfère de loin la folie car au moins on vit ses rêves²³⁶.

Faouziat ? Une praticienne du double langage ? Une femme lâche ? Ou tout simplement une personne prudente ? Le texte nous invite à retenir cette dernière suggestion. En effet, elle participe, avec Yasmine, sous l'inspiration de Haïdar, au détournement de l'avion qui les a conduits à Mayotte d'où elles partiront pour la France.

- Mesdames et messieurs, excusez-nous de vous causer ce petit désagrément. Mais pour certains d'entre nous la vie est devenue infernale dans le paradis guigozien. Nous préférons aller voir ailleurs. Mes deux camarades et moi, comme vous le constatez, sommes maîtres de l'avion. Le pilote et le steward, hommes hautement intelligents ont déjà compris l'absurdité d'une tentative de résistance [...] Nous allons mettre le cap sur Mayotte. Après le pilote vous ramènera sains et saufs à Anjouan²³⁷.

Nous reconnaitrons volontiers que pour détourner un avion, c'est-à-dire devenir un terroriste, un certain courage est requis.

En fin de compte, la femme, dans *La République*, occupe une place peu appétissante. En effet, elle est soit complètement soumise soit affranchie mais partiellement ; et même dans ce dernier cas, la libération incomplète s'accompagne toujours de défauts. Ainsi Bahisoï et ses amies de la milice révolutionnaire font preuve d'une indescriptible naïveté ; Mma Said demeure foncièrement superstitieuse ; Mma Voyage manifeste une indiscretion flagrante dans un pays où tout le monde est surveillé ; certaines femmes quittent leur village mais c'est pour faire commerce de leur charme.

Alors que conclure ? Est-ce l'expression d'une certaine misogynie ? Il serait hasardeux, pour l'instant, de l'avancer car Yasmine et Faouziat nous sont présentées dans des positions respectables et enviables : intellectuelles, rebelles et courageuses qui finiront par quitter la dictature de Guigoz. On fera remarquer simplement que toutes les deux ont été éprouvées par les dures disciplines de l'école ; plus Faouziat du reste que Yasmine. Est-ce à dire qu'une femme ne peut s'élever au-dessus de la mêlée – et donc mériter un quelconque intérêt – qu'instruite ? On serait tenté de le croire si le roman ne présentait pas en même temps

²³⁴ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 192-193.

²³⁵ Ibid., p. 192.

²³⁶ Ibid., p. 193.

²³⁷ Ibid., p. 198.

un épouvantable contre-exemple : Bahiso fut lycéenne avant de se donner aveuglément au régime révolutionnaire²³⁸. Si on suit le roman toihirien, pour mériter en fait le moindre intérêt, la femme doit être à la fois instruite et insoumise. Ce qui, dans une certaine mesure, pourrait être considérée comme un appel à son émancipation : la femme doit être comme un homme : une rebelle (comme Haïdar), dotée d'une intelligence critique, capable non de se soumettre mais de s'insurger contre l'oppression, quelle qu'elle soit.

3. La beauté féminine aux Comores

Papa Msonga ? Un tueur à gages. Sa mission ? Eliminer le chef de l'Etat révolutionnaire qui commence à agacer plus d'un. Et comment ? Avec...un simple poignard. La justice révolutionnaire a considéré cela comme une tentative de putsch et les responsables devaient naturellement être jugés. Mais avant le verdict, il faut bien comprendre les motivations de chacun. Celle de la personne qui avait la charge d'exécuter la sale besogne : « [...] une paire de chaussures espagnoles et une nuit avec Fatou Cacao²³⁹. » Particularité de cette femme ? C'est que : « C'est l'image même de la beauté. Chez elle une cuisse est une cuisse, une fesse est une fesse. Vous pouvez mettre un plateau sur son derrière monsieur le Juge, sans que le plateau tombe. C'est vous dire quel postérieur elle a²⁴⁰ ! » Comprendre : elle est *ronde* et munie d'une bonne paire de fesses !

Issa, tout en concédant que la beauté est une notion très relative, affirme à Kassabou que Zoufana est une belle femme. Kassabou soupçonne l'ami de son mari de prendre tout simplement la clarté de la peau de cette fille pour de la beauté : « - Quoi ? Mais tu blagues ! Zoufana est une belle fille ? Parce qu'elle est *claire de peau* ? Parce que pour vous les hommes il suffit qu'une fille soit blanche pour que vous la trouviez belle ? Les filles blanches seront votre malheur²⁴¹ ! [...] »

Quant à Marie-Ame, eh bien, trois mois avant le mariage, elle était bien nourrie et bien gardée à la maison pour que le jour de la consommation de son mariage, elle soit « [...] *blanche et grasse* à souhait²⁴² ». En fait, c'était pour aiguïser sa beauté car déjà « Elle symbolisait la beauté féminine comorienne : roucouleuse, potelée, dodue, maflue, avec des mollets galbés, des fesses redondantes, une poitrine exubérante, les *cheveux lisses* et les yeux langoureux²⁴³. »

Au-delà de la cette parodie de justice qui tente piteusement de juger des comploteurs, du débat philosophique qui a opposé Issa et Kassabou ou tout bonnement de la préparation de Marie-Ame à son mariage, c'est bien la définition de l'esthétique féminine comme on l'entend aux Comores qui nous est présentée : *rondeur* et *clarté de la peau* ; et les cheveux lisses forment la cerise sur le gâteau. En réalité, c'est plus que cela : c'est l'esthétique comorienne tout court qui est ainsi définie. Ce qui est beau, aux Comores, c'est ce qui est *rond* et *clair*.

D. Manière de s'affronter

²³⁸ *Ibid.*, p. 22.

²³⁹ *Ibid.*, p. 207.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 207.

²⁴¹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 151. C'est nous qui soulignons.

²⁴² *Ibid.*, p. 167. C'est encore nous qui soulignons.

²⁴³ *Ibid.*, p. 167. C'est toujours nous qui soulignons.

1. Communauté et Individu

Conflit connu, très connu, dans le roman africain francophone qui a retenu l'attention de Bernard Mouralis voilà plus de quarante²⁴⁴ que l'on retrouve dans le roman toihirien. C'est que « [...] le Comorien est d'abord un être communautaire avant d'être individu²⁴⁵ [...] ». Et la société comorienne, aujourd'hui encore, ignore littéralement l'individu ; pour elle tout doit se rapporter à la communauté. Malheur aux personnes qui veulent s'inscrire en faux contre cette vision des choses : elles sont au mieux considérées comme vecteurs des tares des Occidentaux – critique d'autant plus percutante que le plus souvent ce sont des individus ayant étudié en France ou dans un pays francophone –, au pire scrupuleusement marginalisés par la communauté. Mazamba, bien que croyant mais non pratiquant²⁴⁶, se rend d'ailleurs à la mosquée moins par envie ou conviction que par peur de la marginalisation :

L'appel à la prière [...] montait, très haut, comme s'il cherchait à atteindre les cieux. Les croyants laissaient tout pour se préparer à aller à la mosquée ; même pour ceux qui n'étaient pas des grands pratiquants, comme Mazamba, se faisaient un devoir social d'y aller le vendredi, jour de la grande prière et les jours de Ides. Dans un pays où la communauté est tout et l'individu rien, il est toujours prudent de se noyer dans la masse dans ce genre de grandes messe

communautaires²⁴⁷ .

Domination de l'individu par la communauté si importante que celui-là doit rendre des comptes à celle-ci pour ses actes – ce qui serait plus dans l'ordre des choses dans un pays où ne règne pas l'anarchie – mais aussi pour ceux des membres de la famille dont il est issu : père, mère, frère, oncle... Qu'on n'oublie pas le cas du fugitif Nawal dont la famille a du payer pour lui son impolitesse : « En attendant que le garçon fût retrouvé et châtié, sa famille était bannie²⁴⁸ . » Au cours de la dispute qui opposait Mzé Karibaya à Mzé Mchangama, le premier assomma le second en lui disant que sa famille avait couvert le village de Mitsandzalé d'enfants illégitimes²⁴⁹ . Humilié et fortement contrarié, Mzé Mchangama a dû rappeler que l'oncle de son contradicteur était un kleptomane célèbre ayant une prédilection pour les animaux comestibles²⁵⁰ .

2. Monde rural et monde urbain

Le roman toihirien est traversé par d'autres rivalités. Ainsi constate-t-on une opposition entre la ville et les villages ou la campagne. Pour simplifier, le monde rural représente les traditions diverses (pratique de la sorcellerie, grands mariages, mélanges de traditions et

²⁴⁴ Bernard Mouralis, *Individu et collectivité dans le roman négro-africain d'expression française*, Abidjan, Annales de l'Université d'Abidjan, 1969.

²⁴⁵ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 80.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 57-58.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 57. ***C'est nous qui soulignons.***

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 85-86.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 90-91.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 92.

de religion...) et le monde urbain la modernité²⁵¹. C'est dans les villages que l'on consulte les sorciers – sauf Guigoz qui les consulte dans les palais présidentiels situés en zone urbaine ou périurbaine. Pensons à Mma Said qui consulte, dans son village, le sorcier Foundi Shandrabo pour soigner son fils²⁵². Songeons également à Rafyat parti consulter Gowa-Gowa, à Kalawé, pour le compte de Kassabou²⁵³. C'est en zone rurale, à Mremani précisément, que Mma Voyage organise une lecture de la vie du prophète pour marquer la circoncision de son fils Voyage²⁵⁴. C'est toujours en zone rurale que Kapégnet – à Pangani²⁵⁵ – et Issa – à Mitsandzalé²⁵⁶ – réalisent leur grand mariage.

Le village, c'est le lieu rassurant gouverné par un temps circulaire où la vie, loin de progresser, se répète continuellement. C'est un endroit où l'on est entre soi et où l'on se referme sur soi : un lieu où l'autre n'existe pas.

La ville par contre est un lieu de rencontre et donc d'ouverture sur le monde. C'est bien au marché de la capitale que les hommes se rencontrent, Comoriens des quatre coins du pays ou étrangers. En effet, c'est au vieux marché de Moroni, capitale des Comores, que Haïdar a rencontré Yasmine²⁵⁷, que celle-ci a croisé son professeur M. Bouzid avec qui elle échange un bref instant²⁵⁸, c'est à Moroni, au cours d'une soirée, que Mazamba fait la connaissance de Aubéri²⁵⁹, que le même Mazamba rencontrera Tazmine, urologue indienne²⁶⁰. C'est toujours au marché de Moroni que l'on réalise la diversité de la population et de la culture comoriennes²⁶¹.

Mais le monde urbain n'est pas seulement un monde de rencontres. Il signifie aussi un monde de savoir. Ainsi, c'est à l'hôpital de Moroni que Mazamba prend connaissance de sa maladie²⁶² et qu'il échange avec Nadar autour de la littérature²⁶³. La ville représente également le travail : c'est à Moroni que Mazamba se rend pour exercer son métier de médecin généraliste à l'hôpital ou à son cabinet privé. La ville, c'est le monde du rêve, de l'imaginaire et de l'art avec le cinéma Al Camar²⁶⁴.

²⁵¹ On rencontre assez souvent cette opposition dans le roman négro-africain. Voir à ce propos Mohamadou Kane, *Roman africain et tradition*, op. cit., Roger Fayolle, « Romans et traditions dans les romans africains et maghrébins d'écriture française », in Jacques Bersani, Michel Collot, Yves Jeanneret et Philippe Régnier, *Roger Fayolle. Comment la littérature nous arrive*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 289-299 ou encore Roger Chemain, *La Ville dans le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1981.

²⁵² Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 69-73.

²⁵³ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 200 et 203-204.

²⁵⁴ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 75-78.

²⁵⁵ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 95-108.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 143-175.

²⁵⁷ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 120.

²⁵⁸ *Ibid.*, 123.

²⁵⁹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 16.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 11.

²⁶¹ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 122-125.

²⁶² Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 7-8.

²⁶³ *Ibid.*, p. 115.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 13-14.

La ville renvoie également à la liberté humaine. Liberté de manger et de boire quand et où l'on veut. Qu'on se rappelle du Dr Mazamba se nourrissant de brochettes sur les trottoirs de Moroni, geste proprement unimaginable pour un homme de son rang dans son village (il doit obligatoirement manger chez lui sinon il sera considéré comme indigne !). Liberté de boire : la bourgeoisie comorienne s'offre des soirées arrosées mais seulement en ville. Pensons à la soirée à laquelle Mazamba a rencontré Aubéri ou celle organisée par le Rotary-club où les Comoriens s'adonnaient allègrement à l'alcool²⁶⁵. Mazamba lui-même a commencé à boire devant Aubéri en ville, à Mutsamudu à Anjouan précisément²⁶⁶. Liberté d'aimer aussi qui l'on veut : la relation amoureuse de Mazamba et de Aubéri a lieu exclusivement en milieu urbain ; elle ne serait certainement pas tolérée dans un village pas seulement parce que Mazamba est un homme marié mais parce que les unions libres ne sont pas agréées dans les villages encore aujourd'hui aux Comores. Cela existe en ville grâce seulement à l'anonymat caractéristique de ce lieu.

3. Antagonismes insulaires

Les Comores formant historiquement un archipel de quatre îles – Grande Comore (ou Ngazidja²⁶⁷), Anjouan (ou Ndzuani²⁶⁸), Mayotte (ou Maoré) et Mohéli (ou Mwali²⁶⁹) – mais aujourd'hui de trois îles depuis l'indépendance date à laquelle une des îles (Mayotte) a décidé de rester dans le giron français²⁷⁰, il existe des rivalités insulaires plus ou moins importantes qui ont atteint un paroxysme en 1997 quand l'île d'Anjouan a demandé d'abord à se rattacher à la France puis a déclaré son indépendance quand la main tendue à la France n'a pas été retenue²⁷¹ mais elle a fini après maintes tractations – refonte juridique de la constitution ayant accordé à chaque île beaucoup d'autonomie ; une création d'Etats-Unis des Comores nommée d'ailleurs Union des Comores – par revenir à son entité historique. Ces tensions apparaissent également dans le roman toihirien.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 16-17 et 242

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 39.

²⁶⁷ Pour plus de renseignements, voir les travaux de référence de Jean-Louis Guébourg : *La Grande Comore. Des sultans aux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1993 et *Espace et pouvoirs en grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1995.

²⁶⁸ Pour plus d'informations sur cette île, voir Claude Robineau, *Société et économie d'Anjouan (Océan Indien)*, Paris, Orstom, 1966.

²⁶⁹ Voir sur cette île Claude Chanudet et Jean-Aimé Rakotoarisoa, *Mohéli, une île des Comores à la recherche de son identité*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 2000.

²⁷⁰ Une littérature très abondante s'est développée autour de cette question : Thierry Flobert, *Les Comores : évolution juridique et socio-économique*, Université Aix-Marseille, 1976 ; Jean Fasquel, *Mayotte, les Comores et la France*, Paris, L'Harmattan, 1991 ; Pierre Vérin, *Les Comores*, Paris, Karthala, 1994 ; Ahmed Wadaane Mahamoud, *Mayotte : le contentieux entre la France et les Comores*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Pierre Caminade, *Comores-Mayotte : une histoire néocoloniale*, Marseille, Agone, 2003 ; Nakidine Mattoir, *Les Comores de 1975 à 1990. Une histoire politique mouvementée*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Namira Nahouza, *Indépendance et partition des Comores*, Moroni, Komédit, 2005 ou encore Thierry Michalon, « L'archipel des sultans batailleurs », *Le Monde diplomatique*, juin 2009, p. 16-17.

²⁷¹ Période au cours de laquelle les Comores ont frôlé la guerre civile ; chaque île accusant l'autre de tous les maux de la terre : « Un soir, des types ivres s'en prennent violemment à Anrfati parce qu'elle est Anjouanaise. Le racisme éclate au grand jour. Ils accusent les Anjouanais de voler le travail et les maisons des Grands Comoriens. [...] Des scènes comme celles-ci se multiplient. Des tracts à caractère xénophobe commencent à circuler. On y définit le pur, le vrai Grand Comorien. Les Mohéliens sont assimilés à des ânes, les Anjouanais à des voleurs ou des bâtards métissés. La radio anjouanaise n'est pas en reste puisqu'on peut entendre des slogans tels que « Un Anjouanais qui se marie avec une Grande Comorienne est un chien » », in Jean-Marc Turine, *Terre noire. Lettre des Comores*, Genève, Métropolis, 2008, p. 66-68 et 106-107.

Superficiellement, la Grande Comore est la plus grande, et en plus depuis 1961, elle abrite la capitale politique et économique du pays (Moroni) transférée de Mayotte, transfert considéré comme affront par les Mahorais et qui expliquerait partiellement la rupture avec les autres îles plus d'une décennie plus tard. Deux raisons qui imposent cette île comme la plus importante. S'ajoutent à cela le transfert massif d'argent et les diverses constructions (écoles, bibliothèques, maisons, routes, électrification de localités...) réalisés par les expatriés majoritairement issus de cette île faisant ainsi d'elle la plus développée des trois autres îles. Pour ces raisons avancées, les borgnes étant rois dans le royaume des aveugles, les Grands Comoriens se considèrent comme supérieurs aux habitants des autres îles – ils se sentent même supérieurs aux Mahorais chez qui, du reste, ils partent chercher du travail – et pas toujours le plus valorisant ! – et un avenir meilleur ! Ils se permettent donc de les juger comme ils l'entendent et souvent de façon péjorative. Et les Comoriens issus des autres îles ne l'apprécient pas, rivalités lisibles dans cet échange entre Mazamba et Aubéri :

- [...] on dit que les Anjouanais, avance Aubéri, n'aimeraient pas les Grand-Comoriens, que les Maorais détesteraient les Anjouanais, que les Grands-Comoriens haïraient les Anjouanais et que tous écraseraient de leur mépris les Mohéliens qui le leur rendraient sans complexe. - Préjugés ! Préjugés, répond Mazamba, que tout cela, Aubéri ! En fait ces a priori viennent de notre méconnaissance les uns des autres²⁷².

Observons d'abord les éléments explicites traduisant ce conflit dans le roman. Le romancier étant issu de la grande île, c'est dans le regard de son narrateur issu de la même île que lui que nous allons percevoir les autres îles. Ainsi, savons-nous que Yasmine, Mohélienne, est une jeune, belle et douce fille²⁷³, apaisante même dans la menace²⁷⁴. Mais parallèlement, on repère un discours proprement infériorisant à l'encontre de la population mohélienne. Lulé, auteur d'un double homicide, est comparé à un Mohélien : il bondirait comme un Mohélien²⁷⁵. Et ce dernier est présenté comme parfaitement incapable de saisir la modernité et ses diverses technologies. Etrange : on n'est pas très loin du colon qui relève la stupidité congénitale aux indigènes ! Voici une scène fortement comique mais fermement méprisante qui se déroule à l'aéroport de Mohéli :

Une grosse mamma à l'âge indéterminé voulut absolument monter en cabine avec un panier en feuilles de cocotier tressées, rempli d'immenses pastèques vertes. Un monsieur qui malgré son pantalon bouffant n'arrivait pas à dissimuler son hernie poids lourd, s'escrimait à calmer son bouc décharné qu'il tenait à faire monter à bord. Il avait fallu toute la vélocité et les menaces des commandos pour faire entendre raison à ces deux étranges amoureux des fruits et des animaux²⁷⁶.

Les Mahorais ? Des « durs à cuire²⁷⁷ », des rebelles²⁷⁸ qui ont fait exploser l'unité nationale en s'inscrivant en faux contre la marche de l'histoire : en se complaisant dans la domination

²⁷² *Ibid.*, p. 23-24.

²⁷³ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 121.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 197.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 127.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 196.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 128.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 138.

française. Les Anjouanais ? Des condisciples de Sodome²⁷⁹ – ce qui n'est pas du tout un compliment dans cette région du monde qui continue à considérer l'homosexualité comme une maladie mentale –, des criminels, des radins, des jaloux n'hésitant pas à vous éliminer s'il vous attrape en train de regarder leur femme²⁸⁰.

Voilà ce qu'on lit clairement dans le roman en matière de conflits insulaires. Mais il y a l'implicite qu'on lit entre les lignes. Jetons un œil justement sur la structure du roman. Eh bien on se rend compte que, quand l'histoire se passe aux Comores – la plupart du temps quand même²⁸¹ ! – elle se déroule presque uniquement à la Grande Comore sauf pour la scène où Mazamba et Aubéri se sont rencontrés à Anjouan²⁸² ou la scène de présentation du camp de Pamandzi à Mayotte qui avait accueilli les Comoriens ayant fui le régime révolutionnaire comorien²⁸³. Ajoutons pour être complet la scène où l'avion d'Air Comores fait le tour des îles²⁸⁴. Sur le plan des personnages, les protagonistes principaux des deux romans – Guigoz et Mazamba – sont Grands Comoriens très bien placés dans la société : respectivement président de la République et médecin. Les autres îles n'offrent quasiment pas de personnel du roman ou alors quand elles en exposent, il est de second plan, presque des rôles de figurants : Faouziat, la journaliste anjouanaise occupant une place peu enviable de schizophrène (servant loyalement et fidèlement le régime révolutionnaire en public mais la contestant discrètement ; Yasmine, élève mohélienne, servant à mettre un peu de douceur dans cette histoire impitoyable de la révolution comorienne). Quant à Mayotte, personne ne la représente dans le roman comme si, ayant volontairement quitté sa famille naturelle, elle n'avait plus rien à faire dans l'histoire nationale.

En fin de compte, le roman reproduit – le romancier en a-t-il conscience ou non ? – non seulement assez fidèlement les conflits nationaux mais aussi la domination de la Grande Comore sur les autres îles.

4. Une préférence anjouanaise malgré tout...

Mazamba semble préférer les autres îles comoriennes à son île natale parce que celles-ci ne sont pas plombées par le grand mariage, une tradition extrêmement coûteuse ancrée essentiellement – on s'en souvient encore – à la Grande Comore qui avait le privilège de l'irriter vigoureusement. Il s'interroge un beau jour dans son bureau : « Pourquoi ne suis-je pas né à Mmwali, Ndzuani ou Maoré où le anda n'existe pas ? » [...] « Là-bas, au moins les gens sont moins hypocrites. Le poids du anda n'englue pas toutes leurs aspirations !²⁸⁵ »

Mais cet intérêt pour les autres îles se précise en se focalisant nettement sur Anjouan. Un intérêt déjà sensible dans *La République* puisque Anjouan y est nommée « Anjouan-La Perle²⁸⁶ » reprenant le nom que les colons avaient donné à cette île faisant référence à sa

²⁷⁹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 37.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 24.

²⁸¹ Certaines tranches des histoires de ces deux romans se passent ailleurs. Dans *La République*, une courte partie du roman se déroule en France (p. 204-213) tandis qu'une partie du *Kafir* se passe en Afrique du Sud (p. 121-142).

²⁸² Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 21-51.

²⁸³ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 200-204.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 195-200.

²⁸⁵ Mohamed Toihiri, *Le Kafir du Karthala*, op. cit., p. 179-180.

²⁸⁶ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 196.

beauté. En vérité, Mazamba est littéralement fascinée par l'île d'Anjouan. Pour lui, celle-ci est « splendide²⁸⁷ », « pleine de merveilles²⁸⁸ » où les femmes, comme la nature, sont belles :

Si vous deviez rester encore quelques jours, Mazamba s'adressant à Aubéri, je vous conseillerais deux endroits : Moya [...] pour la beauté de ses femmes ; on les croirait modelées par les mains artistes de leurs pères et de leurs mères ; le deuxième endroit, c'est la région de la Cuvette, pour la beauté du site. Là, de petites vallées ombragées par la faune comorienne et les hameaux traduisent un bonheur vert, bleu, brumeux et nostalgique : tout être qui y arrive, entre en communion avec la nature. Votre peau frémit au tremblement du feuillage, votre âme se mouille de la buée, et votre cœur s'alourdit de nostalgie enfantine à la vue de la fumée se dégageant des toits des maisons²⁸⁹.

Anjouan attire Mazamba par sa sensualité et par ses multiples parfums, absents dans les autres îles, qui aromatisent ses campagnes, ses villes et ses maisons²⁹⁰, par son « art de vivre inconnu dans les autres îles²⁹¹ » et surtout par ses femmes qui visiblement ne l'indiffèrent pas : « Les femmes laissent transparaître dans la profondeur de leurs yeux une innocence perverse ; leur démarche est une rythmique pendant que leur sourire traduit une

bonté câline et leur intonation des pans d'utopie²⁹² ». Aubéri, en allant dans le même sens que Mazamba, ajoute qu' : « - Il n'y a pas que le paysage qui soit beau ici, il y a aussi... les hommes²⁹³... » Mazamba avoue éprouver de l'admiration pour la tradition d'initiation installée à Anjouan qui consiste, juste avant le mariage, à préparer une jeune fille à sa vie sexuelle imminente²⁹⁴. En fait tout incite à croire que tout ce qui est relatif à Anjouan ne peut être qu'éloigné de la laideur. Même le narrateur s'y met à son tour dans la valorisation de cette île :

Cette nuit-là, comme toutes les nuits anjouanaises, était pailletée d'or, parsemée d'argent, parfumée d'étoiles, de clarté et de senteurs de mangues, de litchis, de goyave, d'orchidée d'ylang-ylang, de yasmine et d'encens venu de Mascatte que les mains des amantes versaient avec ferveur dans les encensoirs chiraziens²⁹⁵.

Mazamba, concédant vouer un « culte » à Anjouan, connaît très bien l'île pour y avoir exercé un an comme médecin²⁹⁶. Et tout au long de ce séjour professionnel, le Dr Mazamba s'est senti à l'aise avec son métier et a rencontré des subordonnés dévoués et consciencieux. La population anjouanaise ? Eh bien, elle lui a réservé un accueil chaleureux. Du reste,

²⁸⁷ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 21.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 22.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 22.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 22.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 23.

²⁹² *Ibid.*, p. 23. A la page 26, la femme anjouanaise est comparée aux femmes du paradis : les « Houris ».

²⁹³ *Ibid.*, p. 23.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 162-163.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 41.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 23.

ajoute le Dr Mazamba, l'un de ses rares amis est originaire d'Anjouan²⁹⁷. Mais juste avant de prononcer ce plaidoyer en faveur de l'île d'Anjouan, le Dr Mazamba a pris soin de tordre le coup à tout le discours péjoratif que l'on tient communément sur les Anjouanais qu'il qualifie de « balivernes²⁹⁸ ». Pour lui, il est strictement fondé sur la méconnaissance des uns et des autres et que, par conséquent, ces derniers ne sont ni des assassins, ni des avarés ni des jaloux excessifs.

Conclusion : une identité métisse

Métissage harmonieux ou désordre ? Bien que fort métissé, l'archipel des Comores conserve une incontestable unité culturelle : elle est fondée essentiellement sur des éléments africains bouleversés et modifiés par des apports arabo-islamiques si bien que chaque facette de la culture comorienne présente une association indissoluble de ces deux composantes²⁹⁹. C'est une culture fondamentalement orale qui offre une quantité de contes, de légendes et de traditions communs aux quatre îles, de la musique et de la danse présentes dans toute la vie sociale avec une cuisine très variée³⁰⁰.

Unité culturelle mais aussi unité linguistique : le comorien étant une langue dont la base lexicale bantoue et qui emprunte plus de trente cinq pour cent de son vocabulaire à l'arabe. L'intercompréhension entre les quatre îles reste avérée même si quelques difficultés peuvent apparaître. Soyons précis : le parler grand-comorien (shingazidja) se distingue relativement des trois autres par sa morphologie compliquée qui semble indiquer une immigration bantoue fort ancienne. Les trois autres parlers, anjouanais (shindzuwani), mohélien (shimwali) et mahorais (shimaore), sont beaucoup plus proches les uns des autres et évoquent surtout certains dialectes insulaires du groupe swahili.

A l'unité culturelle et linguistique s'ajoute une unité religieuse : les Comoriens sont musulmans et cette religion imbibe complètement leur vie. Ils sont sunnites et shâfiïtes. Comme tous les musulmans, les Comoriens doivent respecter les cinq obligations de l'Islam issues du Coran : la profession de foi, la prière cinq fois par jour, l'aumône, le ramadan et le pèlerinage à la Mecque. L'islam enfin constitue un lien très fort entre les Comoriens.

Difficile après tout ceci de ne pas reconnaître que ce pays dispose d'une identité propre dont la végétation n'est que le témoignage puisque qu'on retrouve à Anjouan comme à la Grande Comore les mêmes arbres et les mêmes fruits : d'une colline anjouanaise, ce qui saute immédiatement aux yeux, ce sont « [...] des *giroflers*, des *bananiers*, des *arbres à pain*, des *manguiers*, des *jacquiers* et des *badamiers* ³⁰¹ » ; Haïdar, lui, de Ntsoudjini (Grande Comore), voit « [...] *arbres à pain*, des litchis, des *manguiers* offrant des fruits verts, pourpres, jaunes, des cocotiers, des giroflers à l'élégance frivole³⁰² » ; Quant à Mazamba, de sa fenêtre à Mitsandzalé (Grande Comore), il voit certainement des *manguiers* mais aussi un *badamier*, des *bananiers*, des *giroflers*...³⁰³ »

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 24.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 24.

²⁹⁹ Hervé Chagnoux, Ali Haribou, *Les Comores*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1980, p. 45.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 45-48.

³⁰¹ Mohamed Tohiri, *La République*, op. cit., p. 81-82.

³⁰² *Ibid.*, p. 171.

³⁰³ Mohamed Tohiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 54-55.

III. Fictionalisation de l'histoire comorienne récente

A. Pourquoi un roman historique ?

Disons-le d'emblée. Les romans composant notre corpus – *La République des Imberbes* et *Le Kafir du Karthala* – ne sont pas tous les deux des romans historiques. Seul le premier remplit les critères génériques pour endosser cette étiquette. Mohamed l'a dit lui-même : « Il s'agit bien entendu d'un roman où je retrace la vie des Comoriens à l'avènement et sous le règne d'un Chef suprême, nommé Guigoz, le héros de mon livre³⁰⁴. » alors que *Le Kafir* n'a pas « [...] une trame historique comme le premier, mais évoqu[e] un personnage qui se bat avec sa vie³⁰⁵. » Et pourquoi écrire d'abord un roman historique ?

Parce que d'après Milan Kundera, à travers le prisme de l'histoire, le romancier peut réfléchir non pas seulement à une certaine période de l'histoire de l'humanité mais à la condition humaine, autrement dit l'Histoire est un outil d'investigation pour le romancier : « Car l'Histoire, avec ses mouvements, ses guerres, ses révolutions et contre-révolutions, ses humiliations nationales, n'intéresse pas le romancier pour elle-même, en tant qu'objet à peindre, à dénoncer, à interpréter ; le romancier n'est pas le valet des historiens ; si l'Histoire le fascine, c'est qu'elle est comme un projecteur qui tourne autour de l'existence humaine et jette une lumière sur elle, sur ses possibilités inattendues qui, dans les temps paisibles, quand l'Histoire est immobile, ne se réalisent pas, restent invisibles et inconnues³⁰⁶. »

Parce que le roman historique, en se situant dans le passé, se présente comme un véritable outil de critique de la période moderne, et ce surtout dans les dictatures : « Au vingtième siècle, le roman historique semble avoir connu [...] deux sites privilégiés : en dehors de la postmodernité, il fleurit surtout au milieu des dictatures. Là il constitue en effet un genre recherché par les écrivains qui aimeraient échapper aux mots d'ordre oppressants de l'actualité ; le roman historique est un moyen de critiquer le présent, une ruse qui permet de rééquilibrer le monde et de formuler, sous une forme à peine déguisée, les « vraies » valeurs³⁰⁷. » En effet, la période d'écriture de *La République* correspond aux premières années de la dictature d'Ahmed Abdallah.

Une nuance tout de même. En écrivant sur l'histoire très récente du pays, notre auteur faisait d'une pierre deux coups : il rejoignait la majorité de la population (et le pouvoir en place) hostile au régime déchu mais aussi il évitait de parler clairement de la situation politique conjoncturelle. En cela, le roman toihirien ne peut pas être considéré comme un roman d'opposition (ou si l'on préfère un roman engagé pour employer un vocabulaire galvaudé) dans la mesure où il conteste un régime déjà inexistant ; même si, bien entendu, à travers la condamnation de la violence du régime précédent, on peut forcer le trait et y lire également un rejet de la répression du régime en place.

Roman historique surtout parce qu'il est difficile d'écrire l'identité d'un peuple en ignorant son histoire, fût-ce la plus récente. Ainsi, le premier roman de Toihiri se situe-t-il d'une part dans une période du passé facilement repérable et d'autre part il « [...] fait

³⁰⁴ Mohamed Toihiri, Christine Vève, entretien, « Le premier roman comorien en français », *entretien. cit.*

³⁰⁵ Mohamed Toihiri, Bernard Magnier, entretien, « Mohamed Toihiri premier romancier comorien », *Notre Librairie, entretien cit.*, p. 117.

³⁰⁶ Milan Kundera, *Le Rideau*, Paris, Gallimard, 2005, p. 85.

³⁰⁷ A. Kibedi Varga, « Le récit postmoderne », *Littérature*, 77, février 1990, p. 19.

preuve d'une volonté de distanciation, de reconstitution et d'explication de cette période³⁰⁸ [...] ». Et le roman historique est un genre approprié pour l'écriture de l'identité par « [s]es descriptions minutieuses de la configuration topographique, du climat, des ressources et des productions naturelles d'un terroir, de sa flore et de sa zoologie [...] [qui] déterminent et signent l'identité irréductible d'un peuple, lui assignent une place dans l'histoire qui ne relève pas de l'accident mais de la nécessité³⁰⁹ » ; par sa « Célébration et, si nécessaire, [son] invention de la tradition, fixation des images du peuple grâce aux stéréotypes qui fonctionnent en effets de miroir³¹⁰ [...] ». En effet, « Dans la mise en scène de l'histoire nationale, [le romancier historique] conforte les lecteurs dans l'idée que l'histoire fait advenir l'identité préexistant de toute éternité du peuple-nation, que le retour aux sources fonde une existence légitime et glorieuse : c'est bien d'une visée téléologique et providentialiste [...] dont se dote l'histoire transposée en fiction³¹¹. »

Ajoutons à cela le côté clairement idéologique de l'entreprise car « [...] la fin ultime du romancier d'histoire n'est pas le plus souvent, la quête d'une représentation historique véridique ou même vraisemblable, mais, plus profondément, une lecture du réel qui prend l'histoire pour instrument [qui] devient en effet parfois un outil d'analyse politique ou philosophique³¹². » En l'occurrence ici, une réflexion (et non une présentation neutre) sur l'identité nationale comorienne.

Roman historique donc même si Delphine Laurenti a décrété récemment l'inexistence du roman historique dans la littérature africaine francophone : « D'une certaine manière, *il n'y aurait pas encore de roman historique d'outre-Sahara au sens strict*. Il semble en effet impossible de ramener les récits à une définition de manière satisfaisante³¹³. » Contre-vérité colossale, résultat visiblement d'une vraie méconnaissance de cette littérature, que n'atténue aucunement l'emploi du conditionnel. Il aurait été beaucoup plus prudent de préciser que sa conclusion s'appliquait *seulement* à son corpus. Dans quelle sous-catégorie du roman range-t-elle *Doguicimi* de Paul Hazoumé ou *Les Bouts de bois de Dieu* de Sembene Ousmane ? En vérité la littérature africaine francophone et même anglophone regorge de romans historiques au sens strict³¹⁴ ; même les littératures de l'Océan indien – si l'on tentait d'isoler un instant cette région pour le confort du propos – ne manquent pas de romans historiques³¹⁵.

³⁰⁸ Claudie Bernard, « Si l'histoire m'était contée... », in Aude Déruelle et Alain Tassel, textes réunis par, *Problèmes du roman historique*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 21.

³⁰⁹ Brigitte Krulic, *Fascination du roman historique. Intrigues, héros et femmes fatales*, Paris, Autrement, « Passions Complices », 2007, p. 82.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 101.

³¹¹ *Ibid.*, p. 75.

³¹² Isabelle Durand-Le Guern, *Le Roman historique*, Paris, Armand Colin, « Coll. 128 », 2008, p. 107.

³¹³ Delphine Laurenti, « L'histoire «aux frontières du dire» : littérature francophone d'Afrique subsaharienne (textes d'A. Kourouma, de B. B. Diop et d'E. Dongala) », in Aude Déruelle et Alain Tassel, textes réunis par, *Problèmes du roman historique*, op. cit., p. 282-283. C'est nous qui soulignons.

³¹⁴ Consulter sur ce point Gérard Vindt et Nicole Giraud, *Les Grands romans historiques. L'Histoire à travers les romans*, Paris, Bordas, 1991, p.193-210 et Claire L. Dehon, *Le Réalisme africain. Le roman francophone en Afrique subsaharienne*, op. cit., p. 131-181.

³¹⁵ Voir Jean-Claude Carpanin Marimoutou, « Littératures indioocéaniques », *Revue de Littérature Comparée*, op. cit., p. 131-140 ; Dominique Ranaivoson, « Fictions dans l'Océan Indien : identités oubliées et mémoires blessées », *Notre Librairie*, 161,

B. Faire d'une pierre deux coups

1. Faire œuvre d'historien et...

Il est franchement difficile d'étudier la fictionalisation de l'Histoire dans le roman toihirien quand on sait qu'au moment de son écriture (entre début 1982 et 1985), aucune étude historique sur la période prise en charge par le romancier n'était disponible. Certes, en 1983, Jean Martin publie son étude magistrale sur l'histoire des Comores mais elle s'arrête à 1912³¹⁶ ; Nissoiti Diaby, en 1983, soutient une thèse à Paris I se référant à la période 1975-1978 mais en faisant œuvre de politologue³¹⁷. Tout ce que l'on savait sur cette période était due aux témoignages verbaux et aux différents journalistes : « J'étais en France, déclare le romancier à une journaliste, pendant la période où j'ai situé mon histoire. J'ai suivi la situation des Comores dans la presse. Lorsque je suis rentré au pays, j'ai écouté les récits des uns et des autres. C'est à partir de cela que j'ai imaginé le récit de mon livre³¹⁸. » En écrivant *La République*, Mohamed Toihiri fait d'une pierre deux coups : il fait acte d'« historien » et de romancier ; non pas, bien entendu, d'historien professionnel, il n'a certainement ni les compétences ni l'envie de le faire mais en romancier fictif. Personne n'ignore que le roman constitue l'un des moyens d'investigation historique. On ne cherchera pas vainement ici à étudier la véracité de l'histoire écrite mais plutôt sa mise en forme, et cela pour deux raisons au moins : d'une part parce que – répétons-le – nous ne sommes pas dans un manuel d'histoire mais dans un roman ; et d'autre part parce que même chez les historiens professionnels, l'événement est toujours saisi « [...] incomplètement et latéralement, à travers des documents ou des témoignages [...] à travers [...] des traces³¹⁹. » Autrement dit, même chez les historiens attirés, l'événement est toujours raconté partiellement, c'est-à-dire imparfaitement.

Justement : précisons-le. *La République* n'est pas seulement l'histoire d'un homme (Ali Soilihi Mtsachioi, chef d'un pouvoir révolutionnaire qui a duré deux ans et demi) qui voulait le bien de son peuple et qui s'est transformé en dictateur répressif et sanguinaire. C'est aussi l'histoire presque totale d'une période qui s'étale de 1975 à 1978. Tout y est en effet : le pouvoir politique de cet homme qu'on retrouve presque à chaque page (le coup d'Etat qui ouvre le roman (chap. 1), sa biographie (chap. 2), la réunion qui prépare le putsch qui va, par la suite des événements, le conduire à devenir le chef du pouvoir révolutionnaire (chap. 3), les tentatives de résistance à son pouvoir (le massacre d'Icni, et la fuite de l'un de ses serviteurs préférés, respectivement chap. 15, 16, et 17), la terreur et la répression de ses milices (chap. 5), la propagande de son régime (chap. 9) la justice rendue, bien entendu, au nom du peuple mais téléguidée du bureau du Guide (chap. 14 et 18), sa haine apparente de la sorcellerie mais son attachement viscéral à cette pratique (chap. 10).

Mais à côté de l'histoire de l'homme et de son pouvoir, on retrouve les trois événements qui ont marqué le pays pendant cette période-là dont le troisième relève presque du fait divers : ce qu'on appelle encore aujourd'hui « la catastrophe de Majunga », « l'éruption de Singani » et le double homicide de Soulé Boina Mramgou (Lulé dans le roman) suivi de sa

mars-mai 2006, p. 38-46 ou encore Véronique Bonnet, Guillaume Bridet, Yolaine Parisot, dir., *Caraïbes et Océan Indien. Questions d'histoires*, Paris, L'Harmattan, 2009.

³¹⁶ Jean Martin, *Les Comores, quatre îles entre pirates et planteurs. 2 tomes*, Paris, L'Harmattan, 1983.

³¹⁷ Nissoiti Diaby, *Le Régime politique comorien de l'indépendance au coup d'Etat du 13 mai*, Paris, Paris I, 1983.

³¹⁸ Mohamed Toihiri, Christine Vève, entretien, « Le premier roman comorien en français », *entretien cit.*

³¹⁹ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire* [1971], Paris, Seuil, « Points / Histoire », 1996, p. 15.

condamnation à la peine capitale. Aucun historien n'avait écrit, à notre connaissance, cette période avant Mohamed Toihiri.

2...de romancier

Instance narratoriale et organisation du récit

Sur cette question, on a presque envie de dire vulgairement : « circuler, il y a rien (ou peu) à voir ». Les récits de *La République* et du *Kafir* sont pris en charge, de façon très classique, c'est-à-dire comme dans le roman réaliste : ce sont des récits à focalisation zéro ou non focalisés³²⁰ assurés par un narrateur hétérodiégétique³²¹ ou, pour faire moins barbare, les histoires nous sont racontées par un témoin de celles-ci et qui les connaît même dans les moindres détails. Situation assez classique dans le roman historique (pour le cas précis de *La République*) car ici « [...] le récit suppose un narrateur, plus ou moins présent, plus ou moins proche de la figure auctoriale. Parfois, ce narrateur se confond avec un personnage, qui raconte. Parfois le texte prendra l'apparence d'une autobiographie fictive³²² », lequel narrateur « [...] peut prendre à témoin le lecteur, faire des commentaires sur l'action, les faits et gestes des personnages, leurs pensées et intentions. [...] Il peut souligner les effets, exhiber l'agencement du temps et de l'espace [...] L'intervention auctoriale peut être importante, prenant souvent une allure didactique³²³. »

C'est l'organisation temporelle de *La République* qui doit retenir notre attention car elle n'est aucunement classique : elle présente une véritable anachronie pour employer encore un terme de Genette³²⁴. En effet, si le narrateur nous raconte certainement l'histoire d'un homme qui prend le pouvoir et instaure un régime révolutionnaire, il nous la raconte mais de façon délinéarisée ou, pour être plus précis, le début du roman est a-linéaire : le roman, après le prologue, commence par le coup d'Etat qui va renverser Guigoz (chap. 1) ; vient ensuite le portrait de celui-ci (chap. 2) ; le chapitre trois raconte la réunion de préparation du coup d'Etat qui va porter Guigoz au pouvoir ; le chapitre quatre le coup d'Etat proprement dit. La seule chose qui ne déconcerte pas sur le plan de l'organisation temporelle du récit, c'est que sa fin (chap. 18) marque aussi celle du pouvoir de Guigoz.

Il serait très hasardeux de voir dans cet agencement du récit le moindre rapprochement avec le nouveau roman. Il nous semble que ce semblant de désordre diégétique reflète le désordre réel (en tout cas le chamboulement) qu'avait occasionné le pouvoir révolutionnaire dans la société comorienne et dont le roman se voulait le reflet.

Un compte rendu du *Monde* fictionalisé

Examinons cependant la fictionnalisation de ce que *Le Monde* a appelé « le massacre de Comoriens à Majunga » mais qu'on appelle couramment aux Comores « la catastrophe de Majunga », l'un, entre autres, des événements qui a traumatisé ce pays. Ce compte rendu publié par le quotidien français a comme auteur Jean-Marc Devillard, ingénieur agronome, qui s'est trouvé à Majunga pendant la période de cet événement. On peut supposer, sans trop de risque de se tromper, que Mohamed Toihiri, se trouvant à Bordeaux pendant cette

³²⁰ Pour cette terminologie, voir bien sûr Gérard Genette, *Discours du récit* [1972, 1983], Paris, Seuil, « Points/Essais », 2007, p. 194.

³²¹ *Ibid.*, p. 255.

³²² Gérard Gengembre, *Le Roman historique*, Paris, Klincksieck, « 50 questions », 2006, p. 96.

³²³ *Ibid.*, p. 97.

³²⁴ Gérard Genette, *Discours du récit*, *op. cit.*, p. 23.

période pour ses études universitaires, a lu ce texte. Il ne serait pas du tout maladroit d'avancer qu'il s'est appuyé sur ce dernier, enrichi, sans aucun doute, par la suite par d'autres textes journalistiques et par des témoignages oraux, pour raconter cet événement. Voici le texte de Jean-Marc Devillard :

Un Témoignage sur le massacre de Comoriens à Majunga Je me trouvais à Majunga lorsque ont éclaté, le 20 décembre [1976] les affrontements entre les Malgaches et les Comoriens, modestement appelés « les échauffourées regrettables de Majunga » par la presse malgache. Majunga, sur la côte nord-ouest de Madagascar, fait face au Mozambique. Les Comores sont à 350 kilomètres. C'est la ville la plus agréable de l'île, au dire des Malgaches eux-mêmes et des coopérants français de Madagascar, avec ses larges allées plantées d'arbres, sa corniche sur la mer, ses hibiscus et ses bougainvillées. C'est la deuxième ville avec cinquante mille habitants. La population y est très cosmopolite [...] Les Comoriens, tous musulmans, sont installés à Majunga et dans d'autres villes malgaches depuis plusieurs dizaines d'années. La plupart sont nés à Madagascar et un certain nombre d'entre eux ont encore la nationalité française. Les hommes occupent des emplois nécessitant une certaine qualification : ils sont boulangers, cuisiniers, ouvriers spécialisés dans les deux usines de Majunga, artisans du bâtiment. Ils ont, de ce fait, un statut supérieur à celui des Betsirebaka [une des tribus malgaches]. Jusqu'à présent, la communauté comorienne coexistait sans trop de problèmes avec les autres communautés ethniques. On signalait bien, de temps à autre, quelques rixes entre Comoriens et Malgaches betsirebaka, allant parfois jusqu'à mort d'homme, et un début d'affrontement, en 1971, avait pu être rapidement interrompu. Les affrontements qui vont faire rage pendant trois jours ne peuvent s'expliquer que par une rancœur sourde, accumulée progressivement par les Malgaches les plus pauvres contre ces « étrangers ». L'armée, neutre et complice Tout commence le 20 décembre par un incident : un Comorien enduit le visage d'un enfant betsirebaka de ses propres excréments. Les excréments sont considérés comme tabou par les Betsirebaka, chez qui, de plus, les enfants jouissent d'une grande considération. C'est l'étincelle. Le Comorien est tué par les Betsirebaka, et cela déclenche le début des affrontements. Les Comoriens sont les plus nombreux, mais ne sont généralement pas armés. Les Betsirebaka disposent de coupe-coupe, et les massacres commencent. L'armée et la police n'interviendront pas. On peut se demander s'il s'agit, de la part des responsables du maintien de l'ordre, d'une sous-estimation de la gravité de la situation ou d'une volonté délibérée de ne pas intervenir. Tout semble indiquer, pourtant, qu'une intervention rapide et modérée de la police et de l'armée aurait arrêté l'affrontement. L'affaire prend alors des proportions dramatiques : une véritable chasse au Comorien s'organise en ville et dans le quartier comorien. Des groupes de Betsirebaka poursuivent dans la rue et traquent dans leurs maisons des Comoriens – hommes, femmes, enfants, – qui sont tués aussitôt. Nous pourrions voir, dans les rues, de nombreux cadavres atrocement mutilés. Leurs habitants tués, les maisons des Comoriens pillées, puis incendiées. Lorsque l'armée interviendra, ce sera en fait pour rester passive : elle est présente sur les

lieux de l'affrontement, mais elle a reçu l'ordre de ne pas se manifester que si elle était elle-même attaquée...Des Comoriens ont été massacrés sous les yeux des soldats, qui laissaient faire, et personne n'a vu l'armée prendre la défense des victimes. Plusieurs autres témoins malgaches et français m'ont affirmé avoir vu des militaires malgaches prêter main forte aux Betsirebaka en utilisant des armes blanches. Des voitures et des cars sont arrêtés. On en fait descendre pour les tuer, les Comoriens qui s'y trouvent. Les Betsirebaka qui ne reconnaissent pas les Comoriens à leur aspect demandent les papiers et les noms. Il ne fait pas bon porter un prénom musulman. La mosquée des Comoriens sera profanée. Hommes, femmes, enfants se réfugient alors à la gendarmerie et se placent sous la protection de l'armée. Ce sera enfin, après trois jours, la fin des massacres. La loi martiale est proclamée, mais il est trop tard : on dénombrera cent vingt-cinq cadavres à la morgue de l'hôpital, et deux cent cinquante blessés, mais de l'avis de la plupart des Majungais, il y a eu en fait cinq cent à six cent morts³²⁵. De nombreux cadavres ont en effet été jetés à la mer, ou enterrés sans trace officielle. Les morts sont pratiquement tous Comoriens³²⁶. Le rapatriement des Comoriens [...] Le gouvernement des Comores a décidé de rapatrier les quinze mille Comoriens de Majunga, et un navire malgache assure chaque jour, depuis le début de l'année, le passage de quatre cents personnes. Les Comores ont également annoncé qu'elles rapatrieraient par la suite tous leurs ressortissants des autres villes malgaches qui en exprimeraient le désir [...] On ne peut manquer d'être surpris de l'ambiguïté de l'attitude des autorités chargées du maintien de l'ordre, alors que récemment, encore, en septembre 1976, le régime n'a pas hésité à utiliser la force contre les manifestations d'étudiants à Tananarive, et on a compté plusieurs morts. Quelqu'un, ou un groupe, ou une faction, avait-il intérêt à laisser de la sorte évoluer un conflit racial ? Dans quel but ? S'il en est ainsi, ce groupe, qui disposerait alors d'oreilles complaisantes au sein de l'armée, aurait vraisemblablement pour but de mettre en cause le pouvoir actuel. Le gouvernement, dont la popularité semble entamée par des maladresses et une gestion économique peu concluante, est en équilibre instable [...].

Regardons maintenant le passage de *La République* relatant ce même événement :

327

Contexte du massacre C'était à Majunga un jeudi vers la fin de la matinée. Deux garçonnets, un Comorien et un Malgache venaient de manger leur manioc grillé et s'abreuver à la borne-fontaine du quartier populaire dénommé Mahabibo. Après quoi, un besoin pressant de vider leur vessie les prit. Ils décidèrent de faire d'une pierre deux coups : se soulager et voir qui des deux pisserait le plus loin. Le petit malgache aux yeux bridés commença et envoya son jet à peu près à 1m 60 de ses pieds. Le petit comorien plus malin, serra un peu plus le bout de son petit cabri entre le pouce et l'index, ce qui donna à son urine un débit plus énergique que celui de son camarade. Il dépassa ce dernier d'une bonne

³²⁵ Selon une autre source, le nombre des morts dépasserait le millier. La note est de l'auteur.

³²⁶ Jean-Marc Devillard, « Un témoignage sur le massacre de Comoriens à Majunga », *Le Monde*, 16-17 janvier 1977, p. 4.

³²⁷ C'est nous, ici seulement, qui donnons les titres.

longueur. Le petit malgache ne s'avoua pas vaincu. Il lança un autre défi qui demandait beaucoup plus d'effort et d'endurance. Il s'agissait de voir qui aurait les étrons les plus abondants. Le défi fut relevé sans la moindre hésitation.

Afin de se protéger des yeux indiscrets, les deux garnements choisirent pour terrain de leur exploit, la cour de la maison paternelle de Madi le Comorien. Ils ne pouvaient bien sûr pas aller au W.C. car pour départager les deux antagonistes, il fallait pouvoir mesurer de visu le résultat de leur performance respective.

*Toujours téméraire, Randria le Malgache ouvrit les hostilités [...] Il catapulta une masse de garniture qui étonna agréablement son auteur et paralysa d'effroi son concurrent qui ne se sentait pas en mesure de battre un tel record [...] A son tour Madi baissa son pantalon mille fois rapiécé sur le postérieur. Il fit appel à toutes ses forces [...] Il poussa, poussa, avec l'énergie du désespoir. Mais rien ne vint [...] Juste à cet instant il entendit la voix de son père Ndoudjou [...] Les narines du père dès qu'il s'approcha du petit portail de la cour furent caressées par les effluves émanant des frais rejets du petit Malgache. Il fronça les sourcils, se pinça les narines et faillit marcher dans cette mélasse malodorante. Il la vit juste à temps, vira à un drôle de vert gris : « Qui a chié ici ? An ? Dites-moi vite qui est le bâtard de merde qui a chié ici ? » [...] Le père se rua alors vers son fils pour lui administrer une correction mémorable. Mais celui-ci glapit, se protégea le visage et la tête de ses bras, tapa des deux pieds par terre et cria « Ce n'est pas moi, c'est lui. Ce n'est pas moi, c'est lui ». Avant que Randria ait pu faire un geste, Ndoudjou le père de Madi agrippa le coupable par la main et le tira. Il vociférait des insultes comme quoi ces bâtards de Malgaches, des gens qui s'essuient le derrière avec un morceau de bois se croient tout permis et qu'ils vont voir ce qu'ils vont voir. Le gamin fit de dérisoires efforts pour se libérer mais le mastodonte le maintenait fermement. De sa main gauche il tenait le drôle par le col de la chemise, et de la droite il força la tête du garçon à se baisser vers ses excréments. Malgré les cris à fendre l'âme de Randria, Ndoudjou le força à enfouir le visage vers ses propres déjections. La figure de l'enfant fut toute barbouillée de cette mélasse gélatineuse qui lui avait servi de trophée quelques instants auparavant. * L'enfant à qui l'on venait de faire subir cet affront était un Betsirebaka, l'une des dix-huit tribus de Madagascar. Pour cette tribu les excréments humains sont frappés de malédiction et a fortiori si on les mange. Ce qui venait de se passer était une profanation innommable. L'esprit des ancêtres ne pourrait se reposer en paix tant que cet affront ne serait pas lavé dans le sang. Les mânes criaient vengeance, les lares demandaient réparation et les pénates exigeaient l'immolation du coupable. Cet incident n'était en réalité que la goutte d'eau qui allait faire déborder le vase. Bon nombre de Malgaches commençaient à souffrir vraiment de l'arrogance de ces Comoriens, ces Adzoudzou. [...] Ils ont le verbe haut et fort. Cet événement fut donc une aubaine pour certains Malgaches rancuniers. Les Betsirebaka sont des bêcheurs. Ce sont des gens qui gagnent réellement leur vie à la sueur de leur front. Alors pour eux, ces Adzoudzou³²⁸ qui sont ouvriers, vendeurs ambulants, restaurateurs, petits commerçants,*

³²⁸ Appellation péjorative que les Malgaches donnent aux Comoriens. Note de l'auteur.

gens de maison chez les Blancs ou chez les riches commerçants hindous font figure de privilégiés. Ils quittent leur pays pour venir manger le vary³²⁹ des Malgaches. En plus on a vraiment de la peine à savoir si Majunga est une ville malgache ou comorienne³³⁰ [...]. Le massacre et ses complices Une demi-heure après l'événement toutes les âmes betsirebaka du district étaient en état d'alerte. Hommes, femmes, enfants, vieillards s'armèrent jusqu'aux cheveux. Afin de laver cet affront sacrilège, les Betsirebaka exigeaient comme le veut la tradition tribale, que l'enfant souillé fût sept fois purifié dans de l'eau dorée et que sept vaches rouges fussent sacrifiées aux mânes bafoués. Les Comoriens toujours fidèles à leur tempérament rouspéteur, commencèrent par tergiverser. Mais lorsqu'ils s'aperçurent que la tension avait atteint un point critique et qu'il voulurent accepter des sacrifices, c'était déjà trop tard. La seule purification possible restait le sang, dirent les Betsirebaka. Dès quatre heures du matin, Majunga fut quadrillé par la redoutable tribu. Féroces, ces hordes enragées affluèrent vers Mahabibo le quartier général des Comoriens. Comme une armée entraînée, disciplinée, rompue à la tactique de la guérilla urbaine, obéissant à un commandant occulte, ils prirent en tenaille le quartier. Ils déboulèrent d'abord vers la mosquée de Vendredi où ils étaient sûrs de trouver un essaim de Comoriens. Ceux-ci étaient justement en pleine prière dans la position de la prosternation. S'abattirent sur leurs coups penchés et fraîchement rasés des coupe-coupe de taille effrayante. Des houes, des haches brisèrent les colonnes vertébrales. Des marteaux fracassèrent des crânes. Des poignards dégonflèrent des panses. Des cris, des gémissements, des hurlements, des râles rauques d'agonie fusaient de partout. C'était un véritable carnage. Des torrents de sang se frayaient des lits par les multiples portes sculptées de la mosquée³³¹ [...]. Ceux qui escomptaient de la mansuétude de la part des gendarmes et des policiers malgaches devaient vite déchanter. Hilares, ceux-ci regardaient faire les Betsirebaka. Encore ne dédaignaient-ils pas de mettre la main à la patte. A aucun moment ils n'intervinrent pour faire cesser les exactions. Au contraire ils se montrèrent complaisants. Les loups et les tigresses enragés purent ainsi se jeter dans la curée. Les Comoriens encore capables de réfléchir se posaient des questions sur l'étrange discrétion de la police, de la gendarmerie et de l'armée. Ce n'est que quarante huit heures après le massacre qu'un bataillon arriva de Tamatave. Ils trouvèrent bien sûr tout rasé, nettoyé, récuré. Le rapatriement des Comoriens Sans aucun autre bien que les quelques hardes qu'ils portaient sur eux, les Comoriens s'apprêtaient à entamer le plus grand exode de leur Histoire³³². Ce jour-là, l'aéroport de Moroni-Icni reprenait le visage de ses anciens jours de gloire. Tout le quartier, depuis le port jusqu'au lycée Said Mohamed Cheikh, depuis Caltex jusqu'à l'hôtel Karthala était noir de monde. Les

³²⁹ Du riz. Note de l'auteur.

³³⁰ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit. p. 87-91.

³³¹ *Ibid.*, p. 91-92.

³³² *Ibid.*, p. 96-97.

Commandos Zazi [l'une des milices révolutionnaires] contenaient difficilement la marée humaine [...] Certains étaient là avec le tenu espoir de retrouver un parent. D'autres poussés par un sentiment morbide, sûrs déjà que les leurs étaient exécutés, vinrent quand même assister à leur non-retour. D'autres enfin se trouvaient là en simples curieux. Ce n'était pas tous les jours que l'on avait des expatriés. Ce n'était pas tous les jours non plus que plus de dix avions atterrisaient dans un aéroport comorien³³³.

Commençons par dire une évidence : la version de l'événement proposé par le roman est beaucoup plus étoffée que celle présentée par le journal : l'espace romanesque étant plus large que celui d'un quotidien. Il n'en reste pas moins vrai que la version du roman de l'événement suit pratiquement pas à pas, pour ainsi dire, et le plan et les accusations du compte rendu du témoignage de Jean-Marc Devillard. Le récit que nous livre le narrateur toihirien procède en trois étapes comme celui qu'a produit Devillard : introduction contextualisante suivie du récit du massacre signalant la complicité des forces de l'ordre malgaches puis le rapatriement des victimes.

Comparons seulement une seule partie de ces deux versions de l'événement : celle que Devillard appelle « L'armée, neutre et complice » et celle du roman que nous avons nommée « Le massacre et ses complices ». On observe une différence de l'emploi des temps. Devillard emploie essentiellement le présent de narration (16 occurrences) et le passé composé (12 occurrences). Nullement étonnant pour un article de journal tandis que Toihiri emploie le passé simple (17 fois) et l'imparfait (13 fois) dont on sait depuis Emile Benveniste qu'ils constituent les temps, par excellence, du récit³³⁴.

Ne soyons pas trop réducteur. Nous pouvons noter au moins deux différences tout de même. La première concerne le fond, la deuxième la forme. Le narrateur toihirien nous fait croire que seuls les Comoriens étaient persuadés de la complicité des forces de l'ordre malgaches dans le massacre alors que Devillard affirme que c'était le cas de tout le monde. Ce dernier –deuxième différence – écrit que le rapatriement des victimes vivantes s'est fait par bateau alors que le récit de *La République* dit que cela s'est fait par avion.

C. La Langue du roman : un français « comoroniasé »

« Le romancier de l'histoire, fait remarquer Zoé Oldenbourg, est un chercheur d'une langue nouvelle au moyen d'un appauvrissement, ou d'une orientation particulière, du vocabulaire. Il éprouve le besoin d'exprimer une vérité sur l'homme en le montrant sous un aspect légèrement insolite en créant comme un décalage de valeurs, de façons de penser, de sentir, de vivre – afin que le lecteur puisse mieux reconnaître son propre visage [...] grâce à un éclairage inattendu. Pour l'écrivain, cet éclairage est d'abord le langage³³⁵ [...] ». En réalité, ceci est vrai pour le romancier historique mais aussi pour le romancier tout court, voire même pour tout écrivain si l'on part du principe que la littérature repose sur une spéculation langagière.

³³³ *Ibid.*, p. 97.

³³⁴ Emile Benveniste, « Les relations de temps dans le verbe français », in *Problèmes de linguistique générale I* [1966], Paris, Gallimard, « Tel », 2008, p. 237-250. On peut lire aussi avec beaucoup d'intérêt sur ce sujet Jean-Marie Schaeffer, *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil, « Poétique », 1999, p. 261-267.

³³⁵ Zoé Oldenbourg, « Le roman et l'histoire », *La Nouvelle Revue Française*, 238, octobre 1972, p. 140.

Mais la question de la langue se pose peut-être avec plus de gravité chez le romancier francophone que chez tout autre romancier si on se limite, bien entendu, au domaine francophone. Car le romancier francophone (né hors de France métropolitaine) se trouve le plus souvent dans une situation de diglossie, c'est-à-dire dans un milieu où au moins deux langues se concurrencent³³⁶. D'où son sentiment de « surconscience linguistique » : « [...] conscience de la langue comme lieu de réflexion privilégié, comme espace de fiction voire de friction, comme territoire imaginaire à la fois ouvert et contraint³³⁷ ».

Dans le roman toihirien, la langue française est, pour ainsi dire, mise en scène. Le chapitre XI et XIII³³⁸ sont essentiellement constitués d'échanges épistolaires entre Haïdar et Yasmine comme pour montrer les compétences en langue française de la jeunesse comorienne des années 1970 et 1980. Pensons aussi au discours de Younoussa³³⁹ prononcé à l'occasion du grand mariage de Kapégnet dans *Le Kafir* tant admiré que le député de la région, en personne, est allé gratifié le jeune homme d'accolades accompagnées d'un « Mirci piti. Bien piti³⁴⁰ ». Le romancier a clairement affirmé écrire un français « comorianisé » :

Quand j'écris, il y a des expressions comoriennes qui viennent et à ce moment-là je « comorianise » complètement la langue française. Ce n'est pas du français et ce n'est pas du comorien. Pour nous, écrivains non français mais francophones, il y a toujours une émotion, un sentiment, une sensation, une image que nous

n'arrivons pas à rendre dans la langue de Molière ³⁴¹.

Jean-Claude Blachère a montré qu'il y a eu deux phases d'écriture chez l'écrivain africain francophone : celle d'imitation où il fallait tout simplement écrire comme les écrivains français donnés comme modèles par l'école³⁴² à laquelle a succédé celle d'invention où l'écrivain tente de lier langue héritée du système éducatif colonial et langue du peuple³⁴³.

Le romancier qui nous occupe ici a été formé pendant la colonisation et a écrit ses romans dans une situation essentiellement de diglossie : aux Comores, on parle le comorien, avec ses quatre variantes (un dialecte par île) et le français est la langue officielle³⁴⁴ concurrencée par l'arabe (elle aussi langue officielle depuis 1978) très mal connu

³³⁶ Michel Beniamino, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, op. cit., p. 219-226.

³³⁷ Lise Gauvin, « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », in Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura, *Les Etudes littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Université de Lille III, « Travaux et recherches », 2004, p. 100.

³³⁸ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., respectivement p. 139-142 et 149-152.

³³⁹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 102-105.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 106.

³⁴¹ **Mohamed Toihiri, entretien avec Bernard Magnier, « Mohamed Toihiri premier romancier comorien », entretien. cit., p. 116.**

³⁴² Jean-Claude Blachère, *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 67-68.

³⁴³ *Ibid.*, p. 209-211.

³⁴⁴ Sur cette question, voir Binti Abdou Sidi Thanai, *La Situation sociolinguistique du français aux Comores*, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1990 ; Mohamed Monsoib, *La Situation linguistique et le système éducatif aux Comores*, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1993 ; Ahmed Ibrahim, *Le Français aux Comores : une étude lexicographique*, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1996 et enfin la thèse de notre ami et ancien collègue à l'université des Comores Said Soilihi, *Le Français dans l'archipel des Comores : statuts, usages et pratiques de la langue*, Marseille, Université de Provence, 2004.

bien que le pays soit musulman du fait que le français reste le seul à être véritablement appuyé par l'école (6 ou 5h de français contre 3h d'arabe et l'enseignement se fait presque exclusivement en français) ; et l'arabe étant massivement (mais très mal) enseigné dans les écoles coraniques de plus en plus désertées par les enfants leur préférant l'école française garant, selon la conviction commune, d'une vie meilleure. Le roman toihirien est écrit dans une langue française littéraire (cette langue née, d'après Gilles Philippe, en 1850³⁴⁵) mais qui accorde tout de même une place à la langue comorienne. De ce côté-là, le roman toihirien montre vraiment sa parenté avec la littérature négro-africaine. Car celle-ci « [...] évoque la langue du peuple plus qu'elle ne la reproduit. On en parle plus qu'on ne la parle. On l'évoque plus qu'on ne la montre³⁴⁶. »

N'étant ni linguiste ni sociolinguiste ni stylisticien, nous nous contenterons seulement de formuler quelques remarques sur la langue de ce roman³⁴⁷. Nous avons relevé deux procédés linguistiques que le romancier utilise pour marquer la diglossie dans son écriture. Soit il inscrit dans la langue française des vocables comoriens – xénisme – accompagnés ou non de notes infrapaginales ou de traduction, qui peuvent être signalés ou non sur le plan typologique, facture que l'on retrouve déjà dès le prologue de *La République* :

« consommation de *bangué* » ou encore « consommation de *Vinno*³⁴⁸ » ; mais aussi dans *Le Kafir* : « kandus », « mchakiks³⁴⁹ » ; Soit il détourne des expressions françaises : « épais boubou » au lieu d'épais manteau³⁵⁰. A ces deux procédés majoritaires, on retrouve la traduction pure et simple en français d'expression comorienne – calque – : « Vérité ou mensonge³⁵¹ ? » qu'on peut très facilement rendre en français par un « n'est-ce pas ? ».

³⁴⁵ Voir Gilles Philippe, « Une langue littéraire ? », in Gilles Philippe et Julien Piat, dir., *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009, p. 7.

³⁴⁶ Jean-Claude Blachère, *Négritudes*, op. cit., p. 211.

³⁴⁷ Pour plus d'informations sur l'inscription des langues africaines dans le roman francophone, lire Cécile Canut et Dominique Caubet, textes présentés et édités par, *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en Francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2001 et surtout deux travaux éclairés de deux universitaires : Albert Gandonou, *Le Roman ouest-africain de langue française. Etude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002 et Edmond Biloa, *Le Français des romanciers négro-africains. Appropriation, variationnisme, multilinguisme et normes*, Paris, L'Harmattan, « Etudes africaines », 2007.

³⁴⁸ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 12 : respectivement drogue et alcool. C'est l'auteur qui souligne.

³⁴⁹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 13 et 14 : respectivement boubou et brochettes de viande.

³⁵⁰ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 14.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 39.

Deuxième partie : La critique socio-politique dans le roman

I. La critique comme exploitation des contradictions³⁵²

Il serait largement insuffisant de voir le roman tohirien comme un roman paisible se contentant gentiment d'écrire l'identité comorienne. C'est un roman très agressif, presque impitoyable, qui s'en prend, parfois avec humour, frontalement à la société comorienne, et à tous les échelons. Il met en effet en exergue les contradictions de cette société pour les critiquer dans le ferme espoir qu'il en sortira un homme et une société nouveau compatibles avec la vie d'aujourd'hui. Il croit en cela à la perfectibilité de l'homme et à la dimension pédagogique de l'art car « La régulation du comportement humain, écrit Norbert Elias, est ainsi faite, de par sa nature [...] qu'elle dépend moins que chez les autres êtres de mécanismes innés et davantage de mécanismes élaborés par l'expérience individuelle et l'apprentissage. Mais cela ne signifie pas seulement que les hommes *peuvent mieux que d'autres êtres diriger leur comportement* [...] ; cela signifie aussi que leur comportement *doit* être formé par l'apprentissage³⁵³. »

Croyance à une donnée sociologique mais aussi foi en une donnée anthropologique qui postule la demande d'émancipation humaine : « Si l'homme cherche l'*ailleurs* à travers la quête de la durée ou de l'immortalité, la quête du bien et de l'autre, d'une manière générale l'*ailleurs* dans le dépassement de sa condition, toujours il quête une amélioration de l'existence qui s'exprimerait par un affranchissement des déterminations qui le capturent. Ainsi la volonté de se quitter lui-même fait aussi partie de lui-même, et se reniant, par là il se reconnaît. La remise en cause de soi le conforte en tant que soi. Cette dialectique marque son caractère indéfiniment évolutif. Mais cela ne veut pas dire qu'il se métamorphose en permanence au point de rejoindre au fil du temps d'autres apparences, disjointes des précédentes. Sans cesse il transporte ses pénates. Mais il faut toujours des pénates. Tout se passe comme s'il emplissait, par de nouveaux contenus, des formes intemporelles³⁵⁴. »

La critique de la société comorienne est fondée sur le postulat selon lequel sa façon de fonctionner s'inscrit en faux contre le développement auquel elle aspire pour sortir des misères qui la minent. Et pour cela, le romancier compose un « texte argumentatif » fonctionnant non pas sur le mode allégorique mais digressif³⁵⁵ : le roman tohirien multiplie les digressions pour étayer, certainement de façon éparpillée et désordonnée, c'est-à-dire

³⁵² Luc Boltanski développe cette idée dans son dernier ouvrage : *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, p. 167-170.

³⁵³ Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?* [1970], Paris, Pocket, « Agora », 2004, p. 129. C'est l'auteur qui souligne.

³⁵⁴ Chantal Delsol, *Qu'est-ce que l'homme ? Cours familial d'anthropologie*, Paris, Cerf, « La Nuit surveillée », 2008, p. 157. C'est l'auteur qui souligne.

³⁵⁵ Sur le rapport entre roman et argumentation, voire Gilles Philippe, « Préalables formels et théoriques », in Gilles Philippe, dir., *Récits de pensée. Etudes sur le roman et l'essai*, Paris, Sedes/HER, 2000, p. 14.

comme un roman et non comme un essai, ses différents arguments. Ce qui n'est pas étonnant car

[...] la réflexion romanesque [...] n'a rien à voir avec celle d'un scientifique ou d'un philosophe ; je dirai qu'elle est intentionnellement a-philosophique, voir anti-philosophique, c'est-à-dire farouchement indépendante de tout système d'idées préconçu ; elle ne juge pas ; ne proclame pas des vérités ; elle s'interroge, elle s'étonne, elle sonde ; sa forme est des plus diverses : métaphorique, ironique, hypothétique, hyperbolique, aphoristique, drôle, provocatrice, fantaisiste ; et surtout : elle ne quitte jamais le cercle magique de la vie des personnages ; c'est la vie des personnages qui la nourrit et la justifie ³⁵⁶ .

II. La faiblesse de l'individu

A. La femme : une inculte

La famille de Marie-Ame la retire de l'école pour la préparer à son grand mariage avec Issa, secrétaire administratif au ministère des finances, pas un grand intellectuel mais pas non plus un ignorant ; Kassabou, dont on sait absolument rien sur sa formation à part qu'elle feuillète des magazines africains de mode (elle pourrait regarder seulement les photos !) a épousé Mazamba, un médecin formé à Bordeaux. On l'aura compris : les familles cherchent des hommes bien placés pour leur fille. Ces derniers, dans le roman, le sont le plus souvent grâce à l'école. Les femmes pendant longtemps (jusqu'en 1990³⁵⁷) ont été peu scolarisées aux Comores : l'école étant un lieu de liberté et donc potentiellement de mauvaises fréquentations alors que le corps de la femme doit être gardé intact jusqu'au mariage ! Ainsi femme non scolarisée et homme d'un bon niveau intellectuel vont-ils former un couple instable dans lequel toute compréhension mutuelle sera exclue. Sachons qu'une femme non scolarisée aux Comores, c'est une femme qui ne pourra pas se trouver un travail (pas d'usines dans le pays : le seul employeur reste l'Etat et quelques organismes internationaux qui demandent naturellement un personnel qualifié) et donc forcément dépendante de son mari qui la méprisera – deuxième conséquence – pour son manque de culture : garantie assurée de couples instables. Le problème économique se double donc d'un préjudice sentimental. Le roman nous offre un exemple typique.

C'est un fait sociétal établi qu'aujourd'hui encore beaucoup de monde aux Comores – et ailleurs du reste ! – pense que la place de femme est, *ad vitam aeternam*, à la cuisine :

[...] Issa, lui, trouvait étrange la présence de Lafūza et de Kassabou à table. Elle constituait une atteinte aux us et coutumes comoriens. De la provocation. La place des femmes est à la cuisine. C'est leur monde. Monde qui est bien sûr

³⁵⁶ Milan Kundera, *Le Rideau*, op. cit., p. 88.

³⁵⁷ Le début des années 1990 est marqué par la faillite du système éducatif public comorien. Les salaires très irrégulièrement payés vont être à l'origine de l'ouverture d'un cycle de grève qui ne s'est malheureusement pas fermé aujourd'hui encore. Les fonctionnaires comoriens doivent compter aujourd'hui plus de six mois d'arriérés. D'où la naissance depuis cette période de plusieurs écoles privées souvent à prix abordable pour prendre le relais de l'école publique complètement en panne depuis bientôt vingt ans. Il faut bien que les enfants soient scolarisés !

interdit aux hommes, sauf aux garçonnets de moins de douze ans à la sexualité encore en sommeil. La place est la place qui sépare cette dernière du salon constituent leur royaume. Elles y cuisent, y cousent kandus et koffias [boubous et bonnets], y pilent matapa [feuilles de manioc] et riz. Elles y reçoivent amies et parentes³⁵⁸.

Aux Comores, aujourd'hui encore, la majorité de la population, les femmes incluses, considère la gente féminine comme inférieure à la gente masculine et qu'elle a comme conviction de servir éternellement cette dernière :

Il est permis à la femme de faire quelques apparitions dans la salle de séjour, mais pour servir l'homme, pour desservir, ou pour recevoir un ordre [...] Une femme manger avec un homme ! Mais où va le monde mon Dieu ! Sub Hana Lwah [Dieu soit loué] Une femme qui montre impudiquement sa bouche mastiquant à un homme ! Ne sait-elle pas que cette bouche supérieure est le miroir de la bouche inférieure ? Une femme qui ne se contente pas de manger dans la marmite à la cuisine avec sa fille, sa mère, ses sœurs et ses cousines ?[...] Quelle impudeur ! Il n'y a pas de doute nous vivons le dernier des mondes³⁵⁹.

Dans l'imaginaire collectif comorien, le monde masculin diffère *essentiellement* du monde féminin, et de toutes façons, la femme recouvre en elle-même une part diabolique – héritage religieux : Adam et Eve – si bien qu'ils doivent être toujours séparés à la maison, comme nous venons de le voir, ou même en public, comme lors du Toirab de Kapégnet où les hommes et les femmes étaient bien séparés³⁶⁰.

Enfin, la femme, c'est bien cet objet qu'on retire de l'école pour le protéger des méchants regards masculins afin de mieux le garder à la maison pour son mariage – pour satisfaire son mari futur³⁶¹ (pensons au coup raté de Marie-Ame : coup raté car celle-ci a eu avant son mariage des rapports sexuels et même a fait l'expérience douloureuse de deux avortements³⁶²) ! C'est ce « produit » – au prix tout de même astronomique ! – qu'on achète quand on parle d'un mariage : le mariage n'est que le déguisement pudique d'un commerce ! Qu'on se rappelle tout ce que Issa a donné lors de son mariage avec Marie-Ame :

- [...] lave-pieds : 1 million ; habillement du beau-père : cinq cent mille francs ; habillement de la mère : deux cent mille francs. [...] - C'est le paiement que l'on fait aux parents de la mariée pour le remercier d'avoir conçu et élevé leur fille. En réalité c'est le prix que l'on paie pour acheter la fille car en fait c'est une vente déguisée³⁶³.

B. L' intellectuel : un conformiste

³⁵⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 74.

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 74-75.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 96.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 82.

³⁶² *Ibid.*, p. 170.

³⁶³ *Ibid.*, p. 161.

« [Mazamba, représentant l'intellectuel comorien dans le roman] savait que dans son île l'anticonformisme procurait certes une satisfaction intellectuelle, mais provoquait aussi un isolement social et psychologique. Il s'était aperçu que dans son village il n'était intégré à aucune classe sociale³⁶⁴. » Est-ce à cause de sa marginalisation que l'intellectuel comorien devient un conservateur ? Car « Souvent, nous dit le narrateur du *Kafir*, l'intellectuel comorien, cet homme, ancien rebelle de la pensée, tombait toujours dans l'imitation coutumière la plus servile. Plus de pensée libre ni de libre pensée. On le voyait souvent appuyer le conformisme le plus roide. Son moi social était surdéveloppé. Il ne pensait qu'à son *shéwo*, cet honneur social dans lequel il se drapait avec des aires de vierge effarouchée. Il redevenait le doux fils du clan et de la caste³⁶⁵. » Inutile de le nier : L'intellectuel comorien pauvre, isolé, marginalisé, soutient les traditions afin de trouver une place dans la société. En effet : il perd, dans son pays, son âme, son essence et sa particularité : celle d'interroger perpétuellement l'ordre des choses, de dépassionner les débats, de complexifier tout en éclairant les problèmes de la société... Et l'Etat, son employeur (qui le fait travailler sans le payer régulièrement) n'y est pas pour rien. Tout incite à croire qu'il refuse de perdre sur tous les plans : il accepte sa condition matérielle misérable mais repousse celle d'exclu. Et comme l'Etat le ne reconnaît pas à juste mesure, il est obligé de se tourner vers la tradition qui l'accueillera à bras ouvert car celle-ci a besoin d'être légitimée et confortée par ceux qui, habituellement, la conteste.

Absence ou faiblesse de l'intellectuel qui livre le pays, pieds et mains liés, à une ignorance (bien que l'école existe : elle ne forme pas encore des citoyens libres ; elle se contente de délivrer des diplômes) innommable et à des croyances d'un autre temps.

La société comorienne est minée par une indigence intellectuelle perceptible dès le prologue de *La République*. Ici, on voit que les Comoriens avancent des raisons religieuses pour expliquer leurs malheurs : la direction des affaires nationales par Guigoz, chef du pouvoir révolutionnaire. Pour eux, c'est parce qu'ils ont trop péché – liberté sexuelle, consommation d'alcool et de drogue, non-respect des personnes âgées et insoumission des femmes – qu'on leur a envoyé Satan travesti en Guigoz :

Dieu parfois décide d'éprouver des nations pécheresses. Ainsi en a-t-il été le cas avec Enochia, cité des descendants de Caïn [...] Et avec Sodome et les Comores. [...] Certes, certes, on ne pouvait pas dire que ces îles avaient vécu heureuses ; mais jamais, au Grand jamais, elles n'avaient enduré ce qu'elles ont enduré pendant ces deux années et demie depuis le jour fatidique de 197... [...] Comme disaient certains, ce ne pouvait être qu'à cause de nos péchés. [...] Dieu Grand, perdant son imperturbable patience avait décidé de sévir et de sévir sévèrement. [...] En nous envoyant tout simplement Satan déguisé comme il sait si bien le faire en la personne de Guigoz [...]³⁶⁶.

On le voit clairement : les Comoriens proposent une explication religieuse à une question politique. En fait, rappelons-le, à cette période de l'histoire nationale, l'école n'était accessible qu'à une stricte minorité, les Comoriens ne disposaient donc d'autres savoirs que religieux. Leur comportement n'est donc pas étonnant.

Nous avons un phénomène quasi similaire avec l'éruption du volcan Karthala qui a coulé à Singani. La violence de l'éruption était si intense qu'il fallait bien fournir des

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 180.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 80.

³⁶⁶ *Mohamed Toihiri, La République, op. cit., p. 11-12.*

explications. Certains ont proposé une explication religieuse aussi vite rejetée parce qu'infondée et trop inquiétante – ce serait peut-être la fin du monde ! – tandis que d'autres ont produit une interprétation politique – ce serait peut-être un coup d'Etat ! – quand il fallait naturellement voir un phénomène géologique³⁶⁷. Souvenons-nous que cette population comorienne avait naïvement cru à une immense sottise selon laquelle le volcan aurait la vertu de guérir toutes les maladies, une rumeur aux conséquences dramatiques qui avait traversé tout le pays :

Ainsi Singani était devenu une immense scène de théâtre dont les acteurs étaient les syphilitiques, les épileptiques, les asthmatiques [...] Tout le long du fleuve de feu se trouvaient de petits groupes qui devisaient tranquillement, suant à grosses gouttes, supportant stoïquement cette chaleur de la géhenne. On aurait dit Lourdes négriifiée. Les malvoyants rapprochaient leurs orbites closes à toucher les braises incandescentes. Le seul résultat était de se brûler les cils et les paupières [...]. Quant aux hernieux, ils adoptaient une position à la fois originale et pratique. Ils s'arrangeaient pour venir tous en boubou assez amples, sans dessous. Ainsi leur suffisait-il de s'asseoir de telle sorte que les parties fussent avantageusement exposées aux langues fureteuses des flammes. N'était-ce la position étrange de leurs deux mains qui maintenaient étirés les pans de leur boubou sur leurs genoux, on les aurait pris pour des gens assis et soulageant paisiblement leur vessie. [...] les plus mal-en-point avaient rendu l'âme, les autres étaient revenus chez eux dans un état plus lamentable qu'avant. Le mythe du volcan guérisseur avait vécu³⁶⁸.

Oui, une réelle pauvreté intellectuelle caractérisait cette société comorienne des années 1970. Comment le dire autrement quand on voit des passagers comoriens n'opposer aucune résistance à des personnes, épuisées par le pouvoir révolutionnaire, qui détournent l'avion à bord duquel ils avaient pris place à l'aide d'un corossol et une grenade comme armes afin de se rendre à Mayotte restée française ? Les passagers ont pris en argent comptant ce qu'elles leur ont dit : ils ont non seulement pris un corossol pour une grenade mais ils ont aussi cru que celle-ci avait le pouvoir d'une bombe :

[...] le garçon se releva, ne tourna pas la tête cette fois mais se dirigea tout droit vers la cabine de pilotage. Immédiatement après les filles se levèrent à l'unisson. Celle au sac [...] se mit au milieu de l'allée, un gros corossol à la main : - Que personne ne fasse un mouvement et on ne vous fera pas de mal lança-t-elle en anjouanais -. Vous voyez ce que je tiens à la main, c'est qu'on appelle une grenade, vous entendez, une grenade. Si je laisse tomber dans l'avion, nous allons tous mourir. Il ne restera même pas une trace de l'avion³⁶⁹.

Absence de savoir dans ce pays signalée dès l'ouverture du *Kafir* qui insiste de façon angoissante sur le manque féroce de savoirs scientifiques et médicaux :

Dans son pays [du Dr Mazamba] la médecine est un luxe, la biologie un étonnement ; ne meurt que celui qui a une maladie connue de tout le village,

³⁶⁷ Ibid., p. 107.

³⁶⁸ Ibid., p. 109-110.

³⁶⁹ Ibid., p. 197.

de toute la région et de tout le pays. Mais mourir brusquement d'une embolie cérébrale, d'une crise cardiaque ou paludique aiguë est invraisemblable³⁷⁰.

Deux personnes traduisent très significativement cette ignorance répandue dans le pays. Il s'agit de Mzé Ali Issihaka et de koko Ntchéya, deux individus d'un certain âge tout de même. Le premier, tuberculeux, hospitalisé dans un service spécialisé, peine à croire au traitement qu'on lui administre pour la simple et bonne raison qu'on ne lui aurait pas fait de piqûre et, inquiet de cela, en exige vainement une de son médecin³⁷¹. On l'aura bien compris, pour lui pas de possible guérison sans piqûre préalable. La deuxième demande à Mavuna, domicilié à Marseille, des nouvelles de sa petite-fille poursuivant ses études au Cameroun. Pour elle, inculte, ayant jamais quitté son village natal, la France tout comme le Cameroun, sont situés au-delà des mers³⁷².

C. Le polygame

« [...] je voudrais, dit Issa à son ami Mazamba, si Dieu le veut, me marier d'ici un mois ou deux³⁷³... ». Son ami lui demande immédiatement la réaction de sa femme : « Qu'en dira Samira³⁷⁴ ? ». Issa, venu spécialement informer son ami de son projet mais aussi de sa validité s'empresse de répondre : « [...] Rien, pour la bonne raison qu'elle ne le sait pas encore. [...] Et puis après tout, j'ai bien le droit de prendre autant de femmes que je veux³⁷⁵ ! ». « Pas autant de femmes que tu veux, rétorque Ili, mais autant de femmes que tu peux³⁷⁶ [...] ». Issa annonce son projet imminent de prendre une deuxième épouse. En réalité, la pratique est courante au cours des années 1970 et 1980³⁷⁷ : « Issa ne serait après tout ni le premier ni le dernier à avoir deux ou trois ou quatre femmes. Il [Mazamba] connaissait certaines de ses relations qui en avaient jusqu'à douze. Les quatre permises par la religion et les autres vivement encouragées par leur statut social³⁷⁸. »

Mazamba demande à son ami d'enfance de justifier cette décision : « Pourquoi tu te maries encore ? Tu as des problèmes avec Samira ? Elle ne t'aime plus ? Elle ne te rend pas heureux ? Tu t'es aperçu qu'elle te trompait ? Ou est-ce toi qui en a assez d'elle ? ». Bousculé par la violence du propos destiné en fait à invalider rationnellement son projet, Issa finit par lâcher la « vraie » raison de sa décision : « Mais pas du tout ! Je n'ai eu aucun

³⁷⁰ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 8.

³⁷¹ Ibid., p. 111.

³⁷² Ibid., p. 147.

³⁷³ Ibid., p. 77.

³⁷⁴ Ibid., p. 78.

³⁷⁵ Ibid., p. 78.

³⁷⁶ Ibid., p. 78. C'est l'auteur qui souligne.

³⁷⁷ Cette tendance a été renversée depuis le milieu des années 1990. La polygamie est devenue très rare aujourd'hui aux Comores. Les hommes continuent d'avoir plusieurs maîtresses mais gardent un seul point fixe. Ceux qui s'y hasardent encore aujourd'hui sont considérés par la société comme vraiment des irresponsables désespérants. Notons cependant que certaines personnes âgées s'y accrochent encore *mordicus*.

³⁷⁸ Ibid., p. 78.

indice qu'elle me trompait. Samira et moi nous entendons très bien. [...] Mais Idi, parce qu'il faut bien que je fasse mon anda³⁷⁹ [grand mariage]. »

Idi continue de montrer l'irrationalité d'une telle décision : « Mais si ton seul souci c'est le anda, pourquoi ne le fais-tu pas avec ta femme Samira ? ». Mais Issa ne veut pas se laisser faire : « Parce qu'une autre fille m'est déjà promise³⁸⁰. » Mazamba, ayant compris avoir aucune de chance de convaincre son ami de renoncer à prendre une deuxième femme, demande des renseignements sur la future épouse de son ami : « Quel âge a ta Marie-Ame³⁸¹ [son prénom] ». Et Issa de répondre fièrement : « Dix huit ans³⁸² ! ». Mazamba, moqueur, lui jeta : « Formidable ! [...] ; elle n'a que la moitié de ton âge³⁸³. »

En vérité, Issa prétexte le respect de la tradition pour tout simplement se « payer » une jeune fille : miné par la routine inhérente à la vie de couple, il est à la recherche d'une jeune fille pour s'offrir une nouvelle virginité – au sens propre et figuré – dans sa vie sentimentale. Pour dire les choses brutalement, sa décision est fondée seulement sur un besoin sexuel. En quoi, il est très humain : gouverné par sa libido !

Que Issa cherche à assouvir ses besoins sexuels ne devrait pas gêner Mazamba outre mesure, lui, qui fait au début du *Kafir* une apologie de la recherche du plaisir :

[...] moi je trouve normal que ces vieux bavent sur des filles pubères. Le monde doit être charitable à leur égard. [...] ces vieillards n'ont que très peu de temps à vivre. Offrons-leur quelques plaisirs de ce monde. Essayons de satisfaire leurs désirs [...]³⁸⁴

Jouissons donc parce que la vie est précaire ! Telle pourrait être la devise de Mazamba ; et pas seulement pour les personnes âgées. Car qui a le privilège de connaître sa date de décès ? Ce qui inquiète, en réalité, Mazamba, c'est l'irresponsabilité, l'insouciance et l'imprévoyance dont son ami fait preuve. Car deux femmes ne signifient pas seulement possibilité de variation de plaisir ; cela implique aussi des charges énormes à supporter car au bonheur fou du mariage succèdent les dures réalités de la vie quotidienne :

Ecoute, je t'avoue qu'au fond de moi-même je suis contre ton deuxième mariage. Non que je sois contre ta petite Marie-Ame ou sa famille, mais je crois que tu as investi beaucoup dans ton mariage avec Samira, tu gagnerais davantage à faire fructifier cet investissement affectif, financier et familial. As-tu réfléchi à la réaction de tes enfants lors que tu te mettras à leur faire des demi-frères et sœurs ? Est-ce que tu as imaginé l'état de ton porte-feuille lors que tu auras l'obligation religieuse d'assurer aux oisillons de tes deux nids leur pitance quotidienne ? As-tu imaginé la tête de Samira lorsqu'en ébats amoureux tu te mettras soudainement à gémir « Ô ma petite Marie-Ame » et vice-versa ? As-tu prévu le gouffre dans lequel plongeront tes finances après la réalisation de ton grand mariage ?

³⁷⁹ Ibid., p. 79.

³⁸⁰ Ibid., p. 80.

³⁸¹ Ibid., p. 82.

³⁸² Ibid., p. 82.

³⁸³ Ibid., p. 82.

³⁸⁴ Ibid., p. 12.

Issa répond à ce sévère réquisitoire en avançant trois arguments. D'abord qu'il n'y a pas de soucis à se faire parce que financièrement il est prêt : il a de l'argent et ce qui manque sera apporté par les siens. En se référant ensuite au passé – à la tradition – : la polygamie a toujours existé et nos pères l'ont pratiquée sans que leurs enfants n'en pâtissent. Sous-entendu : prétexter le déséquilibre mental des enfants par la polygamie du parent est une pure vue de l'esprit ne concernant que les Blancs qui consultent psychologues et psychanalystes pour les petites blessures de l'existence ! Enfin, il argue qu'il est assez puissant pour pouvoir arbitrer les conflits qui surgiront entre ses deux femmes :

Tu sais, en ce qui concerne les dépenses pour le grand mariage, ne t'inquiète pas, j'aurai tout ce qu'il me faudra. Mon petit frère qui est à Marseille m'enverra toute la toilette [vêtements et produits de toilette] de ma femme. Mes sœurs et mes cousines me donneront tous les bijoux qu'elles ont reçu lors de leur propre mariage et ils reviendront à ma future femme. Pour ce qui est des liquidités et des appareils électroménagers, ça je m'en occupe. Quant au fait d'être bigame, je ne serais ni le premier ni le dernier. Mon père était polygame, ainsi que le tien. Ce n'est pas pour autant que nous fûmes perturbés dans notre développement ou notre éducation. Au sujet des mésententes entre épouses d'un même homme, c'est au mari de savoir faire régner la paix entre ses femmes³⁸⁵.

Ce qu'il faut voir, nous semble-t-il, dans ce dialogue de sourds, qui oppose un médecin et un fonctionnaire du ministère des finances – l'élite du pays –, c'est que Issa – qui représente la majorité des Comoriens – se sert de l'alibi de la tradition pour habiller des envies difficilement avouables : car ce qui l'enthousiasme particulièrement ici, c'est d'abord (et surtout) le sexe – la solide certitude qu'il va « se payer » une jeune fille, c'est-à-dire une *virginité* – et *accessoirement* la recherche de l'honneur – le pouvoir.

Si le Comorien se mettait à la recherche de l'argent, cela complèterait non seulement le tableau des motivations humaines mais aussi réduirait peut-être la misère dont il n'arrive pas à sortir qui le place dans la position permanente de tendre la main aux autres. Ce qui n'est pas, concédons-le, très glorieux. Comme quoi l'honneur, entendu au sens comorien, ne rime pas forcément avec fierté de soi.

III. Les paradoxes comoriens : critique de la communauté

A. Priorité à l'honneur : s'enfoncer dans la misère

Une chose reste certaine : au bout du grand mariage, l'homme est considéré *de facto* comme un notable, c'est-à-dire qu'il intègre la classe dirigeante des villages dont doit nécessairement tenir compte la classe politique pour l'exercice du pouvoir car le grand mariage opère une intégration sociale rendant de ce fait caduques les cloisonnements sociaux qui marginalisaient certains groupes sociaux : il égalise du moins formellement les individus constituant ainsi un grand facteur d'élévation sociale :

³⁸⁵ *Ibid.*, 84.

[...] dans tous les cas, il y a une fonction très importante que le grand mariage continue d'assumer : celle d'être un puissant facteur de promotion sociale, tendant d'une certaine manière, à conférer à chaque individu la possibilité de revendiquer les plus hautes distinctions, pourvu qu'il ait assumé, suivant les normes établies, toutes les prestations prévues. De la sorte, cette institution joue un rôle très important comme élément d'intégration sociale qui réalise, par le haut, une égalité de principe de tous les membres de la communauté³⁸⁶.

Mais cette intégration – ce nivellement par le bas devrait-on dire – présente un double coût très élevé : un coût financier et un coût humain. Oui, le grand mariage a un coût supporté essentiellement par le mari. Songeons à Issa qui a envoyé à sa femme une voiture lors de son mariage dont l'échec l'a fait sombrer dans la folie³⁸⁷. S'étonnera-t-on si le mari s'endette jusqu'au coup et pour le reste de sa vie ? Est-il utile de préciser que, dans ces conditions, le grand mariage demeure un très grand facteur d'appauvrissement et donc de déstabilisation sociale ? Mazamba affirme que c'est ce coût élevé du grand mariage qui explique la corruption et les détournement des deniers publics aux Comores :

Tu sais [s'adressant à son ami Issa] que le anda [grand mariage] est la première cause de corruption et de détournements de fonds dans ce pays ? Comment peux-tu expliquer que des gens dont le salaire ne dépasse pas 50.000 francs [100 €] puissent envoyer des dots de 1 million de francs [2000 €], des bijoux d'une valeur de deux millions et d'autres cadeaux à la valeur inestimable ? Comme chacun veut le grand mariage le plus somptueux, on se lance dans toutes les turpitudes possibles et imaginables³⁸⁸.

Mais ce coût financier exorbitant entraîne un deuxième coût (coup ?) : l'expatriation d'une certaine partie de la population essentiellement pour la France laquelle n'est pas seulement attirée par le confort de la vie hexagonale. Géraldine Vivier, sociologue, soutient que c'est ce coût élevé du grand mariage qui est à l'origine de l'expatriation massive des habitants issus de la Grande Comore. Recourons aux chiffres : en fait, quarante pour cent des migrants comoriens déclarent partir pour une quête de travail³⁸⁹ (c'est un chiffre global mais quand on regarde en détail, quarante et un pour cent des Grand-Comoriens partent pour se trouver du travail tandis que les Anjouanais – quarante six pour cent – et les Mohéliens – cinquante six pour cent – émigrent pour faire des études³⁹⁰). Poussons l'observation et l'analyse un peu plus loin : plusieurs migrants, principalement Grand-Comoriens, possédaient un travail avant leur départ. Il faut donc trouver ailleurs la raison de leur expatriation :

Pour eux, « la quête de travail » invoquée correspond plus précisément à la « quête de l'argent » nécessaire à l'accomplissement des échéances coutumières. Alors que nombre de repas coutumiers tendent à être remplacés dans de nombreux villages par une somme d'argent forfaitaire, et que, d'une façon générale, les biens de consommation nécessaires au Grand Mariage sont

³⁸⁶ Sultan Chouzour, *Le Pouvoir de l'honneur*, op. cit., p. 196.

³⁸⁷ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 157-175 et 238-239. Pour le coût astronomique du grand mariage, voir aussi le même roman, p. 88.

³⁸⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 153.

³⁸⁹ Géraldine Vivier, *Les Migrations Comores-France. Logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, Paris, Paris X, 1999, p. 167.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 168.

pour la plupart importés, le besoin de numéraire augmente. Dans ce contexte, et alors que les fonctionnaires enregistrent des mois de retard de paiement de façon récurrente depuis 1982, l'émigration tend de plus en plus à être le seul mode possible d'accumulation des biens nécessaires à la coutume³⁹¹.

Oui, partir pour être en mesure de payer son grand mariage et ceux des autres membres de la famille – eh oui solidarité oblige ! *Le Kafir* fait d'ailleurs clairement allusion à cette population expatriée qui soutient financièrement le grand mariage. Il n'y a aucun doute que sans elle plusieurs mariages ne seraient pas réalisés ! Qu'on se rappelle de Mavuna Mungwana, venu de Marseille aider son frère Issa à réaliser son grand mariage ; Mzé Mdama, domicilié à Dunkerque, ainsi que sa sœur habitant à la Réunion, ont fait le déplacement pour leur nièce Marie-Ame³⁹². C'est la règle.

B. La religion au service de la tradition

Rien ne peut plus blesser le Comorien que de s'entendre dire qu'il est « Kafir », c'est-à-dire mécréant. Et pourtant rien n'est plus critiquable que sa pratique religieuse. C'est très simple : la religion n'assure pas du tout la direction de sa conscience mais c'est sa conscience qui assure la direction de la religion : celle-ci doit tout simplement être au service de ses intérêts. Ni plus ni moins. Mais il faut prendre garde de ne pas le lui signifier au risque de vous prendre pour un mécréant vendu aux infidèles occidentaux.

Les croyances aux Comores ? Eh bien, c'est un beau mélange « [...] de paganisme et d'islam rigide, ces mœurs où la sorcellerie, condamnée par Msa[Moïse], Issa [Jésus], M'hammadi [Mahomet] était érigée au niveau de statut social³⁹³. » Les Comoriens ? Des « [...] hypocrites, davantage assoiffés de félicitations humaines que de félicité spirituelle³⁹⁴. » Ils sont à la fois monothéistes et animistes. Ajoutons à cela que la religion doit servir à quelque chose : une promotion sociale par exemple ! Et pour cela, il faut qu'elle soit mise au service de la tradition, c'est-à-dire l'institution du grand mariage, est devenue un bulldozer très puissant, qui ne supporte la concurrence d'aucune autre autorité et écrase du coup tout au passage : religion comme politique. Les hommes de religion, heureux de parler dans les manifestations liées au grand mariage – car c'est elles qui rassemblent les foules –, parlent souvent sous l'autorité d'un analphabète mais « Grand Notable » qu'ils ne doivent aucunement contrarier sous peine de ne plus avoir la parole en public ; les hommes politiques marchandent contre des émoluments le soutien des « Notables ». D'où la corruption – il faut bien favoriser ses supporters ! – et les détournement des biens publics puisque cet argent est immédiatement puisé le plus souvent dans les caisses de l'Etat.

Cet asservissement – pervertissement ? – de la religion donnait la nausée au Dr Mazamba qui peinait à comprendre cette attitude :

[...] le docteur abhorrait la religion des faux derches, des grands turbans, des petits djohos et de larges djubas [vêtements masculins traditionnels]. Mazamba ne croyait pas aux trompeuses génuflexions, aux vrais mounafiks – hypocrites – et aux comiques prosternations. Il se rendait compte que dans ces îles, la

³⁹¹ *Ibid.*, p. 169-170.

³⁹² Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 143-145.

³⁹³ *Ibid.* p. 59.

³⁹⁴ *Ibid.* p. 59.

religion, non seulement collective mais aussi individuelle, était trop soumise à des intentions sociales : il était de bon ton de pouvoir dire que l'on était allé en pèlerinage à la Mecque avec sa mère. Le cinquième pilier de l'islam n'est plus un devoir religieux mais une ostentation sociale. Lors d'un bangano – dispute publique –, on pourra toujours rétorquer à l'adversaire que l'on était déjà allé à Hedjaz³⁹⁵.

Pensons à la dispute qui opposa Mzé Mchangama et Mzé Karibaya. Le premier ajouta à ses hauts faits liés forcément au grand mariage ses trois voyages à la Mecque pour, dit-il, « [...] aller visiter la tombe du prophète³⁹⁶ ».

Cheikh Gud Gud, homme de religion à priori honorable garde toujours à ses côtés deux de ses élèves préférés à qui il transmet certainement un savoir mais avec qui il entretient des relations ni très catholiques ni très musulmanes³⁹⁷ !

En réalité, les Comoriens, comme tous les peuples du monde, pratiquent leur religion comme ils l'entendent, comme cela leur convient : ils pratiquent un tri en fonction de leurs intérêts, de leurs situations et de leurs visions. A la mosquée du vendredi, le prêcheur prononce ce discours :

« Parmi les péchés les plus graves se trouvent l'avarice, l'accaparement des objets des autres, le stockage des denrées alimentaires aux fins de spéculation, regarder une femme qui a ses règles, demander en mariage une femme ou une fille déjà fiancée, porter des bijoux ou de la soie pour un homme. [...] Par contre les Péchés suivants excluent le coupable de l'Islam : association d'Allah avec quelqu'un d'autre, prêt ou emprunt avec intérêt, croire qu'un être a le pouvoir, d'arrêter la pluie, de faire mourir quelqu'un, de donner la vie, d'avoir la connaissance sur des choses secrètes³⁹⁸ ... »

Résumons : sont prohibés de la religion l'avarice, le détournement des biens publics, la spéculation des denrées alimentaires, l'adultère, la sorcellerie... Or : « [...] y a-t-il un pays aussi miné par la corruption, aussi gangrené par l'envie et par la jalousie, aussi scié par l'injustice, l'ambition, la trahison, où les faquins étaient béatifiés, les voleurs intronisés, les experts en courbettes idolâtrés, les sourires et les rires serviles gratifiés que cet archipel ? Dans ce pays, l'indigence intellectuelle et spirituelle est le garant d'une opulence matérielle³⁹⁹. »

Constat accablant : les préceptes religieux restent joyeusement bafoués : les gouvernants détournent les biens publics et les commerçants pratiquent sans scrupules la spéculation des denrées alimentaires. Deux catégories socioprofessionnelles du reste fort appréciées et admirées aux Comores !

C. La tradition contre le développement et le progrès

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 57-58.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 88.

³⁹⁷ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p., p. 77.

³⁹⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p., p. 62.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 59.

Le pouvoir⁴⁰⁰ à Ngazidja appartient aux notables dont Mzé Mtsunga Karibangwé est l'expression la plus accomplie : [...] la soixantaine [...] Il avait déjà *marié* son fils, construit deux maisons en dur, l'une pour la fille aînée de sa sœur et l'autre pour la sœur aînée de sa grande demeure. Toutes les deux étaient *mariées* en anda. Ses 27 petits-enfants étaient *circoncis*. Trois fois il avait été *visiter les lieux saints*, le temple de Ibrahim, la Pierre Noire⁴⁰¹... » Le vrai pouvoir, en effet, revient aux suppôts de la tradition. Ceux-ci, vrais chefs de leurs localités, sont consultés par le pouvoir politique pour valider ou soutenir telle ou telle décision. Et quand on connaît le niveau intellectuel de ces personnes, il est permis de s'inquiéter pour ce pays. Notons au passage le fondement du clientélisme comorien : un prolongement de la coutume⁴⁰². Ce dernier repose en effet sur une coalition entre le pouvoir traditionnel et la classe politique. Assemblage fort explosif pour le pays car la classe politique comorienne brille en général pour son incompétence, sa cupidité et sa soif inaltérable de pouvoir ; et les chefs traditionnels n'ont d'autre projet que d'ancrer davantage le pays dans la tradition – dans le passé –, seule façon pour eux de garder et renforcer leurs pouvoirs.

Un cycle infernal pour un pays pauvre qui a vocation sinon à sortir de la misère du moins à la réduire. Car comment persister à demeurer dans des croyances d'un autre temps – en somme refuser de quitter l'âge théologique et métaphysique pour employer la terminologie d'Auguste Comte⁴⁰³ – et consacrer continuellement le peu que l'on a – dépenser toutes ses économies – et ce même (formidable encore !) ce qu'on a pas – s'endetter ! – non pas pour construire un avenir mais pour respecter scrupuleusement la tradition – c'est-à-dire le passé – et chanter à tue-tête vouloir *un développement personnel et national* ?

Le développement économique – c'est-à-dire l'industrialisation permettant de produire en masse pour nourrir et vêtir la population, l'augmentation du niveau de vie, l'urbanisation pour avoir des conditions de vie correctes, la généralisation de l'école primaire, l'expansion de l'enseignement secondaire, supérieur et de la recherche, etc. –, présuppose une société en perpétuelle transformation et certainement pas immobile ; le développement exige une « [...] volonté non de subir mais de dominer le milieu naturel, et du même coup, souci simultané de *mesure*, de *rationalité*, d'*avenir* (ou de prévision)⁴⁰⁴. » Dans cette perspective, « Le passé, en tant que tel, cesse d'être respectable ou sacré. L'avenir n'est pas conçu comme répétition de ce qui a été ou comme un imprévisible destin. *La tradition ne suffit plus à consacrer les pouvoirs et les institutions*. Forts de leur succès, les hommes prétendent penser à l'avance au moins les données quantitatives de leur destin : volume de la population, volume des ressources, niveau de vie⁴⁰⁵. »

Ce n'est donc pas étonnant que le pouvoir révolutionnaire ait voulu que : « La société comorienne [devienne] une société rationnelle, scientifique, mentalement aseptisée, d'où

⁴⁰⁰ Sur la question du pouvoir aux Comores, voir Ahmed Ibrahim, *La Notion de pouvoir en Afrique noire (le cas des Comores de 1886 à 2000)*, Paris, Paris VIII, 2004.

⁴⁰¹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 66 et 67. C'est nous qui soulignons.

⁴⁰² Thèse particulièrement féconde soutenue par Jean-Louis Guébourg dans *Espace et pouvoir en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 239.

⁴⁰³ Raymond Aron, *Les Etapes de la pensée sociologique : Montesquieu, Comte, Marx, Tocqueville, Durkheim, Pareto, Weber*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1967, p. 81-82.

⁴⁰⁴ Raymond Aron, *Les Sociétés modernes*, Paris, PUF, « Quadrige », 2006, p. 297. C'est nous qui soulignons.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 297-298. C'est encore nous qui soulignons.

toute trace de superstition devait être extirpée comme une chique d'un orteil⁴⁰⁶. » Car, l'histoire de l'Occident nous l'a appris, il est difficile de concevoir et conduire un projet de développement économique sans une rationalisation de la société.

IV. L'Etat aux Comores : « La Politique du ventre »

A. La classe politique pré-révolutionnaire : une préfiguration de l'Etat à venir

1. Une classe politique divisée

Juste avant le coup d'Etat qui va conduire Guigoz au pouvoir, les partis politiques de l'opposition doivent se rencontrer pour fixer la date et les modalités de la conspiration. Réunion qui offre au lecteur un spectacle bien risible. Mais l'on est obligé de réprimer très rapidement ce rire dès qu'on comprend que ce sont ces représentants rien de moins que grotesques des partis politiques qui vont avoir en main le destin des Comores après l'indépendance nationale.

Notons avant de parler de la division de cette classe politique qu'elle est très insuffisamment formée : tous les représentants des partis sont des redoutables politiciens mais aucun n'est bien formé dans quelque domaine que ce soit sauf Moutui, professeur de Lettres, plus soucieux du beau discours que d'action efficace⁴⁰⁷. Cinq partis politiques constituent l'opposition – on ne compte évidemment pas ceux qui sont au pouvoir – pour un pays qui compte un peu moins de 200000 habitants (Mayotte exclue puisqu'elle est restée dans le giron français). Rien que cela ! Sans projet politique sauf celui de vouloir accéder au pouvoir : le D.P.R.C. est représenté par un jeune loup qui pense seulement à faire carrière⁴⁰⁸ ; le MU.MA. par un vieux noble diminué par l'âge et la maladie⁴⁰⁹ animé seulement par le pouvoir⁴¹⁰ ; le R.A.N.D.A.M. par Guigoz un homme dont l'autoritarisme n'a d'égal que le machiavélisme⁴¹¹ ; Et puis les B.E.C. et La CO.PA.SO. deux partis communistes qui se vouent une sourde haine réciproque. Une classe politique incapable de s'entendre sur quoi que ce soit même sur la langue à employer : certains parlent, à propos de renversement du pouvoir en place, de coup d'Etat et d'autres de putsch – et cela devient, avant d'accéder au pouvoir, un véritable sujet de discorde⁴¹². Tout cela ne présage rien de bon pour les Comores.

A leur division, on peut ajouter une irresponsabilité qui caractérise les deux partis communistes (B.E.C. et CO.PA.SO.). Non seulement, ils sont incapables de cacher leur division mais en plus ils perdent leur temps à s'affronter vainement ne mesurant pas la

⁴⁰⁶ Mohamed Tohiri, *La République*, op. cit., p. 61.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 32.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 34 et 47.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 32.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 40-47.

⁴¹² *Ibid.*, p. 33-34 et 46.

lourde charge – celle de sortir un pays colonisé pendant plus de cent ans de la misère – qu'ils vont endosser dans un temps imminent : la politique, pour eux, semble être d'abord un jeu verbal⁴¹³.

Dernière chose : cette classe politique se particularise par une naïveté presque puérile – est-ce dû à leur manque de formation intellectuelle sérieuse autre que politique ? Comment imaginer que Guigoz, qui se fait passer facilement pour un campagnard – il mange une mangue en pleine réunion, s'essuie juste après avec du papier sorti de son sac⁴¹⁴ et part aux toilettes avant de finir son discours répartissant les portefeuilles après le coup d'Etat⁴¹⁵ – faisant ainsi semblant d'ignorer les codes du monde éthéré de la politique, ait pu les tromper avec une vulgarité déconcertante en faisant croire à chaque parti qu'il lui a donné des postes valorisants alors que ce n'était en réalité que des coquilles vides ? N'a-t-il pas gardé pour son parti le vrai pouvoir : celui de la force (ministères de l'intérieur et de la défense) et de l'argent (économie, finance et budget⁴¹⁶) ? Est-il étonnant que cette classe politique, trompée par une personne qu'elle connaît de longue date, ait du mal à s'en sortir dans la jungle internationale ?

2. Une conception malhonnête de la politique

C'est aussi une classe politique sans foi ni loi autre que le besoin de satisfaction personnelle. En cela, elle présage celle qui occupera le terrain depuis l'indépendance qui a toujours pensé que le pouvoir était un formidable moyen non de servir les autres mais de se servir. Ce qui gêne tous les représentants des partis politiques, c'est moins l'absence de réel pouvoir – qui poserait problème si l'on voulait vraiment agir ! – de leur portefeuille ministérielle que leur manque d'argent qu'ils pourraient bien entendu détourner. Un ministère n'est intéressant que s'il est muni d'un gros budget. Tous les partis politiques se plaignent : les MU.MA. sont mécontents du ministère de l'éducation où l'on ne gagne que des ennuis⁴¹⁷ ; la CO.PA.SO. est malheureuse de la maigreur des crédits de son ministère⁴¹⁸ ; les B.E.C. réclament leur une « [...] belle part du gâteau⁴¹⁹ ». Il n'y a que Rawaz, ce président de la réunion qui n'a rien présidé du tout puisque c'est Guigoz qui l'a fait réellement, qui est satisfait d'avoir emporté la diplomatie :

Rawaz se voyait déjà au ministère des Affaires étrangères profitant d'ordres de route juteux, d'indemnités de déplacement pharamineuses. Son tapis volant le déposa en plein Broadway à New York. [...] Il paraît qu'avec 250 francs CFA on peut se payer une nubile afro-indienne même pas poilue. [...] Je reviendrai avec des chaînes Hi-Fi, des magnétoscopes, des salons design. Surtout je profiterai de ces déplacements à l'extérieur pour boire à loisir, loin de ce pays-couvent⁴²⁰.

⁴¹³ Ibid., p. 34-35 et 35-36.

⁴¹⁴ Ibid., p. 35.

⁴¹⁵ Ibid., p. 45.

⁴¹⁶ Ibid., p. 40-47.

⁴¹⁷ Ibid., p. 43.

⁴¹⁸ Ibid., p. 44.

⁴¹⁹ Ibid., p. 44.

⁴²⁰ Ibid., p. 41-42.

Le prochain président de la République, Mzé Fadjar, soucieux de mécontenter personne, demande à Guigoz, qui a l'air de se désintéresser des portefeuilles, de venir lui aussi « [...] récolter les fruits⁴²¹ » de leur effort après le coup d'Etat.

Une exception notable : seul Guigoz (et son parti) ne considère pas la politique comme un moyen facile de gagner de l'argent et des commodités ; mais il ne cache tout de même pas son envie de le prendre très rapidement : « On ne peut pas faire un coup d'Etat si l'on ne sait pas les gens qui auront les rênes du pays après la chute de l'ancien pouvoir. La question de fixer le jour et de savoir les appuis dont nous sommes susceptibles de bénéficier n'est que balivernes⁴²². » A cela on peut avancer au moins deux raisons. Soit parce qu'il est sûr de remporter ce qui a de plus juteux dans le pouvoir à venir ; soit qu'il considère très sincèrement le pouvoir comme un moyen d'action. Le roman invite à retenir cette deuxième partie de l'alternative. En cela, même s'il condamne la répression de son pouvoir, c'est un hommage indirect qui lui est rendu.

Et personne n'osa lever le doigt pour demander ce qu'ils allaient faire du pouvoir ni comment : « Chaque délégué s'époumonait dans le tohu-bohu général à faire comprendre à son voisin qu'il acquiesçait sans l'ombre d'une hésitation à cette façon de voir les choses⁴²³. » Croyaient-ils tous, sans rire, qu'il fallait détenir le pouvoir pour pouvoir changer, comme avec une baguette magique, l'ordre des choses ? Il nous semble que l'on peut ajouter au débit de cette classe politique une troisième faute originelle : sa grande naïveté presque puérile qui lui faisait croire que l'exercice du pouvoir ressemblait à une promenade de santé. Or toute personne sensée et un peu sceptique sait qu'il est composé de défis permanents (presque quotidiens) à relever et de compromis douloureux à faire.

Comment expliquer une telle naïveté ? Est-ce dû à leur manque de formation intellectuelle sérieuse autre que politique ? Comment imaginer que Guigoz, qui se fait passer facilement pour un campagnard – il mange une mangue en pleine réunion, s'essuie juste après avec du papier sorti de son sac⁴²⁴ et part aux toilettes avant de finir son discours répartissant les portefeuilles après le coup d'Etat⁴²⁵ – faisant ainsi semblant d'ignorer les codes du monde éthéré de la politique, ait pu les tromper avec une vulgarité déconcertante en faisant croire à chaque parti qu'il lui a donné des postes valorisants alors que ce n'était en réalité que des coquilles vides ? N'a-t-il pas gardé pour son parti le vrai pouvoir : celui de la force (ministères de l'intérieur et de la défense) et de l'argent (économie, finance et budget⁴²⁶) ? Est-il étonnant que cette classe politique, trompée par une personne qu'elle connaît de longue date, ait du mal à s'en sortir dans la jungle internationale ?

Terminons là-dessus. A cette naïveté s'ajoute encore autre chose d'autrement plus grave. Il s'agit de la lâcheté dont cette classe fera preuve peu de temps après son accession aux responsabilités. En fait, assez rapidement Guigoz s'accapare de tout le pouvoir et l'exerce d'une main de fer sans supporter la moindre note dissonante. Ses anciens amis – peut-on avoir des amis en politique ? – déstabilisés par la tournure que prend les événements décident d'user à nouveau de la force – autre particularité de cette classe politique : elle ne comprend que la force – pour le renverser. Le complot échoue et la

⁴²¹ *Ibid.*, p. 46.

⁴²² *Ibid.*, p. 38-39.

⁴²³ *Ibid.*, p. 39.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 45.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 40-47.

« Justice populaire » doit sévir. Tout le monde, pour sauver sa peau, nie son implication dans le coup sauf Idjabou Karihila : « Je ne suis pas de ceux qui fuient leurs responsabilités. Certains amis et moi, bien qu'ils me lâchent maintenant, nous nous sommes rendus compte que la politique menée par Guigoz entraîne le pays dans le chaos. En tant qu'anciens responsables de ce pays, nous ne pouvons pas rester des spectateurs passifs devant la catastrophe collective qui guette notre peuple. Il fallait A.G.I.R⁴²⁷. ».

Les choses deviennent lumineuses : c'est une classe politique insuffisamment formée, divisée, malhonnête, naïve et lâche qui va s'emparer du pays au lendemain de son indépendance. Le résultat, trente cinq ans après, n'est donc pas surprenant.

B. Un Etat répressif

1. Deux dictatures

La répression des milices

L'Etat que présente les deux romans de Toihiri est un Etat très violent. Qu'il se veuille progressiste comme celui présenté par *La République* ou conservateur et libéral (au sens économique) comme celui décrit par *Le Kafir* ne change rien au problème.

Les chefs de ces deux Etats ont pris le pouvoir par les armes et ils ont fait de la violence un mode de gouvernement. Il régnait de 1975 à 1989 une véritable terreur. Qu'elle soit impulsée par un progressiste ou un conservateur ne change rien au problème. D'ailleurs, ces deux régimes ont tellement cru à la violence comme mode de gouvernement que celle-ci, ironie de l'histoire, s'est retournée contre eux : qui prend le pouvoir par les armes périt par les armes, dit-on.

En fait, les Comores n'ont jamais beaucoup intéressé l'Etat colonial (elles représentaient plus un fardeau sur le plan économique plus qu'autre chose) qui n'a jamais senti la nécessité d'user d'une trop grande violence dont personne ne comprendrait l'utilité. Un Etat colonial ne peut aucunement être angélique – un Etat peut-il tout simplement l'être ? – mais on n'a rien vu aux Comores qui ressemble aux répressions sanglantes d'après guerre de Sétif ou de Madagascar.

Il a donc fallu attendre cet Etat dit de gauche (communiste) pour voir apparaître dans ce pays très pauvre mais jusqu'à là paisible ce que c'est la dictature. Car c'est de celle-ci qu'il s'agit dans *La République*. En cela, ce premier roman comorien s'inscrit dans cette littérature africaine qui dévoile ce que Jacques Chevrier appelle le « goulag tropical⁴²⁸ » dont les plus célèbres restent Alioum Fantouré (voir sa trilogie ouverte par *Le Cercle des Tropiques*, 1972), Sony Labou Tansi (*La Vie et demi*, 1979 ; *L'Etat honteux*, 1981), Bernard Nanga (*Les Chauves-souris*, 1980), Ibrahima Ly (*Toiles d'araignées*, 1982), Henri Lopes (*Le Pleurer-rire*, 1982)...

Tout commence avec le régime révolutionnaire qui a pris les commandes du pays « [...] depuis ce sinistre petit matin de 197...⁴²⁹ ». A l'Etat colonial indifférent au sort des Comoriens a succédé un Etat autoritaire censé leur apporter le bonheur – la prospérité et l'égalité – mais en commençant – très original ! – par leur offrir le malheur – leur priver

⁴²⁷ Ibid., p. 212-213.

⁴²⁸ Jacques Chevrier, *Littératures francophones d'Afrique noire*, Aix-en-Provence, Edisud, 2006, p. 86.

⁴²⁹ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 12.

de leur liberté – : population proprement dressée : tout le monde doit écouter le Guide prononcer ses discours-fleuves à la radio faute de quoi on doit s'expliquer devant les milices révolutionnaires⁴³⁰, radio littéralement muselée et sommée d'être l'outil de propagande du nouveau Guide, forces de l'ordre transformées en milice toutes puissantes sensées remplacer tous les fonctionnaires de l'Etat et, bien entendu, faisant la pluie et le beau temps dans tout le pays⁴³¹.

Le nouveau pouvoir s'appuie essentiellement sur les exclus d'hier (jeunes et femmes) et des illettrés. Les premiers ne vont pas tarder à se venger des anciens détenteurs du pouvoir. Et la torture et l'humiliation, parfumées de sadisme, ne vont pas être une exception. C'est ainsi que des personnes âgées et dignes de respect vont être attachées à des jeeps 4X4 et traînées dans l'asphalte pour avoir participé à une cérémonie interdite par le régime :

Le Chef des commandos sortit plusieurs cordelettes ressemblant à des filins et les distribua à ses compagnons. Ceux-ci ligotèrent séparément les poignets des prisonniers et attachèrent chacun des bouts des cordelettes à l'arrière des jeeps. Derrière chaque voiture se trouvaient cinq prisonniers. [...] D'abord les voitures ne roulèrent que très lentement, traînant leur étrange bétail derrière elles. Le plus pitoyable était le Cheikh Gud-Gud [...] Son obésité l'empêchait de suivre. Bien que le jeep ne roulât qu'à une vitesse d'escargot, le saint homme, gêné par sa chair huileuse, était au bord de l'apoplexie. [...] Saïd Nazi, plus mince arrivait à suivre. Au bout d'un kilomètre, il sentit sa respiration s'affoler, ses poumons prêts à éclater. Il voulut ramener ses mains sur ses côtes mais le jeep en accélérant le tira brusquement en avant. Il s'étala avec fracas sur le macadam. Des lambeaux de boubou et de chair fracassée se mélangèrent à du sang et à de la poussière pour former une bouillie hideuse. Nixon [...] ressentait des tiraillements lancinants le long de sa jambe droite. A chaque accélération, il croyait que sa jambe allait se déboîter de sa hanche. Zum-Zum le député se fit proprement harponner la cravate par un des commandos. Ce qui rendait sa vitesse beaucoup plus rapide que celle des autres. Des sanglots étranglés s'échappaient difficilement de sa gorge. Des larmes de honte striaient ses bajoues. Les jeunes bourreaux eux riaient aux larmes. Ils tiraient un plaisir fou de voir ces messieurs d'un âge canonique obligés de courir comme des jeunes lièvres⁴³².

De la torture au meurtre, il n'y a souvent qu'un pas que le régime révolutionnaire n'a pas hésité à franchir quand il a senti son pouvoir vaciller, menacé par l'insurrection de la ville d'Iconi qui, une fois tolérée risquerait de contaminer d'autres villes et villages et ainsi faire écrouler le château de cartes que constituait l'édifice révolutionnaire : il a tout simplement procédé à un massacre collectif d'une très grande ampleur : plusieurs morts et blessés devenus, pour certains, handicapés à vie :

Une jeune fille de dix-huit saisons de mangues en voulant traverser le mètre cinquante qui la séparait de la maison de ses voisines fut arrêtée net dans sa tentative par une balle [...] Des corps furent écrasés, piétinés par les camions... On entendait craquer les os comme bruissent les coquilles des escargots

⁴³⁰ Ibid., p. 54-55.

⁴³¹ Ibid., p. 55.

⁴³² Ibid., p. 80-81.

que l'on écrase la nuit par mégarde... Des lambeaux de chair sanguinolents adhéraient au sable et à la boue...Des râles rauques d'agonie...Le sang des mourants faisait déjà dans le sable un ruisseau rouge se jetant à la mer...

Le pouvoir exorbitant des mercenaires

On se rappelle que *Le Kafir* n'est pas un roman historique mais on y trouve tout de même ce qu'on peut appeler des traces d'histoire dont la plus importante reste la présence des mercenaires aux Comores de 1978 à 1989. En fait, l'Etat, que l'historien français Pierre Vérin a appelé celui de « La Restauration⁴³³ », c'est-à-dire qui a succédé à l'Etat révolutionnaire, s'est installé et a duré plus d'une décennie grâce à des mercenaires qui n'ont pas hésité à employer tous les moyens à leur disposition pour stabiliser ce pouvoir qui deviendra très bientôt non plus celui de leur patron mais le leur⁴³⁴.

On ne demandera pas à un mercenaire d'être vertueux sauf à être un idiot. Mais très rapidement ils en sont venus à humilier ceux qu'ils sont sensés servir. Nous ne parlons pas de la population contre laquelle ils s'agissaient en permanence mais des détenteurs du pouvoir qu'ils étaient sensés servir. Un mercenaire pouvait par exemple se permettre de s'offrir toutes les femmes qu'il désirait dans le pays même celle d'un ministre qui ne pouvait que se taire sachant qu'il doit sa place à la violence de ces hommes. Lisons cette scène qui s'est déroulée dans une soirée mondaine :

Applaudissements ; ceux-ci attirèrent l'attention d'un Blanc en costume deux pièces. Il s'approcha de la foule. Sourit, tourna la tête à droite, agrippa fortement la première femme qu'il vit. Celle-ci résista. Il la tira violemment. Elle se laissa faire. Il écarta la foule. Se planta au milieu avec elle. Stupeur. C'était la femme de Wakala Wa Madini, ministre du renoncement, un homme fort du régime, qui tenait son ministère d'une main de fer. Il discutait justement avec le commandant de la Brigade. Quelqu'un alla souffler quelque chose à l'oreille du ministre. Celui-ci se précipita, fendit la foule et s'immobilisa. Le Blanc qui caressait sa femme s'avéra être un Partenaire Généreux – PG⁴³⁵ –, donc un intouchable⁴³⁶.

Ces mercenaires ne reculaient devant rien : humiliation de la population et particulièrement de la mince tranche de celle-ci qui osait s'opposer à eux qui devait sans tarder subir la torture. Mais quand les enjeux étaient trop importants, la torture se révélait insuffisante : les assassinats étaient devenus monnaie courante. Ainsi, le ministre du renoncement, qui avait été humilié en public par un mercenaire, paiera de sa vie d'avoir accepté le départ de ces mercenaires qui, en fin de compte, en sont venus à ne protéger que leurs intérêts⁴³⁷. L'homme étant ce qu'il est, c'est-à-dire gouverné par son seul intérêt, ces mercenaires ne pouvaient laisser personne leur ôter leur pain surtout quand il n'est pas sec mais accompagné d'autres mets succulents :

⁴³³ Voir Pierre Vérin, *Les Comores*, op. cit.

⁴³⁴ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 217.

⁴³⁵ *Ces mercenaires, qui avaient en charge la garde présidentielle, constituaient une armée dans l'armée complètement libre et indépendante de ses actions pourvu que la sécurité du président soit assurée ; cette garde s'appelait justement Garde Présidentielle (GP)*

⁴³⁶ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 17-18.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 218-221.

[...] ces hommes à leur arrivée dans ces îles [...] n'étaient riches que de leur violence, de leur indigence intellectuelle et morale, de leur mépris pour les habitants du pays et de leur avidité. Et voilà qu'en quelques années, beaucoup de princes envieraient leur fortune, leur gloire, leurs esclaves et leurs harems⁴³⁸.

2. La justice

Toute République est censée être impartiale, et *a fortiori*, quand il s'agit d'une République socialiste. Socialiste ou non, une République devrait rendre la justice au nom du peuple, en tout cas en tenant compte du peuple. Eh bien dans *La République*, elle est rendue contre le peuple. Un meurtrier a été condamné à la peine capitale mais moins pour cet acte odieux que pour être un sacrifice demandé par l'un des sorciers du chef de l'Etat. Le sorcier de Guigoz, ayant compris qu'il était concurrencé par Lulé, a inventé une histoire selon laquelle les esprits protecteurs du régime avaient demandé un triple sacrifice dont Lulé pour protection du régime révolutionnaire. Et là, le manipulateur (Guigoz) manipulé (par son autre sorcier), a manipulé à son tour son ami et second sorcier Lulé : en le poussant à commettre un double homicide. Une fois la mission funeste remplie, Lulé, bien entendu devait à son tour être exécuté. Ainsi, a-t-on le triple sacrifice humain. On le voit bien : la justice pendant la période révolutionnaire, telle que nous la décrit le roman, n'était qu'une chambre d'enregistrement des ordres de Guigoz. Le comble, c'est que, visiblement, même les membres de l'institution ne s'en rendaient pas compte⁴³⁹.

Mais il existe un autre procès dans *La République* : celle des conspirateurs qui ont voulu tuer Guigoz pour prendre le pouvoir. Elle ne diffère pas du tout des procès qui ont lieu dans toutes les dictatures : une vulgaire et parodique justice dont le verdict est connu d'avance : la condamnation pure et simple de l'adversaire politique⁴⁴⁰.

Dans *Le Kafir*, les choses sont très simples : il n'y a tout simplement pas de faux semblant de justice. Il y a cependant un Ministère de la Justice qui est là pour faire condamner de temps en temps quelques personnes ayant exagérément détourné les deniers publics, et ce, seulement pour calmer le mécontentement populaire : une apparence de justice démagogique⁴⁴¹.

C. Un Etat faiblement protecteur

1. Une pauvreté économique

Le Comorien est de condition très modeste. Il le sait mais n'agit pas pour se sortir de cette situation préférant faire porter la responsabilité de sa misère à l'Etat, hier colonial mais aujourd'hui juridiquement et politiquement indépendant, de qui, bien sûr, dépend tous ses malheurs ! Ou pour être honnête, il agit lors de ses prières : en demandant l'aide divine. Et puis, ce n'est pas très grave : son malheur terrestre est garant de son bonheur dans l'au-delà, a-t-il appris à l'école coranique et à la mosquée ! Pourquoi donc s'inquiéter outre mesure ? Lisons témoignage de Jean-Claude Guillebaud qui date des années 1970 :

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 218.

⁴³⁹ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 153-155.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 208-213.

⁴⁴¹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 222.

Les Comores sont bel et bien misérables. Les 300000⁴⁴² Comoriens ont un niveau de vie inférieur à 100 dollars par an, ce qui, même pour l'Afrique, n'est pas lourd. Les épidémies de choléra, les parasitoses et les maladies infectieuses sont fréquentes dans l'archipel où les commencements de famine menacent sporadiquement, lorsqu'une péripétie imprévue retarde par exemple l'arrivée du cargo de riz venant de Thaïlande ou des Philippines. Les Comores, sans véritable agriculture ni industrie, sans ressources ni projets sérieux, vivent suspendues à ces importations de riz subventionnées par la France. 15000 à 20000 tonnes chaque année qui font du territoire une manière de soupe populaire à la merci d'un « protecteur » étranger. Ici, le déficit de la balance des paiements [...] n'appelle même plus beaucoup de commentaires, tant est caricaturale la dépendance économique du territoire. Les seules productions locales (vanille, plantes à parfum, coprah, giroflée) [...] fournissent tout juste un appoint de ressources. Les chiffres en témoignent. Budget territorial en 1974 : 1,6 milliard. Aide fournie la même année par la métropole : 7,2 milliards. Rarement des données financières auront été aussi simples : la misère⁴⁴³.

Voilà un témoignage de plus de trente ans qui reste toujours d'actualité. L'honnêteté et la rigueur intellectuelle nous imposent cependant de clarifier les choses et dissiper toute confusion possible. Les Comores, aujourd'hui encore, peuvent sombrer dans une famine et très souvent le pays manque de produits de première nécessité car il importe tout même des allumettes. Pendant l'été 2008 par exemple, le pays était littéralement paralysé : absence de carburant dans tout le pays ; ce pays vit proprement dans le noir : il n'a pas régulièrement de courant depuis plus d'une quinzaine d'année ; les épidémies n'ont pas disparues : celles qui étaient déjà présentes ont accueilli un nouveau venu plus ravageur (le sida !).

La fait que le Comorien vit dans un environnement de solidarité le trompe considérablement. Quoi qu'il fasse, il a quelqu'un en France qui lui envoie des billets de banque à chaque fois qu'il a un souci. L'expatrié ne dira jamais non : obligé par la solidarité ou par une dette qu'il a contractée auparavant : il a pu obtenir un visa pour la France en soudoyant l'administration compétente avec l'argent d'un bien familial vendu (champ, or, terre⁴⁴⁴...). Et puis, il est pauvre mais, pour l'instant, il ne meurt pas de faim : il a un cousin ou un oncle, un ami ou l'ami d'un ami qui est fonctionnaire chez qui il peut manger et à qui il peut demander une aide en cas de souci majeur. Ce dernier se sentira honoré de répondre favorablement. Et puis s'il n'a pas d'ami, il peut toujours aller manger chez un membre éloigné de la famille ou – pourquoi aller si loin ? – chez le voisin. Cette solidarité qui se retrouve à toutes les échelles – que lui apporte la communauté et non l'Etat – l'empêche de se responsabiliser et de prendre individuellement son destin en main. Le revers de la médaille est qu'il est contraint – où a-t-on jamais vu quelqu'un donner quelque chose *gratuitement* ? – de se soumettre aux injonctions de la collectivité : se plier par exemple aux exigences onéreuses du grand mariage. Que pense-t-il du coût astronomique de la marchandise ? C'est son dernier souci. Et puis de toute façon, tout a un coût ; et tant qu'à payer chèrement quelque chose, le faire pour son honneur.

On aurait attendu que le Comorien expatrié, qui est plongeur, agent d'entretien, de sécurité, travailleur dans les chantiers, etc., logé dans les banlieues pauvres des grandes

⁴⁴² 700000 aujourd'hui.

⁴⁴³ Jean-Claude Guillebaud, *Les Confettis de l'empire*, Paris, Seuil, « L'Histoire immédiate », 1976, p. 258-259.

⁴⁴⁴ Cette situation concerne essentiellement les Comoriens issus de la Grande Comore.

villes de France⁴⁴⁵, mais qui vit tout de même dans un environnement différent, aide au changement des mentalités. Il n'en est rien : sa longue absence dans le pays lui donne envie de faire plus que ceux qui y sont restés, c'est-à-dire de dépenser le plus d'argent possible, voulant ainsi marquer les esprits, et acheter l'admiration de tous et donc l'honneur. Hier, c'était seulement le haut fonctionnaire ou l'homme politique, qui s'étaient servi dans les caisses de l'Etat pour se payer des mariages somptueux. Aujourd'hui, ils sont rejoints par les expatriés dans cette direction de l'irresponsabilité, oeuvrant ainsi – à leur corps défendant ? – contre le développement du pays.

Conditions de vie pénibles donc d'une grande partie (précaution oratoire) héritées de l'époque coloniale – « [...] misère technocratiquement organisée par le lobby colonial de la mer indienne⁴⁴⁶ » – et inchangées (sinon détériorées !) pendant les années suivant l'indépendance nationale⁴⁴⁷. En fait, les Comores n'ont jamais assez produit pour assurer elles-mêmes leur budget de fonctionnement. Il n'est donc pas étonnant qu'après l'indépendance ce pays sollicite en permanence l'aide étrangère pour survivre, laquelle hélas n'est pas toujours employée dans ce but. A chaque crise nationale, et ce dès l'indépendance, l'Etat fait appel aux pays étrangers pour s'en sortir⁴⁴⁸.

Prenons le cas du logement. Quatre vingt dix huit pour cent des jeunes comoriens, semble-t-il, dans la première moitié du vingtième siècle et même au-delà se logeaient dans des cases traditionnelles très inconfortables sans électricité⁴⁴⁹. Pensons à Chitsangani où, semble-t-il, « [...] l'on se couche sur des nattes de puces » dans « les paillotes aux toits percés [...] »⁴⁵⁰. Souvenons-nous également de ceux qui dorment dans des cases en feuilles de cocotier extrêmement inconfortables en temps de pluie : obligés de changer souvent de place⁴⁵¹. Encore aujourd'hui des villages sinon des régions entières vivent sans eau ni électricité et on se débrouille avec les moyens du bord, avec des lampes-torches par exemple pour essayer de s'y retrouver dans les nuits ténébreuses comoriennes⁴⁵² ou en puisant de l'eau dans une fontaine publique de quartier quand le village en a une ou dans la citerne du voisin qui peut rapidement devenir celle du quartier ou même du village en cas de sécheresse. Lisons justement le témoignage de Jean-Marc Turine, un observateur attentif et de bonne foi, ayant fait plusieurs séjours dans différents coins du pays :

[...] la nuit tombe très vite sur les Comores, car l'électricité n'existe pas dans les campagnes, car la lampe à pétrole doit être alimentée, car le pétrole coûte cher, car le riz coûte cher, qu'entre les deux, il faut choisir et que le pétrole coûte vraiment trop cher⁴⁵³.

⁴⁴⁵ Voir Géraldine Vivier, *Les Migrations Comores-France. Logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, Paris, Paris X, 1999, p. 209-224.

⁴⁴⁶ Mohamed Tohiri, *La République*, op. cit., p. 11.

⁴⁴⁷ Voir sur cette question Attoumane Idarousse, *Le Sous-développement comorien*, Bordeaux, Bordeaux III, 1982.

⁴⁴⁸ Mohamed Tohiri, *La République*, op. cit., p. 87.

⁴⁴⁹ Mohamed Tohiri, *La République*, op. cit., p. p. 64, 70, 84.

⁴⁵⁰ Mohamed Tohiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 40-41.

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 57.

⁴⁵² *Ibid.*, p. 96.

⁴⁵³ Jean-Marc Turine, *Terre noire. Lettre des Comores*, op. cit., p. 23 et 59.

N'oublions pas les conditions vestimentaires de la population : une proportion très importante d'enfants disposait, comme habit annuel, d'un seul boubou⁴⁵⁴. Qu'on se souvienne de Mma Said, femme estimable, qui porte un pagne raccommodé à plusieurs endroits, signe d'une très grande vétusté⁴⁵⁵, quand elle part consulter Foundi Shandrabo.

Quant à l'hôpital comorien, il offre gracieusement et perpétuellement un spectacle de désolation⁴⁵⁶. Et ceux qui peuvent l'éviter le font et partent se soigner dans les cabinets et cliniques privés qui poussent comme des champignons dans la capitale depuis plus d'une dizaine d'années ou, pour les plus favorisés, tout bonnement à l'étranger, spécialement en France pour les plus protégés et bien entourés. Certains vont jusqu'à considérer l'hôpital comorien tout simplement comme un mouvoir. Voici ce que voit le Dr Mazamba en sortant d'une de ses visites :

Un monticule de détritiques s'élevait non loin du chemin qui menait vers le service d'ophtalmologie. Une femme y déversait de l'eau sale. Les mouches et les margouillats s'y disputaient leur pitance. Les moustiques y germaient à foison avant d'aller s'abreuver du sang des malades. On y voyait voler une escouade de mouches, de larves blanches [...]. Des émissions de gaz sulfureux, des selles aqueuses, de décharges urinaires, d'ordures et de déjections provenaient des buissons environnants. Ceux-ci servaient de w-c à tout le monde, la nuit venue. Les salles communes n'avaient pas de w-c. Alors on se soulageait là où l'on pouvait. Seule la « clinique » possédait des toilettes. Mais la clinique, une autre aile de l'hôpital, était payante. Il fallait déboursier 2000 f [4,5 €] par jour pour y avoir droit à une chambre. N'y allait donc pas qui voulait. Certains patients voyaient parfois leur situation empirer après une hospitalisation dans cet environnement⁴⁵⁷.

En effet l'hôpital est insalubre, manquant cruellement de tout, – médicaments, pansements et même de locaux⁴⁵⁸ –, avec des médecins très insuffisamment payés – et de ce fait préférant rester travailler dans leur cabinets ou cliniques et développer une activité très lucrative dans ce pays très pauvre⁴⁵⁹ – et un personnel médical méprisant⁴⁶⁰, parfois sans électricité – catastrophique pour la sécurité des malades – et des machines très peu fiables : « [...] mais tu sais aussi bien que moi, rappelle le cancérologue à son confrère Dr Mazamba dans l'incipit, que nos radiographies ne sont pas toujours dignes de confiance⁴⁶¹. » Pire encore : ce ne sont pas les machines seulement qui sont peu fiables ; les médecins aussi. N'oublions pas que le même cancérologue, a pris les maux de dos de Mazamba pour un cancer des poumons⁴⁶². Voilà qui est très rassurant pour ceux qui doivent se faire soigner dans cet hôpital !

⁴⁵⁴ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 25.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 63.

⁴⁵⁶ Voir Jean-Michel Ribot, *La Santé aux Comores*, Paris, Paris XII, 1983.

⁴⁵⁷ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 115-116.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 107.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 208.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 116.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 7.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 252.

2. Une pauvreté morale : un Etat sans honneur

A la pauvreté économique s'ajoute une pauvreté morale non moins perceptible. Et la corruption constitue la première marque de cette pauvreté morale. Elle sape toute la société comorienne, du bas au sommet de l'échelle, de l'individu de base à l'élite. En fait, « [...] c'est un pays [...] miné par la corruption⁴⁶³ », où « [...] les âmes immorales [...] »⁴⁶⁴ ne manquent pas. Comment oublier que la famille de Said a dû soudoyer l'un des responsables du service des examens du ministère de l'éducation nationale – en donnant une chèvre et trois régimes de banane ! – pour que son fils soit miraculeusement reçu au concours d'entrée en sixième après trois tentatives ratées⁴⁶⁵ ? Certains enseignants, officiant aux Comores – Comoriens et étrangers⁴⁶⁶ – assumeraient le statut de corrompu notoire sans problème de conscience. Certains se feraient rétribuer en billets de banque, comme d'autres en or (pour préparer leurs grands mariages !) ou tout bonnement en nature.

Et les personnes bien placées dans la société ne sont pas en reste qui useraient de leurs pouvoirs pour contraindre les professeurs récalcitrants à exécuter leurs ordres, faute de quoi ils risquent de perdre leur poste – quand ils sont Comoriens – ou d'être expulsés – quand ils sont étrangers⁴⁶⁷. Jean-Marc Turine, encore lui, professeur de philosophie et de Lettres aux Comores, au début des années 1980, ne dément pas cette corruption généralisée au sein du ministère de l'éducation nationale :

Les certificats seront, pour une grande partie, falsifiés pendant la période des vacances. Ainsi, les élèves recalés au BEPC passeront dans la classe supérieure et ceux du bac seront récupérés comme instituteurs pour les classes primaires dans les campagnes⁴⁶⁸.

Mais certains employés du ministère de l'éducation nationale ne sont pas les seuls à avoir une morale douteuse. Les sorciers forment une catégorie de personnes peu scrupuleuse et d'impoteurs. Pensons à nouveau à Mma Said partie voir Foundi Shandrabo pour soigner son fils. Le sorcier s'attendait à recevoir honteusement, après la consultation, une triple récompense : des billets de banque, un bœuf égorgé et un rapport sexuel avec cette femme d'ailleurs respectable⁴⁶⁹. Les sorciers ne sont que des charlatans, marchands d'espoirs, vivant – et même s'engraissant ! – de la naïveté et des malheurs des autres. Ils peuvent être sans cœur et même cruels lorsqu'ils s'aperçoivent que leurs intérêts sont menacés. Pensons au premier sorcier de Guigoz qui, sentant être délogé par Lulé, nouveau sorcier du Guide, a inventé un stratagème, pour faire condamner, sans hésitation aucune, son concurrent à la peine capitale⁴⁷⁰.

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 208.

⁴⁶⁵ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 68.

⁴⁶⁶ Au lendemain de l'indépendance, les Comores se sont retrouvés avec une insuffisance d'enseignants pour faire fonctionner le système éducatif. Le pays avait donc fait appel à des enseignants étrangers notamment Français, Belges, Africains (du Nord ou de l'Afrique subsaharienne) qui sont restés une quinzaine d'années, le temps de former la relève.

⁴⁶⁷ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 36-39.

⁴⁶⁸ Jean-Marc Turine, *Terre noire. Lettre des Comores*, op. cit., p. 22.

⁴⁶⁹ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 69-74.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 127-132.

Certaines personnes se réclamant de près ou de loin de la religion prennent aisément leur distance avec la morale. Hadji Mkatriyo, au patronyme chargé de sens (il veut dire Corruption), est parti deux fois en pèlerinage à la Mecque...Et les deux fois, il a été condamné pour détournement d'argent⁴⁷¹. Mzé Mchangama a connu le même sort : trois fois parti à la Mecque, trois fois gardé à vue pour escroquerie⁴⁷². Cheikh Gud Gud, homme de religion respectable avait deux élèves à qui il transmettait un savoir mais dont il se servait, sans nullement se gêner, pour satisfaire ses pulsions sexuelles⁴⁷³.

D'autres personnes, souvent bien placées dans les gouvernements en place ou à la tête d'entreprises d'Etat se permettent de jeter de l'argent dans les mariages des leurs ou d'offrir à leurs épouses des robes très onéreuses achetées dans magasins parisiens⁴⁷⁴, argent obtenu essentiellement à partir des détournements de l'argent public et de l'aide étrangère, impunément, à la vue et au su de tout le monde⁴⁷⁵. Pourquoi hésiteraient-elles à agir de la sorte ? Elles ont un compte à rendre à personne vu que cette pratique est condamnée par presque personne. Ici encore, nous pouvons lire attentivement le témoignage de Jean-Marc Turine (toujours lui) :

Après le cyclone, le gouvernement comorien a obtenu une aide conséquente : des tôles ondulées pour réparer les paillotes ou pour aménager de nouvelles. A Mutsamudu, Nassuf, le fils chéri de papa Abdallah [alors président de la République], au lieu de les offrir aux plus démunis les a revendues au prix fort. Dans certaines boutiques de Domoni [Ville du président], tenues par des membres de la famille du président, les confitures ou le beurre, enfermés dans des boîtes métalliques de cinq kilos sur lesquelles est collée l'inscription « Don de la Communauté européenne », sont également vendus sans distinction aux Comoriens comme aux Européens⁴⁷⁶.

Précisons que l'aide étrangère apportée par la France, la Ligue Arabe, l'Union européenne, la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International, les Nations Unies etc., pays et organisme bien installés aux Comores, subit des malversations avec la curieuse complaisance des donateurs à croire que le but de cette aide consiste moins à soutenir l'économie de ce pays qu'à soulager une bonne conscience humanitaire⁴⁷⁷.

C'est toujours très facile de tirer sur les élites. Mais tout de même on ne peut pas le taire : les élites comoriennes sont majoritairement corrompues. Mais elles ne sont pas les seuls : la corruption dans ce minuscule archipel perdu dans l'Océan Indien reste un sport national disposant de plusieurs supporters. Tout responsable essaie d'abuser de son pouvoir ; tout le monde veut tirer un profit maximum d'un Etat qui n'est pourtant riche que de sa pauvreté ; tout le monde veut la gratuité ; tout le monde veut des lois mais appliquées seulement, bien entendu, aux *autres* : « Contrairement à ce que veut une imagerie ingénue, la corruption, la prédation ne sont [...] pas l'apanage des puissants. Elles sont des conduites

⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁷² Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 88.

⁴⁷³ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 77.

⁴⁷⁴ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 242.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 107.

⁴⁷⁶ Jean-Marc Turine, *Terre noire. Lettre des Comores*, op. cit., p. 35-36.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 116.

politiques et sociales que se partagent la pluralité des acteurs, sur une plus ou moins une grande échelle⁴⁷⁸. » Les anciens dirigeants – qui ont torpillé les biens communs – n'ayant pas de sentiment national, ne l'ont logiquement pas inculqué aux nouvelles générations par l'intermédiaire de l'école par exemple.

Cessons d'être trop injuste : Etat de droit, protection et développement des biens communs, etc. restent des idées défendues par les hommes politiques comoriens quand ils sont dans...l'opposition. Nous ne sous-estimons pas la difficulté d'exercer toute responsabilité et *a fortiori* celle de conduire les affaires publiques d'un pays. Seulement, si aux obstacles liés à l'exercice de ces charges si lourdes à porter s'ajoute le clientélisme, la prédation, le mépris des biens publics, il sera franchement laborieux de s'en sortir et surtout de ne pas être la risée de tout le monde. Qu'on ne déplore pas alors le mépris des Occidentaux qui en profitent pour le distribuer fort généreusement !

Tableau foncièrement sombre mais aucunement désespérant si l'on en croit le romancier qui, ailleurs, préconise deux solutions à toute cette Afrique impuissante issue des indépendances toutes deux empruntées à l'Occident individualiste et libéral : « Lorsque la *méritocratie* sera devenue la règle, le népotisme, l'éthnisme et le séparatisme seront les exceptions. Si la compétition pouvait se situer sur le plan *économique* au lieu de l'être sur le plan social⁴⁷⁹. » La solution aux problèmes de l'Afrique se trouverait dans la méritocratie et le libre échange économique.

V. La France et ses ressortissants

A. La puissance impériale

La France est présente dans le roman tohirien ; non pas seulement sur le plan linguistique (le roman est écrit en français) mais aussi sur le plan politique et social. Faut-il s'en étonner ? Elle s'est installée à Mayotte dès 1841 pour s'approprier, progressivement, les autres îles⁴⁸⁰ et ainsi devenir maîtresse du territoire jusqu'en 1975, date à laquelle les Comores ont accédé à la souveraineté internationale. Après l'indépendance, suivie presque immédiatement d'une courte rupture diplomatique avec le nouvel Etat (le régime révolutionnaire de 1975-1978), elle noue, à la demande du nouveau pouvoir comorien (post-révolutionnaire), une relation privilégiée avec ce dernier. Cent trente quatre ans de domination suivies de trente autres de relations bilatérales relativement privilégiées ont laissés une empreinte forcément indélébile sur ce petit pays.

Le français est devenu, rappelons-le, la langue officielle du pays (avec l'arabe) après la courte période révolutionnaire. L'élite, elle, continuait à être majoritairement formée en France ou dans des pays francophones. Aujourd'hui, lassées par leurs liens paternalistes (sans intérêt tangible pour le long terme) avec la France, les Comores essaient de nouer

⁴⁷⁸ Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre* [1989], Paris, Fayard, 1996, p. 291.

⁴⁷⁹ Mohamed Tohiri, « Xala ou l'impuissance du postcolonisé », Samba Diop, sous la direction de, *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris, L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 2002, p. 174. C'est nous qui soulignons.

⁴⁸⁰ Nous ne ferons pas ici l'histoire de la colonisation française aux Comores. Nous renvoyons seulement à l'ouvrage déjà signalé de Pierre Vérin, *Les Comores, op. cit.*, p. 101-124 ou encore au travail magistral de Jean Martin, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'Harmattan, 1983.

ou consolider des relations diplomatiques avec d'autres pays – mais qui intéressent-elles vu qu'elles n'ont pas de pétrole ? – pour diversifier ses rapports avec le reste du monde et surtout multiplier ainsi les pays potentiellement donateurs (chine, Iran, les pays du Golfe...) mais à chaque fois qu'elles sont un problème insoluble politique ou économique, elles se tournent presque systématiquement vers la France (on rejette et admet le paternalisme en fonction des circonstances !). Tout cela, on le devine sans aucun mal, éloigne de plus en plus le jour où ces deux pays pourraient nouer des relations pacifiées ou de considération réciproque : pour la France, les Comores représentent un petit pays sans intérêt économique dirigé par des incompetents et des malhonnêtes ; et pour les Comores, la France incarne la puissance néo-coloniale.

C'est ainsi que les Comores, depuis l'indépendance, entretiennent des relations pour le moins ambivalentes avec la France qui peuvent s'expliquer par le passé douloureux de la colonisation, l'agressivité de la diplomatie française mue, bien entendu, par ses intérêts propres et par l'occupation illégale de l'île de Mayotte. Ajoutons à cela le fait que les politiques comoriens ont la fâcheuse tendance à expliquer leurs propres échecs par les ingérences françaises – ce qui crée dangereusement une haine anti-française palpable à chaque élection importante dans le pays. Comme si une ancienne puissance dominante pouvait jamais renoncer à son ancien pouvoir. Le rôle d'un politique post-colonial avisé n'est pas de crier sur tous les toits du pays l'hostilité de l'ancienne puissance coloniale mais de la prévoir pour la déjouer dans la mesure du possible (difficile pour un pays qui doit tout quémander même son budget de fonctionnement) et d'imaginer une politique qui ne laissera pas son pays toujours lésé par la voracité, au demeurant réelle, de celle-ci.

Détour par l'histoire et la politique nécessaire pour comprendre cette relation d'ambiguïté qu'entretient la France et les Comores, dont le roman n'est que le reflet⁴⁸¹.

B. La France : un pays répugnant

1. Du racisme

Rappelons les faits présentés dès le premier chapitre de *La République*. Un groupe de mercenaires, formé partiellement par des Français, et dirigé par un mercenaire français certainement connu des services de l'Etat français (pour avoir participé à des coups d'Etat en Afrique et loué ses compétences à des rébellions toujours dans le continent noir⁴⁸²) se construit en France pour aller renverser Guigoz, président d'un pays situé pas très loin de la Réunion⁴⁸³. Le bateau transportant les aventuriers a fait escale à la Réunion (île française) et s'y est ravitaillé en hommes (deux hommes se sont joints aux aventuriers déjà présents dans le bateau⁴⁸⁴) et en matériel : « Carl entreprit d'ouvrir les caisses embarquées à la Réunion. Il en sortit des grenades offensives, des lacrymogènes, des fusils et des pistolets mitrailleurs, quelques armes blanches au cas où un corps à corps s'imposerait⁴⁸⁵. » En ces temps de guerre froide (l'histoire se déroule dans les années 1970), où territoires, mers et

⁴⁸¹ Sur cette question lire, avec beaucoup d'intérêt, la thèse d'El-Anrif Said Hassane, *La Politique de coopération de la France aux Comores. 1978-1997*, Paris, Paris I, 2000.

⁴⁸² Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 13.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 19.

océans, étaient constamment passés au peigne fin par les armées, services d'espionnage et de contre-espionnage pour débusquer l'ennemi, il est franchement difficile d'imaginer que ce coup d'Etat ait été préparé et réalisé sans la complicité bienveillante de la France soucieuse alors de venger l'humiliation que lui a fait subir le régime révolutionnaire installé aux Comores depuis le trois août 1975.

Disons un mot d'Alain le Bordelais, l'un des mercenaires. C'est un Français, ayant un passé militaire en Algérie où il a pratiqué sadiquement la torture. A la fin de la guerre d'Algérie, il a travaillé pour une entreprise de sécurité dont le dépôt de bilan l'a jeté au chômage. Depuis, il rêve d'aventures et ne désire tant que « [...] de casser du «bougnoule», du rouge ou du nègre⁴⁸⁶. » On comprend assez facilement que la mission qu'on lui confie le comble d'aise :

[...] l'idée de pouvoir casser du nègre le remplissait d'une mâle joie. L'homme était heureux. Il sentait confusément qu'il était de son devoir de Blanc de donner son corps pour la défense des valeurs occidentales, chrétiennes et aryennes. Il devait les défendre contre le déferlement sur la planète du péril jaune et rouge, contre la souillure de la négritude, contre l'envahissement toujours grandissant de la sauvagerie islamique. Lorsqu'on lui apprit que Guigoz était un Nègre, de surcroît communiste issu étrangement d'une terre musulmane, le visage du Bordelais s'était empreint d'une douceur presque ascétique. Guigoz réunissait en lui tout ce qu'il pouvait exécrer sur la terre. Il était convaincu comme les soldats de la Jihad, d'accomplir une mission divine dans cette aventure comorienne⁴⁸⁷.

Quant au chef de la mission, le colonel John Ménard, homme très professionnel, célèbre et puissant, qui « [...] faisait et défaisait les gouvernements [africains] », le moins que l'on puisse dire est que ce n'est pas un homme dont l'altruisme, l'ouverture d'esprit et le rejet de la violence constituent des valeurs de référence⁴⁸⁸.

Il ne nous semble pas excessif d'en déduire que l'Etat français a (discrètement) appuyé des aventuriers cupides⁴⁸⁹, racistes, islamophobes et anticomunistes pour renverser un adversaire et déstabiliser également un jeune petit pays incapable de se défendre. Pas très glorieux de la part d'un pays qui se veut être une puissance mondiale et surtout un champion de l'humanisme et de la démocratie ! Nous le savons depuis maintenant plus de cinquante ans qu'Albert Memmi s'est penché sur la question la définition du racisme : « [...] valorisation, généralisée et définitive, de différences, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier ses privilèges ou son agression⁴⁹⁰. »

On ne pensera pas naïvement qu'en politique, et singulièrement dans le domaine diplomatique, les mots renvoient toujours aux choses. Et puis nous sommes dans un contexte tendu de guerre froide et d'une ancienne colonie qui veut s'émanciper sur fond de balkanisation – Mayotte a décidé de rester française ; et pour couronner le tout le chef du nouvel Etat révolutionnaire ne rate pas un seul instant de narguer la France – pour se faciliter

⁴⁸⁶ Ibid., p. 15.

⁴⁸⁷ Ibid., p. 19-20.

⁴⁸⁸ Ibid., p. 14.

⁴⁸⁹ Ibid., p. 13.

⁴⁹⁰ Albert Memmi, « Essai de définition », in Albert Memmi, Léopold Sédar Senghor et alii, *Le Racisme dans le monde*, Paris, Julliard, 1964, p. 42.

la tâche ! – ayant très mal apprécié les rapports de force. Mais une question demeure tout de même : l'Etat français, en s'alliant avec ce genre de personnes, n'était-il pas trop regardant sur le convoi pourvu qu'il exécute la basse besogne ou s'était-il appuyé sur des hommes qui le représentaient ? Les deux parties de l'alternative sont à notre sens recevables.

La fin, pouvait-il se dire, justifie les moyens et puis on ne va quand même pas laisser ces *nègres communistes et musulmans* humilier la *France Eternelle* (la France est alors gouvernée par Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre) sinon c'est la porte ouverte à tout. Introduisons pour corroborer cette dernière idée une note brutale qui est en fait un souvenir qui date déjà de quelques années. Un ancien conseiller socialiste à l'Elysée et chef de la diplomatie faisait remarquer, dans une conférence qu'il a prononcée à la bibliothèque municipale de Lyon que les néo-conservateurs américains ne constituaient pas une aberration de l'homme occidental mais plutôt une exagération car, poursuit-il, même quand ils le taisent, les Occidentaux pensent être supérieurs à tous les autres et que par conséquent ils doivent tout logiquement leur indiquer le chemin à suivre.

La question du racisme n'est pas tout à fait absente dans ce roman et elle rode particulièrement autour du coup d'Etat qui ouvre *La République*. Simplifions pour clarifier les faits : des mercenaires blancs se sont préparés dans un pays blanc, sous sa bienveillance protectrice, pour aller renverser un noir qui dirige un pays noir. Mais il y a une autre expression de la discrimination française. Dans une soirée organisée par un Comorien, qui regroupait toute l'élite de la capitale comorienne, qui se voulait manifestement cosmopolite, les Français ont trouvé le moyen de se réunir entre eux et de s'isoler des autres. Là encore nous sommes au début du *Kafir* (deuxième chapitre précisément) :

Alors que la soirée battait son plein dans cette République chaffyyite, des groupes se formaient peu à peu. Ici c'était la table composée essentiellement des professeurs : des Belges, des Tunisiens, des Sénégalais, des Burundais, des Canadiens et de très rares Comoriens dont un ingénieur des TP et un entrepreneur, une personnalité de l'opposition, et un haut fonctionnaire des finances. Un peu plus loin, on voyait les enseignants français qui se faisaient un point d'honneur à ne pas se commettre avec les ressortissants d'outre-Quiévrain⁴⁹¹.

Dans *Le Kafir*, même dans la végétation comorienne, la couleur blanche semble soucieuse de montrer sa *supériorité indépassable* aux autres couleurs : « [...] le blanc jasmin méprisait le jaune ylang-ylang [...] »⁴⁹² !

A cette problématique du racisme, nous pouvons ajouter une autre pas très éloignée de celle-ci mais qui pourtant ne se confondent pas toujours : celle de la domination (du Noir par le Blanc). En effet, dans le schématisation de l'histoire que nous venons d'effectuer, nous pouvons y voir qu'il y a d'un côté les Blancs qui agissent en orchestrant le coup d'Etat et de l'autre le Noir (Guigoz) qui subit : passif, en train de s'amuser, sans autre défense ni secours qu'un ami (blanc) traître. A croire qu'il faut y voir une fatalité de cette domination. Même après les indépendances, le Noir africain reste un joli jouet dans les mains du Blanc occidental ! Dans les rapports Noir/Blanc, la seule fois où le premier domine, c'est quand les Comoriens se moquent des mœurs dépravées Occidentaux ou quand ils les observent se détester entre eux : « Les fils du Karthala regardaient, l'air de rien, goguenards,

⁴⁹¹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 15.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 55.

les Wazungus se déchirer à belles dents. Ils se contentaient de compter les coups⁴⁹³. »
Avouons : maigre consolation !

Qu'on ne pense pas que nous voulons forcer les choses et développer un raisonnement un peu trop tiré par les cheveux en arguant que la seule dimension ethnique explique ce coup d'Etat. Il s'agit en revanche de démontrer que ce sous-entendu est formulé dans le roman. En fait, c'est le vocable « blanc » – substantivé ou employé comme adjectif – ou l'allusion à cette couleur qui nous met la puce à l'oreille. Ce mot, surdéterminé, convoque impérativement son contraire « le noir » pour former le couple très célèbre Blanc/Noir et nous jeter ainsi dans un cadre ethnique⁴⁹⁴.

Dès l'incipit de *La République*, nous lisons ceci : « Sous le ciel gris de ce mois de mars, un bateau de douze mètres de long mouillait au port de Brest. A bord huit hommes de *race blanche* qui jusqu'à ce jour ne se connaissaient pas⁴⁹⁵ » ; un peu plus loin le narrateur prend soin de préciser que le chef de l'opération John Ménard est « [...] bel et bien *d'origine gauloise* né au sud de la France [...]»⁴⁹⁶ ; juste avant d'arriver aux Comores à bord du bateau, le même Ménard réunit ses hommes pour leur apprendre qu'ils avaient un complice sur place : « [...] à l'heure qu'il est, nous avons un ami à l'intérieur du palais présidentiel. C'est un *Blanc*. Il sait que nous sommes là. Il œuvre en sorte qu'au moment de notre intervention, le Président soit mûr comme une mangue qu'il suffit de cueillir⁴⁹⁷ » ; chose que l'on confirme assez rapidement :

Le débarquement eut lieu. Le Palais présidentiel fut entouré. Les quelques gardes encore éveillés furent neutralisés l'espace d'un cillement. Ménard suivi de quelques hommes, pénétra dans le salon présidentiel. Cinq personnes s'y trouvaient : un Blanc vautre dans un fauteuil en faux cuir, les yeux pétillant de malice ; sur ses genoux se trouvait une belle gazelle nue, réellement effarée à la vue de ces hommes armés et menaçants. Par contre le Blanc, une vieille connaissance de Ménard, un sourire sardonique au coin des lèvres, contemplait la scène tel Caligula lors de ses orgies sanguinaires⁴⁹⁸.

Dans ce fameux coup d'Etat, deux personnes jouent un rôle primordial : John Ménard, chef de la mission et « le Blanc » qui était au palais présidentiel dont on connaît strictement rien à part qu'il est « une vieille connaissance de Ménard » et qu'on imagine aussi ami du président. Cas flagrant de trahison qui mérite quelque glose. Pourquoi mettre en scène si brutalement une telle trahison ? Est-ce pour condamner, *ad vitam aeternam*, toute relation interethnique ? Dans ce cas nous nous situerions dans un cadre clair de racisme (racisme antiraciste comme dirait Jean-Paul Sartre ?). Ou sommes-nous seulement dans un questionnement beaucoup plus général et existentiel de l'amitié dans les relations humaines ? Hypothèse soutenable mais franchement peu probable vu la forte teneur politique de ce roman. Ou

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 29 et 31.

⁴⁹⁴ Sur les rapports toujours complexes entre Africains et Occidentaux dans le roman africain, voir Mineke Schipper-de Leeuw, *Le Blanc vu d'Afrique. Le Blanc et l'Occident au miroir du roman négro-africain de langue française des origines au Festival de Dakar : 1920-1966*, Yaoundé, Clé, 1973 et Jacques Chevrier, « Les Blancs vus par les Africains », in Jacques Chevrier, *Le Lecteur d'Afriques*, Paris, Champion, « Bibliothèque de Littérature Générale et Comparée », 2005, p. 555-574.

⁴⁹⁵ Mohamed Tohiri *La République*, *op. cit.*, p. 13. C'est nous qui soulignons.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 14. C'est nous qui soulignons.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 21. C'est nous qui soulignons.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 21-22. C'est nous qui soulignons.

est-ce pour marquer les limites des relations politiques et diplomatiques nouées entre l'Occident et l'Afrique au lendemain des indépendances africaines ? Il nous semble que cette hypothèse est tout à fait défendable puisque ce roman, écrit au début des années 1980, son auteur a déjà pu jaugé vingt ans de relations franco-africaines et a certainement pu en faire un bilan incontestablement décevant.

Une interrogation : qui est ce « Blanc » présent à la présidence lors de l'intervention des troupes de John Ménard. Et alors pourquoi une telle carence d'information sur ce personnage ? Ou pour être précis, pourquoi ignorons-nous sa nationalité ? Deux réponses peuvent être suggérées. Ou bien c'est pour montrer que les Français n'étaient les seuls dans le « marché comorien » mais qu'il y avait d'autres « Blancs » (on ne voit pas trop lesquels même si, en pensant à l'histoire réelle à laquelle cette fiction renvoie, on sait qu'à la fin de son régime, le chef de la révolution gênait plus d'un comme les Arabes qui le trouvaient beaucoup trop laïque pour ne pas dire infidèle ?) ; ou bien c'est une tactique du romancier pour se protéger contre les représailles éventuelles d'une personne qui pourrait se reconnaître dans le roman – il valait donc mieux laisser planer le doute même si les chercheurs avisés de cette tranche de l'histoire comorienne connaissent la personne ; on ne sait jamais : c'est toujours plus facile de s'en prendre à un Etat (surtout la France, encore une fois aucunement innocente, qui a très bon dos !) qu'à un individu surtout quand il a le soutien du pouvoir en place (celui qui a succédé au régime révolutionnaire).

Mais nous rencontrons encore une fois une autre imprécision identitaire pas très différente de celle-ci : celle du meurtrier de Guigoz. C'est un « Blanc », nous dit-on. Mais de quelle nationalité ? Alors qu'on a fait croire à Guigoz qu'il devait se sauver dans les meilleurs délais parce que son exécution est imminente, il tenta de le faire avant de se rendre compte que ce n'était rien d'autre qu'un guet-apens :

Il se précipita dans sa chambre, en ressortit à vive allure, se rua vers le bout de la corde. Juste à cet instant, il sentit un bruissement mécanique derrière lui. Il tourna la tête, eut juste le temps d'enregistrer dans son esprit les images de Judas hilare, de son gardien au regard ironique et de celle d'un Blanc en tenue léopard qui serrait contre sa hanche droite une mitrailleuse. Il comprit mais trop tard. Au moment où il allait atteindre la corde, une fulguration inonda son corps. Il tomba à plat ventre les mains en croix et des sillons de sang partant de son dos allèrent inonder la terre environnante⁴⁹⁹.

Dans ces cas d'imprécisions d'identité, la France sort partiellement dédouanée. Mais le racisme n'est pas seulement lié à cette question du coup d'Etat conduisant à l'assassinat de Guigoz.

Il peut être autrement grave. C'est précisément le cas quand il est érigé en système ; quand par exemple il commande à l'urbanisation et à la gestion de l'espace urbain. En effet, à l'époque coloniale, nous dit le narrateur de *La République*, on distinguait nettement la partie des « Blancs » de celle des « Noirs » :

Il y a les résidences aux terrasses blanches réservées aux fonctionnaires Wazoungous [Blancs]. Celles-ci sont spacieuses, avec tout le confort possible et imaginable : climatiseur, frigo, congélateur, avec cours et jardins. Autour d'elles s'épanouissent en orgie florale toutes les fleurs des tropiques. Une route à moitié bitumée séparait le monde des Wazoungous de celui des Comoriens. [...]
Les maisons réservées aux fonctionnaires comoriens ressemblaient plutôt à des

⁴⁹⁹ Ibid., p. 219-220. C'est nous qui soulignons.

casernes miteuses. Aucune végétation ne venait tempérer cette atmosphère de désolation qui les entourait. Elles s'élevaient telles des squelettes préhistoriques, sur cette lave aride, torturée, témoignage des caprices passés du Karthala. Le soleil s'en donnait à cœur joie sur les tôles ondulées qui couvraient ces maisons, lesquelles faisaient pourtant la fierté des fonctionnaires locaux. Pas de climatiseur ni de ventilateur⁵⁰⁰.

Dissipons toute confusion. Le confort des maisons coloniales ne constituent aucunement la marque d'un quelconque racisme ; ce qui en est une en revanche, c'est bien entendu la séparation des fonctionnaires (comoriens et français) par une route comme pour instituer un système d'apartheid séparant les malades contagieux des bien-portants.

Faut-il croire que le racisme ou du moins l'intolérance sont naturels ? Parce que, l'identité reste quelque chose de fragile (sans cesse mouvante) ? Et que l'ouverture aux autres demeurerait une menace pour celle-ci dans la mesure où elle pourrait être considérée comme un moyen de la fracasser ? Comment occulter ces questions quand on voit Aubéri, professeur de Lettres, qui va instamment devenir la compagne heureuse de Mazamba, médecin, s'en vouloir au début de leurs relations de tomber amoureuse de ce « Zoulou⁵⁰¹ » et puis, nous l'apprenons lors d'un monologue intérieur de la jeune femme qu'« Elle même se surprenait à avoir parfois des attitudes que l'on pouvait qualifier de méprisantes à l'égard de certains Comoriens⁵⁰² ».

Et ici, nous cesserons un instant d'accabler cet occident car, en vérité, en regardant les choses de façon non superficielle, le rejet et le mépris de l'autre n'est pas une particularité occidentale mais de tous les peuples du monde : l'autre parce qu'on ne le connaît pas est forcément barbare. Rien de nouveau sous le soleil.

N'imaginons pas trop rapidement que les Français ont le monopole du racisme : les coopérants européens sont littéralement gangrenés par la ségrégation et ils s'unissent allègrement pour discriminer les Comoriens : « [...] pour une fois, les Français s'entendaient avec les Belges pour mettre les insulaires implicitement à l'écart, que ce soit au bureau, en salle de professeurs, en cours de récréation, dans la rue, ou dans les réceptions. Les Comoriens étaient considérés par les Européens comme des sous-fifres⁵⁰³. » Oui, des moins que rien si bien qu'Aubéri, en sortant avec Mazamba, savait à quoi s'attendre :

Je sais que les Blancs, qui entre eux appellent les Comoriens « les Nègres des îles », commenceront par s'indigner, ensuite par faire preuve d'une sollicitude hypocrite à mon égard en me conseillant de mettre un terme à cette aventure humiliante pour leur race. Et si je persiste, alors je serai digne de porter tous les qualificatifs tous plus laudateurs les uns que les autres, depuis le sympathique « salope » jusqu'au méprisant « pute », en passant par l'offensant « femme à nègres ». Rien ne me sera épargné. J'ai même entendu un collègue se disant libéral dire en parlant d'une Alsacienne sortant avec un Comorien : « seules les

⁵⁰⁰ Ibid., p. 187.

⁵⁰¹ Mohamed Tohiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 26.

⁵⁰² Ibid., p. 27.

⁵⁰³ Ibid., p. 27.

traînées blanches fricotent avec les ordures noires ». Après les insultes viendront les menaces et le bannissement du milieu des Blancs⁵⁰⁴.

Une note quand même particularisant le racisme français. Alors que l'on voit Aubéri inquiète des représailles qu'elle va subir des siens, l'on voit étrangement en parallèle « Un couple belgo-comorien⁵⁰⁵ » passer inaperçu et faire sa vie pour ainsi dire sans susciter un tollé chez les coopérants occidentaux (essentiellement des Français et des Belges). Les Français seraient-ils plus racistes et beaucoup moins tolérants que les Belges ?

Inutile d'en rajouter. Mais précisons que cette question du racisme français n'est pas du tout un épiphénomène que l'on rencontre seulement dans l'espace romanesque : de nouveaux essais viennent de paraître sur la question dont, les plus importants, nous semble-t-il, étant *Nérophobie*⁵⁰⁶ et *Du racisme français*⁵⁰⁷.

2. Les ressortissants français : des dégénérés ?

C'est au comte de Cassel, un jeune Français, désirant vainement la main de la comtesse de Kadiftchene qu'est appliqué le vocable de dégénéré : c'est probablement son « physique de dégénéré » qui aurait dissuadé la jeune fille, au demeurant fort chagrinée par l'assassinat de son copain par un skipper, de n'éprouver pour lui que de l'affection⁵⁰⁸.

Mais l'idée (et non le vocable) d'une France dégénérée dans le roman est plus ancienne puisqu'on la retrouve déjà dans *La République*. Elle éclate au grand jour, lorsque lors des tractations des partis d'opposition préparant le coup d'Etat qui va mettre en place le régime révolutionnaire, le parti CO.PA.SO. change de porte-parole à la dernière minute. Et pour cause : Moutui, professeur de Lettres, représentant initialement prévu du parti, cultivé, éloquent et intelligent, est considéré comme trop mou pour la situation conflictuelle qui va régner dans cette réunion : « La France l'avait émasculé de sa pugnacité africaine⁵⁰⁹. » On l'aura compris : ici, c'est le Comorien qui est dégénéré mais à cause de « [...] de son long séjour au Quartier latin [...] »⁵¹⁰. Est-ce à dire que le roman sous-entend que la France est un pays très doux qui se promène dans le monde avec un laurier à la main, ou que les relations humaines en France sont des plus apaisées ? Bien sûr que non. Il faut comprendre par là, nous semble-t-il, que la brutalité et la violence françaises sont feutrées et donc difficilement perceptibles par l'œil insuffisamment avisé. Ce qui est autrement plus dangereux.

Attardons-nous justement un instant sur le cas de Moutui. En fait, à travers son éviction aussi brutale qu'inattendue, son parti fait d'une pierre deux coups : écarter un porte-parole pas insuffisamment coriace et repousser la France. Car c'est, incontestablement elle qui est visée puisque ce jeune professeur est tout simplement le représentant non pas de la France (il n'est pas Français) mais de *la culture et de l'esprit français* : attachement au beau discours et son avatar l'amour de la parole pour la parole, courtoisie même dans l'adversité,

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 44-45.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁰⁶ Boubacar Boris Diop, Odile Tobner, François-Xavier Verschave, *Nérophobie*, Paris, Les Arènes, 2005.

⁵⁰⁷ Odile Tobner, *Du racisme français. Quatre siècles de nérophobie*, Paris, Les Arènes, 2007.

⁵⁰⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 26. C'est nous qui soulignons.

⁵⁰⁹ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 36.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 36.

répugnance à humilier publiquement l'ennemi⁵¹¹...Deux raisons au moins expliquent cette mise à l'écart : l'une est idéologique et l'autre, découlant de la première, est politique. Idéologique car le CO.PA.SO. est un parti politique anti-impérial, et donc forcément anti-français. Politique car à l'heure où l'on s'apprête à rompre avec l'ex-puissance coloniale, il serait pour le moins maladroit de garder ses façons de penser. D'ailleurs, Moutui a été remplacé par Samedine dont l'esprit, de par sa formation, est considéré plus proche de celui de l'Est.

Affinons un peu plus le raisonnement. Cette marginalisation de Moutui préfigure peut-être non seulement la rupture diplomatique avec la France qui interviendra après le coup d'Etat mais aussi, nous semble-t-il, la brutalité incontrôlable du régime révolutionnaire car en écartant juste avant d'accéder au pouvoir un homme si modéré et si policé, on rompt, du même coup avec le sens de la mesure dont ne devrait jamais se départir tout dirigeant. L'exclusion de Moutui n'est donc pas liée seulement à son caractère de « dégénéré » mais bien au sentiment anti-Français que le régime révolutionnaire va tenter de distiller dans les veines de ce pays ! Mais revenons justement à notre chère dégénérescence française.

La violence contre la France peut être silencieuse comme dans le cas que nous venons d'examiner. Mais elle peut être également bruyante. Ainsi apprenons-nous que c'est un Français qui a donné l'envie à son ami comorien devenu politique de grande renommée de pratiquer le tourisme sexuel particulièrement dans les milieux pédophiles en lui indiquant un endroit favorable à ce genre de pratiques : Brodway à New York⁵¹².

Autre marque de dégénérescence française : la pulsion meurtrière irrépressible qui de fait abâtardit ce pays et l'exclut de l'humanité. Ainsi Guigoz laisse-t-il sous-entendre que la France aurait tué un homme politique comorien, bien sûr, pour la raison d'Etat : défense des intérêts supérieurs de la Nation. Et pour affermir cette idée, il convoque des épisodes sombres de l'histoire mondiale : « »Allons c'est possible. Ces Blancs, ces bâtards de chien sont capables de tout. N'ai-je pas lu quelque part que lors des croisades, ils s'adonnaient à des actes d'anthropophagie⁵¹³ ? [...]» ».

Les amabilités prononcées à l'endroit de la France ne se réduisent pas à cela. On apprend que les Français sont des corrompus notoires, particulièrement ceux de « La Légation » (comprendre de l'Ambassade de France aux Comores), qui échangent des visas d'entrée en France contre des sommes astronomiques, des bijoux ou alors pour les personnes insolvables, contre des rémunérations en nature⁵¹⁴. Les Français, du moins certains coopérants, considèrent les Comores comme un défouloir, et une fois arrivés sur place, ils libèrent joyeusement leurs pulsions longtemps dissimulées en métropole qui ont pour noms homosexualité masculine et féminine (condamnée par Dieu et sévèrement sanctionnée à l'au-delà⁵¹⁵), alcoolisme, pédophilie, attirance obsessionnelle pour la couleur

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 36.

⁵¹² *Ibid.*, p. 42.

⁵¹³ *Ibid.*, p. 51.

⁵¹⁴ Mohamed Tohiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 27.

⁵¹⁵ Zaky, ancien ami d'enfance de Issa et Mazamba décédé mais revenu à l'occasion du mariage du premier affirme payé son homosexualité. Au deuxième qui lui demande s'il est au paradis vu qu'il était ce qu'on pourrait appeler un musulman pratiquant, voici ce qu'il répond : « - Eh non, mon ami. Tu ne le savais pas mais j'étais le petit ami du grand ébéniste du village. [...] En plus on me fait payer les petits joints que nous nous fumions dans nos vallas [cabanes]. », *Ibid.*, p. 160. Condamnation de l'homosexualité ou d'un Dieu intolérant et répressif ?

noire laquelle a toujours pourtant camoufler un réel racisme⁵¹⁶. Ce décalage entre leurs discours (négrophobes) et leurs pratiques (négrophiles) est particulièrement amusant :

« Leur anathème à mon égard [pense Aubéri, se voyant par anticipation reprochée de sortir avec un Comorien par ses compatriotes] n'empêchera pas ces moralisateurs de plonger avec délectation dans les turbulences des fesses fermes de ces petites Comoriennes et même de se faire gogoter par ces impubères insulaires. La rumeur ne dit-elle pas que certaines de ces bourgeoises à cheval sur la morale et si promptes à défendre leur race, s'activent à défaire les lessos, les chiromanis, les saluvas, les bwibwis et les gaunis – habits locaux – des jeunes Comoriennes ? Il est de notoriété publique que ce sont les Européennes qui ont introduit le saphisme dans ces îles, au grand dam des maris, des fiancés, des parents et des responsables religieux⁵¹⁷. »

Les Françaises ? Les responsables de l'introduction du saphisme aux Comores ; et par esprit de concurrence, ce sont les Français qui ont généreusement apporté le sida à ce même pays. Et l'agent de propagation a pour nom Jacques-Edouard de Montbasquet, un coopérant, ironie de l'histoire, au ministère de la santé comorien, chargé du département hygiène et pollution. Il a déjà fait sa première victime en la personne de Nadar, un bel adolescent intelligent de dix-sept ans, en classe de première, qui se préparait à poursuivre des études de médecine après son baccalauréat : il lui restait à peine un trimestre de vie⁵¹⁸. Mais Nadar ne sera logiquement pas sa dernière victime puisque M. de Montbasquet disposerait d'une cour de jeunes Comoriens qu'il retient à coup de cadeaux, de billets de banque et de voyages :

Ce nom de Jacques-Edouard était très connu dans tout Moroni comme étant l'un des grands mtra ntsahaya – pédérastes – de l'île. Il aurait eu même une cour de jeunes Comoriens qu'il aurait entretenus. Il aurait emmené quelques-uns en vacances en France, aux US ou à Bruxelles. Il aurait mené une vie si dépravée que même à « la Légation » on s'en serait trouvé gêné. Mais son nom l'aurait protégé⁵¹⁹.

On ne croira pas trop rapidement que Français ont le monopole des mœurs dépravées ! Ruthmans, un professeur belge de théologie, chargé d'enseigner la morale aux petits et jeunes Comoriens, par ailleurs chef de famille, s'est mis à rentrer tard et à rejeter systématiquement sa fidèle épouse. Cerise sur le gâteau : il a changé progressivement son apparence et son style d'habillement en se mettant à la colorier en rouge ses cheveux et à porter des vêtements très teintés (excentrique ou extravagant, c'est selon)⁵²⁰. Et pour cause : une femme rousse, qui refuse rarement d'accorder ses faveurs aux hommes qui les sollicite, est intervenue dans sa vie bien rangée et monotone, pour l'épicer ! Et le dévot succomba ! Ainsi, les voit-on ensemble la main dans la main, en plein Moroni, dans les boîtes de nuit ; l'homme pieux oubliant l'engagement pris devant Dieu de rester fidèle *ad vitam aeternam* à son épouse qui n'a que ses yeux pour pleurer ! L'homme, complètement

⁵¹⁶ Ibid., p. 27.

⁵¹⁷ Ibid., p. 45.

⁵¹⁸ Ibid., p. 111-112.

⁵¹⁹ Ibid., p. 113. C'est le romancier qui souligne.

⁵²⁰ Ibid., p. 29-30 et 31.

dominé par sa nouvelle connaissance, rapatria sa femme, au grand dam des coopérants horrifiés, et se maria avec la nouvelle⁵²¹.

La concurrence et la compétition étant les choses les mieux partagées en Europe capitaliste, les Français n'allaient quand même pas se laisser battre par les petits Belges ! La femme de l'Ambassadeur de France décida de défendre l'honneur de son pays en se faisant schizophrène mue en réalité par la douleur et la solitude devenues folie⁵²² occasionnée par la lassitude de son séjour comorien qu'elle n'a pas choisi mais que son mari, à qui elle est liée par le besoin (il n'y a pas que les Comoriennes qui soient vénales !), lui imposa :

L'astuce qu'elle avait trouvée était le dédoublement de la personnalité. Cette charmante dame, racée, cultivée, assumait admirablement son rôle de femme de diplomate lors des réceptions officielles. Elle faisait honneur à toute la colonie par son tact, son esprit, son intelligence et son art de recevoir : incarnation du charme de la bourgeoisie blanche. Mais dès qu'elle se trouvait seule dans sa villa, isolée à la « la Légation », elle se métamorphosait. Elle enlevait ses robes de chez Lacroix, ses chaussures Cardin, ses Bijoux Boucheron, se désimprégnait de son parfum Nina Ricci. Elle revêtait saharé et subaya, ces vêtements traditionnels du pays, s'imprégnait de patchouli. En guise de pendentifs, elle arborait des pendeloques en coquille découpée dans une écaille de carapace de tortue mohélienne. Autour de ses hanches elle mettait des clochettes qui tintinnabulaient comme celles des chèvres lorsqu'elle se déplaçait⁵²³.

Cette femme, repérée par Koko Kari, une vieille dame, à la tombée de la nuit, avant d'amuser la population qui a fini par la reconnaître et s'accommoder de ses travestissements qu'elle trouvait par ailleurs sympathiques⁵²⁴, intrigua Foundi Kéri-Bahi, un sorcier, qui, sollicité par la vieille dame, dut d'urgence réunir tous les sorciers du village pour agir contre l'apparition de cette diablesse⁵²⁵.

Les Français donc ? Des dépravés. Est-ce pour cela que la population comorienne, musulmane, se méfie d'eux et de leurs savoirs ? Il ne serait pas excessif de le penser car le seul attachement à la religion ne peut pas être la seule raison de la marginalisation relative des détenteurs des savoirs occidentaux. Voyant leurs mœurs si éloignées des leurs, les Comoriens se disent qu'accorder de la place à ceux que, peu ou prou, pensent comme les Français (et dans une large mesure les Occidentaux), revient à introduire une dose de dégénérescence dans leur culture, ce à quoi, ils sont fermement opposés. Rappelons-nous de l'occupation de l'espace dans la mosquée du vendredi : les médecins, ingénieurs et pilotes de ligne n'étaient franchement pas les mieux placés⁵²⁶.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 30-31.

⁵²² *Ibid.*, p. 36.

⁵²³ *Ibid.*, p. 32-33.

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 36.

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 33-36.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 60-61.

VI. Gauche radicale ou réformiste ?

Il est tout à fait possible, nous semble-t-il, de faire une lecture politique de ces deux figures dominantes du roman toihirien : Guigoz et Mazamba, deux intellectuels de gauche⁵²⁷. Mais de quelle gauche ?

A. Guigoz : le communiste

Il est très facile de montrer que Guigoz est un communiste. Tout nous l'indique : son verbe comme son action. Dans ses discours, il s'en prend essentiellement, et de façon invariable, à l'impérialisme, à la bourgeoisie et aux intellectuels (incarnés, pour lui, par les fonctionnaires⁵²⁸) ont ils éprouve une véritable haine⁵²⁹. Rhétorique très connue. Lisons son premier discours livré à la nouvelle nation comorienne :

« Croyez-vous que les ventrus, les bouffis, les triples mentons allaient se laisser dépouiller de leur indécente richesse sans souffler mot ?...[...] Non ! Ne soyez pas incrédules, les intellectuels bourgeois, les conformistes, l'oligarchie religieuse, les rapaces déguisés en bons pères de famille ont la peau dure. [...] Nous ne serons réellement nous-mêmes, nous n'acquerrons vraiment notre dignité, notre identité, notre spécificité, notre personnalité que si nous coupons le cordon ombilical qui nous relie encore à l'impérialisme. Vous vous demandez comment couper le pont avec ce père abusif, possessif, tyrannique et sangsue ? Tout simplement en dissolvant l'administration [...]. Aussi, moi le Frère, j'ordonne, je décrète, bien sûr avec l'assentiment de tout le peuple :

Article 1^{er} : [...] est dissoute l'administration au sens large, à compter de demain 6 janvier. [...] Article 3 : Ne sont pas dissous : - L'armée populaire - La police populaire - La gendarmerie populaire - La milice populaire⁵³⁰.

L'administration, bras armé de l'Etat, doit disparaître sauf ses outils de répression : dorénavant l'Etat, c'est Guigoz avec les forces de l'ordre. Le pouvoir pourquoi ? Au service bien sûr de l'homme. Et Comment l'exercer ? Par la répression. Vouloir le bien-être de l'homme en commençant par lui offrir généreusement son mal-être, voilà l'une des particularités des pouvoirs communistes⁵³¹. L'actualité ne cesse de nous le rappeler.

On aurait pu penser que tout cela ne représente que la figure publique de l'homme mais qu'en privé, Guigoz est quelqu'un d'autre. Eh bien non : c'est un mégalomane⁵³², un

⁵²⁷ Pour le portrait de Guigoz, voir *La République*, p. 25-30 et pour celui de Mazamba, *Le Kafir*, p. 222-223.

⁵²⁸ Pour l'analyse du discours totalitaire, on pourra lire avec un très grand intérêt Jean-Pierre Faye, *Introduction aux langages totalitaires. Théorie et transformation du récit* [2003], Paris, Le Livre de Poche, « Biblio Essais », 2009.

⁵²⁹ Lire la thèse séduisante selon laquelle le ressentiment reste le moteur de l'histoire développée par Marc Ferro, *Le Ressentiment dans l'histoire. Comprendre notre temps*, Paris, Odile Jacob, 2007.

⁵³⁰ **Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 55-57.**

⁵³¹ Voir sur cette question Alexandre Adler, *Le Communisme*, Paris, PUF, « Que sais-je », 2001 et Tzvetan Todorov, *Mémoire du mal, tentation du bien : enquête sur le siècle*, Paris, Robert Laffont, 2000. Pour ce qui est des pouvoirs africains, voir Robert Dussey, *L'Afrique malade de ses hommes politiques*, Paris, Jean Picollec, 2008.

⁵³² Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 18.

pervers qui n'hésite pas un instant à abuser de son pouvoir⁵³³, un machiavélique⁵³⁴, un cruel sadique⁵³⁵, un redoutable manipulateur⁵³⁶...Il réunit autour de sa personne tous les qualificatifs laudateurs !

B. Mazamba : le réformiste

Une analyse trop superficielle ou rapide pourrait mettre en avant la position sociale de Mazamba et en conclure, sans finesse, qu'il n'est qu'un bourgeois. Une telle analyse s'appuierait sur son métier (les médecins ne sont pas réputés être des gauchistes !) et sa condition matérielle assez confortable (il a une belle maison bien décorée et meublée, deux voitures – une pour elle et une autre pour sa femme –, sa fille est scolarisée dans une école privée et il passe ses fins de semaine dans un hôtel luxueux du pays). Une telle thèse ne résisterait pas une seconde à la confrontation sauf à décréter qu'une personne de bonne condition financière ne peut pas être de gauche. Ce qui serait idiot : ce n'est pas quand même une honte de ne pas être dans le besoin ! Et *a fortiori* pour quelqu'un qui a amélioré sa situation par son travail – ce n'est pas un rentier.

Mazamba est un homme de gauche et le narrateur prend soin de nous le dire :

[...] Mazamba prit conscience qu'il y avait différentes races sur terre et qu'il faisait partie de celle des opprimés. Alors il se sentit brusquement en communion avec tous les exclus, avec les Xhosas de l'Azanie, les Niggers de la Pennsylvanie, les Juifs de Varsovie, les Palestiniens de la Samarie, les Manouches de la Roumanie [...]⁵³⁷.

Mazamba est un homme intellectuellement très bien formé qui a consenti très longuement à la rigueur de l'école et à sa devise : soumission pour une libération. Rentré aux Comores, il travaille à l'hôpital – croit donc au service public, c'est-à-dire à l'Etat garant en principe de l'intérêt général – ; il officie également à son cabinet⁵³⁸ – croit à l'initiative individuelle –, ce qui d'ailleurs lui offre une autonomie financière et donc une liberté de pensée et de parole⁵³⁹ dans un pays où presque tout le monde se plie devant ceux qui ont le pouvoir. Comment oublier qu'il a tenu tête au président de la République pourtant escorté par ses mercenaires qui faisaient allègrement la pluie et le beau temps dans ce pays⁵⁴⁰ ?

C'est un homme qui refuse de se coucher devant les autres, fussent-ils des porte-paroles de Dieu ; c'est surtout quelqu'un qui interroge les mots et choses. Ainsi, dans un pays musulman où le maître coranique et l'imam (souvent très insuffisamment formés mais que tout le monde respecte parce que détenteurs de la parole divine), pense que : « [...] Dieu aimerait surtout voir les hommes le craindre, pratiquer la charité, s'aimer les uns les

⁵³³ *Ibid.*, p. 22 et 30.

⁵³⁴ *Ibid.*, p. 51.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 105-106

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 113.

⁵³⁷ *Mohamed Tohiri, Le Kafir, op. cit., p. 129-130.*

⁵³⁸ *Ibid.*, p. 46.

⁵³⁹ Un médecin généraliste aux Comores perçoit le même salaire qu'un enseignant de niveau maîtrise (250 €/mois) qu'il perçoit comme tous les autres fonctionnaires de façon très irrégulière – un euphémisme pour la décence du propos.

⁵⁴⁰ *Mohamed Tohiri, Le Kafir, op. cit., p. 192-198.*

autres, donc éviter de faire le mal⁵⁴¹ » ; il formule sa propre vision de la religion : « [...] un islam fait d'amour pour son prochain, de tolérance, de rectitude et de probité dans la vie de tous les jours, de justice, d'humanisme, de refus de se remplir les poches en vidant les caisses de l'Etat⁵⁴² [...] » ; et non se servir de la religion pour la promotion sociale comme c'est le cas aux Comores. C'est donc un homme qui refuse l'ordre établi mais qui ne croit pas à la violence pour l'institution d'une société nouvelle comme Guigoz ; il veut penser autrement. Il le fait d'ailleurs contre la tradition et la religion. Ajoutons à cela que c'est un homme qui doute en permanence⁵⁴³ alors que sa position aurait pu lui offrir des certitudes bien arrêtées auxquelles s'accrocher et n'aspire qu'à une chose : conduire sa vie, guidé par la raison⁵⁴⁴, comme il l'entend.

Bien qu'il soit très agressif envers Montbasquet, ce Français agent de propagation du sida aux Comores, Mazamba est un homme assez tolérant : à l'hôpital, il est d'une douceur incroyable avec Nadar⁵⁴⁵, un adolescent séropositif qui a attrapé le virus par transmission sexuelle alors qu'aujourd'hui encore, aux Comores, les homosexuels sont considérés comme des pestiférés et les séropositifs comme des infréquentables promis à l'enfer pour l'éternité !

Mazamba n'aime pas le comportement pour le moins méprisant des Français mais il a foie en l'homme, quelque soit sa couleur⁵⁴⁶ ; il reste un homme ouvert : il abandonne sa femme comorienne pour une Française ; musulman, il entre sans hésitation dans une église dans laquelle il fait l'amour avec cette dernière⁵⁴⁷, il boit de l'alcool⁵⁴⁸.

Au cours d'un séjour de travail en Afrique du Sud ségrégationniste, il vit la réalité de la politique de l'apartheid et participe même à une manifestation la contestant à l'université⁵⁴⁹. Cela ne l'empêche pas pour autant de croire à une réconciliation interr raciale⁵⁵⁰. En cela, c'est un homme de compromis.

Mazamba : un homme proche des exclus (participe à des manifestations), qui a foie en à l'Etat et à sa mission de service public (il travaille à l'hôpital), à l'initiative privée (il a un cabinet privé), voulant conduire sa vie comme il entend sans la pression de la communauté (individualiste). Voilà un parfait portrait de social-démocrate⁵⁵¹.

Encore un mot : Mazamba croit à la politique mais seulement quand elle libère et rime avec service rendu aux autres. Ministre, il sacrifie sa vie pour tuer les mercenaires afin de libérer son pays de leur multiples violences : c'est un incontestablement un patriote et non un nationaliste (comme Guigoz). En cela, le véritable héros du roman toihirien n'est pas Guigoz,

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 59.

⁵⁴² *Ibid.*, p. 178.

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 178.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 186.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 111-115.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 208.

⁵⁴⁷ *Ibid.*, p. 137-141.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 122 et 157.

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 134.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 133.

⁵⁵¹ Lire sur la question de la social-démocratie, Jacques Attali, *La Voie humaine*, Paris, Fayard, 2004.

dictateur sanguinaire prêt à tout pour garder et renforcer son pouvoir personnel, mais Mazamba : véritable combattant de la liberté, c'est-à-dire celui qui ne sort pas la population de l'oppression coloniale pour immédiatement la plonger dans une autre subordination beaucoup plus violente au nom d'une idéologie libératrice : celle du goulag indiaocéanique. Autrement dit le véritable révolutionnaire, c'est-à-dire le véritable militant n'est pas Guigoz mais Mazamba dont le style de vie constitue un modèle, un témoignage de vie, c'est-à-dire une : « [...] rupture avec les conventions, les habitudes, les valeurs de la société [qui] manifest[e] directement, par sa forme visible, par sa pratique constante et son existence immédiate, la possibilité concrète et la valeur évidente d'une autre vie, une autre vie qui est la vraie vie⁵⁵². »

⁵⁵² Michel Foucault, *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II. Cours au Collège de France. 1984*, Paris, Gallimard/Seuil, « Hautes Etudes », 2009, p. 170.

Troisième partie : Réception du roman

I. Le destinataire du roman

Deux lecteurs principaux sont inscrits dans le roman toihirien : un lecteur comorien et un lecteur français.

En fait, avant la publication de ce romans, on a repéré trois vagues de formation de l'élite comorienne qui vont constituer le premier lectorat comorien. La première vague est formée globalement d'anciens petits fonctionnaires. Elle devient visible en accédant aux responsabilités à partir de la fin des années 1940 (elle va diriger le pays, à partir de cette date, avec la puissance coloniale). La deuxième se fait jour dans les années 1960 quand rentrera aux Comores une jeunesse souvent de bonne famille formée à Madagascar ou en France mieux éduquée (beaucoup plus diplômée que la première tranche), rebelle et assoiffée de pouvoir⁵⁵³. La troisième est composée de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dont quelques uns iront jusqu'au doctorat.

C'est bien cette élite-là, premier lectorat comorien, qui est inscrite dans le roman toihirien de par les thèmes qui y sont développés. En effet, en écrivant l'histoire comorienne, fût-ce la plus récente, en déclinant l'identité nationale (voir la première partie de ce travail) et en développant une critique virulente de la société comorienne (deuxième partie), des thèmes qui somme toute concernent au premier chef des Comoriens, Mohamed Toihiri semble viser cette petite élite comorienne capable d'acheter, de lire et de comprendre de tels sujets, avec laquelle il souhaite entrer en communication ou en débat, ou dont il espère tout simplement attirer l'adhésion, la complicité et la connivence. Pari réussi du reste parce que, d'une part, c'est bien cette élite-là qui a réagi à la publication de *La République* (voir les pages suivantes sur les premiers lecteurs de ce roman), et d'autre part les rares commentateurs du roman toihirien qui se succéderont par la suite sont essentiellement comoriens.

Mais le roman toihirien vise également un lecteur français. Et ici texte et paratexte nous seront d'un très grand secours. En effet, sur le plan de la langue, le romancier tente presque à chaque fois qu'il se sert d'un mot comorien de le traduire. On devine sans trop de mal que ces traductions ne sont pas destinées à l'évidence au lecteur comorien mais bien à un lecteur étranger, façon de marquer la diglossie. Cela se fait soit à l'aide d'une apposition : « chiromani⁵⁵⁴ » (voile fleuri que portent les Anjouanaïses), d'explication entre deux tirets : « wababas⁵⁵⁵ » (ceux qui ont accompli le grand mariage), ou d'une explication à la manière des dictionnaires : « trémbo⁵⁵⁶ » (boisson locale tirée des palmes de cocotier », nous restons jusqu'à là dans le domaine du texte et ces procédés sont surtout employés dans *Le Kafir* ; ou encore à l'aide de notes infrapaginales (le paratexte), procédé surtout

⁵⁵³ Mahmoud Ibrahim, *La Naissance de l'élite comorienne (1945-1975)*, op. cit.

⁵⁵⁴ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 25.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 61.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 21.

utilisé dans *La République* : « Wazoungous⁵⁵⁷ » (Blancs), « madaba⁵⁵⁸ » (feuilles de manioc), « koffia⁵⁵⁹ » (bonnet blanc)...

Mais ce sont les thèmes du roman qui restent décisifs dans la définition de l'inscription du lecteur français dans le roman tohirien. En fait, on le sait depuis longtemps : le romancier africain écrit essentiellement, quoi qu'il dise, pour un public occidental à cause des raisons que l'on connaît (l'étroitesse de l'espace éditorial africain et la maigreur de son lectorat). Et pour cela, il développe, invariablement, des thèmes susceptibles de capter son lectorat comme l'amour mixte, l'exotisme, le métissage culturel, la vie enfermée des Européens en Outre-mer ou à l'étranger⁵⁶⁰... Eh bien, aucun de ces thèmes ne manque dans le roman tohirien. Ainsi, retrouve-t-on l'amour mixte avec Aubéri et Mazamba, l'exotisme dans la façon que le romancier décline les « manières » de vivre des Comoriens, le métissage culturel avec la figure de Mazamba (un Comorien occidentalisé) voire même le métissage biologique avec la naissance de Umuri (fils de Mazamba et Aubéri : petit garçon « café au lait ») et la vie murée des Européens vivant aux Comores mais ignorant complètement les Comoriens.

II. Réception critique du roman tohirien

Nous aurions voulu que l'étude de la réception du roman tohirien se base sur des enquêtes mais la démarche s'est révélée infructueuse. En effet, les lecteurs du roman (à peu près une dizaine) que nous avons rencontrés, bien qu'ils se disent lecteurs fidèles de Tohiri, ne se souviennent plus vraiment de leur lecture (n'oublions pas que le premier roman a été publié il y a vingt cinq ans et le deuxième dix-huit ans). Les réponses qu'ils ont données aux questions que nous leur avons posées les ont rapidement trahis.

Nous avons donc dû changer notre fusil d'épaule en fondant cette étude de la réception de ce roman non pas sur des enquêtes mais sur des textes qui ne sont d'ailleurs pas très nombreux. Le romancier a d'ailleurs reproché à sa maison d'édition de ne pas lui avoir réuni un dossier de presse qui lui aurait permis d'avoir une idée de la réception de son roman⁵⁶¹.

A. *La République des Imberbes* : un accueil mitigé

1. Du rejet du roman...

Nous disposons de trois traces de la réception de *La République* : celle du romancier lui-même parlant justement de la réception de ce roman, celle de Guy Ossito Midiohouan qui a rédigé un compte rendu du roman pour un dictionnaire des œuvres négro-africaines et deux récents travaux issus de deux masters : l'un est d'Abdoulatif Bacar et l'autre de Abdou Ali Mdahoma. Dans les deux premiers cas, l'accueil est très frais.

⁵⁵⁷ Mohamed Tohiri, *La République*, op. cit., p. 59.

⁵⁵⁸ Ibid., p. 69.

⁵⁵⁹ Ibid., p. 94.

⁵⁶⁰ Mohamadou Kane, « L'écrivain africain et son public », *Présence Africaine*, art. cit., p. 16-17.

⁵⁶¹ Mohamed Tohiri, entretien avec Bernard Magnier, « Mohamed Tohiri premier romancier comorien », *entretien cit.*, p. 115.

D'après le romancier, le livre s'est bien vendu mais il a suscité des réactions violentes aussi bien en France qu'à la Réunion (où se trouve la diaspora comorienne capable d'acheter et de lire le roman). Le romancier avance deux raisons pour expliquer cet accueil réservé : l'étroitesse du territoire comorien faisant que tout le monde connaît tout le monde et la sensibilité du sujet traité (encore très récent). Il y a eu au demeurant des réactions épidermiques émanant de certaines personnes qui se sont senties visées dans le roman : « On m'a reproché de dire des choses qui montrent aux étrangers nos tares et nos défauts. Il y a eu de la part de certains Comoriens vivant en France des réactions violentes et des menaces... Tout le monde en fait prend ce roman comme s'il s'agissait d'un document historique⁵⁶². » D'autres lecteurs ont adopté une attitude d'encouragement préférant saluer la publication du premier roman comorien écrit par un comorien : même certains analphabètes vivant en France l'auraient achetés par fierté⁵⁶³. Les lecteurs français auraient, eux, réservé au roman « [...] un accueil assez courtois⁵⁶⁴ [...] »

Deuxième trace de la réception de *La République* : celle d'un lecteur très avisé d'ailleurs spécialiste de l'approche de la réception et marxiste convaincu. Dans son compte rendu du roman, Guy Ossito Midiohouan s'est prononcé aussi bien sur la forme du roman que sur le fond : il reproche en fait au romancier d'avoir trop manifesté un parti pris et simplifié à outrance l'histoire qu'il raconte :

[...] ce roman-reportage où la fiction tient une place plutôt mince se présente [...] comme une manière de bilan, et le lecteur attentif hésite parfois à entrer dans le jeu, tellement la parti pris manifeste de l'auteur (voir prologue) frise par endroits la naïveté politique ou l'aveuglement intégriste. Il semble que le romancier simplifie abusivement une situation politique fort complexe dont de nombreuses données pourtant indispensables à la compréhension du règne d'Ali Soilihi [Guigoz dans le roman] sont passées sous silence⁵⁶⁵.

Ce critique, universitaire de bon niveau, peut être de très mauvaise foi à chaque fois que le marxisme est mis en cause. Il n'est d'ailleurs pas impossible que ce soit pour cette raison qu'il rejette ce roman. Mais, pour une fois, il nous semble que les réserves qu'il formule à l'encontre du roman de Toihiri sont bien justifiées.

2. ...A sa valorisation

Deux travaux récents apportent un peu de chaleur dans la réception du roman toihirien. On doit le premier à Abdou Ali Mdahoma⁵⁶⁶. Il rassemble dans son étude les deux romans de Mohamed Toihiri et le premier roman d'un autre romancier comorien nommé Aboubacar Said Salim. Disons-le d'emblée : cette étude nous paraît à la fois confuse et superficielle car elle a voulu, dans un cadre restreint (un master), commenter plusieurs ouvrages d'auteurs différents en même temps. Il n'empêche que son auteur a rangé ces deux romanciers comoriens dans la prestigieuse catégorie des « écrivains engagés » : pour lui, Toihiri (car

⁵⁶² Mohamed Toihiri, Bernard Magnier, « Mohamed Toihiri premier romancier comorien », *entretien cit.*, p. 113 et 114.

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 115.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 115.

⁵⁶⁵ Guy Ossito Midiohouan, « *La République des Imberbes* », in *Le Dictionnaire des oeuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara. Tome 2. De 1979 à 1989 [1996], Paris, L'Harmattan, 2001, p. 478.*

⁵⁶⁶ Abdou Ali Mdahoma, *Littérature comorienne : l'esthétique du combat dans La République des Imberbes*, Le Kafir du Karthala de Mohamed Toihiri et dans Et la graine... d'Aboubacar Said Salim, Paris, Paris XII, 2006.

c'est lui qui nous concerne ici) est un écrivain courageux ayant toujours combattu les régimes répressifs qui se sont succédés aux Comores depuis l'indépendance. Une lecture certes valorisant pour le romancier mais fort contestable. Car Toihiri a toujours eu le génie de contester, dans ses romans, des régimes déjà tombés ! En cela, lui attribuer l'étiquette d'« écrivain engagé » nous paraît, pour le moins, hasardeux.

Autre lecture récente qui rompt avec l'accueil défavorable qui avait été réservé au premier roman de Toihiri : celle d'Abdoulatif Bacar⁵⁶⁷. C'est dans un cadre de master (qui sera publié après) qu'il étudie dans un même mouvement le premier roman de Toihiri et le second d'Aboubacar Said Salim dans une approche historique. A ses yeux, ces deux romanciers méritent une attention particulière dans la mesure où ils ont transcrit dans leurs œuvres l'histoire comorienne. Là encore, le résultat de cette étude nous paraît franchement léger et déconcertant par sa platitude.

B. Le *Kafir du Karthala* : un accueil élogieux

Deux traces de la réception de ce roman. La première est due à Soilih Mohamed Soilih, écrivain qui a déjà publié chez l'harmattan sous le pseudonyme de Hamza Soilhaboud⁵⁶⁸ et la deuxième à Soeuf Elbadawi, journaliste et essayiste. Les deux articles sont publiés en octobre 2002 soit dix ans après la parution du roman.

Soilih ne commentait pas particulièrement le roman de Toihiri ; c'est une réflexion qui se voulait une synthèse rapide de la littérature comorienne de sa naissance jusqu'au début des années 2000. Il n'accorde donc que quelques lignes au *Kafir* mais tout de même élogieuses. En quelques lignes, il évoque l'esthétique et la thématique du roman : « Mêlant le sensationnel à l'imaginaire, l'analyse socio-économique à la fantasmagorie des personnages, le second roman de Mohamed Toihiri, *Le Kafir du Karthala*, plonge le lecteur dans une nouvelle problématique : le rapport entre les mercenaires et l'intelligentsia [« *Intellectuel comorien, qui es-tu, ou vas-tu ?* »]⁵⁶⁹. »

Elbadawi, lui, consacre un article entier au héros du *Kafir* : le Docteur Mazamba en suivant l'orientation critique du romancier qui avait indiqué dans un entretien déjà signalé que *Le Kafir* « [...] évoquera un personnage qui se bat avec sa vie⁵⁷⁰ ». Le critique va donc se contenter de développer, avec intelligence quand même, cette idée énoncée onze ans plutôt par le romancier à la quelle il adjoint – et là la réflexion devient brillante – une dimension de tragique qui accompagne nécessairement ce rebelle marginalisé par sa propre société : il y voit, à juste titre, un grand héroïsme :

[...] Dr Idi Wa Mazamba devient [...] ce « kafir », héros tragique, dont personne ne rêve d'endosser le rôle sur cette terre isolée du monde. Car le kafir incarne en vérité quelques une des peurs du Comorien. La peur de celui qui renie les lois de Dieu. La peur – par extension – de ne pas satisfaire à l'opinion générale. De ne pas ressembler au groupe. De ne pas se plier à un mode de pensée unique. Le kafir est – en forçant à peine le trait – celui qui refuse d'être un « semblable ». Il

⁵⁶⁷ Abdoulatif Bacar, *Comment se lit le roman postcolonial ? Cas des îles Comores : La République des Imberbes et Le Bal des Mercenaires*, Paris, Ed. de la Lune, 2009.

⁵⁶⁸ Hamza Soilhaboud, *Un Coin de voile sur les Comores*, Paris, L'Harmattan, 1993.

⁵⁶⁹ Soilih Mohamed Soilih, « Littérature comorienne : de la fable à la politique », *Africultures*, 51, octobre 2002, p. 50-51. La note entre crochets est du critique.

⁵⁷⁰ Mohamed Toihiri, Bernard Magnier, « Mohamed Toihiri premier romancier comorien », *entretien. cit.*, p. 117.

*prétend penser par lui-même, sans céder à la pression du groupe. Il vit en marge et fait peur au groupe. Par conséquent, on apprécie de pouvoir le sacrifier bien souvent sur l'autel de la bienséance. C'est par ce kafir-là que s'introduit donc le parfum de l'héroïsme dans le roman de Toihiri*⁵⁷¹.

III. Critique de la critique

A. Un prisme exclusivement occidental

1. En matière d'amour

Prisme romantique et post-soixante-huitard : le rejet de Kassabou

Mazamba est un homme sans aucun doute valeureux dans la mesure où il refuse de se coucher aux pieds de la société. C'est un rebelle intelligent qui ne craint ni la solitude ni les jugements des siens. Il cherche avec beaucoup de peine à défendre sa vision de l'homme et de la société refusant ainsi de prendre en argent comptant les *préceptes* de la société car

*On a besoin du groupe et le groupe a besoin de nous. Sans forfanterie ou vanité, nous devrions donner notre part pour contribuer à la meilleure survie de notre communauté d'origine. Mais il faut évaluer le prix de ces dépendances et pourvoyances réciproques. On n'est pas tenu de payer n'importe quel prix ; ni surtout de renoncer à son honneur d'homme, ni de penser lorsqu'on a la chance d'en être un. En bref, ne pas nier son appartenance, ne pas refuser sa solidarité, mais ne pas céder aux mythes des siens ; à l'occasion, si nécessaire, on doit en dénoncer les dérives et les excès. Se rappeler que mythe et mystification sont de proches parents*⁵⁷².

Mais Mazamba présente une autre facette. Il est considéré par certains comme un « doux rêveur⁵⁷³ » : en clair un homme, d'une certaine façon, déconnecté de certaines réalités comoriennes. Formé en France dans les années 1970, sa vision amoureuse présente le double héritage du *romantisme* et de la *libération du corps* issue de 1968.

En souhaitant que Kassabou soit *comme lui* sensible au bien-être, à la beauté, à la bonté et toutes autres bonnes considérations philosophiques⁵⁷⁴, Mazamba désire un couple qui partage tout, qui fusionne presque. Certes, on pourrait espérer, dans un couple, « Partager ensemble la beauté émanant d'un son, d'une ligne, d'une matière, [ce qui serait] un moment de grâce, qui unit en élevant dans le raffinement⁵⁷⁵. » Et en fait tout incite à croire que Mazamba cherche « [...] la sensation de communier dans une harmonie se situant au-

⁵⁷¹ Soeuf Elbadawi, « L'intellectuel, tragique héros ? », *Africultures*, op. cit., p. 60.

⁵⁷² Albert Memmi, *Testament insolent*, Paris, Odile Jacob, 2009, p. 92-93.

⁵⁷³ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 223.

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 178-178.

⁵⁷⁵ Jean-Claude Kaufmann, *L'Étrange histoire de l'amour heureux*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 162.

delà du réel⁵⁷⁶ [...] ». Mais n'est-ce pas trop demander au couple et s'inscrire dans un monde probablement bien révolu – romantique ou néo-romantique ? N'est-ce pas par conséquent s'attendre avec une quasi certitude à des lendemains très décevants ?

Mazamba reproche par ailleurs à Kassabou d'être coincée au lit : « [...] de faire preuve d'une pudibonderie paralysante⁵⁷⁷. » Il ne désire rien d'autre qu'une femme libérée sexuellement, ce qu'elle trouve chez Aubéri qui n'a rien d'une none : pensons encore au bain de minuit un bain de minuit⁵⁷⁸ pendant lequel elle se dénude, impudiquement, devant Mazamba⁵⁷⁹ ou à la scène érotique qui a eu lieu dans une église en Afrique du Sud⁵⁸⁰. Mais justement Aubéri, elle, est une Française née et élevée en France ; et qui a profité des libertés issues de la révolution de 1968.

Une préférence française

Est-il étonnant si Mazamba part chercher son bonheur ailleurs ? En fait deux figures féminines s'opposent nettement dans *Le Kafir* : Kassabou Wa Wussindé, femme comorienne et épouse du Docteur Mazamba et Aubéri de Kadifcthene, une française, jeune professeur de français et maîtresse du même homme. Dès le début du roman, le lecteur apprend que Mazamba se méfie de son épouse⁵⁸¹ et que celle-ci a développé une rapport très conflictuel avec son mari⁵⁸². On sait également qu'elle est femme au foyer⁵⁸³ et bonne cuisinière – incarnation de la femme comorienne⁵⁸⁴. On apprend encore que Kassabou est aussi mesquine⁵⁸⁵ que médisante⁵⁸⁶. Eternelle plaintive qui ignorerait *naturellement* – ignorance que n'aurait pas corrigée son éducation ! – ce que signifie aimer⁵⁸⁷. En lisant en profondeur le roman, force est de constater que Kassabou manque en effet d'attention⁵⁸⁸ et de tendresse⁵⁸⁹ ; incapable d'exprimer explicitement, par des gestes – autres que les tâches ménagères dont elle s'acquitte à merveille –, son amour à son mari, question de culture car cela reviendrait pour elle à perdre sa dignité⁵⁹⁰, ou de profiter simplement des petites choses de la vie⁵⁹¹.

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 163.

⁵⁷⁷ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 178 et 187.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 41-42.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 41-42.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 137-142.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 9 et 162.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 76-77.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 60.

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 73-77.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 141.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 150-151.

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 162.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 176.

⁵⁸⁹ Le manque de tendresse chez Kassabou revient très souvent : p. 162, 177, 178.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 232.

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 178-179.

En fait, à la réflexion, Mazamba veut que son couple soit un lieu de *refuge sécurisant* (ce qui n'est pas trop demandé), que sa femme soit à la fois *femme*, *amie* et *intellectuelle esthète*. Mazamba, homme, demande à Kassabou, sa femme, d'être Mazamba, ou si l'on préfère, Mazamba demande à Kassabou d'être sa photocopie certifiée et conforme ! Egoïste et égocentrique ! C'est à l'évidence beaucoup trop demander. En effet, Mazamba n'est pas traversé comme la plupart des mortels par les deux contradictions inhérentes à l'amour relevées par Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut : « un *désir d'institution* pour conjurer le hasard, mettre fin au risque de l'exclusion, se prémunir à tout jamais de la solitude et du refus [et] un *désir d'aventure* pour échapper au rituel dans l'évidence de la rencontre⁵⁹². » A la place de la recherche d'*aventure*, Mazamba positionne l'exigence d'une *complicité philosophique et esthétique*. Qu'un homme demande tendresse à sa femme, rien de plus normal d'autant que depuis le XVII^e siècle, la tendresse constitue l'outil dont se servent les femmes pour attirer – dominer ? – les hommes dans un terrain sentimental auquel ils peinent à résister⁵⁹³. Qu'il lui demande en plus de partager ses positions philosophiques, c'est forcément trop demander.

« Dans le couple [...] les partenaires utilisent de plus en plus l'évaluation critique propre au modèle de l'individu rationnel. Généralement sous forme d'une pensée parallèle où sont secrètement comptabilisés les mauvais points [...] »⁵⁹⁴. Justement, rien de Kassabou, dans son rapport à Mazamba, ne nous est économisé : son attitude n'est que foncièrement négative et elle a l'air de ne se plaire que dans le malheur :

Elle n'était pas de ces personnes qui transforment l'angoisse en délice. Au contraire elle était de celles qui allaient chercher ailleurs le malheur si elles ne l'avaient pas à la maison, à transformer un bobo en cataclysme biologique. Elle aimait raconter avec une délectation vicieuse des mauvaises nouvelles, à se plaindre, à faire une tête d'enterrement [...] Ces redoutables jérémiades ne l'avaient jamais empêchée de se sentir subitement en forme dès qu'une commère surgissait et qu'elles pouvaient médire avec plaisir. Elle était très à l'aise dans le persiflage, la bougonnerie, les criailleries et le scandale⁵⁹⁵.

Kassabou étouffait son mari dans ses aspirations et avait l'art de gâcher les plaisirs quotidiens. Intégriste sur le plan spirituel, elle était en plus immorale, superstitieuse, dualiste dans sa vision du monde et bardée de certitudes. Ajoutons à cela son appétence immodérée pour les biens terrestres⁵⁹⁶. Kassabou ne s'intéressait qu'au pur matériel : « Chez elle, tout était conditionné à l'argent, à l'or, au nombre de vaches, de terrains, de marmites, de casseroles, d'assiettes, de tasses, de robes, de chaussures qu'elle avait ou qu'elle pourrait avoir⁵⁹⁷. » A ce goût prononcé pour les biens matériels, nous pouvons ajouter celui de l'argent facile et du pouvoir : Kassabou désire ardemment le retour de son mari au foyer familial « Surtout maintenant qu'il est Ministre⁵⁹⁸. »

⁵⁹² Pascal Bruckner, Alain Finkielkraut, *Le Nouveau désordre amoureux* [1977], Paris, Seuil, « Points/Essais », 1997, p. 354.

⁵⁹³ Jean-Claude Kaufmann, *L'Etrange histoire de l'amour heureux*, op. cit., p. 113.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 66.

⁵⁹⁵ **Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 177.**

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 178.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, p. 179.

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 232.

Kassabou ? Une froide matérialiste. Une femme sans qualités : terriblement agressive, voire même insultante, incapable de la moindre autocritique⁵⁹⁹, jalouse au point d'être à deux doigts de perdre la tête (elle s'en prend inutilement à l'innocente Lafüza⁶⁰⁰), une femme à l'ego surdimensionné, très fière de sa précieuse personne, si bien qu'après l'absence prolongée de son mari, alors qu'elle sait dépendre complètement de lui, se rendre à son lieu de travail pour demander des explications rimerait pour elle avec abaissement⁶⁰¹.

Les choses sont claires : le narrateur a dressé un sévère réquisitoire contre Kassabou : nulle part dans *Le Kafir*, on trouve rien qui puisse plaider en sa faveur. Tout au plus concède-t-on qu'elle est bonne cuisinière⁶⁰². En fait, Justin K. Bisanswa, a fait remarquer qu'il y a peu d'amours heureuses dans le roman négro-africain. Du coup : « Chacun s'efforçant de fuir la monotonie de la vie conjugale, l'on ne dénombrera pas les amours adultères, non plus qu'on ne recensera les enfants illégitimes dans le roman africain contemporain⁶⁰³. »

A la figure de Kassabou Wa Wussindé, épouse de Mazamba, s'oppose directement celle de Aubéri de Kadiftchene, maîtresse du même homme. Comparaison qui s'impose comme naturelle. Quelques pages après le début du roman, nous apprenons que cette jeune professeur de français non seulement *parle* à celui qui va devenir son amant (contrairement à Kassabou) mais aussi et surtout *maîtrise* parfaitement le *discours* (elle est quand même professeur de Lettres) : elle sait trouver les mots justes et agréables à employer face à un interlocuteur de qualité comme le Dr Mazamba. Souvenons-nous de ce mot plaisant et touchant qu'elle a laissé à ce dernier quand elle a dû manquer leur premier rendez-vous :

[...] Je me trouve dans l'obligation de partir voir une copine que l'on évacue dans l'avion de ce soir à destination de Paris. Je suis la première désolée de ce contretemps. J'espère que nous nous reverrons le plus tôt possible ; je vous laisse me fixer le jour, l'heure et le lieu de notre prochaine rencontre ; je suis sûre que vous aurez la galanterie de ne pas laisser languir une jeune femme⁶⁰⁴.

Impossible de ne pas répondre favorablement à une lettre si courte mais si longue par son contenu : justification de son absence et présentation d'une excuse ; beauté du vocabulaire employé (« galanterie », « laisser languir »), lancement d'une nouvelle invitation pressante et marque d'attention pour le Dr Mazamba... Tant de choses que ce dernier n'a jamais ni trouvé ni aperçu chez son épouse ; de quoi lui tourner la tête.

Mais ce ne sont pas là les seules qualités de la jeune femme. Aubéri est une personne honnête, qui dans un pays miné par la corruption, voyant pourtant ses collègues en profiter, refuse de les rejoindre dans cette pratique avilissante : elle refuse de mettre une bonne note

⁵⁹⁹ *Ibid.*, p. 195 et 196.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 195, 213, 226 et 231.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 191.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 73.

⁶⁰³ Justin K. Bisanswa, "Poétique du roman africain francophone contemporain", in Jacques Chevrier, mélanges offerts à, *Enseigner le monde noir*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2007, p. 142. Voir aussi à ce propos F. Fouet, « Le thème de l'amour chez les romanciers négro-africains d'expression française », in *Actes du colloque sur la littérature africaine d'expression française. Dakar 26-29 mars 1963*, Dakar, Université de Dakar, 1965, p. 139-159.

⁶⁰⁴ **Mohamed Tohiri, *Le Kafir*, op. cit. p. 14-15.**

au baccalauréat de français à un élève contre une somme substantielle⁶⁰⁵ – goût modéré pour les biens matériels déjà sensible dans le métier qu'elle exerce. C'est aussi une femme libre visiblement sensible aux plaisirs de l'existence – n'espère-t-elle pas discrètement que Mazamba l'invite à prendre un dernier verre dans sa chambre d'hôtel après une longue soirée au restaurant⁶⁰⁶ ? –, aventureuse – elle propose à Mazamba, avec un fort souhait de le convaincre, un bain de minuit⁶⁰⁷ ? –, spontanée et nullement coincée – elle se dénude, impudiquement, devant Mazamba⁶⁰⁸ ou fait l'amour avec celui-ci dans une église en Afrique du Sud⁶⁰⁹ –, délicate et très fine⁶¹⁰, caressante⁶¹¹, attentionnée et soucieuse de la vie de son amant – elle est tétanisée quand elle apprend son cancer⁶¹². Amoureuse de Mazamba, Aubéri se montre audacieuse en s'apprêtant à l'assumer en affrontant le regard incendiaire et désapprouvateur des coopérants blancs racistes officiant aux Comores mécontents de surprendre une aryenne sortir avec un « Nègre des îles⁶¹³ » ! Aubéri est restée par ailleurs profondément fidèle à son amant même après son décès : elle a élu les Comores comme patrie au point de continuer à y vivre et d'y accoucher – contrairement à tous les expatriés français ou à l'élite comorienne qui se font soigner en France – et a prénommé son fils Umuri conformément à ce qu'elle avait promis à Mazamba⁶¹⁴.

Résumons. Sévère réquisitoire contre Kassabou et véritable plaidoyer pour Aubéri. Mais le narrateur va encore plus loin en énonçant une comparaison explicite qui tranche nettement en faveur d'Aubéri. Une préférence française claire et nette assumée :

Aubéri si différente de Kassabou, même au tout début de leurs relations. Aubéri le rire frais et spontané, Kassabou les lamentations et les jérémiades. Aubéri la fantaisiste et Kassabou la fondamentaliste. Ce n'est pas elle qui se baignerait ainsi, toute nue, appréciant les caresses de l'eau sur son corps et riant de plaisir. Il n'avait jamais pu la convaincre d'aller à la plage avec lui⁶¹⁵.

Les choses sont très lumineuses. D'un côté, nous avons un manque de tendresse, une entente impossible, en somme une vie malheureuse, bien entendu aux antipodes de ce que Mazamba avait rêvé, sanctionnée par un divorce⁶¹⁶ ; et de l'autre un amour puissant, une attention de tous les temps, une entente visiblement pérenne, bref une vie heureuse. Reconnaissons qu'à moins d'être sadomasochiste, il serait difficile de ne pas préférer la femme française !

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 40.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 41-42.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, p. 41-42.

⁶⁰⁹ *Ibid.*, p. 137-142.

⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 42-43.

⁶¹¹ *Ibid.*, p. 155-156 et 166.

⁶¹² *Ibid.*, p. 156-157.

⁶¹³ *Ibid.*, p. 44-45.

⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 238 et 253.

⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 45-46.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 177.

Quoi qu'il en soit Mazamba ne porte pas dans son cœur la femme comorienne – et c'est le moins que l'on puisse dire. Serait-il finalement si anti-Français que les services secrets des mercenaires ont bien voulu le noter dans leurs fiches⁶¹⁷ ? Peut-être qu'aux Français, il préfère simplement les *Françaises* ! En somme : une préférence *française*.

Méconnaissance et/ou mépris de la culture comorienne

Nul ne l'ignore : la formation tend le plus souvent à la transformation ; le long séjour d'études en France transforme profondément l'étudiant comorien : Moutui a perdu sa combativité africaine⁶¹⁸ et Mazamba la connaissance de son pays. Que le Dr Mazamba, formé à Bordeaux pendant à peu près une dizaine d'année, ne veuille plus vivre comme le Comorien lambda, rien de plus normal : c'est le contraire qui eut été étonnant ; qu'il ignore en revanche les réalités consubstantielles à la culture de son pays est surprenant. Sa marginalisation découle partiellement de cette situation, de son incapacité à analyser sa situation et s'y adapter : il n'est plus en France depuis un certain temps ; il vit aux Comores. Car, quoi qu'il en soit, ce n'est pas du tout inutile de s'adapter à la société dans laquelle l'on vit – qu'elle soit celle dans laquelle nous sommes nés ou celle où nous vivons. Qu'on ne croie pas trop facilement que nous professons un réalisme froid, pragmatique et sans sève. C'est simplement qu'une telle inadaptation peut nous conduire à une exclusion pénible à endurer ; et il nous semble plutôt intelligent d'économiser une pénitence. Cas emblématique d'inadéquation, celui de Mazamba : « Mazamba souffrait discrètement [...] même si il faisait semblant de ne pas en tenir compte. Il était [...] conscient qu'il était écouté par politesse mais méprisé par devoir. Son poids social était léger⁶¹⁹. »

Car il s'agit bien d'une méconnaissance de la culture comorienne et de son rapport à l'amour. Car en fait de quoi s'agit-il très précisément ? Mazamba reproche à Kassabou de ne pas exprimer explicitement son amour – de lui lancer des « Je t'aime » à longueur de journée⁶²⁰ et de ne pas être câline –, d'être matérialiste et très sensible aux honneurs. En somme, Kassabou n'est qu'une femme vénale dépourvue de sentiments amoureux⁶²¹. A tout cela, voici sa réponse : « Quelles autres preuves d'amour veux-tu [Kassabou s'adressant à sa mère], alors qu'on ne lui a jamais dit que *j'ai couché avec quelqu'un de sa classe d'âge*, il a toujours *trouvé prêt la repas* lorsqu'il rentre à la maison, ses *vêtements ont toujours été impeccablement lavés et repassés* ! Han dis-moi s'il y a d'autres preuves d'amour⁶²². » Un peu avant, nous lisons : « [...] ce n'était pas la vie conjugale dont il avait rêvé⁶²³. » Déception tout à fait légitime. Mais en réalité, Mazamba, ignorant complètement la définition comorienne de l'amour – et de ce côté là Mazamba est, dans une certaine mesure, un homme cruellement acculturé ayant perdu ses repères et donc désarçonné ! – considère que Kassabou ne l'aime pas parce que n'est pas *câline, désintéressée* – vivre un amour exclusivement d'inclination et non d'intérêt – et *libérée sexuellement* ; il demande à une Comorienne d'être une Française post-soixante-huitarde. Sauf que manque de chance, les Comores des années 1980 ne ressemblent en rien, sur le plan des mentalités – aujourd'hui

⁶¹⁷ *Ibid.*, p. 223.

⁶¹⁸ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 36.

⁶¹⁹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 179.

⁶²⁰ *Ibid.*, p. 191 et 232.

⁶²¹ *Ibid.*, p. 162 et 202.

⁶²² *Ibid.*, p. 189. C'est nous qui soulignons.

⁶²³ *Ibid.*, p. 177.

si dans une certaine mesure –, à la France et que dans la conception comorienne de l'amour, hormis son côté bourgeois hautain, on ne peut rien reprocher à Kassabou. On mesure en effet l'amour que la femme porte à son mari par la qualité des services qu'elle lui rend : une bonne femme aux Comores doit être une bonne ménagère et une bonne mère. Or, ni Mazamba ni le narrateur, n'insinue nulle part que Kassabou tient mal son ménage ou s'occupe mal de sa fille sauf, bien entendu, quand, déstabilisée par la jalousie, elle crie sur l'innocente Lafüza à cause de l'absence de son père. Dans la culture comorienne, Kassabou est certainement une bonne femme. Il Docteur semble attiré par la femme française parce que son amour est *d'inclination* et non *d'intérêt* (c'est son droit le plus élémentaire). Il donne l'air de croire naïvement qu'il en a toujours été ainsi en France. Lacune historique et sociologique colossale ! C'est simplement le résultat d'une révolution du sentiment déclenché au dix-huitième siècle⁶²⁴. Une femme peut aimer, sans penser forcément à l'argent, quand elle est indépendante financièrement, ce qui n'est toujours pas le cas de la femme comorienne restée aux Comores. Il suffit de voir celles qui vivent en France pour voir qu'elles sont légèrement différentes de celles qui vivent aux Comores : elles sont mues plus par les sentiments que par autre chose. N'oublions pas qu'elles sont les premières victimes des mariages d'intérêts souvent arrangés par les familles. Et puis n'oublions pas trop vite que si cela est possible, c'est grâce aux hommes toujours heureux de pouvoir s'offrir des petites préadolescentes et adolescentes à peu de frais !

Autre affirmation fondée elle-aussi sur une incompétence. Il s'agit de l'inexistence en comorien de certains mots renvoyant à l'amour : « Elle [Kassabou] *n'a jamais su aimer*, affirme-t-il à Aubéri qui vient de lui dire qu'elle l'aime, *parce qu'elle n'a jamais appris ce que aimer veut dire*. Elle n'a jamais vu ses parents se manifester de la tendresse. Même les mots *tendresse, affection et amour sont inexistantes dans notre langue*. On est obligé d'aller les emprunter au français et à l'arabe. On utilise le mot «mahaba». Mais il est impudique de le prononcer. Alors on préfère le mot «aimer» ou «amour» de votre langue. Donc elle [Kassabou] et tant d'autres Comoriennes n'ont jamais su manifester leur amour. Leur amour est toujours teinté de vénalité⁶²⁵. » Simplifions : aux Comores, on ne sait pas aimer sauf par intérêt. Affirmation aussi bien brutale que terrifiante digne des pires moments de la période coloniale. Elle eut été écrite ou prononcée par une personne blanche que cela aurait provoqué un tollé ! Elle ne résiste pas surtout une seconde à la confrontation. Car comment croire un seul instant que telle population située à tel point du monde ne sait pas aimer ? L'homme, unique mais divers, agit toujours en fonction de sa culture. Pour autant cesse-t-il vraiment d'être homme ? Ou les notions sont-elles définies de la même manière de partout dans le monde ? Est-ce la même chose d'être à gauche aux Etats-Unis qu'en France ? En vérité, Mazamba, francophile impénitent, observe le monde seulement avec des lunettes françaises ! On ne s'empresse pas brutalement de jeter l'anathème sur lui car après tout on est toujours le fils de son école. Mais être le fils de son école et critique de cette même école ne sont pas forcément inconciliables. Surtout quand on l'a déjà quittée ! L'honneur de ce fils – devenu indépendant sur le plan du jugement – comme de son école – de l'avoir formé ainsi – en dépend !

Tout sentiment amoureux aux Comores entre homme et femme serait motivé par un intérêt matériel. Mais l'accusation formulée par Mazamba à l'encontre de la femme comorienne peut être retournée contre lui. En fait, nulle part l'on perçoit le moindre sentiment de Mazamba à l'endroit de Kassabou, bien au contraire : le premier voue à la seconde un souverain mépris. Il ne serait pas biscornu de penser que le Dr Mazamba, rentré aux

⁶²⁴ Voir Pascal Bruckner, *Le Paradoxe amoureux*, Paris, Grasset, 2009, p. 99-123.

⁶²⁵ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 162. C'est nous qui soulignons.

Comores, ne disposant pas des moyens financiers pour se faire construire une maison, a accepté d'épouser Kassabou moins par amour que par intérêt : parce qu'elle avait déjà une maison construite par son oncle Mzé Ali M'midjindzé pour son prochain grand mariage : « C'était lui qui avait réalisé la construction de cette maison avec ses propres sous. Il s'était saigné aux quatre veines pour construire une belle demeure à sa nièce Kassabou. Il avait dû vendre des tonnes et des tonnes de vanille et de clous de girofle à ces gros voleurs d'exportateurs⁶²⁶. »

Quant à cette contre-vérité linguistique, elle est tout simplement injuste et préjudiciable non pas pour la langue comorienne mais pour le Dr Mazamba car elle le discrédite considérablement. Dommage car c'est malgré tout un homme de qualité. Ces trois vocables – tendresse, affection et amour – existent bien dans la langue comorienne et sont rendus globalement par le mot « mahaba⁶²⁷ ». Mais regardons les choses dialecte par dialecte. Dans le dialecte grand comorien et anjouanais « amour » et « affection » se traduisent par « nyandzo⁶²⁸ » ; le mot « tendresse » en anjouanais par « wema », « mahaba », c'est-à-dire bonté et amour⁶²⁹. En dialecte mahorais, les trois vocables sont rendus par « mahaba⁶³⁰ ». Quant à l'emploi du mot « mahaba » certainement venu de l'arabe, il s'explique par une raison historique : le mot est arrivé aux Comores avec les Chiraziens eux-mêmes arabisés et islamisés avant de peupler les Comores. Mais qu'est ce qu'au demeurant le comorien ? N'est-ce pas une langue à dominante swahili enrichie au fur des siècles par l'arabe, le malgache et depuis la colonisation française le français⁶³¹ ?

Il nous semble que l'échec du couple Mazamba/Kassabou s'explique moins par le fait qu'aux Comores l'on ignore le sentiment amoureux que par le fait que les membres du couple viennent de deux milieux différents : l'un est un intellectuel de bon niveau et l'autre non, donc un décalage culturel (ce qui se passe partout ailleurs). D'ailleurs tout au long du roman, on voit que Mazamba a toujours méprisé son épouse pour cela. Or, il existe dans tout couple une position de principe sans laquelle aucun couple ne peut tenir : la confiance et reconnaissance mutuelles : « Quoi que fasse l'autre, quoi qu'il dise, il a raison et ses faits et gestes sont dignes d'être admirés. Le conjoint est notre soutien inconditionnel, notre fan absolu⁶³². »

Faut-il par conséquent conclure et décréter qu'il existe une incompatibilité fondamentale entre Mazamba, incarnation de l'intellectuel comorien, et Kassabou, représentant la femme comorienne ? La réponse proposée par le roman est sans aucun doute affirmative. Avançons au moins une raison : le décalage culturel⁶³³ qui, pendant une longue période, s'était interposé entre l'intellectuel comorien pétri de culture française (il a fait l'école française et a terminé ses études en France) et la femme comorienne insuffisamment

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁶²⁷ Mohamed Ahmed-Chamanga, Noël-Jaques Gueunier, *Le Dictionnaire comorien-français et français-comorien*, Paris/Louvain, Peteers, 1979, p. 173.

⁶²⁸ Mohamed Ahmed-Chamanga, *Dictionnaire français-comorien (dialecte shindzuani)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 29.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 148.

⁶³⁰ Sophie Blanchy, *Dictionnaire mahorais-français. Français-mahorais*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 163.

⁶³¹ Mohamed Ahmed-Chamanga, Noël-Jaques Gueunier, *Le Dictionnaire comorien-français et français-comorien*, op. cit., p. 25-26.

⁶³² Jean-Claude Kaufmann, *L'Etrange histoire de l'amour heureux*, op. cit., p. 149.

⁶³³ Mohamed Tohiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 177-178.

ou pas du tout scolarisée. Un tel phénomène, qui n'est aucunement un épiphénomène, dépasse d'ailleurs largement le cadre strictement comorien pour s'inscrire dans toute l'Afrique. A Abdoulaye Wade (actuel président du Sénégal, ancien leader de l'opposition et époux d'une française) qui reprochait, dans les années 1970, à son adversaire politique Senghor d'être trop francisé, celui-ci a répondu qu'au Sénégal chacun avait sa française mais que c'était son cas qui était le plus examiné par les observateurs ! Une façon, bien sûr, de retourner l'accusation contre son auteur. Mais l'on peut rencontrer également cette distance culturelle dans le contexte occidental entre deux partenaires issus l'un des classes favorisées et l'autre des milieux défavorisés. Précisons que cet écart culturel tend à disparaître aujourd'hui aux Comores : tout le monde est pratiquement scolarisé.

Que l'on ne pense pas que nous occultons trop vite les lacunes de Kassabou. Elle a plein de défauts mais imputables non à la culture comorienne mais à son manque de culture. Ses problèmes relèvent donc de son individualité et non de la collectivité comme Mazamba voulait nous le faire croire. Son comportement de perpétuelle mécontente peut être dû à son niveau culturel insuffisamment élevé ou à son tempérament personnel car si elle sait lire les magazines africaines de mode⁶³⁴, il existe tout de même un grand « décalage culturel » entre elle et le Docteur Mazamba qui ne rapprochait pas leurs centres d'intérêt et qui installait durablement une incompréhension au sein de leur couple⁶³⁵. Incompatibilité intellectuelle ! Souvenons-nous que, n'ayant pas fait des études poussées ni voyagé de par le monde, Kassabou ne sait apprécier que ce qui rentre dans ses habitudes, ce qui figure dans son environnement culturel : elle est démunie pour tout dire des outils intellectuels primaires permettant de comprendre l'autre, qu'il soit son semblable culturel ou non. Pour elle, rarement nuancée, toutes les femmes de son village, exceptées celles de son groupe bien sûr, « [...] ont toutes des visages de fausse sceptique⁶³⁶ ! » ; Quant à Aubéri, son adversaire, elle est tout simplement d'une laideur terrifiante :

[...] « ça se comprendrait qu'il [Mazamba] soit parti pour avoir le plaisir de caresser de longs cheveux lisses de Blanche. Mais elle n'a même pas de cheveux ! Ils sont aussi courts que ceux d'une veuve musulmane. En plus on dirait qu'une poule a propulsé sa fiente sur son visage. Il paraît que ça s'appelle tâches de rousseur. Quelle horreur ! Noussourou ! [Quelle horreur] Pour couronner le tout, elle est maigre et sèche comme un fagot de Madjuwani. Sa poitrine aussi plate que celle de mon petit frère et son derrière ressemble à un cul de citron vert⁶³⁷ ».

Il reste que même dans un couple dans lequel il n'y a pas de différence notable du niveau intellectuel et culturel, l'espace du couple est un espace où les soucis ne manquent jamais. « D'où la nécessité d'édicter une constitution, révisable à tout moment, qui permette à chacun de trouver sa place et son rythme⁶³⁸ ». Mazamba, méprisant son épouse, n'a jamais voulu établir dans son couple une « constitution », il ne doit son échec à rien ni quelqu'un d'autre que lui-même. Son défaut principal est de ne pas vouloir l'assumer.

⁶³⁴ Ibid., p. 176.

⁶³⁵ Ibid., p. 177-178.

⁶³⁶ Ibid., p. 150.

⁶³⁷ Ibid., p. 212.

⁶³⁸ Pascal Bruckner, *Le Paradoxe amoureux*, op. cit., p. 165.

Gageons que ce discours sur l'inexistence du sentiment amoureux aux Comores relève plus d'un personnage de roman déçu que de celui d'un romancier convaincu de ce qu'il écrit (Mohamed Tohiri avait trente-sept ans à la publication du *Kafir*). Ou espérons que le romancier ne mettrait plus (il va vers ses cinquante-cinq ans aujourd'hui) dans la bouche d'aucun de ses personnages un tel discours car là, cela ne serait plus considéré par le commentateur comme *regrettable* mais *scandaleux* qui s'empresserait de le noter avec virulence (violence ?) car on n'écrit pas impunément comme le lui faisait remarquer il y a peu un poète et critique comorien⁶³⁹.

2. En matière de réussite sociale

Répétons-le encore une fois. Le Dr Mazamba voit les Comores avec les lunettes d'un Occidental ou d'un Occidentalisé ; le narrateur aussi. Ce qui pose problème, c'est que leur vision exogène confine parfois au mieux à l'ignorance au pire au mépris de la culture de ce pays.

Le narrateur nous dit que le Dr Mazamba est un homme de qualité qui n'a plus rien à prouver à la société comorienne pour être reconnu : « Qu'avait-il encore à prouver aux yeux de la société ? N'était-il pas parmi les vrais médecins comoriens issus des meilleures universités occidentales ? N'était-il pas l'un des hommes les plus écoutés du pays ? N'avait-il pas une grande maison et une voiture⁶⁴⁰ ? » En effet : c'est un médecin issu d'une université française très sérieuse dont le travail est reconnu dans le pays ; il a une maison et une voiture. Vu du monde occidental, sa vie est incontestablement un succès. Seulement, aux Comores, vision certainement pour le moins à contre-temps, a réussi celui qui a fait son grand mariage mais non celui qui a une vie matérielle confortable ou un prestige conféré par le savoir. Mazamba reste donc perpétuellement en décalage avec sa société. En cela, il peut faire vibrer une jeunesse opprimée mais non un homme à la recherche d'une reconnaissance qui répugnera *de facto* à la marginalisation.

De par son entêtement d'occidentalisé, Mazamba perd quelque peu sa qualité de héros modéré et avisé pour endosser celui de révolté marginalisé. En refusant toute négociation avec la tradition, il accepte de n'entraîner personne dans son combat plus que légitime contre des traditions archaïques. En fait Mazamba est alternativement *radical* et *modéré* ! Dans les deux cas, c'est bien sûr un homme qui refuse l'ordre établi : un homme *de gauche*.

3. La condamnation de la sorcellerie et de la superstition

Aux Comores, la pratique de l'islam n'exclue curieusement pas d'autres croyances telles la sorcellerie et la superstition, chose qui a tellement intrigué Claude Robineau qu'il a tenté une explication : « En fait, il faut bien voir que le domaine de l'Islam et le domaine religieux traditionnel [renvoyant à la sorcellerie] ne se recouvrent pas, l'un porte sur la vie spirituelle, la croyance à une divinité-toute puissante et les moyens de lui rendre grâce, l'autre sur les problèmes de la vie profane et les moyens concrets de conjurer les forces hostiles à l'homme⁶⁴¹. »

Et le roman tohirien stigmatise la sorcellerie (et la superstition) mais sans jamais chercher à comprendre pourquoi une société pratiquant une religion monothéiste a développé des croyances parallèles. Car l'on peut quand même s'interroger sur les raisons

⁶³⁹ Nassar Sambaouma, « Pourtant, on écrit impunément », *Kashkazi*, 25, janvier 2008, p. 3.

⁶⁴⁰ Mohamed Tohiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 80.

⁶⁴¹ Claude Robineau, *Approche sociologique des Comores*, op. cit., p. 73.

qui pousse une telle société à recourir à des pratiques si lointaines. Jean Palou avance que « *La Sorcellerie est fille de la Misère. Elle est l'espoir des Révoltés [...]*⁶⁴². »

C'est une évidence : là où il y a la misère, pratiques religieuses et arriérées ont tendance à pulluler. Mais, dans les trois cas que nous avons essayé d'analyser, seule MMA SAÏD était nécessaire. Ni KASSABOU ni GUIGOZ n'étaient dans le besoin. L'éclaircissement de Jean Palou demeure donc fort intéressant mais notoirement insuffisant.

Lionel Obadia nous semble beaucoup plus convaincant. Pour lui, « C'est l'affliction ou le malheur qui entraîne la sorcellerie [...] » et « Ce sont essentiellement des conditions sociales et culturelles, donc historiques, qui placent la sorcellerie au rang de moyen légitime ou pas, de résoudre des problèmes qui ne trouvent pas de traitement ou solution ailleurs⁶⁴³. » Si la sorcellerie perdure encore aujourd'hui, continue-t-il, c'est parce qu'elle « Pourvoit en significations surnaturelles là où les autres systèmes idéologiques (rationalisme, religion) montrent leurs limites et surtout, fournit des moyens d'actions concrets (même si leur efficacité n'est pas celle d'autres moyens) sur un destin qui, encore et toujours, est source de questionnement et de souffrance pour l'homme⁶⁴⁴. »

Aux Comores, on pratique la sorcellerie parce que plusieurs questions quotidiennes n'ont toujours pas de réponses. L'homme, dans cette société très solidaire, est étrangement livrée à lui-même du fait de l'absence d'un Etat protecteur. En Occident, ne n'oublions jamais, la sorcellerie (et les autres croyances d'un autre âge) a reculé grâce, entre autres, à la rationalisation de la société, à la formation relativement poussée de l'individu et à sa protection par l'Etat-providence ; mais certainement pas par miracle.

Il reste qu'il est difficile pour un esprit moderne (rationnaliste) d'adhérer à ces croyances qui peuvent lui sembler bien ridicules. Qu'on se souvienne qu'au XIX^{ème} siècle la superstition (vocabulaire qui pouvait signifier aussi sorcellerie) était considérée « [...] comme un défaut intellectuel entraînant des dysfonctionnements de la pensée logique⁶⁴⁵. » Konrad ZUCKER amoindrit cette affirmation. Pour lui, la superstition « [...] ne signifie aucun état psychique anormal, mais elle fait partie des possibilités d'expérience de tout être humain⁶⁴⁶. » La superstition, poursuit-il, constitue un dernier recours ou une ultime interprétation du monde quand tous les autres moyens restent épuisés : « Tout aboutit à cette constatation : aussitôt que quelqu'un, d'une manière ou d'une autre, ne se sent plus maître de sa destinée, ses inclinations irrationnelles apparaissent. Dès lors, la parole revient à son orientation religieuse. Lorsque l'homme ne suffit plus, il reste Dieu...ou la superstition⁶⁴⁷. »

B. De la misogynie

Le ressentiment envers la femme que l'on percevait dans *La République* demeure dans *Le Kafir* mais il se spécialise en visant exclusivement la femme comorienne et précisément grand-comorienne. Dans le second roman de Toihiri, cette dernière, c'est la commère,

⁶⁴² Jean Palou, *La Sorcellerie* [1957], Paris, PUF, « Que sais-je », 2002, p. 3.

⁶⁴³ Lionel Obadia, *La Sorcellerie*, Paris, Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2005, p. 91.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 115.

⁶⁴⁵ Françoise ASKEVIS-LEHERPEUX, *La Superstition*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1988, p. 40.

⁶⁴⁶ Konrad ZUCKER, *Psychologie de la superstition* [1953], traduction de François VAUDOU, Paris, Payot, 2006, p. 327.

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 342.

comme Kassabou, à l'imagination débordante qui passe tout son temps à dire du mal des autres femmes⁶⁴⁸ ; c'est l'envieuse, la curieuse qui essaie de deviner absolument les marchandises transportées de France par les expatriés venus aux Comores à l'occasion des mariages des leurs⁶⁴⁹ ; c'est la trompeuse, comme Marie-Ame, qui a su savamment simuler une virginité pour masquer sa sexualité antérieure et duper son mari⁶⁵⁰ ; la femme comorienne, c'est un sans-cœur, sans âme, une vénale qui n'hésite pas à salir l'honneur d'un homme et à le chasser comme un malotru, fut-ce son mari, une fois l'avoir dépouillé de tous ses biens (Marie-Ame encore avec Issa)⁶⁵¹ ; une personne peu fiable et facilement corruptible (comme Taykabat la secrétaire – qui n'a de secrétaire que le nom – du Docteur Mazamba qui a dévoilé la relation que celui-ci entretenait avec Aubéri contre de l'argent et les faveurs de la femme de son patron⁶⁵²) ; une redoutable conspiratrice (souvenons-nous de l'entourage féminin de Kassabou au départ de son mari Mazamba⁶⁵³).

On aurait pu croire que ce rejet de la femme comorienne relève d'un romancier bourgeois exécrant la femme populaire. Mais il n'en est rien car en poussant l'observation un peu plus loin, on se rend vite compte que même les femmes comoriennes issues de la bourgeoisie moyenne ne sont pas épargnées. Elles sont tout simplement considérées comme loufoques : profondément laides dont le maquillage excessif et les bijoux ostentatoires peinent à dissimuler leur laideur, en mal de reconnaissance dans les milieux mondains et occidentalisés, jalouses les unes des autres, vivant de l'argent détourné par leurs maris :

La bourgeoisie moyenne comorienne en mal d'acceptation allait de sourires asséchés, de gesticulations intempestives en poignées de main moites. Les femmes de ces messieurs, ces épouvantails emperruqués et empoudrés, aux baroques coiffures décrêpées et rallongées, ressemblant à des vieilles créoles avachies, croulaient sous le poids des louis d'or, des souverains et des paounis. [...] Elles tentaient toutes les latitudes pour se donner une contenance. Certaines se servaient de leurs mains comme appui-tête pendant que d'autres, en cachette se retiraient les crottes du nez. D'autres enlevaient vivement leurs coudes de la table car elles croyaient avoir entendu dire que l'on interdisait aux enfants blancs de mettre les coudes sur la table.[...] Ces embarras n'empêchaient pas ces dames de jeter des regards assassins sur les robes et les chaussures de leurs voisines comoriennes, robes qui pour certaines étaient venues spécialement de Paris juste pour la soirée. Elles avaient coûté jusqu'à 150.000 fc [200 €] alors que les salaires de monsieur et de madame ne totalisaient pas cette somme. Chacune essayait aussi de parler le français le plus haut possible avec le moins de roulement de « r » possible⁶⁵⁴.

⁶⁴⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 74, 77-78 et 151.

⁶⁴⁹ *Ibid.*, p. 145.

⁶⁵⁰ *Ibid.*, p. 167-169.

⁶⁵¹ *Ibid.*, p. 174-175.

⁶⁵² *Ibid.*, p. 200-204.

⁶⁵³ *Ibid.*, p. 199-205.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 241-242.

Toutes les catégories de femmes comoriennes sont condamnées : la femme populaire (comme Mma Said la superstitieuse), petite employée de bureau (comme Taykabat secrétaire) ou encore des infirmières et des aides-soignantes (qui méprisent les malades⁶⁵⁵) et maintenant une attaque en règle contre les femmes de la bourgeoisie locale. Le rejet de la bourgeoisie serait-il un vieux souvenir de celui qui avait étudié à la fin des années 1970-début des années 1980 la lutte des classes sociales dans l'œuvre de Sembene Ousmane ?

Ce n'est visiblement pas du tout cette femme comorienne qu'a rencontrée Jean-Marc Turine lors de ses longs voyages aux Comores : « Elles sont courageuses les femmes des Comores, ces anonymes qui au jour le jour assument l'intendance, même réduite de la famille. Elles semblent inlassables sur cette terre qui n'aspire qu'à fournir à ses habitants ce dont elle est capable si on l'ensemence⁶⁵⁶. »

Une seule femme à cette rejet généralisé : une femme, archétype de la femme anjouanaise, dont la beauté s'apparente à celle des femmes du paradis venue essayer de corrompre Aubéri – quand même il fallait qu'elle soit malhonnête ! – qui devait interroger son fils au baccalauréat : « [...] une très belle femme, aux formes généreuses, la quarantaine séduisante, habillée du chiromani [un châle fortement coloré] traditionnel, du jasmin dans les cheveux, maquillée du msindanu – poudre de santal – [...] : elle était l'incarnation des Houris [femmes du paradis]⁶⁵⁷ ».

Disons-le tout net et vraiment sans précautions oratoires : le roman toihirien est en fait un roman profondément *misogyne*. En fait même les deux femmes qui nous semblaient présentées de façon relativement favorable, à regarder de près, n'intéressent Mazamba que de façon très détachée : la femme anjouanaise et Aubéri. La première parce qu'elle est belle comme les femmes du paradis « houri » méritait l'attention de Mazamba l'épicurien⁶⁵⁸, le « goujat » et « esthète⁶⁵⁹ » : bel objet de plaisir masculin donc ; la deuxième parce qu'elle est femme *libre* et *intellectuelle* : alter ego donc du Dr Mazamba – recherche de soi à travers l'autre. Entre les deux femmes qu'il rencontre dans sa vie, il choisit Aubéri car il faut bien choisir : en fait, entre deux maux, choisir naturellement le moindre ! Il l'a dit clairement avec l'air de plaisanter :

**- Je vous ai manqué [demande Aubéri à Mazamba] ? - Vous m'avez manqué !
- Vous m'aimez ? - Je ne vous aime pas. [...] - Qu'est-ce que vous faites alors dans mon lit si vous ne m'aimez pas [...] Ils venaient de faire l'amour. - Je suis là parce que vous me plaisez. - C'est donc seulement mon corps qui vous intéresse ? - Ce n'est déjà pas mal. - Vous n'êtes pas sérieux ! - Autant que je puisse l'être. - Ainsi donc seules mes fesses vous attirent ? - Pas seulement vos fesses, dit calmement Idi. - Ah bon ! Et quoi encore ? - Votre esprit. - [...] J'en suis très honorée. Ainsi mon corps vous attire, mon esprit vous plaît, mais vous ne m'aimez pas ? - Non. - Vous n'êtes que cynisme. - Lucide⁶⁶⁰.**

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 116.

⁶⁵⁶ Jean-Marc Turine, *Terre noire. Lettre des Comores*, op. cit., p. 211.

⁶⁵⁷ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit. p. 26.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 12.

⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 22.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 155-156. *C'est nous qui soulignons.*

Ainsi Mazamba reconnaît-il *calmement* et *lucidement* ne pas éprouver de sentiments à l'endroit de Aubéri qui semblait être pourtant sa prédilection.

C. Le racisme comme réponse au racisme

1. La mise en scène des conflits européens

Il faudrait souffrir d'une cécité aiguë pour ne pas déceler le discours anti-Français et dans une large mesure anti-Occidental que véhicule ce roman. Qu'il soit tenu par une intellectuelle française – Aubéri⁶⁶¹ – ne le rend pas moins réel ni moins violent. Un lecteur distrait croirait facilement que dans cette vision, manichéenne, le Noir, en l'occurrence ici le Comorien est un angélique, pauvre victime de la violence blanche et le Blanc forcément le méchant. Ce qui serait évidemment une très belle contre-vérité insoutenable. Donc vision nécessairement dangereuse. La réponse à la violence doit-elle nécessairement être la violence ? Ne risquerait-on pas dans cette vision des choses de déclencher une escalade de violence interminable non profitable à personne ?

Tout commence avec la mise en exergue de l'animosité des Européens. Le roman les montre comme des personnes incapables de s'aimer entre eux. Mais redoutablement solidaires quand il s'agit de s'unir pour la haine des autres. Ainsi l'union sacrée qu'ils ont formée pour marginaliser les Comoriens ne tardera pas à exploser : « L'affaire des indigènes réglée, la guerre pouvait alors faire rage entre Européens. Ainsi les Français considéraient les Belges comme des Européens de seconde zone et s'adressaient à eux avec condescendance, un sourire énigmatique ou faussement encourageant aux lèvres. C'est le sourire que l'on garde plaqué à la bouche en s'adressant aux gens atteints d'une maladie incurable⁶⁶². »

Ceux qui ont rapidement conclu que les combats avaient pris fin en seront pour leurs frais car les hostilités continuent entre Belges et Français et entre Belges eux-mêmes : « Ce mépris, les Belges ne se contentaient pas de le rendre au centuple aux Français de ces îles, mais ils le doubleraient d'une haine indicible. Pour épicer le tout, même au fin fond de cette terre afrasienne, la guerre tribale se poursuivait implacablement entre Belges : les Flamands et les Wallons se vouaient une franche et gaillarde inimitié⁶⁶³. »

Les relations entre Français ne sont pas du tout amicales – et c'est le moins que l'on puisse dire. La guerre y est seulement feutrée : elle est menée à coup de grade universitaire ; les plus diplômés veulent littéralement écraser ceux qui le sont moins :

Quant au Français, Aubéri avait eu le temps de se rendre compte qu'entre eux aussi c'était une lutte sans merci. La masse des professeurs PEGC – la majorité des coopérants – était écrasée de dédain par les quelques certifiés – deux en tout – qui se faisaient un point d'honneur à ne leur adresser la parole que contraints et forcés. Le seul agrégé de la colonie française aux Comores, c'était le Dalai-Lama en personne. Il s'arrangeait par des fuites savamment organisées pour que personne, parmi ces insulaires facilement impressionnables, n'ignorât qu'il était le plus diplômé de tous les Wazungus – les Blancs – se trouvant aux Comores. Alors Aubéri, Marine, Juliette, Prune, comtesse de Kadiftchene, malgré son nom

⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 45.

⁶⁶² Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 27-28.

⁶⁶³ *Ibid.*, p. 28.

à rallonge et son CAPES, était obligée de garder un profil bas devant Monsieur l'Agrégé⁶⁶⁴.

En fait, Français et Belges ont transférés dans ces îles, où ils devaient en principe s'efforcer de penser à autre chose, et – pourquoi pas ? – se réconcilier avec eux-mêmes pour espérer rentrer chez eux relativement apaisé (comme Aubéri, lassée par la vie française et partie chercher un peu de fraternité et de chaleur humaine⁶⁶⁵), leurs nationalismes, leurs régionalismes, leurs corporatismes et même leurs syndicalismes. Ils ne font aux Comores l'économie d'aucun conflit. Aubéri à son arrivée aux Comores a été reçu à l'aéroport de Hahaya par un enseignant lui souhaitant la bienvenue au nom...du SNES, quelque chose dont elle se souvient encore et qu'elle avait trouvé lamentablement risible⁶⁶⁶.

2. Un véritable racisme anti-Français

Le racisme anti-Français (et dans une large mesure anti-occidental) dans le roman s'exprime en trois temps : par la mise en exergue des querelles européennes, l'accentuation du côté négatif des ressortissants français (tous les coopérants français ne sont tout de même pas – et exclusivement – racistes !), et la prononciation d'un discours de rejet à leur encontre.

D'abord par une opération extrêmement subtile : dévoilement par le narrateur des rivalités entre Européens pas seulement en terre européenne mais également dans l'Océan Indien lesquelles ne les empêchent pas de se liguer contre les Comoriens. Conclusion péremptoire : les Européens ne sont capables que de haine pour eux-mêmes et – a fortiori – pour les autres ! Deuxième temps moins fin mais non moins violent : la chanson entonnée par les sœurs de Kassabou contre Aubéri :

« Un Mzungu [un Blanc] lucide nous dit un jour : Les meilleurs nous les gardons chez nous Dans les lointaines mers envoyons les sidéens Les bagnards, les démunis, la raclure et les infidèles Les vieux garçons, les vicieux et les vieilles filles⁶⁶⁷ »

Passons sur le fait que peu de lycéens comoriens sont capables d'écrire des vers si claires et si élégants. C'est clairement ici, à n'en pas douter une seconde, un règlement de compte formulé par un intellectuel comorien – le romancier lui-même ? – qui a été victime du racisme français.

Le véritable humanisme, celui qui met l'homme au centre de tout, ne peut en aucun cas être partisan : ni corporatiste, ni régionaliste, ni nationaliste ni ethnique. Il condamne les dérives humaines d'où et à quelque moment qu'elles viennent. Il ne peut y avoir un racisme occidental intolérable et un autre doux et gentil parce que provenant des autres, fussent-ils les dominés même si « Le meilleur moyen de combattre [tous les racismes] est que les Blancs renoncent au leur⁶⁶⁸. »

⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 28.

⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 26-27.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 28-29.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 227.

⁶⁶⁸ Léopold Sédar Senghor, « Une maladie infantile des temps modernes », in Albert Memmi, Léopold Sédar Senghor, *Le Racisme dans le monde*, op. cit., p. 10.

D. Des Etats outrageusement vilipendés

1. La France est irréductible à sa politique étrangère

La France n'est pas seulement une puissance coloniale et néo-coloniale. C'est aussi un pays de liberté. Quand Haïdar et Faouziat, l'un milicien et l'autre journaliste, tous deux supporters fatigués du régime révolutionnaire qu'ils ont pourtant fidèlement servi, ne croyant plus à ce dernier, ils ne se rendent pas en Tanzanie voisine ni en Chine ni en Union soviétique mais bien à Paris via Mayotte⁶⁶⁹. Alors que les Comoriens étaient las d'un régime qu'il trouvait totalitaire et mécréant, le pays qui a soutenu jusqu'au bout les dissidents fut la France ; les Comoriens, qui tentaient de fuir en bateau le pays, une fois attrapés par les milices révolutionnaires qui les considéraient comme traîtres étaient tués sur le coup ; et ceux qui échappaient à ce sort tragique étaient sauvés... par des Mahorais sous administration française⁶⁷⁰. L'ancienne puissance coloniale est en quelque sorte devenue le pays défendant la liberté des Comoriens. Quelle ironie de l'histoire ? L'occupant d'hier est devenu le libérateur. Mais non sans se moquer des Comoriens. En parlant des dissidents qui sont arrivés en France sur les ondes de France Inter, voici ce qu'aurait déclaré Arlette Chabot : « [...] vingt Comoriens avaient débarqué à l'aéroport de Roissy avec comme passeports vingt bouts de carton⁶⁷¹. » Empressons-nous tout de même de préciser que le but de la France, en soutenant les dissidents au régime révolutionnaire, ne fut aucunement la défense des libertés des Comoriens – ce fut plutôt un moyen – mais de déstabiliser un régime pour après le renverser en vue de retrouver ainsi son pré carré. Raison donc géopolitique en période de guerre froide.

Mais la France est ensuite le pays qui accueille continuellement l'immigration comorienne laquelle tient sous perfusion l'économie comorienne, finance divers projets et le grand mariage – ce à quoi le Grand Comorien tient le plus au monde. Pensons à Mavuna Mungwana, résidant à Marseille, Mzé M'Dama, à Dunkerque et la tante de Marie-Ame à la Réunion tous venus financer le mariage de Issa et Marie-Ame⁶⁷².

La France, c'est – troisième point positif – un pays tolérant qui laisse les musulmans vivre et pratiquer paisiblement sur son territoire leur religion. Lisons cet échange entre Mavuna et son maître coranique :

- [...] Les Wanaswara [les catholiques] ne vous empêchent donc pas de pratiquer la religion de notre prophète ? - Non, maître. - Alors ce sont de bonnes gens⁶⁷³.

La France enfin reste un Etat de droit qui n'érige pas en système de gouvernement la corruption comme le fera plus tard l'Etat comorien post-colonial (et dans une large mesure plusieurs Etats africains). Quand Issa, pendant la période coloniale, en classe de troisième, a agressé son professeur de mathématiques, en couvrant d'ortie son fauteuil, il a été définitivement exclu de l'école sans aucune possibilité de recours : sanction peut-être démesurée mais claire et ferme à valeur pédagogique. Le narrateur, sous couvert d'ironie, se rappelle de cette époque (la regrette-t-il ? ou seulement l'autorité qui régnait au moins à l'école ?) :

⁶⁶⁹ Mohamed Toihiri, *La République*, op. cit., p. 194.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 203.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 204.

⁶⁷² Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 144.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 146.

[Issa Mungwana] eut la ludique idée de couvrir d'ortie le fauteuil de son professeur de mathématiques. Au contact de cette herbe, cette laiteuse Flamande, surgie des brumes de Hazebrouck, se gratouilla sans retenue devant toute la classe. Quand elle eut un moment de répit, elle fit clairement comprendre au proviseur, monsieur Serge Madzini, un Corse pète-sec qui dirigeait le lycée comme on dirige un régiment, qu'elle allait demander son rapatriement si l'auteur de cet ignoble attentat n'était pas radié à vie des listes scolaires de tout l'archipel. On opta pour la deuxième solution. Comme en cette maudite époque, le makarakara n'était pas encore connu au pays, aucun recours n'était possible. Issa a dû se lancer dans la vie active⁶⁷⁴.

Pour celui qui a en tête la condamnation virulente de la corruption, ceci sonne comme un certain regret de cette France protectrice de l'école contre les assauts des malhonnêtes et de la violence scolaire. Si cela n'est pas un besoin ou au moins une reconnaissance de France, en tout cas cela y ressemble très fort !

2. Les Comores : une République malgré tout

L'Etat comorien a sans doute déçu comme du reste la plupart des Etats africains. Il est incontestablement mal gouverné, très endetté, corrompu et spolié en permanence. Mais il n'est pas que cela : il a offert à la population plus de routes bitumées que pendant la colonisation, il a assuré un service minimum aussi bien sur le plan de la santé – les Comoriens doivent payer l'hôpital (la sécurité sociale n'existe pas aux Comores) mais sont mieux soignés aujourd'hui que pendant la colonisation : on ne meurt plus aujourd'hui comme des rats aux Comores ! – que de l'éducation⁶⁷⁵ – l'école comorienne (privée comme publique) tout comme l'université sont assurées aujourd'hui essentiellement par des enseignants comoriens quand dans les années 1980 encore, on avait recours à des enseignants étrangers pour faire fonctionner le lycée et qu'on demandait aux bacheliers fraîchement reçus d'assurer l'enseignement du collège. La jeunesse est mieux formée, diplômée même si elle connaît le chômage. Tout cela n'est pas négligeable.

Les Comoriens sont pauvres mais relativement libres depuis une vingtaine d'années (depuis 1990). La population n'est plus surveillée comme au temps des deux dictatures qui ont suivi l'indépendance. Des organes de presse, des radios et télévisions indépendants existent. L'Etat comorien reste globalement une démocratie. Certes, ceux qui accèdent au pouvoir tergiversent quand il s'agit de le rendre au terme de leurs mandats mais ils finissent par le redonner. Et puis, il y a quand même de temps à autre des élections contradictoires qui sont organisées et qui peuvent conduire les adversaires du régime en place au pouvoir. Tout cela est suffisant mais notable.

676

E. Le grand mariage : une institution contestée

Si le grand mariage reste encore aujourd'hui au centre de la société grand-comorienne, ce n'est pas faute d'avoir été contesté ; c'est plutôt parce qu'il semble défier toutes les lois

⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 72-73.

⁶⁷⁵ Sur cette question, se porter à Henri Bouvet, *Les Problèmes de formation dans un pays en voie de développement : le cas des Comores*, Paris, Paris III, 1984 et Mohamed Ibrahim, *Histoire de l'enseignement aux Comores*, CRDP de la Réunion, 1994.

⁶⁷⁶ Pour ce débat, voir Sultan Chouzour, *Le Pouvoir de l'honneur*, op. cit., p. 199-258.

du temps et les mouvements contestataires. Chose totalement tue par le roman toihirien donnant l'impression que la population comorienne est complètement passive. Loin de là.

Dès les années 1950 en effet, l'institution, dont le coût de réalisation commençait à être croissant, cessait de recueillir l'assentiment de toute la communauté. Deux tendances de contestation ont vu jour : celle des réformateurs et celle des contestataires radicaux qui exigeaient ni plus ni moins que la disparition de cette tradition. Moroni et Mitsoudjé, deux villes, se sont retrouvées dans le premier camp : Moroni en réduisant les dépenses et Mitsoudjé en remettant en cause les privilèges traditionnels de certains clans. Notons aussi dans cette mouvance le travail de l'Association de la Jeunesse Comorienne, créée au milieu des années 1950, réunissant la jeunesse éclairée du pays dont certains des membres deviendront plus tard des hommes politiques, qui s'en est pris frontalement à tout comportement social qu'elle considérait comme rétrograde dont le grand mariage. Ce qu'elle dénonçait spécifiquement, c'était moins les dépenses, que les comportements qu'imposait la tradition, surtout aux femmes : non scolarisation, mariages arrangés, condamnation aux travaux domestiques à perpétuité... Ajoutons dans cette mouvance réformatrice l'implication des politiques dans les années 1960 : Said Mohamed Cheikh, président du Conseil du Gouvernement et ancien sénateur, et Said Ibrahim, président de la Chambre des Députés, ont tenté par des lois et des décrets de réduire les dépenses somptuaires liées au grand mariage.

Deuxième mouvance de contestation, celle des protestataires radicaux réclamant la fin de cette tradition. On trouve dans cette tendance une partie de la religion incarnée aux Comores à la fin du XIX^{ème} siècle par Said Mohamed bin Cheikh El Maarouf, éminent représentant de la confrérie *Shadhuliyyi*, qui enseignait le droit musulman, la méditation, l'amour d'autrui, la contemplation de Dieu dans la prière et le renoncement, en somme la discipline mystique, et qui dénonçait des coutumes contraires à son enseignement. Ce savant ne supportait pas la concurrence vive que lui opposait le système traditionnel qui, à ses yeux, allait à contresens de l'idéal préconisé par l'islam.

Autre foyer de contestation radicale : l'école française et laïque installée aux Comores par la colonisation. En fait, le jeune Comorien fréquentant l'école baigne dans un univers véhiculant des valeurs, une idéologie et un idéal de vie sans aucun rapport avec la société comorienne : l'esprit critique, l'idéal laïque et démocratique, la glorification de la liberté et de l'égalité républicaines, le culte de l'individualisme... En plus, dès les années 1950, l'absence de structure d'enseignement supérieur aux Comores conduisait les jeunes Comoriens à poursuivre leurs études à Madagascar ou en France, ce qui constituait des espaces d'ouverture pour ces jeunes leur permettant d'apprendre d'autres cultures, et donc d'effectuer un travail de comparaison et de relativisation. Cette jeunesse comorienne s'en prendra sévèrement au mariage traditionnel. Que craint-elle ? Munie de diplômes, elle peut accéder, par le travail souvent dans la fonction publique, à l'honneur et à une sécurité matérielle que ne garantit pas du tout la tradition ; celle-ci offre, dans les faits, seulement l'honneur et à un prix très élevé ! Ainsi, l'école concurrence-t-elle en permanence la tradition.

Troisième instance de contestation fondamentale du grand mariage : le régime révolutionnaire (1975-1978) d'Ali Soilihi. Ce dernier demandait la suppression pure et simple de l'institution pour deux raisons : au nom de la raison économique et du respect de la tradition (car l'actuelle forme du grand mariage serait, pour le pouvoir révolutionnaire, tout simplement une perversion du mariage traditionnel). Le premier argument est compréhensible mais le deuxième peut sembler franchement spécieux venant d'un progressiste. En vérité, il voulait la suppression du grand mariage parce qu'il le considérait comme nuisible au développement économique et social du pays.

Pourquoi une situation du débat ? Eh bien parce que cela permet de voir qu'il est transposé dans *Le Kafir* : « Rien n'est neutre dans le roman. Tout se rapporte à un logos collectif, tout relève de l'affrontement d'idées qui caractérise le paysage intellectuel d'une époque⁶⁷⁷. » Nous avons d'une part des hommes comme le Docteur Mazamba qui, ne manifestant pas à l'égard de l'institution une opposition vraiment frontale, peut être classé du côté des réformistes. En effet, ce qui le gêne pour le grand mariage de son ami Issa, c'est moins de le faire que de le faire avec une deuxième femme ; c'est donc moins le grand mariage en soi que la polygamie⁶⁷⁸. Plus loin, il clarifie son propos en avançant deux arguments non pour le dissuader de faire son grand mariage mais de prendre une deuxième épouse : un mélange de raison économique et sentimentale. D'une part, il lui fait comprendre qu'une deuxième femme lui coûtera cher et d'autre part c'est plus intelligent de rester avec sa femme⁶⁷⁹.

Et de l'autre, les défenseurs du grand mariage comme Issa qui va opposer une fin de non-recevoir à l'argumentation de son ami et réunir toutes ses économies et celles de ses proches pour réaliser son grand mariage⁶⁸⁰.

Simplifions. Pour le Docteur Mazamba, oui au grand mariage mais sous condition : en réduisant les dépenses et en restant dans une perspective de monogamie ; en revanche pour Issa oui au grand mariage quelles que soient les conditions de réalisation.

Le roman a tranché pour le réformisme car certes Issa a mené à bien son grand projet, mais il a été chassé de son nouveau domicile par sa nouvelle épouse ; après avoir été dépouillé de tous ses biens et accusé d'être séropositif, il a fini sa vie en perdant la raison : en sombrant atrocement dans la folie⁶⁸¹. Mazamba, lui, a certes vécu dans l'ambiguïté inhérente à la situation de l'intellectuel comorien⁶⁸², mais a toujours voulu penser les choses et a vécu sa vie non en spectateur mais en acteur ; il a gardé intacte sa raison dont il s'est servi pour commettre un attentat contre les mercenaires qui asphyxiaient les Comores ; il a fini sa vie héroïquement : en grand patriote.

F. Une critique abusive de l'intellectuel comorien

Mzé Ali M'uidjindzé est un grand notable : il a fait son grand mariage, a construit une très belle maison à sa nièce Kassabou et s'est rendu deux fois en pèlerinage en Arabie Saoudite. Mais il est insatisfait de sa vie non pas parce qu'il « [...] continuait à habiter dans sa case en feuilles de cocotier⁶⁸³ », cela ne lui posait aucun problème au soir de sa vie : « Sa seule amertume était de n'avoir pas encore célébré le grand mariage de sa nièce⁶⁸⁴. »

Avouons : la question est beaucoup trop importante pour être laissée aux seuls notables. C'est bien ainsi que pas un intellectuel comorien ne peut faire l'économie d'une

⁶⁷⁷ Henri Mitterand, *Le Discours du roman*, op. cit., p. 16.

⁶⁷⁸ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 78-79 et 157.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 82-83.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 84 et 157-175.

⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 175 et 238-239.

⁶⁸² *Ibid.*, p. 79.

⁶⁸³ *Ibid.*, p. 229.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 229.

véritable interrogation sur cette vieille institution du grand mariage : faut-il la garder ? La supprimer ? ou la réformer ? Et Comment ? Même le Docteur Mazamba, homme modéré, intelligent et progressiste dit, à deux reprises, ignorer s'il se pliera à cette institution ou non⁶⁸⁵. Jeune, l'intellectuel comorien s'insurge contre cette tradition suicidaire mais, vieillissant, il s'appuie sur plusieurs prétextes pour se plier béatement à la tradition contre laquelle il s'était jadis révolté : « Il sera flatté de la réussite de son anda, ce grand mariage qui est l'idéal de sa vie. [...] Chacun a un droit de surveillance ou de critique sur lui. Cet intellectuel repent, pour se donner bonne conscience, parle de défense de la culture et d'authenticité⁶⁸⁶. » Pourquoi cède-t-il ? Pourquoi rend-il les armes ? Par l'immense difficulté à résister aux pressions de la communauté (qui n'aime tant que la fusion de tous les individus par l'abolition de toutes les frontières individuelles⁶⁸⁷) comme au demeurant le Docteur Mazamba pourtant bien outillé pour les contrer.

Qu'on ne s'y méprenne pas : ce n'est pas seulement pour réaliser un vieux rêve enseveli dans l'inconscient collectif – accéder à la dignité et au prestige arabo-chirazien⁶⁸⁸ que l'intellectuel comorien se plie à la tradition. C'est d'abord parce que, à Ngazidja, sans la réalisation du grand mariage, on ne pèse pas très lourd dans la société. Pensons à l'organisation de l'espace dans la mosquée du vendredi, à la base haut lieu de la religion musulmane mais transformé par la tradition en lieu privilégié de l'exercice de pouvoir de celle-ci :

Il [Mazamba] se rendit à la mosquée [...] A ses pieds, il avait des sandalettes. Il les enleva et les mit en sécurité, alla ensuite s'asseoir à sa place habituelle, entre un ingénieur en électronique et un pilote de ligne. Les premiers rangs leur étaient formellement interdits car n'ayant pas encore réalisé le anda, ils étaient toujours considérés comme des garnements. La première rangée est toujours réservée aux hatubs – prêcheurs du vendredi – ; viennent en deuxième rang les walims et les twalibs – les savants en religion et les disciples –, puis les cheikhs, les hadjs – pèlerins de la Mecque – et les wababas – ceux qui ont accompli le grand mariage⁶⁸⁹ –.

En effet, aussi curieux que cela puisse paraître, la société comorienne accorde peu d'importance à la modernité et au savoir occidental. Ne considère-t-elle pas un médecin, un pilote de ligne et un ingénieur comme des moins que rien pourtant hauts maîtres du savoir moderne en leur refusant les premiers rangs et donc en les rendant presque invisibles dans cette grande cérémonie que représente toujours la prière du vendredi ? Cette société place, en effet, en haut de son échelle les titres traditionnels et religieux : les prêcheurs, les savants en religion, les pèlerins, ceux qui ont accompli le grand mariage... Les détenteurs du savoir occidental, pourtant possesseurs du pouvoir politique et administratif, sont marginalisés ou alors n'occupent que des strapontins !

Ensuite, parce que le pouvoir appartient presque exclusivement à ceux qui ont accompli le grand mariage. N'oublions pas qu'après la prière du vendredi, si la foule a répondu à

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 48 et 80.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, p. 80.

⁶⁸⁷ Vincent Rubio, *La Foule : un mythe républicain ?*, Paris, Vuibert, 2008, p. 183.

⁶⁸⁸ Sultan Chouzour, *Le Pouvoir de l'honneur*, op. cit., p. 198.

⁶⁸⁹ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 60-61. Voir sur cette question Sophie Blanchy, « Pouvoir et différenciation sociale à Ngazidja. Les mosquées de vendredi », *Tarehi*, 10, 2004, p. 16-23.

l'interpellation de Mzé Mtsunga Karibangwé, ce n'est pas seulement parce qu'il est une personne âgée, c'est surtout parce qu'il a accompli son grand mariage et parce qu'il a marié ses fils et filles : c'est un grand notable⁶⁹⁰ ! L'homme qui réalisera son grand mariage verra sa vie changée radicalement, raconte Mazamba à sa maîtresse Aubéri non sans une note d'ironie et d'exagération :

Il ne s'assiérait plus aux mêmes endroits que nous autres, ne passerait pas aux mêmes portes que nous pour entrer dans la mosquée, ne parlerait pas aux mêmes personnes que moi, siégerait aux conseils des sages, aurait droit à la parole partout⁶⁹¹.

Voilà qui est fascinant et fait plusieurs jaloux et envieux dans les milieux intellectuels auxquels on refuse une reconnaissance suffisante alors que, disposant d'un pouvoir symbolique certain, ils devraient, entre autres, être les mieux servis dans la société. Réaliser le grand mariage, revient, pour eux, à redoubler voire tripler, *de facto*, leurs pouvoirs dans la société : ils disposent ainsi du pouvoir accordé par la tradition et de celui conféré par le savoir !

Troisième argument qui pousse l'intellectuel comorien à accomplir le grand mariage : la préparation à la dispute publique⁶⁹². En effet, lors de ses innombrables disputes qu'il rencontrera forcément dans sa vie, les arguments qui lui viendront en secours ne seront ni relatifs à son savoir ni à sa fortune mais à ses réalisations traditionnelles antérieures au centre desquelles son propre mariage et ceux de ses proches. Il doit donc s'apprêter à ce moment fort déstabilisateur en réunissant autour de lui le maximum d'arguments en sa faveur : « Toute la vie du Grand-Comorien tend à cet instant où il aura à faire valoir toutes ses réalisations antérieures, celles de sa famille et de ses ancêtres. Ce jour-là, son anda doit venir à son secours⁶⁹³. »

En réalité, l'intellectuel comorien cède à la pression de la société parce que – et cela nous semble l'argument décisif – comme tout individu il a besoin de reconnaissance : « Sans cette reconnaissance, qui fournit les bases de la dignité et de l'estime de soi, nous ne saurions vivre⁶⁹⁴ » et s'insurger contre cette institution conduit inévitablement à la marginalisation. D'autant qu'il sait pertinemment que personne d'autre ne le reconnaîtra. Et certainement pas l'Etat pour lequel il travaille sans qu'il lui verse au moins régulièrement son salaire. L'intellectuel comorien soutient, à contre-cœur, la tradition à défaut de mieux car il sait certainement que, faisant cela, il se renie. Mais que lui reste d'autre comme solution exceptée l'exil ? Eh bien, le suicide...

⁶⁹⁰ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 65-67.

⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 172.

⁶⁹² Rappelons que Mohamed Toihiri a consacré une pièce de théâtre à cette question intitulée *L'Ecole de Bangano*, Paris, Klanba Editions, 2005.

⁶⁹³ Mohamed Toihiri, *Le Kafir*, op. cit., p. 86.

⁶⁹⁴ A. Caillé, « Présentation », « De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi », *Revue du MAUSS*, 23, 2004, cité in Jean-Claude Kaufmann, *L'Etrange histoire de l'amour heureux*, op. cit., p. 145. Voir également Tzvetan Todorov, *La Vie commune. Essai d'anthropologie générale* [1995], Paris, Seuil, « Points/Essais », 2003, p. 179-192.

Conclusion

Nous avons tenté d'étudier, dans une optique sociologique, le roman tohirien. Il en ressort qu'il peut être considéré non seulement comme *témoignage d'une fiction* mais aussi comme *fiction d'un témoignage*. Témoignage d'une fiction parce qu'il s'agit bien d'un roman qui prend en charge l'histoire nationale (*La République*) ; et fiction d'un témoignage parce que cette histoire nous a été livrée non pas comme un document historique mais comme une œuvre littéraire – en l'occurrence un roman.

Mais ce roman présente autre chose que son rapport à l'histoire. Car il ne serait pas excessif de le qualifier comme le roman de l'identité comorienne. Il déplie, en effet, les « manières » de vivre des Comoriens : leur façon de s'habiller, de cuisiner, de construire leurs logements, de croire, de se distraire, de se marier, de traiter la femme, de débattre...

Roman de l'identité nationale ? Certainement. Roman de la critique sociale aussi. Car, derrière l'écriture de l'histoire et de l'identité nationales, on lit dans le roman tohirien, une critique acerbe de la société comorienne : un individu faible, une communauté irresponsable et sans vision de l'avenir, un Etat répressif. Et même au-delà de la société comorienne, on discerne une critique très sévère de la France présentée comme raciste et dont les ressortissants ne sont que des dégénérés. Ajoutons, pour terminer, la stigmatisation de la politique communiste.

Le roman tohirien semble être écrit pour deux lecteurs principaux : un lecteur comorien et un lecteur français. L'accueil de *La République*, à sa publication, a été très frais voire même fort controversé. Deux travaux universitaires émanant de deux commentateurs comoriens sont venus apporter un peu de chaleur (2006 et 2009) et ainsi tempérer la froideur du départ. En revanche, *Le Kafir*, quelque peu ignoré à sa publication, a connu par la suite un accueil élogieux.

Nous avons trouvé le roman tohirien ambitieux (l'envie d'écrire l'identité d'un pays), courageux (stigmatisation de la société) et intelligent (analyses souvent clairvoyantes et parfois fort brillantes). C'est un roman d'ouverture. En effet, tout en restant un véritable roman comorien (s'enracine essentiellement dans un cadre spatio-temporel comorien), il a voulu se brancher sur la littérature africaine francophone dont il découle immédiatement (de par ses thèmes, sa langue et son esthétique) et a même tenté (un peu vainement) de se trouver un lecteur français.

Précisons cependant quelques unes de ses insuffisances. Le roman tohirien est clairement misogyne, un brin raciste et le héros du *Kafir* (un Comorien) est si occidentalisé qu'il ignore ou méprise la culture comorienne. Ajoutons que ce roman vilipende, démesurément, aussi bien l'intellectuel comorien que les Etats comorien et français.

En entreprenant cette recherche, nous avons tenté de doter la jeune littérature comorienne d'un début de discours critique afin de la faire exister et ainsi l'intégrer à l'ensemble des littératures francophones dans lequel elle mérite pleinement de figurer. Nous avons voulu également offrir aux enseignants comoriens de Lettres (du secondaire et du supérieur) un outil pédagogique d'accompagnement (fort modeste mais utile) dans leurs cours.

La tâche est bien entendu immense. Ce travail se veut le début d'autres travaux à suivre. Osons espérer que nous serons rejoints, dans cette entreprise, par d'autres chercheurs pour mettre en valeur cette jeune littérature fragile parce que émergente ; et développer ainsi un nouveau domaine de connaissances.

Bibliographie

De et sur Mohamed Toihiri

1. Corpus

TOIHIRI, Mohamed, *La République des Imberbes*, Paris, L'Harmattan, « Encres noires », 1985.

TOIHIRI, Mohamed, *Le Kafir du Karthala* [1992], Paris, L'Harmattan, « Encres noires », 2001.

2. Autres textes de Mohamed Toihiri

La Nationalité, Paris, Editions A3, 2001.

L'Ecole de Bangano, Paris, Editions Klanba, 2005.

« Nassur Attoumani, le briseur de tabous », *Notre Librairie*, 158, juillet-sept. 2005, p. 102-103.

« Xala ou l'impuissance du postcolonisé », in Samba Diop, sous la direction de, *Fictions africaines et postcolonialisme*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 129-177.

Les luttes de classes dans l'œuvre de Sembene Ousmane, Bordeaux, Bordeaux III, 1981.

« Mohamed Toihiri : premier romancier comorien », entretien avec Bernard Magnier, *Notre Librairie*, 104, janvier-mars 1991, p. 113-117.

« Le premier roman comorien en français », entretien avec Christine Vève, *Elite-Afrique*, n° 0, 1986, p. 64-66.

3. Sur Mohamed Toihiri

BACAR, Abdoulaturuf, *Comment se lit le roman postcolonial ? Cas des îles Comores : La République des Imberbes et Le Bal des Mercenaires*, Paris, Les Ed. de la Lune, « Littérature et Critiques », 2009.

BECKETT, Carole, « Religion et superstitions aux Comores dans les romans de Mohamed Toihiri », *South African journal for research in French*, 11, décembre 2001.

ELBADAWI, Soeuf, « L'intellectuel, tragique héros », *Africultures*, 51, octobre 2002, p. 58-61.

MDAHOMA, Ali Abdou, *Littérature comorienne : l'esthétique du combat dans La République des Imberbes, Le Kafir du Karthala de Mohamed Toihiri et dans Et la graine... d'Aboubacar Said Salim*, Paris, Paris XII, 2006.

MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « La République des Imberbes », in Ambroise Kom, sous la direction de, *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara. T2 : de 1979 à 1989* [1996], Paris, L'Harmattan, 2001, p. 476-478.

SAMBAOUMA, A. Nassar, « Pourtant, on écrit impunément », in *Kashkazi*, 25, 2006, p. 3.

SOILIHI, Soilihi Mohamed, « Littérature comorienne : de la fable à la politique », *Africultures*, 51, octobre 2002, p. 49-53.

Problématiques narratologiques

1. Sur la fiction et la narratologie

« Analyse (L') structurale du récit », *Communications*, 8, 1966. - BARTHES, Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », p. 1-27. - GENETTE, Gérard, « Frontières du récit », p. 152-163. - TODOROV, Tzvetan, « Les catégories du récit littéraire », p. 125-151.

BARTHES, Roland, « L'analyse structurale du récit : actes 10 et 11 », *Recherches de sciences religieuses*, 58, 1970, p. 17-38.

BLANCKEMAN, Bruno, *Les Fictions singulières. Etude sur le roman français contemporain*, Paris, Prétexte éditeur, 2002.

BRAUD, Michel, LAVILLE, Béatrice et LOUICHON, Brigitte, textes réunis et présentés par, *Les Enseignements de la fiction*, Pessac, P.U. de Bordeaux, 2006.

COHN, Dorrit, *Le Propre de la fiction* [1999], Paris, Seuil, 2001, traduction de Claude Hary-Schaeffer.

COQUIO, Catherine, SALADO, Régis, *Fictions et connaissances. Essais sur le savoir à l'œuvre et l'œuvre de fiction*, Paris, L'Harmattan, 1998.

DEL LUNGO, Andréa, « Seuils, vingt ans après. Quelques pistes pour l'étude du paratexte après Genette », *Littérature*, 155, septembre 2009, p. 98-111.

GENETTE, Gérard, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, 1979.

GENETTE, Gérard, *Seuils* [1987], Paris, Seuil, « Points/Essais », 2002.

GENETTE, Gérard, *Discours du récit* [1972, 1983], Paris, Seuil, « Points/ Essais », 2007.

HAMON, Philippe, *La Description littéraire*, Paris, Macula, 1991.

KIBEDI VARGA, A., « Le récit postmoderne », *Littérature*, 77, février 1990, p. 3-23.

Littérature, numéros spéciaux sur la fiction, « Situation de la fiction », 77, février 1990 ; « Fictions contemporaines », 151, septembre 2008.

PATRON, Sylvie, *Le Narrateur. Introduction à la théorie narrative*, Paris, Armand Colin, « Coll. U », 2009.

- PAVEL, Thomas, *Univers de la fiction*, Paris, Seuil, « Poétique », 1999.
- RABATEL, Alain, *Homo narrans : pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert-Lucas, 2009.
- SCHAEFFER, Jean-Marie, *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil, « Poétique », 1999.

2. Sur le genre du roman

- AUERBACH, Erich, *Mimesis. La Représentation de la réalité dans la littérature occidentale* [1946], Paris, Gallimard, 1992.
- Atelier du Roman*, dossier spécial « Roman, essai : affinités électives », 50, juin 2007.
- BAKHTEINE, Michaïl, *Esthétique et théorie du roman* [1975], Paris, Gallimard, 1978.
- BARTHES, Roland et alii., *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, « Points Essais », 1982.
- BOURNEUF, Roland, OUELLET, Réal, *L'Univers du roman* [1972], Paris, PUF, 1989.
- COLLOMB, Michel, textes réunis par, *L'Empreinte du social dans le roman depuis 1980*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 2005.
- DUBOIS, Jacques, *Les Romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Paris, Seuil, « Points Essais », 2000.
- DUFOUR, Philippe, *Le Réalisme. De Balzac à Proust*, Paris, PUF, 1998.
- GOLDMANN, Lucien, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964.
- HAMBURGER, Käte, *Logique des genres* [1957], Paris, Seuil, 1986.
- JOUE, Vincent, *La Poétique du roman*, Paris, SEDES, 1997.
- KUNDERA, Milan, *L'Art du roman* [1986], Paris, Gallimard, « Folio » 2002.
- KUNDERA, Milan, *Le Rideau*, Paris, Gallimard, 2005.
- LUKACS, Georges, *La Théorie du roman*, Paris, Gonthier, 1963.
- MITTERAND, Henri, *Le Discours du roman*, Paris, PUF, 1980.
- PHILIPPE, Gilles, dir., *Récits de la pensée : études sur le roman et l'essai*, Sedes, 2000.
- RAIMOND, Michel, *Le Roman* [1987], Paris, Armand Colin, 2002.
- REY, Pierre-Louis, *Le Roman* [1992], Paris, Hachette supérieur, « Contours littéraires », 1998.
- RICARDOU, Jean, *Le Nouveau Roman*, Paris, Seuil, 1973.
- RICOEUR, Paul, *Temps et Récit*. t. III, Paris, Seuil, 1985.
- ROBBE-GRILLET, Alain, *Le Nouveau roman* [1963], Paris, Minuit, 1975.
- ROBERT, Marthe, *Roman des origines et origines du roman* [1972], Paris, Gallimard, « Tel », 1981.
- SARRAUTE, Nathalie, *L'Ere du soupçon. Essais sur le roman* [1956], Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2004.
- TADIE, Jean-Yves, *Le Roman au xx^e siècle*, Paris, Belfond, 1990.

VALETTE, Bernard, *Esthétique du roman moderne*, Paris, Nathan, 1993.

ZERAFFA, Michel, *Roman et société*, Paris, PUF, 1971.

3. Sur le roman historique

APEL-MULLER, Michel et alii, *Recherches sur le roman historique en Europe XVIIIè-XIXè siècle. Tome 1*, Paris, Université de Besançon/Les Belles Lettres, 1977.

BANCQUART, Marie-Claire, *Les Ecrivains et l'histoire, d'après Maurice Barrès, Léon Bloy, Anatole France, Charles Péguy*, Paris, Nizet, 1966.

BERNARD, Claudie, *Le Chouan romanesque. Balzac, Barbey d'Aurevilly, Hugo*, Paris, PUF, « Ecritures », 1989.

BERNARD, Claudie, *Le Passé recomposé : le roman historique français du dix-neuvième siècle*, Paris, Hachette, Supérieur, 1996.

BARIDON, Michel et alii, *Recherches sur le roman historique en Europe XVIIIè-XIXè siècle. Tome 2*, Paris, Université de Besançon/Les Belles Lettres, 1979.

CAMPION, Pierre, *La Réalité du réel, essai sur les raisons de la littérature*, Rennes, PUR, 2003.

CARON, Louis, *La Corne de Brume ou l'art du roman historique*, Montréal, Boréal Express, 1982.

CICHOCKA, Marta, *Entre la nouvelle histoire et le nouveau roman historique. Réinventions, relectures, écritures*, Paris, L'Harmattan, « Littératures comparées », 2007.

Collectif, *Le Roman historique*, numéro spécial de *La Nouvelle Revue Française*, 238, octobre 1972.

Collectif, *Le Roman historique*, numéro spécial de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, mars-juin, 1975.

DERUELLE, Aude, TASSEL, Alain, textes réunis par, *Problèmes du roman historique*, Paris, L'Harmattan, 2008.

DURAND-LE GUERN, Isabelle, *Le Roman historique*, Paris, Armand Colin, 2008.

GENGEMBRE, Gérard, *Le Roman historique*, Paris, Klincksieck, « 50 questions », 2006.

LUKACS, Georges, *Le Roman historique*, Paris, Payot, 1965.

KRULIC, Brigitte, *Fascination du roman historique. Intrigues, héros et femmes fatales*, Paris, Autrement, « Passions complices », 2007.

MAIGRON, Louis, *Le Roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott*, Paris, Hachette, 1898.

NELOD, Gilles, *Panorama du roman historique*, Paris, SODI, 1969.

OLDENBOURG, Zoé, « Le roman et l'histoire », *La Nouvelle Revue Française*, 238, octobre 1972, p. 130-155.

- PEYRACHE-LEBORGNE, Dominique et COUEGNAS, Daniel, *Le Roman historique. Récit et histoire*, Nantes, Ed. Pleins Feux, « Horizons comparatistes », 2000.
- SINGLER, Christophe, *Le Roman historique contemporain en Amérique latine : entre mythe et ironie*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- VANOOSTHUYSE, Michel, *Le Roman historique, Mann, Brecht, Döblin*, Paris, PUF, 1996.
- VINDT, Gérard, GIRAUD, Nicole, *Les Grands romans historiques*, Paris, Bordas, « Les Compacts », 1991.

Théories critiques

1. Approche française de la critique

- BOUVERESSE, Jacques, *La Connaissance de l'écrivain. Sur la littérature, la vérité et la vie*, Marseille, Agone, « Bancs d'essais », 2008.
- COMPAGNON, Antoine, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun* [1998], Paris, Seuil, « Points Essais », 2001.
- COMPAGNON, Antoine, *La Littérature, pour quoi faire ?*, Paris, Fayard/Collège de France, « Leçons inaugurales du Collège de France », 2007.
- FAYOLLE, Roger, *La Critique*, Paris, Armand Colin, « coll. U », 1964.
- TADIE, Jean-Yves, *La critique littéraire au XXème siècle*, Paris, Pierre Belfond, 1987.
- THUMEREL, Fabrice, *La Critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 1998.
- TODOROV, Tzvetan, *Critique de la critique*, Paris, Seuil, 1984.
- TODOROV, Tzvetan, *La Littérature en péril*, Paris, Flammarion, « Café Voltaire », 2007.

2. Approche africaine de la critique

- SOCIETE AFRICAINE DE CULTURE, *Le Critique africain et son peuple comme producteur de civilisation. Actes du colloque de Yaoundé d'avril 1973*, Paris, Présence Africaine, 1977.
- SENGHOR, Léopold Sédar, « Pour une critique nègre », in *Liberté. Négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Seuil, 1977, p. 427-429.

Sociologie de la littérature

1. Production et réception littéraires

- ANSEL, Yves, « Pour une socio-politique de la réception », *Littérature*, 157, février 2010, p. 93-105.
- ARNOUX-FARNOUX, Lucile, HERMETET, Anne-Rachel, dir., *Questions de réception*, Paris, SFLGC, « Poétiques comparatistes », 2009.
- ARON, Paul, VIALA, Alain, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 2006.
- BOURDIEU, Pierre, « Champ intellectuel et projet créateur », *Les Temps Modernes*, 246, 1966.
- BOURDIEU, Pierre, « Lectures, lecteurs, lettrés, littérature », *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.
- BOURDIEU, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 89, septembre 1991, p. 3-46.
- BOURDIEU, Pierre, « Le marché des biens symboliques », *Année sociologique*, 1971.
- BOURDIEU, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire* [1992], Paris, Seuil, 1998.
- CHARPENTIER, Isabelle, dir., *Comment sont reçues les œuvres*, Paris, Créaphis, 2006.
- DUBOIS, Jacques, *L'Institution de la littérature : essai* [1986], Bruxelles, Ed. Labor, « Références », 2005.
- ECO, Umberto, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs* [1979], Paris, Grasset, 1985.
- ESCARPIT, Robert, dir., *Le Littéraire et le social : éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, 1970.
- ISER, Wolfgang, *Le Lecteur implicite*, Bruxelles, Mardaga, 1988.
- ISER, Wolfgang, *L'Acte de lecture* [1976], Bruxelles, Mardaga, 1985.
- JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.
- JURT, Joseph, édit., *Champ littéraire et nation*, Fribourg, Frankrich-Zentrum, 2007.
- MEIZOZ, Jérôme, *L'œil sociologique et la littérature*, Genève, Slatkine Erudition, 2004.
- MOLINIE, Georges, VIALA, Alain, *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1993.
- SARTRE, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?* [1948], Paris, Gallimard, 1985.
- SCHMITT, Michel-P., *Fictions de la lecture*, Paris, Paris III, 1990.

2. Sociocritique

- CROS, Edmond, *La Sociocritique*, Paris, L'Harmattan, « Pour comprendre », 2003.
- DUCHET, Claude, édit., *Sociocritique*, Paris, Nathan, 1979.
- HAMON, Philippe, *Texte et idéologie*, Paris, PUF, « Ecriture », 1984.
- NEEFS, Jacques, ROPARS, Marie-Claire, réunis par, *La Politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992.

ZIMA, Pierre Vaclav, *Pour une sociologie du texte littéraire* [1978], Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2000.

ZIMA, Pierre V., *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, « Connaissances des langues », 1985.

3. Sociolinguistique

BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique* [1991], Paris, Seuil, 2001.

CALVET, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie* [1974], Paris, Payot, 2002.

CALVET, Louis-Jean, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques* [1987], Paris, Hachette Littératures, « Pluriel », 1999.

CANUT, Cécile, CAUBET, Dominique, édit., *Comment les langues se mélangent ? Codeswitching en Francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2001.

CANUT, Cécile, *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007.

LABOV, William, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976.

LAGARDE, Christian, *Des Ecritures « bilingues ». Sociolinguistique et littérature*, Paris, L'Harmattan, « Sociolinguistique », 2001.

Problématiques de la francophonie

ABOU, Sélim, HADDAD, Katia, dir., *Une Francophonie différentielle*, Paris, L'Harmattan/Université St-Joseph/AUPELF, 1994.

ARON, Paul, édit., « Situations de l'écrivain francophone », n° spécial, *Revue de l'Institut de sociologie*, 1990-1991.

BARTHES, Roland, *Leçon*, Paris, Seuil, 1978.

BENIAMINO, Michel, *La Francophonie littéraire. Essais pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, 1999.

BERNABE, Jean, CHAMOISEAU, Patrick, CONFIANT, Raphaël, *Eloge de la créolité* [1989], Paris, Gallimard, 1990.

BILOA, Edmond, *Le français des romanciers africains : appropriation, variationisme, multilinguisme et normes*, Paris, L'Harmattan, 2007.

BLACHERE, Jean-Claude, *Négritures*, Paris, L'Harmattan, 1993.

CHAMOISEAU, Patrick, *Ecrire en pays dominé*, Paris, Gallimard, 1997.

CHIKHI, Beïda, dir., *Figures tutélaires, textes fondateurs. Francophonies et héritage*, Paris, PUPS, 2009.

COMBES, Dominique, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette Supérieur, « Contours littéraires », 1995.

- DELBART, Anne-Rosine, *Les Exilés du langage. Un siècle d'écrivains français venus d'ailleurs (1919-2000)*, Limoges, PULIM, 2005.
- DELEUZE, Gilles, GUATTARI, Félix, *Kafka : Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975.
- D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc, dir., *Les Etudes littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Université Charles De Gaulle-Lille III, 2003.
- DION, Robert, LÜSEBRINK, Hans-Jurgen, RIESZ, Janos, *Ecrire en langue étrangère. Interférences de langues et de cultures dans le monde francophone*, Québec, Nota Bene, 2004.
- DERRIDA, Jacques, *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996.
- DIOP, Papa Samba, édit., *Littératures francophones : langues et styles*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- GASSAMA, Makhily, *La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, ACCT/Karthala, 1995.
- GAUVIN, Lise, édit., *L'Ecrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, « Etudes littéraires », 1997.
- HOLTER, Karin, SKATTUM, Ingse, réunis et présentés par, *La Francophonie aujourd'hui : réflexions critiques*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- « Langues, langages, inventions », n° spécial *Notre Librairie*, 159, juillet-sept. 2005.
- LE BRIS, Michel, ROUAUD, Jean, dir., *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard, 2007.
- LE QUELLEC COTTIER, Christine, MAGGETTI, Daniel, édit., *Ecrire en Francophonie : une prise de pouvoir ?*, Lausanne, Etudes de Lettres, 2008.
- MALAUSSENA, Katia et SZNICER, Gérard, dir., *Traversées francophones*, Genève, Suzanne Hurter, 2010.
- MATHIEU-JOB, Martine, textes réunis et présentés par, *L'Entredire francophone*, Bordeaux, P.U. de Bordeaux, 2004.
- NOUMSI, Gérard Marie, *La Créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- PHILIPPE, Gilles, PIAT, Julien, dir., *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009.
- ROBILLARD, Didier de, BENIAMINO, Michel, *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie. Tome 1.*, Paris, Champion, 1993.
- ROBILLARD, Didier de, BENIAMINO, Michel, *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie. Tome 2*, Paris, Champion, 1996.
- ROBIN, Régine, *Le Deuil de l'origine : une langue en trop, la langue en moins*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1993.
- SCHMITT, Michel-P., « Pour une francographie combative », Communication présentée au colloque d'Alep en avril 2008, inédit.

SYMINGTON, Micéala, BONHOMME, Béatrice, *Libres horizons : pour une approche comparatiste, lettres francophones, imaginaires : hommage à Arlette et Roger Chemain*, Paris, L'Harmattan, 2008.

TOLEDO, Camille de, *Visiter le Flurkistan, ou les illusions de la littérature-monde*, Paris, PUF, 2008.

Sur les littératures francophones africaines

1. Etudes critiques

ACHIRIGA, Jingiri J., *La Révolte des romanciers noirs de langue française* [1973], Sherbrooke, Naaman, « Etudes », 1978.

BESTMAN, Martin T., *Sembene Ousmane et l'esthétique du roman négro-africain*, Sherbrooke, Naaman, « Etudes », 1981.

BISANSWA, Justin K., *Roman africain contemporain. Fictions sur la fiction de la modernité et du réalisme*, Paris, Honoré Champion, « Unichamp-Essentiel », 2009.

BOKIBA, André-Patient, *Ecriture et identité dans la littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 1998.

BONNET, Véronique, BRIDET, Guillaume, PARISOT, Yolaine, dir., *Caraïbes et Océan indien. Questions d'histoires*, Paris, L'Harmattan, 2009.

BRAHIMI, Denise et TREVARTHEN, Anne, *Les Femmes dans la littérature africaine. Portraits*, Paris, Karthala/CEDA/Agence de la Francophonie, 1998.

CAILLOIS, Roger, « Introduction », *Diogène*, 80, cot.-déc. 1972, p. 3-7.

CHEMAIN, Roger, *La Ville dans le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1981.

CHEYMOL, Marc, dir., *Littératures au sud*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie/Archives Contemporaines, 2009.

CHEMAIN, Roger, *L'Imaginaire dans le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1986.

CHEMAIN-DEGRANGE, Arlette, *Emancipation féminine et roman africain*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1980.

CHEVRIER, Jacques, *Le Lecteur d'Afriques*, Paris, Honoré Champion, 2005.

CHEVRIER, Jacques, *Littératures francophones d'Afrique noire*, Aix-en-Provence, Edisud, « Les Ecritures du Sud », 2006.

CHEVRIER, Jacques, mélanges offerts à, *Enseigner le monde noir*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2007.

Collectif, *Colloque sur la littérature et l'esthétique négro-africaine*, Dakar, Nouvelles Editions africaines, 1979.

COUSSY, Denise, *La Littérature africaine moderne au sud du Sahara*, Paris, Karthala, 2000.

- CROSTA, Suzanne, MILLER, Robert Alvin, ONYEOZIRI, Gloria, *Perspectives théoriques sur les littératures africaines et caribéennes*, Toronto, Université de Toronto/Département d'Etudes Françaises, 1987.
- DABLA, Sewanou, *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- DEBLAINE, Dominique, ABDELKADER, Yamna, CHANCE, Dominique, dir., *Transmission et théories des littératures francophones. Diversité des espaces et des pratiques linguistiques*, Bordeaux, P.U. de Bordeaux/Jasor, 2008.
- DEHON, Claire L., *Le Réalisme africain. Le Roman francophone en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, « Critiques littéraires », 2002.
- DIOP, Papa Samba, *La Critique littéraire négro-africaine d'expression française : situation et perspectives*, Paris, Paris XII, 1981.
- EDWIN, Shirin, *L'Islam mis en relation. Le roman francophone de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, Kimé, 2009.
- FAYOLLE, Roger, « Quelle critique africaine ? », *Présence Africaine*, 123, 3^{ème} trimestre 1982, p. 103-110.
- FAYOLLE, Roger, « Roman et traditions dans les romans africains et maghrébins d'écriture française [1984] », in Jacques Bersani, Michel Collot, Yves Jeanneret et Philippe Régner, édits., *Roger Fayolle. Comment la littérature nous arrive*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 289-299.
- FAYOLLE, Roger, « Quelle critique pour les littératures africaines ? [1986] », in Jacques Bersani, Michel Collot, Yves Jeanneret et Philippe Régner, édits., *Roger Fayolle. Comment la littérature nous arrive*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 301-308.
- FAYOLLE, Roger, « La sagesse des barbares : enseigner les littératures maghrébines et africaines de langue française [1989] », *Notre Librairie*, 160, déc. 2005-fév. 2006, p. 82-87.
- FOUET, François, « Le thème de l'amour chez les romanciers négro-africains d'expression française », in *Actes du colloque sur la littérature africaine d'expression française. Dakar 26-29 mars 1963*, Dakar, Université de Dakar, 1965, p. 139-159.
- GANDONOU, Albert, *Le Roman ouest-africain de langue française. Etude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002.
- GARCIA, Mar, « Instance narratorial, indices de fictionnalité et reconnaissance générique dans le roman négro-africain », in Raphaël Baroni et Marielle Macé, études réunies et présentées par, *Le Savoir des genres*, PUR, 2006, p. 241-258.
- GARNIER, Xavier, *La Magie dans le roman africain*, Paris, PUF, « Ecritures francophones », 1999.
- GUERAUD, Jean-François, textes rassemblés et présentés par, *La Littérature francophone d'Afrique noire et de Madagascar jusqu'en 1960*, Lyon, CEDIC/Lyon III, 1992.
- « Islam et littératures africaines », n° spécial *Nouvelles du Sud*, 6-7, nov.-avr. 1987.

- HUSTI-LABOYE, Carmen, *L'Individu dans la littérature africaine : l'ontologie faible de la postmodernité*, Limoges, Université de Limoges, 2007.
- JOUBERT, Jean-Louis, *Littératures de l'Océan indien*, Vanves, EDICEF/AUPELF, 1991.
- KANE, Mohamadou, *Roman africain et tradition*, Dakar, NEA, 1982.
- KANE, Momar Désiré, *Marginalité et errance dans la littérature et le cinéma africains francophones*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- KESTELOOT, Lilyan, *Les Ecrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1963.
- KESTELOOT, Lilyan, *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala/AUF, 2001.
- KOM, Ambroise, *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française en Afrique au sud du Sahara. T. 2. De 1979 à 1989* [1996], Paris, L'Harmattan, 2001.
- LAWSON-ANANISSOH, Laté E., *Le Roman « nouveau » en Afrique francophone (Henri Lopes, Sony Labou Tansi)*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 1996.
- MARIMOUTOU, Jean-Claude Carpanin, « Littératures indiaocéaniques », *Revue de Littérature Comparée*, 318, avril-juin 2006, p. 131-140.
- MATESO, Locha, *La Littérature africaine et sa critique*, Paris, ACCT/Karthala, 1986.
- MATESO, Locha, « Critique de la critique : quelles ruptures dans la littérature africaine ? », *Notre Librairie*, 103, 4^{ème} trimestre 1990, p. 79-83.
- MATESO, Locha, « La critique [africaine] en langue française », *Revue de Littérature Comparée*, 1, janvier-mars 1993, p. 121-128.
- MELONE, Thomas, « Le critique littéraire africain et les problèmes du langage : point de vue d'un Africain », *Présence Africaine*, 73, 1^{er} trimestre 1970.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, *L'Idéologie dans la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 1986.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, *Plaidoyer pour une nouvelle approche des rapports entre la littérature négro-africaine d'expression française et le pouvoir colonial : essai critique*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- MILOLO, Kembe, *L'Image de la femme chez les romancières de l'Afrique noire francophone*, Fribourg, Ed. Universitaires de Fribourg, 1986.
- MONGO-MBOUSSA, Boniface, *Désir d'Afrique*, Paris, Gallimard, « Continents noirs », 2002.
- MONGO-MBOUSSA, Boniface, *L'Indocilité. Supplément au Désir d'Afrique*, Paris, Gallimard, « Continents noirs », 2005.
- MOUDILENO, Lydie, *Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990*, Dakar, CODESRIA, « Documents de travail », 2003.
- MOURALIS, Bernard, *Individu et collectivité dans le roman négro-africain d'expression française*, Abidjan, Annales de l'Université d'Abidjan, 1969.

- MOURALIS, Bernard, *Littérature et développement. Essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, Silex, 1984.
- MOURALIS, Bernard, *L'Illusion de l'altérité. Etudes de littérature africaine*, Paris, Champion, « Littérature générale et comparée », 2007.
- MOURA, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale* [1999], Paris, PUF, « Ecritures francophones », 2005.
- NAUMANN, Michel, *Les Nouvelles voies de la littérature africaine et de la libération. (Une littérature « voyoue »)*, Paris, L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 2001.
- NDIAYE, Christiane, sous la direction de, *Rira bien...Humour et ironie dans les littératures et le cinéma francophones*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2008.
- NGAL, Georges, *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 1994.
- NGAL, Georges, *Esquisse d'une philosophie du style autour du champ négro-africain*, édit. Tanawa, 2000.
- NGAL, Georges, *Œuvres critiques. 1970-2009. Tome I et II*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- NGANDU, Pius Nkashama, *Ecritures et discours littéraires. Etudes sur le roman africain*, Paris, L'Harmattan, « Critiques Littéraires », 1989.
- Notre Librairie* [Actuel Cultures Sud], numéro spécial « Critique littéraire », 160, déc. 2005-févr. 2006.
- RACAULT, Jean-Michel, *Mémoires du Grand Océan. Des relations de voyage aux littératures francophones de l'Océan Indien*, Paris, PUPS, 2007.
- RAHARIMANANA, Jean-Luc, textes réunis par, *Identités, langues et imaginaires dans l'Océan indien*, Lecce, Alliance française, 2003.
- RANAIVOSON, Dominique, *La Production littéraire francophone à Madagascar depuis 1980*, Paris, Paris XIII, 2001.
- RANAIVOSON, Dominique, « Fictions dans l'Océan Indien : identités oubliées et mémoires blessées », *Notre Librairie*, 161, mars-mai 2006, p. 38-43.
- SAMBOU, Ephrem, *La Satire dans le roman guinéen*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 1996.
- SCHIPPER-DE LEEUW, Mineke, *Le Blanc vu d'Afrique. Le blanc et l'occident au miroir du roman négro-africain de langue française*, Yaoundé, Clé, 1973.
- SEMUJANGA, Josias, réunis par, *La Littérature africaine et ses discours critiques*, Montréal, P.U. de Montréal, 2001.
- SYLVOS, Françoise, MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO, Valérie, études réunies et présentées par, « Les littératures réunionnaises », *Francofonie*, 53, 2007.
- TIDJANI-SERPOS, Noureini, *Aspects de la critique africaine*, Paris, CEDA/Silex, 1987.
- VIGNONDE, Jean-Norbert, « Quelle critique pour la littérature africaine », *Notre Librairie*, 78, janvier-mars 1985, p. 9-19.

2. Approche sociologique des littératures africaines francophones

- ANIEGBUNA, Emmanuel-Fernandez Ike, *Sociologie de la littérature ouest-africaine : l'apport de la tradition dans le roman nigérian*, Limoges, Université de Limoges, 1980.
- ASTIER, Pierre, « Les éditeurs indépendants au service de la bibliodiversité », *Cultures Sud*, 170, sept. 2008, p. 13-17.
- ANOZIF, Sunday O., *Sociologie du roman africain : réalisme, structure et détermination dans le roman moderne ouest-africain*, Paris, Aubier-Montaigne, 1970.
- CHERCHARI, Amar, *Réception de la littérature africaine d'expression française jusqu'en 1970*, Paris, Silex, 1982.
- Critique et réception des littératures négro-africaines. Actes du colloque de Paris III, 10-11 mars 1978*, in *L'Afrique littéraire et Artistique*, 50, 4^{ème} trimestre 1978.
- DIOP, Papa Samba, « Pour une large réception », *Cultures Sud*, 170, sept. 2008, p. 7-12.
- DUCOURNAU, Claire, *La Réception d'« Allah n'est pas obligée » d'Ahmadou Kourouma : du « lecteur implicite » à des lecteurs français et sénégalais*, Lyon, Lyon 2/ENS de Lyon, 2003.
- FONKUA, Romuald-Blaise, « L'Afrique en Khâgne. Contribution à une étude des stratégies senghorienne du discours dans le champs littéraire francophone », in *Présence africaine*, 154, 2^{ème} semestre 1996, p. 130-175.
- FONKUA, Romuald-Blaise et HALEN, Pierre, réunis par, *Les Champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001.
- GAUVIN, Lise, *Ecrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*, Paris, Karthala, 2007.
- HALEN, Pierre, « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », in Papa Samba DIOP et Hans-Jürgen LÜSEBRINK, *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen, Narr, 2001, p. 55-67.
- HALEN, Pierre, « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », in Josias Semujanga, dir., *La Littérature africaine et ses discours critiques*, Montréal, P.U. de Montréal, 2001.
- HALEN, Pierre, « Les littératures ² du Sud ²ne tombent pas des nues », *Notre Librairie*, 160, déc. 2005-février 2006, p. 16-20.
- KADI, Germain-Arsène, *Le Champ littéraire africain depuis 1960. Romans, écrivains et sociétés ivoiriens*, Paris, L'Harmattan, « Palinure », 2010.
- KANE, Mohamadou, « L'écrivain africain et son public », *Présence africaine*, 58, 2^{ème} trimestre 1966, p. 9-31.
- LEINER, Jacqueline et alii, *Réception critique de la littérature africaine et antillaise d'expression française*, Paris, Jean-Michel Place, 1979.
- MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO, Valérie, MARIMOUTOU, Jean-Claude Carpanin, *Le Champ littéraire réunionnais en questions. Univers créoles 6*, Paris, Economica, « Antropos », 2006.

MALELA, Buata B., *Les Ecrivains afro-antillais à Paris (1920-1960). Stratégies et postures identitaires*, Paris, Karthala, 2008.

MERCIER, Roger, « La Littérature négro-africaine et son public », *Revue de Littérature Comparée*, 3-4, 1974, p. 398-408.

MIDIOHOUAN, Guy Ossito, *Contribution à l'étude de l'accueil et de la réception critique de la littérature négro-africaine en France (1808-1948)*, Paris, Paris III, 1978.

N'GORAN, David K., *Le Champ littéraire africain : essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, « Critiques littéraires », 2009.

RICARD, Alain, « La littérature comme institution », *Revue de Littérature Comparée*, 1, janvier-mars 1993, p. 109-113.

RIESZ, Janos, « Les littératures d'Afrique noire vues du côté de la réception », *Revue de Littérature Comparée*, 1, janvier-mars 1993, p. 11-22.

Sur les Comores

ABDOURAHIM, Said, *Mariage à Ngazidja. Fondement d'un pouvoir*, Bordeaux, Bordeaux II, 1983.

AHMED, Abdallah Chanfi, *Islam et politique aux Comores*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 1999.

AHMED, Abdallah Chanfi, *Ngoma et mission islamique (da'wa) aux Comores et en Afrique orientale. Une approche anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 2002.

AHMED-CHAMANGA, Mohamed, GUEUNIER, Noël-Jacques, *Le Dictionnaire comorien-français et français-comorien*, Paris/Louvain, Peeters, 1979.

AHMED-CHAMANGA, Mohamed, *Dictionnaire français-comorien : dialecte shindzuani*, Paris, L'Harmattan, 1997.

AHMED-CHAMANGA, Mohamed, *Contes comoriens de Ngazidja : au-delà des mers*, Paris, L'Harmattan, 1999.

ALI MOHAMED, Toibibou, *La Transmission de l'islam aux Comores (1933-2000). Le cas de la ville de Mbéni*, Paris, L'Harmattan, 2008.

BEN ALI, Damir, *Musique et société aux Comores*, Moroni, Komédit, 2004.

BLANCHY, Sophie, « Famille et parenté dans l'archipel des Comores », *Journal des Africanistes*, 62, 1992, p. 7-53.

BLANCHY, Sophie, *Dictionnaire mahorais-français et français-mahorais*, Paris, L'Harmattan, 1996.

BLANCHY, Sophie, « Seul ou tous ensemble ? Dynamique des classes d'âge dans les cités de l'île de Ngazidja, Comores », *L'Homme*, 167-168, 2003, p. 153-186.

BLANCHY, Sophie, « Cité, citoyenneté et territoire à Ngazidja (Comores) », *Journal des Africanistes*, 74, 2004, p. 341-381.

- BLANCHY, Sophie, « Pouvoir et différenciation sociale à Ngazidja. Les mosquées du vendredi », *Tarehi*, 10, 2004, p. 16-23.
- BOINA, Aboubacar, *La Pensée comorienne*, Paris, Paris X, 1996.
- BOULINIER, Georges et alii, *Islam et littératures dans l'archipel des Comores*, Paris, Centre de Documentation et de Recherche sur l'Asie du Sud-Est et le Monde insulindien, 1981.
- BOUVET, Henri, *Les Problèmes de formation dans un pays en voie de développement : le cas de la République Fédérale Islamique des Comores*, Paris, Paris III, 1984.
- CAMINADE, Pierre, *Comores-Mayotte : une histoire néocoloniale*, Marseille, Agone, 2003.
- CARAYOL, Rémi et alii, « Ali Soilihi, 30 ans après sa mort », dossier spécial *Kashkazi*, 72, mai 2008, p. 20-23.
- CHAGNOUX, Hervé, HARIBOU, Ali, *Les Comores*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1980.
- CHANUDET, Claude, RAKOTORISOA, Jean-Aimé, *Mohéli : une île des Comores à la recherche de son identité*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 2000.
- CHOUZOUR, Sultan, *Le Pouvoir de l'honneur. Tradition et contestation en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 1994.
- DESCHAMPS, Alain, *Les Comores d'Ahmed Abdallah : mercenaires, révolutionnaires et coelacanth*, Paris, Karthala, 2005.
- DEVILLARD, Jean-Marc, « Un témoignage sur le massacre des Comoriens à Majunga, *Le Monde*, 16-17 janvier 1977, p. 4.
- DIABY, Nissoiti, *Le Régime politique comorien de l'indépendance au coup d'Etat du 13 mai*, Paris, Paris I, 1983.
- DIABY, Nissoiti, *Essai sur la femme comorienne (île d'Anjouan)*, Paris, Paris V, 1983.
- DJABIR, Abdou, *Les Comores : un Etat en construction*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- ELANIOU, Mohamed, *L'Indépendance dans la citerne*, Moroni, Komédit, 2004.
- ELBADAWI, Soeuf, coordonné par, « Archipel des Comores : un nouvel élan ? », n° spécial, *Africultures*, 51, octobre 2002.
- FASQUEL, Jean, *Mayotte, les Comores et la France*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- FLOBERT, Thierry, *Les Comores : évolution juridique et socio-économique*, Université Aix-Marseille, 1976.
- GEVREY, Alfred, *Essai sur les Comores [1870]*, Mamoudzou [Mayotte], Ed. du Baobab, 1997.
- GOURITIN, Bernard, *Traque au djinn dans l'archipel des Comores*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- GUEBOURG, Jean-Louis, *La Grande Comore : des sultans aux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- GUEBOURG, Jean-Louis, *Espace et pouvoirs en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- GUILLEBAUD, Jean-Claude, *Les Confettis de l'empire*, Paris, « Histoire Immédiate », 1976.

- HATUBOU, Salim, *Contes et légendes des Comores ou genèse d'un pays bantu*, Paris, Flies France, 2004.
- IBRAHIME, Ahmed, *La Notion de pouvoir en Afrique noire (le cas des Comores de 1886 à 2000)*, Paris, Paris VIII, 2004.
- IBRAHIME, Ahmed, *Le Français aux Comores : une étude lexicographique*, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1996.
- IBRAHIME, Mahmoud, *Etat français et colons aux Comores (1912-1946)*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 1997.
- IBRAHIME, Mahmoud, *La Naissance de l'élite politique comorienne (1945-1975)*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 2000.
- IBRAHIME, Mohamed, *Histoire de l'enseignement aux Comores*, Saint-Denis, Centre Régional de Documentation Pédagogique de la Réunion, 1994.
- IDAROUSSE, Attoumane, *Le Sous-développement comorien*, Bordeaux, Bordeaux III, 1982.
- KLOTCHKOFF, Jean-Claude, DEVEY, Muriel, VAN DER MEEREN, Renaud, *Les Comores et Mayotte*, Paris, Jaguar, 2006.
- LAFON, Michel, *L'Eloquence comorienne au secours de la révolution : les discours d'Ali SOILIHI (1975-1978)*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- MAHAMOUD, Ahmed Wadaane, *Mayotte : le contentieux entre la France et les Comores*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- MANSOIB, Mohamed, *La Situation linguistique et le système éducatif aux Comores*, Université de la Réunion, 1993.
- MARTIN, Jean, *Comores, quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'Harmattan, 1983.
- MATTOIR, Nakidine, *Les Comores de 1975 à 1990. Une histoire politique mouvementée*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- MICHALON, Thierry, « L'archipel des sultans batailleurs », *Le Monde diplomatique*, juin 2009, p. 16-17.
- MOGNI, Avouka, *Langage et pensée arabo-musulmans aux Comores (des origines jusqu'à nos jours)*, Bordeaux, Bordeaux III, 1997.
- MONDOHA, Kassim A. et alii, *Enquête démographique et de santé : Comores 1996*, Moroni, CNDRS, 1997.
- MSA, Abdallah, *Les Problèmes de développement d'une économie micro-insulaire : le cas des Comores*, Montpellier, Montpellier I, 1985.
- MSA, Abdallah, *Un espoir déçu : bilan économique et social de vingt cinq années d'indépendance aux Comores (1975-2001)*, Paris, Ed. de l'Officine, 2001.
- M'SA, Ali Djamal, *Luttes de pouvoirs aux Comores : entre notables traditionnels, notables professionnalisés et politiques professionnels*, Levallois Perret, Ed. de la Lune, 2006.
- NAHOUSA, Namira, *Indépendance et partition des Comores (1975-1978)*, Moroni, Komedit, 2005.

- NGAL, Georges, « Contribution à la révision et à la formulation d'une politique culturelle novatrice aux Comores », in Georges Ngal, *Œuvre critique. Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2009, 93-115.
- OULEDI, Ahmed, IBRAHIM, Mahmoud, *Les Comores au jour le jour. Chronologie*, Moroni, Komedit, 2007.
- PERRI, Pascal, *Comores : les nouveaux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- RIBOT, Jean-Michel, *La Santé aux Comores*, Paris, Paris XII, 1983.
- ROBINEAU, Claude, *Approche sociologique des Comores (Océan Indien)*, Paris, ORSTOM, 1962.
- ROBINEAU, Claude, *Société et économie d'Anjouan (Océan Indien)*, Paris, ORSTOM, 1966.
- ROBINEAU, Claude, *Les Îles mystérieuses : paysages et problèmes de sociétés paysannes : Comores-Congo-Madagascar-Polynésie*, Abbeville, F. Paillard, 2000.
- SAID AHMED, Moussa, *Guerriers, princes et poètes aux Comores dans la littérature orale*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 2000.
- SAID HASSANE, El Anrif, *La Politique de coopération de la France aux Comores*, Lille, ANRT, 2001.
- SAID, Soilihi, *Le Français dans l'archipel des Comores : statuts, usages et pratiques de la langue*, Marseille, Université de Provence, 2004.
- SAID SOILIHI, Youssouf, *Comores, les défis du développement indépendant, 1975-1978*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- SAID SOILIHI, Youssouf, *L'Elan brisé ?*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- SAINDOU, Kamal'Eddine et alii, « Les hommes [aux Comores] », dossier spécial, *Kashkazi*, 67, octobre 2007, 35-45.
- SOIBAHADDINE, Ibrahim, *En quel sens faut-il transformer l'éducation aux Comores ?*, Bordeaux, Bordeaux II, 1980.
- THANAI, Binti Abdou Sidi, *La Situation sociolinguistique du français aux Comores*, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1990.
- TURGIS, Patrick, *Maore*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- TURINE, Jean-Marc, *Terre noire : lettre des Comores*, Genève, Métropolis, 2008.
- VERIN, Pierre, *Les Comores*, Paris, Karthala, 1994.
- VERIN, Emmanuel et Pierre, *Archives de la révolution comorienne : le verbe contre la coutume. Histoire de la révolution*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 1999.
- VERIN, Emmanuel et Pierre, *Histoire de la révolution comorienne. Décolonisation, idéologie et séisme social*, Paris, L'Harmattan, « Archipel des Comores », 1999.
- VIVIER, Géraldine, *Les Migrations Comores/France : logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, Paris, Paris X, 1999.

Généralités

1. Anthropologie

- ASKEVIS-LEHERPEUX, Françoise, *La Superstition*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1988.
- DELSOL, Chantal, *Qu'est-ce que l'homme ? Cours familial d'anthropologie*, Paris, Cerf, « La Nuit surveillée », 2008.
- DUMONT, Louis, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne* [1983], Paris, Seuil, « Points/Essais », 1991.
- OBADIA, Lionel, *La Sorcellerie*, Paris, Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2005.
- PALOU, Jean, *La Sorcellerie* [1957], Paris, PUF, « Que sais-je », 2002.

2. Histoire

- DUSSEY, Robert, *L'Afrique malade de ses hommes politiques*, Paris, Jean Picollec, 2008.
- FAYE, Jean-Pierre, *Introduction aux langages totalitaires. Théorie et transformations du récit* [2003], Paris, Le Livre de poche, « Biblio Essais », 2009.
- FERRO, Marc, *Le Ressentiment dans l'histoire. Comprendre notre temps* [2007], Paris, Odile Jacob, 2008.
- KAUFMANN, Jean-Claude, *L'Etrange histoire de l'amour heureux*, Paris, Armand Colin, 2009.
- LEVY, Bernard-Henri, *L'Idéologie française*, Paris, Grasset, 1981.
- THIESSE, Anne-Marie, *La Création des identités nationales. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1999.
- TOBNER, Odile, *Du Racisme français*, Paris, Les Arènes, 2007.
- TODOROV, Tzvetan, *Mémoire du mal, tentation du bien : enquête sur notre siècle*, Paris, Robert Laffont, 2000.
- VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire* [1971], Paris, Seuil, « Points / Histoire », 1996.

3. Philosophie

- FOUCAULT, Michel, *Le Gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France. 1982-1983*, Paris, Gallimard/Seuil, « Hautes Etudes », 2008.
- FOUCAULT, Michel, *Le Courage de la vérité. Cours au Collège de France. 1984*, Paris, Gallimard/Seuil, « Hautes Etudes », 2009.

4. Psychologie

FREUD, Sigmund, *Psychopathologie de la vie quotidienne* [1923], traduction de Serge Jankélévitch, Paris, Payot, 2001.

ZUCKER, Konrad, *Psychologie de la superstition* [1953], traduction de François Vaudou, Paris, Payot, 2006.

5. Sciences politiques

ATTALI, Jacques, *La Voie humaine*, Paris, Fayard, 2004.

BAYART, Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre* [1989], Paris, Fayard, « L'Espace du politique », 2006.

BERGOUNIOUX, Alain, MANIN, Bernard, *Le Régime social-démocrate*, Paris, PUF, 1989.

COURTOIS, Stéphane et alii, *Le Livre noir du communisme*, Paris, Robert Laffont, 1997.

PREPOSIT, Jean, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, « Approche », 1993.

SIMEONE, Raffaele, « Pourquoi l'Occident ne va pas à gauche », *Le Débat*, 156, sept.-oct. 2009, p. 4-17.

6. Sociologie

ARON, Raymond, *Les Etapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1967.

ARON, Raymond, *Les Sociétés modernes*, Paris, PUF, « Quadrige », 2006.

BOBINEAU, Olivier, TANK-STORPER, Sébastien, *Sociologie des religions*, Paris, Armand Colin, « 128 », 2007.

BOLTANSKI, Luc, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, « NRF Essais », 2009.

BOURDIEU, Pierre, *La Domination masculine* [1998], Paris, Seuil, « Points Essais », 2002.

CAILLE, Alain, « Présentation », « De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi », *Revue du MAUSS*, 23, 1^{er} semestre 2004.

ELIAS, Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* [1970], Paris, Pocket, « Agora », 2004.

FAHMY, Mansour, *La Condition de la femme dans l'islam* [1913], Paris, Allia, 2004.

HONNETH, Axel, *La Lutte pour la reconnaissance* [1992], Paris, Le Cerf, 2000.

LAHIRE, Bernard, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinctions de soi*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui/Laboratoire des sciences sociales », 2004.

LIPOVETSKY, Gilles, *L'Ere du vide. Essais sur l'individualisme contemporain* [1983], Paris, Seuil, « Points/Essais », 1991.

MEMMI, Albert et alii, *Le Racisme dans le monde*, Paris, Julliard, 1962.

MEMMI, Albert et alii, *Les Français et le racisme*, Paris, Payot, 1965.

MEMMI, Albert, *L'Homme dominé. Le colonisé, le juif, le noir, la femme, le domestique*, Gallimard, 1968.

MEMMI, Albert, *Le Racisme. Description, définition, traitement*, Paris, Gallimard, « Idées », 1982.

MEMMI, Albert, *Testament insolent*, Paris, Odile Jacob, 2009.

RUBIO, Vincent, *La Foule : un mythe républicain ?*, Paris, Vuibert, 2008.

7. Divers

BRUCKNER, Pascal, *Le Paradoxe amoureux*, Paris, Grasset, 2009.

BRUCKNER, Pascal, FINKIELKRAUT, Alain, *Le Nouveau désordre amoureux* [1977], Paris, Seuil, 1997.

Annexes

Annexe 1 : Bibliographie de la littérature comorienne

(1985- 2010)

Voici une bibliographie, non exhaustive, mais aussi large et solide que possible, de la littérature comorienne. Mettre à la disposition des chercheurs (ou de simples lecteurs) une bibliographie de cette littérature nous a semblé fort utile et intéressant dans la mesure où, à notre connaissance, ce travail n'a pas été fait compte tenu de la jeunesse de cette littérature et de la taille de ses éditeurs (souvent des petits éditeurs presque inconnus du marigot parisien excepté bien entendu l'Harmattan qui publie beaucoup mais n'assure pas toujours une promotion de ses publications).

I. Œuvres littéraires

1. Roman

AHAMADA-MZE, Faoudine, *La Secte de la virginité*, Kwanzaa, 2007.

AHAMADA-MZE, Faoudine, *La Prostitution en héritage*, Kwanzaa, 2007.

AHAMADA-MZE, Faoudine, *L'Honneur des Lâches*, Paris, Ed. de la Lune, 2007.

AHMED ABDALLAH, Patrice, *Les Frasques d'un notable*, Paris, Ed. de la lune, 2006.

ANDHUME, Houmadi, *Aux Parfums des îles*, Moroni, Komédit, 2005.

ATTOUMANI, Nassur, *Mon Mari est plus qu'un fou : c'est un homme* [2004], Paris, Naïve, 2006.

ATTOUMANI, Nassur, *Le Calvaire des baobabs*, Paris, L'Harmattan, 2000.

ATTOUMANI, Nassur, *Nerf de bœuf*, Paris, L'Harmattan, 2000.

ATTOUMANI, Nassur, *Le Calvaire des baobabs*, Paris, L'Harmattan, 2000.

BACO, Abdou, *Brûlante est ma terre*, Paris, L'Harmattan, « Encres noires », 1991.

BACO, Abdou, *Dans un cri silencieux*, Paris, L'Harmattan, « Encres noires », 1993.

BACO, Abdou, *Coupeurs de tête*, Chevagny-sur-Guye, Orphie, 2007.

DJAILANI, Nassuf, *Une Saison aux Comores*, Moroni, Komédit, 2006.

DINE, Nour, *Mwanangaya. La vie est belle mais pas autant que mes rêves*, Marseille, Encres du Sud, 2000.

DINE, Nour, *Petite-Graine*, Moroni, Komédit, 2007.

FAYALLE, Mohamed, *Le Seigneur héroïque*, Paris, L'Harmattan, 2007.

HALIDI, Allaoui, *Cris d'ici et d'ailleurs*, Moroni, Komédit, 2008.

HAMZA, Soilhouboud, *Un coin de voile sur les Comores*, Paris, L'Harmattan, 1993.

- HATUBOU, Salim, *Le Sang de l'obéissance*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- HATUBOU, Salim, *L'Odeur du béton*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- HATUBOU, Salim, *Marâtre*, Moroni, Komédit, 2003.
- HATUBOU, Salim, *Les Démons de l'aube*, Paris, L'Harmattan, « Lettres de l'Océan indien », 2006.
- HATUBOU, Salim, *Marâtre*, Moroni, Komédit. Réédition, 2007.
- HATUBOU, Salim, *Nala et le tam-tam sacré*, Moroni, Komédit, 2007.
- IBRAHIM, Ahmed, *Aux Villages de l'Océan*, Tananarive, Print Express, 2004.
- IBRAHIM, Ahmed, *Exploits de Mzimba*, Tananarive, Print Express, 2005.
- IBRAHIM, Ahmed, *Mariage ambigu*, Tananarive, Print Express, 2007.
- IBRAHIM, Ahmed, *Soilili au pays de Rakoto Rabamanala*, Tananarive, Print Express, 2007.
- IBRAHIM, Ahmed, *Sobdolo, le cousin imbécile*, Tananarive, Print Express, 2007.
- OMAR, Djamal, *Le Sacre de l'enfant révolté*, Edilivre, 2007.
- RAJAB, Patrice, *Et la lumière s'éteint sur Kodoni*, Kalamu des îles, 2007.
- RIDJALI, Ambass, *Sur le chemin de l'école*, Moroni, Komédit, 2006.
- SAID SALIM, Aboubacar, *Et la graine...*, Paris, Cercle Repère, 1998.
- SAID SALIM, Aboubacar, *Le Bal des Mercenaires*, Moroni, Komédit, 2004.
- SAST, Said Ahmed, *Le Crépuscule des baobabs*, Moroni, Komédit, 2001.
- SAID YASSINE, Said Ahmed, *Une Enfance oubliée et autre histoire*, Les Belles Pages, 2007.
- TOIHIRI, Mohamed, *La République des Imberbes*, Paris, L'Harmattan, « Encres noires », 1985.
- TOIHIRI, Mohamed, *Le Kafir du Karthala* [1992], Paris, L'Harmattan, « Encres noires », 1992.
- YOUSSEF, Ibrahim, *Le Tam-tam des bannis*, Editions de la lune, 2007.
- ZEINE-PAPAKAÏS, Mohamed, *Masihou Mtsana*, Kalamu des îles, 2007.

2. Nouvelle

- BACO, Abdou, *Cinq femmes*, Marseille, Encres du Sud, 2005.
- BACO, Abdou et Hanyat, *La Belle du jour*, Saint-Denis, Grand Océan, 1996.
- IBRAHIM, Ali, *Réflexe de survie*, Moroni, Komédit, 2006.
- IBOUROI, Ismael, *Le Voleur de rêves*, Paris, Editions de la lune, 2008.
- SAID ABDOULHALIM, Mohamed Elamine, *Ngani, la cité des djinns*, Moroni, Komédit, 2004.
- SAST, Said Ahmed, *Les Berceuses assassines*, Moroni, Komédit, 2007.

3. Théâtre

- AHMED ABDALLAH, Patrice, *Le Notable répudié*, Moroni, Komédit, 2002.
- ATTOUMANI, Nassur, *La Fille du polygame*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- ATTOUMANI, Nassur, *Interview d'un macchabée*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- MARTIAL, Alain-Kamal, *Papa m'a suicidé*, Paris, L'Avant-scène théâtre, « Des quatre-vents/Contemporain, 2006.
- PAPAKAÏS, Mhoudine, *Renard a volé Monsieur le Président*, Moroni, Komédit, 2004.
- RIDJALI, Ambass, *Les Couloirs d'un mariage incertain*, Moroni, Komédit, 2003.
- SAID MOHAMED, Abdérémane, *Tombe du ciel*, Plumes libres, 2007.
- TOIHIRI, Mohamed, *La Nationalité*, Paris, Editions A3, 2001.
- TOIHIRI, Mohamed, *L'Ecole de Bangano*, Paris, Editions Klanba, 2005.

4. Poésie

- ANSSOUFOUDDINE, Mohamed, *Paille-en-queue et vol*, Moroni, Komédit, 2006.
- DJAILANI, Nassuf, *Roucoulement*, Moroni, Komédit, 2006.
- DJAILANI, Nassuf, *Spirale*, Les Belles Pages, 2004.
- ELHAD, Mab, *Kaulu la mwando*, Moroni, Komédit, 2004.
- HALIDI, Djamal, *Au Rythme des alizés*, Ed. de la lune, 2006.
- M'SAIDIE, Mahmoud, *Le Mur du calvaire*, Paris, L'Harmattan, « Poètes des cinq continents », 2001.
- M'SAIDIE, Mahmoud, *L'Odeur du coma*, Ed. Librairie Galerie Racine, 2005.
- M'SAIDIE, Mahmoud, *Nuits sèches*, Paris, Klanba Editions, 2006.
- SAINDOUNE, Ben Ali, *Testaments de transhumance*, Moroni, Komédit, 2004.
- SAMBAOUMA, A. Nassar, *Poèmes parlés en marge du jour*, Moroni, Komédit, 2005.
- SAID YASSINE, Said Ahmed, *Mon Âme est percée*, Les Belles Pages, 2006.

5. Essais

- AHMED ABDALLAH, Patrice, *Au Pays des palabres*, Les Belles Pages, 2007.
- ATTOUMANI, Nassur, *Mayotte : identité bafouée*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- BARWANE, Ibrahim, *Pauvres Comores*, Kalamu des îles, 2007.
- CHAMOOUSSIDINE, Mohamed, *Comores, l'enclos ou une existence en dérive*, Moroni, Komédit, 2002.
- ELBADAWI, Soeuf, *Maandzish n° 3. Petites histoires comoriennes*, Moroni, Komédit, 2003.
- ELBADAWI, Soeuf, *Moroni blues. Chap. II*, Moroni, Komédit, 2007.
- MASSIMIA, Ali, *L'Enfer du silence*, Le Manuscrit, 2004.
- M'SA ALI, Djamal, *Luttes de pouvoir aux Comores : entre notables traditionnels, notables professionnalisés et politiques professionnels : le cas d'Azali*, Paris, Ed. de la Lune, 2006.
- SOILHABOUD, Hamza, *Imani, democrasi, ekoloji*, Moroni, Komédit, 2004.

6. Anthologie

BECKETT, Carole, *Anthologie d'introduction à la poésie comorienne d'expression française*, Paris, L'Harmattan, 1995.

HATUBOU, Salim, DJAILANI, Nassuf, SOEUF, Elbadawi, SAINDOUNE, Ben Ali, *Nouvelles écritures comoriennes*, Moroni, Komedit, 2007.

TOIHIRI, Mohamed, BACO, Abdou, SAID SALIM, Aboubacar et alii, *Esprit d'anthologie*, Moroni, Komedit, 2006.

II. Etudes critiques

1. Sur Mohamed Toihiri

BECKETT, Carole, « Religion et superstitions aux Comores dans les romans de Mohamed Toihiri », *South African journal for research in French*, 11, décembre 2001.

ELBADAWI, Soeuf, « L'intellectuel, tragique héros », *Africultures*, 51, octobre 2002, p. 58-61.

MAGNIER, Bernard, TOIHIRI, Mohamed, entretien, « Mohamed Toihiri : premier romancier comorien », *Notre Librairie*, 104, janvier-mars 1991, p. 113-117.

MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « La République des Imberbes », in Ambroise Kom, sous la direction de, *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara. T2 : de 1979 à 1989* [1996], Paris, L'Harmattan, 2001, p. 476-478.

SOILIH, Soilihi Mohamed, « Littérature comorienne : de la fable à la politique », *Africultures*, 51, octobre 2002, p. 49-53.

VEVE, Christine, TOIHIRI, Mohamed, entretien, « Le premier roman comorien en français », *Elite-Afrique*, 7, 1985, p. 64-66.

2. Sur Mohamed Toihiri et Aboubacar Said Salim

BACAR, Abdoulatif, *Comment se lit le roman postcolonial ? Cas des îles Comores : La République des Imberbes et le Bal des Mercenaires*, Paris, Ed. de la Lune, « Littérature et Critiques ».

MDAHOMA, Ali Abdou, *Littérature comorienne : l'esthétique du combat dans La République des Imberbes, Le Kafir du Karthala de Mohamed Toihiri et dans Et la Graine... d'Aboubacar Saïd Salim*, Paris, Paris XII, 2006.

3. Sur Saindoun Ben Ali

ELBADAWI, Soeuf, « Saindoun Ben Ali. Et la littérature comorienne fut ! », *Africultures*, 51, octobre 2002, p. 55-57.

4. Sur Nassur Attoumani

TOIHIRI, Mohamed, « Nassur Attoumani, le briseur de tabous », *Notre Librairie*, 158, juillet-sept. 2005, p. 102-103.

5. Sur Salim Hatubou

MDAHOMA, Ali Abdou, « Salim Hatubou, des valises dans la tête », *Cultures Sud*, 166, juillet-sept. 2007, p. 139-141.

Annexe 2 : Deux textes tirés des pièces de théâtre de Mohamed Toihiri

Le grand mariage : voici un thème qui traverse, de façon presque obsessionnelle, l'œuvre toihirienne. En filigrane dans *La République*, thème majeur dans *Le Kafir*, le grand mariage est au centre de *La Nationalité* et de *L'Ecole de Bangano*. Il nous a semblé captivant de le relever pour de le soumettre aux lecteurs.

Texte 1

On ne mélange pas les torchons et les serviettes dans les danses traditionnelles⁶⁹⁵

*Idari, lors d'une danse traditionnelle, alors qu'il n'a pas encore accompli son grand mariage, s'est permis de danser avec ceux qu'ils l'ont déjà fait au lieu de se ranger derrière les personnes de son rang social. Quelqu'un, Mna Ikofia, qui a déjà réalisé son grand mariage, le lui fait remarquer, impoliment. Ce qui n'a manqué de déclencher une dispute qui va opposer les deux hommes*⁶⁹⁶.

- **Mna Ikofia** : Arrêtez-moi ces tam-tams et dites-moi d'abord ce qu'il fait là, celui-là, crie-t-il en pointant son index vers Idari.

- **Idari** : Quoi ? Qu'est-ce que je fais là ? Tu vois bien que je danse.

- **Mna Ikofia** : Bien sûr que tu dances. Mais tu ne dances pas à ta place ! Si tu veux danser à cet endroit, avec ces notables, alors tu sais ce qui te reste à faire.

- **Idari** : Quoi ? Tu oses me parler ainsi, là, en public ? A moi, fils de Msa Panga, moi petit-fils de Djoubalassi, neveu de Karibangwé ?

- **Mna Ikofia** : Et pourquoi je ne te parlerai pas ainsi ? Je te remettrai toujours à ta place tant que tu n'auras pas fait ton grand mariage !

- **Idari** : C'est quoi, ton grand mariage, toi, dont l'oncle maternel n'est même pas allé en pèlerinage à la Mecque sur la tombe du prophète ?

- **Mna Ikofia** : Il n'est peut-être pas allé à la Mecque mais il a construit une maison en dur à ma sœur, a marié celle-ci en grand mariage. Il a tué ce jour-là 10 zébus et fait cuire 100 sacs de riz.

- **Idari** : Parce que mon oncle lui n'a pas marié ma sœur ? Non seulement il l'a mariée, mais le jour du dîner nous avons tué trois taureaux, invité 500 convives dont le Premier Ministre, les gouverneurs des trois îles, les préfets de toutes les régions (même celui de Mayotte a fait le déplacement), tous les grands et petits directeurs du pays et même les Ambassadeurs de France, de Chine et de Libye. Alors, s'il te plait, sois un peu modeste.

⁶⁹⁵ C'est nous qui donnons les titres des textes.

⁶⁹⁶ Le thème de la dispute publique est très important dans l'œuvre de Mohamed Toihiri. Il apparaît dans *Le Kafir* et, depuis, ne quittera plus son œuvre.

- **Mna Ikofia** : C'est vrai que les Ambassadeurs étaient tous là, et c'est ainsi qu'ils ont assisté à l'arrestation en direct, en pleine table d'honneur, de ton beau-frère lors que les gendarmes sont venus lui mettre les menottes à cet illustre escroc.

- **Idari** : Et toi, tu crois que les gens ne savent pas que ton oncle a été retenu contre son gré, pendant 10 jours dans le Madjouwani pour avoir emprunté des taureaux qu'il n'a jamais payés ? Tu veux que je révèle ici ce que tu ne sais pas ? Hein, tu veux ? Dis-moi que tu veux que je dévoile ce que tu ne sais pas et que tu n'auras jamais voulu savoir ?

- **Mna Ikofia** : Que peux-tu me dire, toi qui n'as pas fait le grand mariage et dont l'oncle est mort avant de l'avoir fait ?

- **Idari** : Tu demandes ce que je peux te dire ? Ecoutez-moi bien, gens du village, ce Mna Ikofia se demande ce que moi je peux lui dire à la Place publique. Il veut peut-être que je lui dise que les femmes de son clan ont essaimé notre village de petits bâtards. Il veut peut-être que je lui apprenne que son père n'est pas le fils de son père ! Il veut peut-être que je lui dise qu'il a fallu payer pour que quelqu'un accepte d'endosser la paternité du premier enfant de sa sœur aînée. Je vais lui dire tout ce qu'il n'aura jamais voulu apprendre de sa vie : je vais lui dire que l'Indien, qui achetait de la vanille à son père, s'est tellement bien occupé de la mère, qu'ils ont chez eux, eux aux cheveux crépus, un enfant aux cheveux lisses comme un Indien. Il n'a pas trouvé bizarre ces cheveux lisses !

- **Mna Ikofia** : Tu auras beau dire et même médire, je te dirai, tant que tu n'auras fait ton grand mariage, que tu n'as pas le droit de danser avec les notables. Un point c'est tout !

- **Idari** : Alors sache que tu n'auras l'occasion de m'insulter une deuxième fois à la Place publique.

- **Mna Ikofia** : Tu dois, en tout cas, savoir qu'on ne mélangera jamais les torchons et les serviettes à cette Place publique, tant que je serai vivant. Vous là, les joueurs de tam-tam, remballez-moi tout ça. C'est terminé. La danse est finie. Qu'il reste seul ou avec ceux de son rang, mais nous autres, nous partons. Ah là là ! C'est vraiment la fin du monde !

Comme par magie, la place se vide. Alors qu'un des derniers danseurs allait sortir, Idari l'appelle et ils s'assoient sur les chaises où étaient les joueurs de tam-tam.

Mohamed Toihiri, *La Nationalité*, Paris, Ed. A3, 2001, p. 9-11.

Texte 2

Pas de bonheur sans la réalisation du grand mariage

MoinaAcha Katrawa est une femme très malheureuse car déshonorée en permanence par une adversaire qui ne manque pas de lui rappeler que sa fille n'a pas encore réalisé son grand mariage. Elle décide de suivre une formation de dispute publique (on ne quitte pas le registre) dans une école spécialisée pour être en mesure de terrasser son adversaire.

- **La Dame** : J'ai un problème avec mes enfants.

- **Le Directeur** : Combien avez-vous d'enfants ?

- **La Dame** : Sept, mais je parle de ma fille aînée et de son mari.

- **Le Directeur** : Qu'est-ce qui ce passe ?

- **La Dame** : Voilà, ma fille est une instruite, elle a fait ses études à l'étranger. Il paraît qu'elle est une intellectuelle. Son mari lui, aurait lu tous les livres des bibliothèques de Navarre.

- **Le Directeur** : Extraordinaire !

- **La Dame** : Détrompez-vous...Ils sont révolutionnaires.
- **Le Directeur** : Ahan, je vois.
- **La Dame** : Ah vous voyez ?
- **Le Directeur** : Allez-y toujours.
- **La Dame** : Dieu leur a accordé de bons postes. Ma fille est même chef et son mari est directeur. Ils ont déjà quatre enfants, trois garçons et une fille qui sont dans de bonnes écoles privées. Ils ont deux belles voitures et une grande maison.
- **Le Directeur** : Mais alors, tout va très bien, Madame.
- **La Dame** : Pas du tout.
- **Le Directeur** : Comment pas du tout ! Ils sont malades ?
- **La Dame** : Pas que je sache !
- **Le Directeur** : Ils ont tout pour être heureux, que veulent-ils de plus ?
- **La Dame** : Eux rien.
- **Le Directeur** : C'est normal puisqu'ils sont heureux !
- **La Dame** : C'est justement ce qui me rend malheureuse !
- **Le Directeur** : Je ne comprends pas en quoi le bonheur de vos enfants vous rend malheureuse !
- **La Dame** : Ils sont décidés à se contenter de cela.
- **Le Directeur** : Madame, ils ont fait preuve de beaucoup d'ambition en parvenant au stade social où ils se trouvent ; nombreux sont ceux qui voudraient avoir le centième de ce que possèdent vos enfants ! Qu'est-ce qu'il leur faudrait en plus, d'après vous ?
- **La Dame** : Le Anda⁶⁹⁷.
- **Le Directeur** : Aïe aïe aïe ! La grande plaie du pays ! Je comprends. Et en quoi mon Ecole peut-elle vous aider ?
- **La Dame** : A rétorquer avec assurance aux femmes dont les filles ont fait le grand mariage. Ce qui m'attriste le plus, c'est que ces filles, comme la mienne, prétendaient qu'elles étaient aussi des révolutionnaires, des intellectuelles comme la mienne [...].
- **Le Directeur** : Bien. Parlez-moi maintenant de votre gendre.
- **La Dame** : Saïd ! Sous d'autres cieux, il serait le gendre idéal.
- **Le Directeur** : C'est-à-dire ?
- **La Dame** : Il n'a jamais ces fausses parties de dominos, ni de prétendues parties de cartes ou de m'raha avec ses amis. - **Le Directeur** : En effet.
- **La Dame** : Il n'a jamais ces fausses réunions que beaucoup d'hommes prétendent avoir pour pouvoir aller voir leurs maîtresses.
- **Le Directeur** : C'est effectivement une grande chance pour votre fille.
- **La Dame** : Il ne va jamais en pique-nique avec ses amis sans sa femme, contrairement à ce que font beaucoup de maris.

⁶⁹⁷ Le grand mariage. Note de l'auteur.

- **Le Directeur** : Votre gendre est un oiseau rare sous nos cieux chauds invitant aux vagabondages charnels.
- **La Dame** : Il ne va jamais en boîte sans être accompagné de sa femme.
- **Le Directeur** : C'est un eunuque votre gendre.
- **La Dame** : Pardon ?
- **Le Directeur** : Je disais que votre gendre était unique.
- **La Dame** : Après son travail, il reste toujours à la maison, jouant avec les enfants, les aidant pour leurs devoirs et faisant des câlins à sa femme.
- **Le Directeur** : Il doit souffrir d'agoraphobie.
- **La Dame** : Pardon ?
- **Le Directeur** : Je disais que c'est un bon hobby...
- **La Dame** : Ah bon ! [...]
- **Le Directeur** : Madame, et vous vous plaignez d'un tel bonheur ?
- **La Dame** : Quel bonheur, Monsieur le Directeur ?
- **Le Directeur** : Le bonheur d'avoir un tel gendre !
- **La Dame** : Mais je ne veux pas de ce bonheur-là, moi ! Que celle qui le veut, le prenne ce bonheur, en échange du anda ! [...]
- **La Dame** : Qu'il dilapide tout son argent avec toutes les massoussous⁶⁹⁸ de paré yambwani⁶⁹⁹, pourvu qu'il fasse mon anda ! Pas de bonheur sans anda et leur bonheur est un faux bonheur. Si je ne peux pas regarder en face cette péronnelle qui n'arrête pas de se moquer de moi, où est le bonheur dans tout ça ?
- **Le Directeur** : Madame, s'agit-il du bonheur du couple de votre fille, ou de votre bonheur ?
- **La Dame** : De notre bonheur à nous tous ! Comment peuvent-ils être heureux, si moi, leur mère, je ne le suis pas ? Hein ! Dites-moi ? Depuis quand un vrai bonheur est-il individuel ? Le bonheur est collectif ou ne l'est pas, et vous le savez très bien ! Comment peut-elle être fière, si moi, sa mère, je suis couverte d'ignominie ?

Mohamed Toihiri, *L'Ecole de Bangano*, Paris, Ed. Klanba, 2005, p. 28-35.

⁶⁹⁸ Prostituées. Note de l'auteur.

⁶⁹⁹ Route de la lagune. Note de l'auteur.